هكذا من الأصل

Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15789 – 7 F
MARDI 31 OCTOBRE 1995
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Cinq millions de Québécois entre le « oui » et le « non » à l'indépendance

AVEC LE RÉFÉRENDUM du 30 octobre sur la souveraineté du Québec, deux visions de l'avenir de la Belle Province étaient, une fois de plus, face à face, et donc deux visions du Canada. La montée du « oui » en faveur de l'indépendance d'un Québec qui compte cinq millions d'électeurs, majoritairement francophones, a déjà fait fuir les capitaux d'une des provinces les plus riches de la confédération canadienne. La force du sentiment indépendantiste a déjà poussé les uns et les autres, fédéralistes et « souverainistes », à redéfinir – quoi qu'il arrive – les liens entre Québec et Ottawa. Ce qui sera en question, de façon plus ou moins radicale selon les résultats, ce sont les relations de cette province en quête d'identité avec une confédération canadienne à laquelle l'Acte d'Amérique du Nord donna naissance en 1867.

Lire page 4

Le tournant de la rigueur dope le franc et la Bourse

M. Baroin nie toute « incohérence » avec les promesses électorales

LE FRANC continuait à se renforcer, lundi 30 octobre dans la matinée, face au deutschemark, après l'intervention télévisée, jeudi 26 octobre, du président de la République, qui a rassuré les investisseurs. La devise française s'échangeait à 3,4635 francs pour un mark, portant ses gains depuis jeudi à 5 centimes face à la monnaie allemande. En dépit de la remontée du franc, la Banque de France n'a pas levé le dispositif de crise mis en place le 9 octobre. L'institut d'émission s'est contenté, lundi matin, d'abaisser le taux de l'argent au jour le jour, son troisième taux directeur, de 6,75 % à 6,48 %. Dans le même temps, les taux de marché ont continué à refluer de plus de 7 % à 6,40 % pour les échéances à trois mois. La Bourse de Paris affichait en milieu de séance lundi, une forte hausse de 2,66 %. Si les marchés financiers ont vu un virage de politique économique dans les propos de M. Chirac, M. Baroin au « Grand Jury-RTL-*Le Monde* » a nié tout changement, assurant que le chef de l'Etat ne faisait qu'appliquer le programme sur lequel il a été élu. Le porte-parole du gouvernement a affirmé qu'il n'y avait *« aucune incohérence »*, mais *« unité de ligne »* entre les engagements de la campagne électorale et la priorité donnée à la réduction des déficits.

M. Balladur, en revanche, à « 7 sur 7 » sur TF 1, s'est félicité de ce que *« l'autre politique ne semble plus d'actualité »*. Il a toutefois demandé que des « *actes suivent* ».

Lire page 7



Les moyens de la police renforcés dans les banlieues

Des projectiles en caoutchouc pourront être utilisés

LE MINISTÈRE de l'intérieur a rendu public, dimanche 29 octobre, un plan visant à renforcer les moyens matériels dont disposent les forces de l'ordre opérant dans les quartiers difficiles. Les policiers seront équipés de voitures rapides, de gilets pare-balles et d'armes tirant des projectiles en caoutchouc.

Dans la nuit de samedi à dimanche, plusieurs voitures ont été incendiées à Mulhouse (Haut-Rhin) et des affrontements ont mis aux prises policiers et jeunes à Villepinte (Seine-Saint-Denis). La nuit précédente, un policier avait été blessé par balle à Mantes-la-Jolie (Yvelines). Cette augmentation des incidents témoigne d'une dégradation manifeste dans plusieurs quartiers difficiles, mais elle a aussi un caractère saisonnier bien connu des policiers de terrain.

Samedi 28 octobre, le chef de l'Etat, Jacques Chirac, avait déclaré, à propos des quartiers difficiles : *« Ce sont des zones auxquelles il faut tendre la main, et dans lesquelles il ne faut pas faire de provocation. » « Tendre la main, mais aussi ne pas se la laisser mordre »*, a ajouté, dimanche 29 octobre, Eric Raoult, ministre chargé de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion.

Lire page 10

Mehdi Ben Barka, pour mémoire



MEHDI BEN BARKA

TRENTE ANS APRÈS, les circonstances et les raisons de l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, le 29 octobre 1965 à Paris, devant la brasserie Lipp, boulevard Saint-Germain, restent mystérieuses, même si l'implication du régime d'Hassan II ne fait guère de doute. A compter de cette date, nul n'a revu vivant l'opposant au régime marocain, exilé et condamné à mort par contumace, combattant de l'indépendance de son pays devenu l'un des chefs de file du tiers monde, dirigeant de l'Union nationale des forces populaires, aujourd'hui Union socialiste des forces populaires.

Ce jour-là, Mehdi Ben Barka suivit sans protester deux hommes munis de cartes de police. Sont mêlés à cette affaire des policiers français, de petits truands, probablement le Sdece (espionnage, ancêtre de l'actuelle DGSE) et, selon certaines thèses, la CIA. La plupart des protagonistes – notamment deux proches d'Hassan II, Oufkir et Dlimi – mourront, au cours des années suivantes, dans des conditions mystérieuses (crises cardiaques, « suicides », accident de voiture). L'affaire, en pleine campagne présidentielle, alors que s'affrontaient François Mitterrand et le général de Gaulle, avait soulevé l'indignation des milieux politiques français.

Lire page 13

Photomontage, chantage et presse grecque à scandale

ATHÈNES
de notre correspondant

Depuis plus d'un mois, un quotidien à scandale d'Athènes, *Avriani* (quatorze mille exemplaires), dirigé par Georges Kouris, publie en première page des photos de nus de Dimitra Liani-Papandréou, épouse du premier ministre Andréas Papandréou. Georges Kouris qui, pendant des années, a soutenu le Pasok, le Parti socialiste grec au pouvoir, s'est retourné contre le gouvernement qui a refusé l'an dernier de lui accorder un prêt avantageux. Ses attaques sont dirigées contre l'entourage du premier ministre, agé de soixante-seize ans, et contre « Mimi », surnom de Dimitra, quarante et un ans. A la fin de l'été, le journal a commencé à publier des photos prises il y a une dizaine d'années, avant que Mme Liani, ancienne hôtesse de l'air, ne rencontre M. Papandréou, qui l'a épousée en troisièmes noces au mois de juillet 1989. Ces photos présentant Dimitra nue ou à moitié nue, sur une plage, seule ou en compagnie, ont déjà été publiées par des journaux de droite au printemps 1989, alors que le pays s'enfonçait dans le scandale politico-financier produit par le banquier véreux Georges Koskotas.

Le mouvement de jeunesse du Pasok a porté plainte, le 28 septembre dernier, pour atteinte à la morale publique contre *Avriani* qui, la veille, avait présenté en pleine page une photo jugée indécente de Dimitra. Le journal est revenu à la charge la semaine dernière en annonçant un cliché carrément odieux qui forcerait *« Mimi à rentrer sous terre »*, alors que le gouvernement menaçait Georges Kouris d'emprisonnement pour des dettes auprès de la Sécurité sociale.

Vendredi 27 octobre, le quotidien a donc frappé fort, et bas, en publiant, pleine page, une photo de « Mimi » nue allongée aux côtés d'une autre jeune femme dénudée, dont elle accepte une caresse. Le parquet d'Athènes a immédiatement ordonné l'arrestation de Georges Kouris et celle de Makis Psomiadis, propriétaire du journal à scandale *To Onoma* qui, vendredi, a reproduit la photo d'*Avriani* en précisant qu'il s'agissait d'un *« photomontage »*. M. Psomiadis a été arrêté et condamné à seize mois de prison pour injure. Il a été laissé libre après avoir racheté sa peine, comme la loi grecque le lui permet. Georges Kouris a pu échapper à la justice.

Le porte-parole du gouvernement a condamné *« la sale et misérable politique* d'Avriani, *qui a dépassé toute limite en procédant à un clair photomontage. Cette campagne affligeante*, a dit le porte-parole, *sape la vie publique du pays et vise à atteindre Andréas Papandréou et le Pasok »*. Le chef de la diplomatie, Carolos Papoulias, intime du couple Papandréou, a déclaré que *« tous les Grecs doivent avoir honte de cette vulgarité »*. Dimitra, de plus en plus mise en cause ces derniers mois après qu'elle eut laissé entendre qu'elle pourrait briguer un siège de député aux prochaines élections générales de 1997, s'en est prise à *« la machination délirante, sommet d'une sale campagne de chantage politique contre une femme. Je ne peux répondre que par mon profond mépris »*. Georges Kouris, toujours en liberté, a annoncé son intention de continuer ses attaques.

Didier Kunz

France-OTAN : la fin des tabous

IL N'Y AURA PAS de défense européenne sans les Européens. Cette évidence s'est imposée petit à petit aux dirigeants français, et si elle ne va pas de soi, c'est parce qu'elle emporte des conséquences en rupture avec la vulgate gaulliste acceptée jusqu'à maintenant par tous les successeurs du général à la présidence de la Ve République. François Mitterrand lui-même y a peu touché ; converti sur le tard à la politique de dissuasion nucléaire, il a rendu le corps de doctrine à peu près aussi figé qu'il l'avait trouvé à son arrivée à l'Elysée.

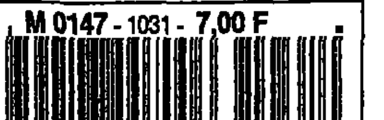
S'il n'y a pas de défense européenne sans les Européens, il n'y a pas de défense européenne en dehors de l'Alliance atlantique, parce que tout simplement nos partenaires de l'Union, en tout cas les principaux d'entre eux, n'en veulent pas. Après trois ans de dialogue intensif avec les Britanniques au sein de la commission mixte sur les questions de politique et de doctrine nucléaires, les responsables français ont eu tout loisir de s'en convaincre. John Major n'a pas manqué de le rappeler dans nos colonnes : *« Je ne vois pas place pour de nouvelles institutions de dissuasion en Europe hors de l'OTAN »*, a affirmé le premier ministre britannique (*Le Monde* daté 29-30 octobre). La situation n'est pas différente avec les Allemands, avec qui les discussions officielles sur le nucléaire n'ont pas encore commencé, mais qui ont toujours répugné à choisir entre Paris et Washington ; quand ils furent mis en situation de devoir le faire, leur décision a toujours pénalisé la France.

A l'issue de sa rencontre avec Jacques Chirac, le chancelier Kohl a indiqué, la semaine dernière, que le gouvernement allemand était en principe disposé à discuter de la composante nucléaire de la défense européenne. C'était la première fois qu'il s'exprimait publiquement sur le sujet. De telles discussions ne pourront certainement pas s'ouvrir avant la fin des essais français dans le Pacifique mais, malgré la pression d'une opinion publique hostile à l'atome, civil comme militaire, Helmut Kohl s'est gardé de se joindre aux critiques. Après avoir maladroitement présenté la reprise des tests comme l'expression suprême de la souveraineté nationale, la France a développé une argumentation européenne qui exige d'être affinée.

Daniel Vernet

Lire la suite page 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2.25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2.10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2.50 $.


M 0147 - 1031 - 7,00 F

ÉLECTIONS L'état de santé de Boris Eltsine, toujours hospitalisé à Moscou, continue à susciter la plus grande incertitude. Seul le chef de la garde présidentielle, Alexandre Korjakov, dont le pouvoir paraît de plus en plus grand, a accès au chef de l'Etat. Le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, à qui revient, selon la Constitution, d'assumer l'intérim du président, semble écarté des décisions importantes. ● LA MISE À L'ÉCART du principal parti réformateur en vue des élections législatives du 17 décembre laisse planer un doute sur la légitimité de celles-ci. D'autant que des rumeurs courent à Moscou sur un éventuel report du scrutin. ● LES INVESTISSEURS étrangers se montrent toujours aussi réticents à l'égard d'un pays dont ils redoutent l'instabilité chronique et l'insécurité. Le marché boursier russe est dix fois moins important que celui de la Malaisie.

Les craintes se multiplient sur l'avenir démocratique de la Russie

Alors que le rôle du chef de la garde présidentielle, Alexandre Korjakov, s'accroît, l'incertitude règne toujours sur l'état de santé de Boris Eltsine. La mise à l'écart du principal mouvement réformateur pourrait remettre en cause la légitimité des élections législatives de décembre

MOSCOU
de notre correspondante

Depuis quelques jours, la Russie, officiellement « stabilisée », semble de nouveau s'enfoncer dans de dangereuses incertitudes. La question d'un possible report des élections à la Chambre basse du Parlement (Douma) a été ainsi implicitement posée, dimanche 29 octobre, alors que le mystère reste entier sur l'état de santé de Boris Eltsine, qu'aucune image n'est venue éclaircir.

La commission électorale centrale a en effet refusé, samedi et dimanche, d'enregistrer deux des plus importants mouvements d'opposition en lice pour le scrutin prévu le 17 décembre : le parti Derjava (grande puissance), de l'ancien vice-président Alexandre Routskoï, et le parti Iabloko (la pomme) de l'opposant le mieux placé du camp « démocrate », Grigori Iavlinski. La commission, réfutant bien sûr avoir agi sur ordre du pouvoir – désormais sans visage –, a accusé ces deux formations d'avoir violé la loi électorale dans ses étapes préliminaires, compliquées à l'envi. Mais le scandale politique est ainsi installé et sa résolution peut prendre un temps indéfini : les deux partis en question, qui devraient être rejoints par d'autres, ont annoncé qu'ils allaient, dès lundi, saisir la Cour suprême. Celle-ci peut elle-même, au besoin, saisir la Cour constitutionnelle, laquelle pourrait prendre son temps pour émettre un avis. N'avait-elle pas attendu la fin du mois de juillet pour avaliser la guerre en Tchétchénie, lancée sept mois plus tôt ? Elle peut aussi décider que des élections ne peuvent être tenues tant que le pays traverse une situation extraordinaire, un des rares postulats incontestables en Russie actuellement.

Le pays serait ainsi, depuis cinq jours, dirigé de fait par le chef de la garde présidentielle, Alexandre Korjakov, dont la voiture a été filmée entrant dans l'hôpital du Kremlin, où le président continuait dimanche à suivre un « *traitement actif* », selon son service de presse.

BOYCOTTAGE DES ÉLECTIONS ?

Selon l'hebdomadaire *Newsweek*, citant une « *source du Kremlin* », Boris Eltsine est dans un état « *plus sérieux* » qu'on ne le dit, après avoir perdu connaissance et s'être effondré sur son bureau le 26 octobre. Seule source d'information officielle sur la santé de M. Eltsine, le service de presse a précisé que « *les médecins* » interdisaient toujours au chef de l'Etat tout contact avec ses proches collaborateurs – y compris avec son premier assistant Victor Iliouchine, contrairement à ce qui avait été prévu. Mais ces « interdictions » ne concernent apparemment pas le général Korjakov, qui avait été officiellement investi fin juillet, par d'obscurs oukases présidentiels, de la charge de veiller non seulement à la sécurité de Boris Eltsine, mais, par extension, à celle du pays dans son ensemble.

Ce qui est logique : « *En Russie rien ne se décide sans moi* », avait l'habitude de dire le président. C'est donc à Alexandre Korjakov que devraient obéir désormais les institutions (Conseil de sécurité, notamment) et les ministères (défense, sécurité, intérieur, affaires étrangères) qui relèvent du président et non pas au premier ministre, Viktor Tchernomyrdine.

Le chef du gouvernement paraît déterminé à ne pas revendiquer l'intérim de la présidence que la Constitution lui attribue en cas d'incapacité du chef de l'Etat : continuant ses activités, il a présidé, samedi, une réunion de l'état-major de son parti, Notre maison la Russie. Celui-ci a d'ailleurs été enregistré sans problèmes, bien qu'il se soit rendu coupable, du propre aveu de ses dirigeants, d'entorses à la loi électorale non moins importantes que celles qui ont été jugées rédhibitoires pour les partis d'opposition.

Le parti du chef des rebelles de l'ancien Parlement, Alexandre Routskoï, n'était pas crédité, par les médias moscovites, de grandes chances de succès à la Douma, mais la célébrité du général moustachu dans la Russie profonde – surtout, dit-on, parmi les femmes – en faisait un candidat de poids pour la présidentielle de juin 1996. Le parti Iabloko, de Grigori Iavlinski, très apprécié en Occident, était, en revanche, certain de compter parmi la demi-douzaine de ceux appelés à franchir la barre des 5 % de voix donnant accès à la Douma. Son chef de file talonne en outre le fameux général Lebed, qui domine dans les sondages pour l'élection présidentielle. Le scandale s'est donc surtout développé dimanche avec l'annonce de la mise à l'écart du parti de M. Iavlinski. « *Nous ne participerons pas à la farce que seraient des élections législatives sans Iabloko* », a affirmé Egor Gaïdar, le dirigeant du Choix de la Russie, l'autre parti du camp « démocrate ».

La perspective d'un boycottage des élections par l'ensemble des « démocrates », les uns pour avoir été écartés, les autres parce qu'ils avaient peu de chances de succès, ouvre un large champ de scénarios possibles, dont l'invalidation après coup des élections si la participation de 25 % n'est pas atteinte. Le président de la Cour constitutionnelle, Vladimir Toumanov avait d'ailleurs envisagé une telle possibilité dès la semaine dernière, avant même les derniers coups de théâtre : il avait publiquement déclaré que « *la loi électorale n'est pas adaptée aux conditions de la Russie* », dans la mesure où l'éparpillement des voix entre les 20 à 30 partis qui seraient finalement enregistrés peut produire une Douma élue par une minorité des suffrages exprimés, où les favoris communistes et nationalistes se tailleraient la part du lion. M. Toumanov n'excluait pas dans ce cas d'examiner une demande en invalidation que pourraient présenter « *les structures d'Etat* »... Car ce n'était pas Boris Eltsine qui devait s'abaisser personnellement à une telle entorse à la démocratie, dont il reste le garant aux yeux de l'Occident – et de tous ceux qui croient, ou font semblant de croire, à une possible arrivée au pouvoir des communistes. Ces derniers jouant désormais le rôle d'épouvantail dévolu, en 1993, au parti de Jirinovski, qui avait alors gagné les élections.

La mise hors course du président introduit un élément nouveau dans tous les scénarios élaborés depuis des mois par les maîtres du Kremlin pour rester au pouvoir. Le choix de la tactique finale devrait se faire désormais par tractations entre les deux hommes restés en haut de l'échelle, MM. Korjakov et Tchernomyrdine. Ce qui ne relève pas du domaine public, dont se charge le porte-parole présidentiel Sergueï Medvedev : il a appelé, dimanche, à « *ne pas dramatiser* » la situation, se disant certain que, bientôt, réapparaitra un « *président-combattant, fort et en bonne santé* ». Lequel est déjà capable non seulement de garder « *la maîtrise du bouton nucléaire* », mais aussi d'envoyer des messages de félicitations à la Turquie, pour sa fête nationale, et aux musiciens russes, réunis en congrès...

Sophie Shihab

L'état de santé de Boris Eltsine

Tête
Il avoue souffrir de dépression et d'insomnie.
Les maux de tête sont provoqués par un traumatisme crânien.

Nez
Opéré en 1994 après une chute.

Colonne vertébrale
Opéré en 1990 en Espagne.
En 1993, nouvelles douleurs.
Souffre d'une hernie discale.

Cœur
Souffre d'ischémie coronarienne (insuffisance de la circulation du sang) provoquée par un excès de cholestérol.
A de la tension. Il a été hospitalisé pour des problèmes cardiaques en 1987, 1990, 1991 et 1993.

Foie
Des diplomates russes ont assuré à la chaîne de télévision américaine NBC qu'il souffre d'une cirrhose, maladie associée à la consommation de grandes quantités d'alcool.
En 1994, il n'a pas réussi à descendre de son avion à Dublin où l'attendait le premier ministre, officiellement il était indisposé et avait sommeil.

Main
A perdu 3 doigts de la main gauche en jouant avec une grenade dans son enfance.

Poids
Il pèse 100 kilos et est obèse.

PANCHO

Source El País

Accord américano-russe sur le désarmement conventionnel

Les Etats-Unis et la Russie se sont entendus sur une modification du traité sur des armements conventionnels en Europe (CFE) aux frontières russes, un des principaux contentieux entre Moscou et l'Occident, a annoncé, dimanche 29 octobre, le ministre russe de la défense Pavel Gratchev à l'issue de ses entretiens, aux Etats-Unis, avec son homologue américain William Perry. Les Américains n'ont pas confirmé pour l'instant l'existence d'un tel accord. Selon le général Gratchev, les Américains auraient accepté de dispenser les Russes d'appliquer l'accord de désarmement dans quatre régions du sud du pays, celles de Krasnodar, Stavropol, Volgograd et Rostov-sur-le-Don. *« En même temps, nous avons accepté d'inclure dans le flanc nord la région de Leningrad* [aujourd'hui Saint-Pétersbourg] », a ajouté le ministre russe de la défense. – *(AFP.)*

Les étrangers hésitent toujours à investir à Moscou

MC SECURITIES, toute récente banque d'investissement implantée en Russie, ne pouvait pas prévoir le nouveau malaise cardiaque du président Eltsine, au moment du lancement de son fonds d'investissement à Moscou. « *Même si Eltsine meurt, la stabilisation de la vie politique paraît acquise, et les élections prochaines devraient le prouver. La menace extrémiste semble exclue, et il n'y aura pas de victoire communiste* », ont assuré, vendredi 27 octobre, les dirigeants de MC Securities lors de la présentation de leur fonds d'investissement à la communauté d'affaires parisienne.

Le fonds, en cours de création, investira dans trente des cinquante valeurs cotées au Moscow Times Index. Il est destiné à encourager les investissements étrangers sur la place boursière russe, jugée « *considérablement sous-évaluée* ». Ses dirigeants sont persuadés que la situation politique et économique de la Russie sont extrêmement favorables au développement du marché boursier, actuellement très étroit.

INFLATION RALENTIE

A 20 milliards de dollars (100 milliards de francs) environ, la capitalisation boursière est inférieure à celle de la Turquie ou d'Israël, par exemple, et dix fois moindre que celle de la Malaisie. Il est vrai que l'inflation s'est ralentie ces derniers mois, que le rouble s'est stabilisé, et que le processus de privatisation devrait, dans un avenir proche, permettre à davantage d'entreprises d'ouvrir leur capital.

L'enthousiame de Hans-Jörg Rudloff, patron de MC securities et ancien dirigeant de Credit Swiss First Boston, très activ0e à Moscou, est encore partagé par peu de responsables financiers. Lorsque l'un d'entre eux fait part de sa préoccupation après les assassinats, à Moscou, de plusieurs banquiers, un autre rétorque que, selon lui, le principal motif d'inquiétude n'est pas la mafia, mais l'inamovibilité des patrons d'entreprises. En Russie, la privatisation de masse de grandes firmes s'est en effet traduite, le plus souvent, par le maintien des anciens dirigeants. L'étendue de leur champ de compétences, et de leur participation au capital, est le plus souvent mal connue. Et un troisième de conclure : « *La Russie n'est pas encore en marché émergent. C'est un marché en déliquescence.* »

Les investisseurs étrangers, désorientés, suivent de très près les analyses des institutions financières internationales. Elles font toutes preuve, à l'heure actuelle, d'un certain optimisme. Concluant un voyage à Moscou, le 27 octobre, le président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, s'est déclaré « *très conscient de l'important effort fourni par le gouvernement russe en ce qui concerne le contrôle de l'inflation et la stabilisation budgétaire* », tout en s'inquiétant de la dégradation sociale. La Banque mondiale serait prête à accorder annuellement à Moscou 3 milliards de dollars de prêts servant à financer des programmes sociaux, de restructuration industrielle et agricole. M. Wolfensohn n'a pourtant pas caché qu'il faudrait encore du temps au gouvernement pour stimuler l'investissement.

Françoise Lazare

300 personnes périssent dans l'incendie d'une rame de métro à Bakou

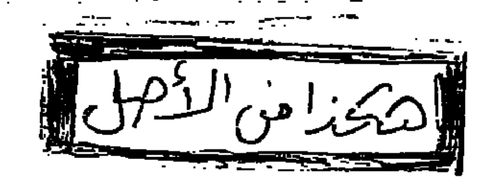
La presse azerbaïdjanaise n'exclut pas la thèse d'un attentat

UN INCENDIE a ravagé, samedi 28 octobre, une rame du métro de Bakou, la capitale de la République d'Azerbaïdjan, causant, selon un premier bilan provisoire, la mort de trois cents personnes. Selon l'agence de presse azérie Turan, qui cite des sources officieuses, le nombre des victimes pourrait toutefois être plus élevé. Ces craintes sont partagées par les pompiers, qui continuaient, lundi matin, à extirper des corps calcinés de la carcasse de la rame.

La tragédie s'est produite dans un tunnel entre deux stations alors que les gens rentraient chez eux à une heure de pointe (17 h 50, heure locale) depuis un quartier excentré et ouvrier de Bakou. Un incendie qui s'est déclaré a provoqué l'interruption quasi immédiate de tous les systèmes de fonctionn[illegible]nt du train. Le convoi a br[illegible] stoppé, le courant élec[illegible] défaut et les portes sont restées bloquées. Dans le noir, la panique et les cris, les passagers ont brisé les vitres et tenté de fuir. « *Les gens sont passés sur moi pour tenter d'atteindre la fenêtre. J'avais l'impression que des centaines de jambes me piétinaient* », raconte une des survivantes. Une épaisse fumée noire qui s'échappait dans les quatre voitures du convoi a provoqué l'asphyxie des passagers. Du fait de la violence de l'incendie, les portes et les encadrements métalliques des fenêtres ont fondu. Ces rames de métro, fabriquées à la fin des années 60, sont composées à 98 % de matériaux facilement inflammables qui, en brûlant, dégagent de l'acide cyanhydrique. Le responsable de la commission d'enquête mise en place à Bakou, le premier vice-premier ministre, Abas Abassov, a lui-même indiqué dimanche que le métro de Bakou, construit en 1967, était actuellement « *dans un état technique qui ne correspond pas aux exigences de sécurité* ». La télévision locale n'a annoncé la catastrophe que sept heures plus tard, alors que les journalistes n'étaient pas autorisés à s'approcher des lieux du sinistre, gardés par l'armée. Alors que les officiels à Bakou privilégiaient la thèse de la défaillance électrique, des responsables azerbaïdjanais, cités par la radio russe Echo de Moscou, ont toutefois évoqué la possibilité d'un acte terroriste. Deux attentats à la bombe, jamais revendiqués, avaient visé le métro de Bakou, en mars puis en juillet 1994, causant la mort de 19 personnes.

Les rames de métro sont composées à 98 % de matériaux facilement inflammables qui, en brûlant, dégagent de l'acide cyanhydrique

L'Azerbaïdjan, qui a connu plusieurs tentatives de coup d'Etat depuis son accession à l'indépendance en 1991, élira le 12 novembre son premier parlement postsoviétique. Dans cette perspective, les tensions restent vives dans la capitale, où des centaines de candidats ont été écartés du scrutin après avoir été accusés d'irrégularité. – *(AFP, Reuter.)*



John Major et Jacques Chirac inaugurent un état-major aérien commun

A High Wycombe, un embryon de coopération militaire franco-britannique se met en place

Ouvrant, lors d'un dîner offert en l'honneur de Jacques Chirac, dimanche 29 octobre à Chequers, le 18e sommet franco-britannique, John Major a déclaré : *« Nous ne serons pas toujours d'accord sur tout. Nos nations sont trop indépendantes, trop fières, peut-être trop individualistes pour cela, mais nos intérêts sont inextricablement liés. »* Lundi, les deux hommes devaient inaugurer un Groupe aérien commun.

HIGH WYCOMBE
de notre envoyé spécial

High Wycombe fut le quartier général du maréchal « Bomber » Harris, l'homme qui pouvait lancer mille bombardiers sur l'Allemagne nazie et qui s'illustra dans le sanglant et inutile bombardement de Dresde. Aujourd'hui, cette base située au milieu de la plus charmante campagne anglaise, à une heure de Londres, abrite le commandement de la force aérienne britannique, l'état-major de l'OTAN pour la zone Nord-Ouest et, dans un petit baraquement, le Groupe aérien européen franco-britannique (GAEFB) que devaient inaugurer MM. Chirac et Major, lundi 30 octobre.

Chef d'état-major de ce petit groupe de travail composé de huit officiers, quatre de chaque côté, le colonel François Beck fait visiter les quelques pièces qui sentent encore la peinture fraîche et dont les étagères sont encore vides. Le commandant du Groupe, le général de division aérienne André Nicolau, numéro deux au Commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes à Taverny, ne réside pas sur place mais se rend régulièrement à High Wycombe. Il a une double casquette, tout comme son adjoint, l'Air commodore Wright, qui réside sur place.

Cette dernière-née des euroforces ne paie pas de mine, en particulier si on la compare à l'Eurocorps et à la brigade franco-allemande. *« On démarre de zéro »*, reconnaît le colonel Beck. Mais elle témoigne de la volonté politique des Britanniques et des Français de mettre leurs moyens ensemble en cas de besoin.

MOYENS MAIGRELETS

Par-delà les réflexes cocardiers, ils savent qu'ils n'ont plus comme jadis les moyens militaires de leur politique. Le temps de leur dernière opération commune – en 1956 à Suez – est bien loin et le total de leurs deux flottes aériennes est bien inférieur à celui que pouvait mobiliser « Bomber » Harris.

Dépourvu pour le moment de moyens, le GAEFB apparaît un peu maigrelet. Mais son objectif est de préparer en amont une coopération aérienne par une planification des règles d'engagement et d'intervention, l'organisation de l'interopérabilité entre la RAF et l'Armée de l'air, au cas où...

Pas question donc, actuellement, de prêter main forte aux soldats britanniques et français en Bosnie. Il s'agit de faire en sorte qu'aviateurs des deux pays puissent agir ensemble en utilisant les forces qu'ils ont disponibles, en gagnant un temps précieux en cas de crise grâce à ce travail de préparation et à l'habitude créée de travailler ensemble.

Ce n'est donc qu'une potentialité que verront MM. Chirac et Major. Il ne dépendra que d'eux – de leur volonté politique comme des moyens mis à sa disposition – qu'elle prenne corps, de cette manière informelle, au coup par coup, qu'affectionnent les Britanniques. La méthode relève du pragmatisme, bien sûr, mais aussi de la méfiance à l'égard de toute structure et elle préserve la possibilité de se défausser, le cas échéant.

Ce n'est certainement pas une coïncidence si Londres a offert asile au GAEFB sur une base de l'OTAN, ni si les Français ont insisté pour que le Groupe relève de l'UEO (Union de l'Europe occidentale), pilier d'une défense européenne qui sent toujours un peu le soufre de ce côté de la Manche. Paris veut tirer les Britanniques vers l'Europe, Londres souhaite que les Français interviennent plus au sein de l'OTAN. En effet, l'accord signé à Londres le 27 juin dernier permet au Groupe d'opérer dans le cadre de l'Alliance.

En attendant, le colonel Beck, son adjoint, le Group captain Wood – ancien pilote d'essai qui a fait un stage d'un an à Istres et parle aussi bien français que son homologue la langue de Shakespeare – apprennent à travailler ensemble en tapotant sur leur ordinateur.

Patrice de Beer

En Allemagne, la monnaie unique européenne est mise en cause par le SPD

Nouvelle stratégie des sociaux-démocrates

BONN
de notre correspondant

L'abandon du deutschemark au profit de la monnaie unique sera un enjeu central des élections générales de 1998 en Allemagne. Le parti social-démocrate, traditionnellement favorable à l'union économique et monétaire européenne, est tenté de se présenter comme le « parti du deutschemark » afin de séduire un électorat qui le boude, comme viennent de le montrer à nouveau les élections de Berlin du 22 octobre (*Le Monde* du 24 octobre).

« Il serait faux d'abandonner le deutschemark au profit d'une idée qui ne se traduise pas par la stabilité économique et monétaire », a déclaré Rudolf Scharping, président du SPD, au cours d'un entretien radiophonique diffusé dimanche 29 octobre. Ces propos interviennent au moment même où un certain doute s'installe sur la capacité de l'Allemagne à respecter à temps tous les critères de stabilité du traité de Maastricht.

Parallèlement à l'apparition d'un manque à gagner fiscal de 20 milliards de deutschemarks (environ 70 milliards de francs), l'endettement de l'Allemagne pourrait dépasser l'an prochain le seuil de 60 % du PIB. Alexandre Lamfalussy, président de l'Institut monétaire européen, a parlé à ce propos des *« dangers courus par l'Allemagne »* dans un discours prononcé ce week-end à Garmisch-Partenkirchen (Bavière).

On savait que les sociaux-démocrates allemands étaient préoccupés par les appréhensions grandissantes de leurs compatriotes sur l'union monétaire européenne. D'après le quotidien *Handelsblatt* du 30 octobre, 60 % des Allemands sont opposés à la monnaie unique. Jusqu'ici cependant, seul l'ancien candidat du SPD à la chancellerie fédérale, Oskar Lafontaine, avait, parmi les dirigeants de son parti, osé tenir des propos très critiques sur l'union économique et monétaire européenne.

Or, le 26 septembre (*Le Monde* du 28 septembre), le groupe parlementaire social-démocrate au Bundestag avait adressé un long texte au gouvernement de Bonn pour lui demander des précisions sur le passage à la monnaie unique. Plus récemment encore, l'offensive a été relancée par Gerhard Schröder, ministre-président SPD de Basse-Saxe et rival de Rudolf Scharping à la tête du parti.

A propos de la monnaie unique, ce dernier évoque un *« thème national »* de la première importance : *« Pour les Allemands, l'abandon du mark n'a pas de sens si les pays à monnaie faible ne sont pas de la partie, parce que l'économie allemande souffre aussi de la disparité avec la lire, la peseta et la livre »*, a déclaré Gerhard Schröder dans un entretien au quotidien *Frankfurter Rundschau*.

En plaidant notamment pour la participation pleine et entière de l'Italie à l'union économique et monétaire dans le respect le plus strict des critères de stabilité du traité de Maastricht, le ministre-président de Basse-Saxe se range *de facto* dans le camp de ceux qui, en Allemagne, plaident pour un report *sine die* de la monnaie unique.

Lucas Delattre

Le Congrès américain engage la réduction des dépenses sociales

WASHINGTON
de notre correspondant

S'il est trop tôt pour signer l'acte de décès des conquêtes sociales héritées du New Deal de Roosevelt et de la *« Grande Société »* de Lyndon B. Johnson, les votes qui viennent d'intervenir au Congrès marquent un tournant. En adoptant, vendredi 27 octobre, par cinquante-deux voix contre quarante-sept, le projet de loi sur l'équilibre budgétaire approuvé la veille par la Chambre des représentants, le Sénat a clos la première étape du processus politique, entamé avec la victoire électorale des républicains en novembre 1994. Les dispositions de ce texte sont effectivement *« révolutionnaires »*, comme l'avait annoncé Newt Gingrich, le speaker de la Chambre.

Si ce texte prenait force de loi, chacun des cinquante Etats de la Fédération, c'est-à-dire la majorité politique qui le contrôle, aurait, pour l'essentiel, la responsabilité de décider de l'aide qu'il est souhaitable d'accorder aux laissés-pour-compte de la société américaine. Pour le Grand Old Party, la priorité est de revenir à un strict équilibre budgétaire (le déficit annuel atteint près de 200 milliards de dollars), condition *sine qua non* de la prospérité de l'Amérique de demain, tout en allégeant le fardeau fiscal d'un grand nombre de contribuables. En prime, les républicains veulent rendre à l'*« Amérique profonde »* et à ses élus des responsabilités « confisquées » au fil des années par le gouvernement fédéral.

Selon leur projet, ce but devrait être atteint en sept ans, moyennant des réductions budgétaires drastiques touchant inégalement tous les secteurs de l'économie. En effet, ce sont les programmes sociaux qui supporteraient le gros de l'effort, en particulier le *Medicare* (l'aide médicale aux personnes âgées et aux handicapés, dont bénéficient trente-sept millions d'Américains), qui serait amputé de 270 milliards de dollars, ~~mais aussi Medicaid~~ (l'aide aux plus démunis), et l'ensemble du *Welfare* (l'aide sociale destinée aux familles avec enfants à charge). D'autres secteurs, comme les subventions aux agriculteurs, l'environnement et les aides accordées aux étudiants, seraient également touchés.

UN « VETO » POPULAIRE

En revanche, les impôts seraient allégés à hauteur de 245 milliards de dollars : la grande majorité des familles appartenant aux classes moyennes obtiendraient un abattement fiscal (500 dollars par enfant à charge), et les entreprises bénéficieraient d'une baisse de l'impôt sur les plus-values.

Sur la base de ces propositions, un texte commun aux deux Chambres doit être maintenant élaboré par une commission mixte, avant que le Congrès se prononce définitivement. Bill Clinton a confirmé qu'il ferait usage de son veto pour s'opposer à un projet qu'il estime faire la part belle aux « actifs » aisés, au détriment des catégories dont le niveau de vie est fortement dépendant des programmes sociaux. Or la majorité qui s'est dégagée à la Chambre des représentants (deux cent vingt-sept voix contre deux cent trois) est insuffisante pour atteindre le quorum des deux tiers nécessaire pour passer outre un veto présidentiel. De longues négociations se préparent donc entre l'exécutif et le Congrès.

Les démocrates admettent que le financement des dépenses de santé est à revoir de fond en comble et que la progression des dépenses sociales en général est incompatible avec celle des ressources de l'Etat. Mais chaque camp est soucieux de répondre aux vœux des classes moyennes, dont le vote sera déterminant en 1996. En se posant comme le gardien du *Medicare* face à l'*« extrémisme »* républicain, Bill Clinton joue *a priori* une carte populaire : selon un sondage *New York Times*-CBS, 67 % des Américains sont opposés à une réduction drastique de ce programme, et 27 % seulement optent pour l'équilibre budgétaire. Nul doute que Bill Clinton va se prévaloir de ces résultats dans les mois à venir.

Laurent Zecchini

Les Serbes ont rejeté un accord sur la Slavonie orientale

Le contentieux devra être réglé lors des pourparlers sur un plan de paix pour l'ex-Yougoslavie

ZAGREB
de notre envoyée spéciale

Les séparatistes serbes de Croatie ont rejeté, samedi 28 octobre, un accord devant permettre le retour dans le giron croate de la Slavonie orientale, un territoire de l'est de la Croatie, frontalier avec la Serbie, qu'ils contrôlent depuis 1991. Cet accord mis au point par l'ambassadeur des Etats-Unis à Zagreb, Peter Galbraith, et le médiateur de l'ONU pour l'ex-Yougoslavie, Thorvald Stoltenberg, prévoit la mise en place d'une autorité internationale en Slavonie orientale pour une période intérimaire avant la réintégration définitive de la région sous l'autorité de Zagreb.

LA DURÉE DE LA TRANSITION

« C'est un retard, mais pas un échec », a assuré dimanche M. Galbraith, annonçant que les négociations entre Serbes et Croates se poursuivront, en Croatie et aux Etats-Unis, parallèlement aux pourparlers de paix qui s'ouvrent le 1er novembre sur la base aérienne de Dayton, dans l'Ohio, en présence des présidents serbe, Slobodan Milosevic, croate, Franjo Tudjman, et bosniaque, Alija Izetbegovic.

L'accord sur la Slavonie orientale, dont les principes avaient été acceptés par les deux parties le 3 octobre dernier, sera donc négocié directement par les présidents Tudjman et Milosevic. Depuis un mois, les pourparlers entre les délégations croate et serbe achoppent sur la durée de la période de transition au cours de laquelle la Slavonie orientale sera gérée par une autorité internationale. Les autorités croates refusent d'envisager une transition de plus d'un an tandis que les Serbes réclament au moins trois ans avant que la Croatie ne restaure définitivement sa souveraineté sur ce territoire.

Par ailleurs, les Serbes rejettent le calendrier croate selon lequel leurs milices doivent être désarmées au plus tard dans les 60 jours après la signature de l'accord. Ils rejettent également la disposition prévoyant le déploiement de forces de police et de douaniers croates le long de la frontière internationale entre la Croatie et la Serbie dès l'entrée en vigueur de l'accord.

Le règlement du problème de la Slavonie orientale devrait figurer dans l'accord *« global »* qui sera élaboré aux Etats-Unis et qui doit porter sur les contentieux entre les trois Républiques de Serbie, de Croatie et de Bosnie. Toutefois, un règlement de cette question épineuse ne semble pas impossible, car les Croates comme les Serbes ont intérêt à faire l'économie d'une guerre.

La Croatie a beaucoup à perdre d'une nouvelle offensive alors que ses principaux alliés, les Américains et les Allemands, échaudés par les exactions commises après la reprise de la Krajina en août dernier, ont opposé un feu rouge absolu à toute action militaire. La Serbie a également intérêt à éviter un affrontement, si elle veut conserver ses chances de voir prochainement levées les sanctions internationales qui ruinent son économie.

MANŒUVRES TACTIQUES

L'échec des pourparlers de ce week-end semble donc relever de manœuvres tactiques, avant la réunion de l'Ohio. A Dayton, Slobodan Milosevic peut espérer sauver la face vis-à-vis de l'opinion publique serbe en monnayant à prix fort un compromis sur la Slavonie orientale. Notamment, contre une levée rapide des sanctions internationales contre son pays.

Le président Tudjman s'est donné encore quelques semaines. *« Nous libérerons la Slavonie orientale d'une manière ou d'une autre »*, a-t-il déclaré vendredi lors de son dernier meeting électoral. *« C'est possible de façon pacifique (...). Si cela ne marche pas, nous utiliserons d'autres moyens et il y aura une autre tempête »*, a-t-il poursuivi. *« Soyons patients. Nous avons encore quelques semaines devant nous »*, a conclu M. Tudjman, qui s'est fixé comme date butoir le 30 novembre prochain, date de l'expiration du mandat de l'ONU en Croatie.

Florence Hartmann

Le parti du président Tudjman en tête aux élections

Le parti au pouvoir en Croatie, la Communauté démocratique croate (HDZ) du président Franjo Tudjman, au pouvoir depuis 1990, a pris la tête aux élections législatives de dimanche 29 octobre, selon les premiers résultats partiels publiés dans la nuit, portant sur moins de 10 % de l'électorat. Le HDZ atteignait 48,40 % des suffrages, selon ces premiers résultats. Il avait obtenu 59 % aux élections de 1990 et près de 62 % en 1992. Ce scrutin doit permettre de désigner 127 députés pour remplacer la Chambre sortante, dissoute en septembre. Les résultats définitifs ne doivent être annoncés que le 3 novembre.

La commission électorale n'a pas donné de chiffres de participation à la fermeture des bureaux de vote, mais les estimations la situaient aux alentours de 55 %.

José Woehrling, professeur de droit constitutionnel à l'université de Montréal

« Les Américains pourraient avoir intérêt à ce que le Québec se sépare du Canada »

Les partisans et les opposants à la « *souveraineté* » du Québec ont tenu, dimanche, leurs ultimes réunions publiques, à quelques heures du référendum du 30 octobre, décisif pour l'avenir du Québec et du Canada. Les derniers sondages, publiés samedi 28 octobre, donnent les deux camps à égalité après répartition de quelque 4 % d'indécis – environ deux cent mille personnes sur plus de cinq millions d'inscrits. Le premier ministre fédéral, Jean Chrétien, s'est dit convaincu que le Canada restera uni : *« Le Canada sans le Québec est impensable, aussi bien que le Québec sans le Canada »*, a-t-il déclaré lors de son dernier meeting. Pour sa part, le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a prédit que le « oui » à la souveraineté l'emporterait. *« Le 30 au soir, chaque pays du monde saura qu'il a un nouvel ami, le Québec »*, a-t-il indiqué. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, José Woehrling, professeur de droit constitutionnel à l'université de Montréal, explique les enjeux de cette consultation *(lire aussi page 19).*

« En cas de victoire du « oui », les « souverainistes » proposent de négocier un « partenariat » avec le reste du Canada. Est-ce une façon de forcer le Canada à accepter une nouvelle forme de fédération ?

– Le partenariat est un concept ambigu, qui ne faisait pas partie du plan original de M. Parizeau. En parlant de partenariat dans la question référendaire, on laisse entendre un partenariat de nature non seulement économique mais aussi politique, organique, de nature confédérale. Et il est loin d'être acquis que cela puisse être négocié dans un délai raisonnable, ou même être négocié du tout.

– Si le « oui » l'emportait, quelle pourrait être la nature des relations entre le Canada et un Québec indépendant ?

– Tout dépendrait de la conclusion ou non de ce fameux partenariat, qui serait en réalité un nouvel arrangement confédéral. S'il ne peut être négocié, il n'y aura pas d'intégration économique entre le Québec et le Canada plus forte que celle qui existe actuellement entre les Etats-Unis et le Canada. Par ailleurs, si le « oui » est trop marginal, les acteurs politiques fédéraux pourraient être tentés de faire revenir les Québécois sur leur décision en organisant un deuxième référendum.

– Le Québec prévoit le maintien d'une union monétaire avec le Canada, ou du moins le maintien du dollar canadien. Est-ce réaliste ?

– Si le Québec se sépare du Canada tout en conservant le dollar canadien, son autonomie en matière fiscale, budgétaire et monétaire restera à peu près la même que maintenant. Ou peut-être même moins puisque, à l'heure actuelle, les Québécois peuvent influencer jusqu'à un certain point la politique monétaire du gouvernement fédéral, dans la mesure où ils font partie du cabinet fédéral. Ce qui fait d'ailleurs que beaucoup de gens pensent que le Québec sera forcé, à court terme, d'adopter sa propre monnaie.

– Comment voyez-vous l'évolution du fédéralisme canadien après le référendum ?

– Dans l'hypothèse la plus probable, celle où le « non » l'emporte faiblement, cela ne créerait pas une situation fondamentalement nouvelle. Mais le Québec aura quand même envoyé un message bien senti et vigoureux au reste du Canada, qui ferait peut-être son chemin. Surtout si l'on tient également compte d'autres facteurs d'évolution du système fédéral actuel. La crise des finances publiques, qui oblige le gouvernement fédéral à couper dans ses dépenses, la vague néolibérale, qui déferle sur l'Amérique du Nord et l'Occident en général, vont entraîner un désengagement financier, un désengagement généralisé du gouvernement fédéral, et cela pourrait favoriser une certaine décentralisation, qui serait la même pour le Québec et les autres provinces.

» Cette décentralisation pourrait satisfaire un certain nombre de Québécois, en particulier cette fraction de l'électorat qui reste profondément attachée au Canada mais qui est très insatisfaite du statu-quo constitutionnel. Si le fédéralisme canadien évolue vers plus de décentralisation, cela pourrait ramener dans le camp fédéraliste cette frange de l'électorat qui va se laisser charmer par les sirènes « souverainistes » le 30 octobre. Et ainsi ramener le vote souverainiste à ce qu'il était en 1980, à peu de choses près.

– Les Etats-Unis ont fermement pris position en faveur de l'unité du Canada. Mais n'auraient-ils rien à gagner d'une sécession du Québec ?

– Si. D'abord cela leur permettrait de rouvrir l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena), du moins pour ce qui est du Québec, et d'obtenir des concessions supplémentaires, notamment en matière culturelle. Ensuite, dans la mesure où la sécession du Québec pourrait, à moyen ou à long terme, provoquer l'éclatement du Canada – car c'est quand même une hypothèse –, elle pourrait entraîner la fusion des provinces canadiennes restantes avec les Etats-Unis. Cela pourrait être à l'avantage de ces derniers, car un Etat souverain a toujours avantage à s'étendre territorialement. Cela permettrait aux Etats-Unis de rétablir la continuité géographique avec l'Alaska, si jamais la Colombie-Britannique se joignait à eux. Et cela leur donnerait accès à un certain nombre de ressources naturelles canadiennes, dont la moindre ne serait pas l'eau potable. A long terme, une grande puissance comme les Etats-Unis ne peut voir d'un mauvais oeil le fait de s'étendre encore davantage sur le plan territorial et géopolitique. Dans ce sens, les Américains pourraient secrètement avoir intérêt à ce que le Québec se sépare du Canada.

– Les raisons que donnent les partisans du « oui » pour expliquer leur choix sont multiples. Mais n'y a t-il pas aussi une grande lassitude devant le débat constitutionnel ?

– Certains vont voter « oui » sans enthousiasme, pour en finir. Car ils ont l'impression que si le « non » l'emporte, ce sera de peu et que dans dix ans, on continuera à discuter de cette question. Mais si le « oui » l'emporte, ce ne sera pas fini pour autant non plus. La redéfinition d'un certain nombre des structures politiques et économiques demande toujours du temps. »

Propos recueillis par
Sylviane Tramier

Les gospels de « saint Lucien »

M. Bouchard est la populaire figure emblématique du « oui »

MONTRÉAL
de notre envoyée spéciale

Les Québécois francophones aiment les dirigeants à leur image : chaleureux, courageux et... « normands » dans leurs choix. Ils avaient, dans cette catégorie, adoré feu René Lévesque, le « père » du premier référendum sur la « souveraineté-association du Québec avec le reste du Canada », option rejetée en 1980 par 59,5 % des électeurs. Ils se reconnaissent aujourd'hui en Lucien Bouchard, qui conduit les forces du « oui » pour la seconde consultation organisée sur le même thème, lundi 30 octobre.

PORTRAIT

Avocat de formation, Lucien Bouchard sait, à cinquante-sept ans, mettre son éloquence et d'indéniables talents théâtraux au service de sentiments passionnés. Rayonnant d'espoir ou tragiquement sombre, il décline, parfois jusqu'à l'emportement, toute la gamme des émotions dont les Québécois raffolent pour rêver d'un pays bien à eux, sans rompre totalement les liens avec le reste du Canada. Ce rôle exigeant convient moins bien à Jacques Parizeau, le premier ministre de la province, un radical plus cérébral et distant. D'ailleurs, dès que ce dernier s'est éclipsé, début octobre, pour laisser au premier le soin de galvaniser les troupes souverainistes, le « oui » a remonté dans les sondages.

Lucien Bouchard avait déjà, en juin, convaincu Jacques Parizeau que les Québécois, plus nuancés que lui, repousseraient un référendum avec une question claire et nette sur l'indépendance. D'où l'adjonction d'une proposition de négociation d'un *« nouveau partenariat économique et politique »* avec le reste du Canada dans ladite question. Il a déjà été désigné pour mener ces pourparlers de *« peuple à peuple et d'égal à égal »* avec Ottawa.

Pour toutes ces raisons, Lucien Bouchard a été surnommé « le sauveur » par des éditorialistes ironiques. Il avait été baptisé « saint Lucien » l'hiver dernier, pour son courage devant la maladie : une bactérie dévoreuse de chair avait mis ses jours en danger. Dans cette bataille, il a perdu la jambe gauche. Vaillamment, il a repris sa croisade pour la *« souveraineté-partenariat »*.

Marié à une Américaine, Lucien Bouchard n'est pas un converti de très longue date à la cause souverainiste. Son parcours est tortueux. Originaire d'une famille modeste du lac Saint-Jean, région très francophone et très nationaliste dans le nord du Québec, il a d'abord été libéral et fédéraliste sous Pierre Elliott Trudeau, avant d'adhérer au Parti québécois (indépendantiste) en 1971. En 1983, il aide son ami Brian Mulroney, chef du Parti conservateur, à ravir le pouvoir à Ottawa. Les deux hommes ont étudié le droit ensemble.

Tirant les conséquences de l'échec du référendum de 1980, Lucien Bouchard essaie alors de *« bâtir un pays* [le Canada] *où le Québec aurait sa place »*. Il est successivement ambassadeur du Canada à Paris (1985-1988), puis ministre de l'environnement. Mais il rompt brutalement en 1990 avec les conservateurs, accusés de faire trop de concessions au Canada anglais afin de lui arracher la reconnaissance d'un *« statut de société distincte »* pour le Québec. Le paraphe de la seule province à majorité francophone du pays manque depuis 1982 sur la Constitution canadienne.

UN COUP DE BAGUETTE MAGIQUE

Il démissionne du gouvernement Mulroney sur ce verdict : le fédéralisme est *« périmé »* : *« il faut repenser un pays qui ne marche pas et continuer de s'acharner à faire entrer le Québec dans le moule d'une province comme les autres »*. Quelques semaines plus tard, le processus dit du « lac Meech » échoue. Il visait à réintégrer le Québec dans le giron canadien. Lucien Bouchard fonde ensuite le Bloc québécois pour promouvoir la souveraineté au cœur de la capitale fédérale. Les élections de 1993 le consacrent chef de l'opposition : son parti remporte 54 sièges de députés sur 295 à la Chambre des communes d'Ottawa.

Durant la campagne référendaire, les gospels de ce prêcheur de la souveraineté ont subi quelques couacs. *« Nous sommes une des races blanches qui fait le moins d'enfants »*, s'est-il un jour exclamé. Le chœur des antiracistes l'a forcé à s'excuser rapidement. Si Lucien Bouchard n'a rien d'un xénophobe, certains nationalistes québécois ont parfois tendance à pencher vers l'intolérance frileuse. Le camp du « non » a préféré étriller « le sauveur » sur d'autres imprudences verbales : *« Un oui, ça a quelque chose de magique. D'un coup de baguette, ça transforme la situation »*, s'est-il exclamé dans une envolée aux accents démagogiques. Les Québécois *« veulent savoir s'ils paieront plus ou moins d'impôts. Ce n'est pas la baguette magique de Lucien Bouchard qui va les faire vivre »*, a répliqué le premier ministre canadien, Jean Chrétien.

Lucien l'enchanteur réussira-t-il là où René Lévesque a échoué ? Que le référendum soit gagné ou perdu, on lui prédit de succéder à Jacques Parizeau, qui se déclare, à soixante-cinq ans, bien fatigué. « Saint Lucien » se laisse courtiser.

Martine Jacot

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

LES PREFETS DU LOIRET, DE LA NIEVRE ET DE LA SEINE-ET-MARNE COMMUNIQUENT :

Une enquête publique d'un mois, du 21 novembre 1995 au 21 décembre 1995 inclus est ouverte sur le projet présenté par la Société des Autoroutes PARIS-RHIN-RHONE (SAPRR), dont le siège est situé 41 bis, avenue Bosquet, 75007 PARIS, en vue d'obtenir l'autorisation, au titre de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et de ses décrets d'application, pour les rejets dans le milieu naturel relatifs à la future autoroute A.77 NEMOURS-NEVERS, Tronçon DORDIVES - COSNE SUR LOIRE (ex A.67).

Le tracé de l'autoroute DORDIVES - COSNE SUR LOIRE s'étend sur 3 départements (SEINE ET MARNE, LOIRET, NIEVRE) et concerne 36 communes. La zone traversée est subdivisée en 5 unités hydrographiques :

- LOING AVAL
- FUSAIN
- LOING AMONT
- TREZEE
- COTEAUX DE LOIRE

Le dossier correspondant à chaque unité hydrographique est déposé dans chaque commune concernée et selon les modalités ci-après, afin que le public en prenne connaissance, pendant les heures habituelles d'ouverture des Mairies et formule ses observations sur un registre ouvert à cet effet :

DEPARTEMENT DU LOIRET (45)

MAIRIES	BASSINS HYDROGRAPHIQUES concernés	MAIRIES	BASSINS HYDROGRAPHIQUES concernés
BATILLY EN PUISAYE	COTEAUX DE LOIRE	NARGIS	LOING AVAL et FUSAIN
BOISMORAND	LOING AMONT	NOGENT SUR VERNISSON	LOING AMONT
BONNY SUR LOIRE	COTEAUX DE LOIRE	OUSSON SUR LOIRE	TREZEE et COTEAUX DE LOIRE
BRIARE	TREZEE	OUSSOY EN GATINAIS	LOING AMONT
(LA) BUSSIERE	LOING AMONT et TREZEE	OUZOUER DES CHAMPS	LOING AMONT
CHALETTE SUR LOING	LOING AMONT	OUZOUER SUR TREZEE	TREZEE
CHEVILLON SUR HUILLARD	LOING AMONT	PANNES	LOING AMONT
(LES) CHOUX	LOING AMONT	PREFONTAINES	FUSAIN
CORQUILLEROY	FUSAIN et LOING AMONT	SAINT HILAIRE SUR PUISEAUX	LOING AMONT
DAMMARIE EN PUISAYE	COTEAUX DE LOIRE	THOU	COTEAUX DE LOIRE
DORDIVES	LOING AVAL	TREILLES EN GATINAIS	FUSAIN
GIEN ARRABLOY	TREZEE	VARENNES CHANGY	LOING AMONT
GIROLLES	FUSAIN	VILLEMANDEUR	LOING AMONT
GONDREVILLE	FUSAIN	VIMORY	LOING AMONT
MONTARGIS	LOING AMONT		

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE (77)

CHATEAU LANDON	LOING AVAL et FUSAIN
SOUPPES SUR LOING	LOING AVAL

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE (58)

ANNAY (LA) CELLE SUR LOIRE COSNE SUR LOIRE MYENNES NEUVY SUR LOIRE	COTEAUX DE LOIRE

Une commission d'enquête, comprenant 5 membres titulaires et deux membres suppléants a été désignée par le Tribunal Administratif d'Orléans :

Président :	M. Robert LECOMTE, Ingénieur des TPE à la retraite.
Membres titulaires :	M. Jean AUTISSIER, Conseiller en aménagement et environnement industriel à la retraite (Président suppléant en cas d'empêchement de M. LECOMTE). M. Henri DINDIN, Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts à la retraite. M. Jacques SAUTRE, Chef de district SNCF à la retraite. M. Jacques GILLARD, Directeur d'entreprise de bâtiments et travaux publics.
Membres suppleants :	M. Pierre GADY, Ingénieur TPE à la retraite. M. Michel DELCROIX, Ancien responsable d'entreprise de transport.

Un ou plusieurs membres de la Commission d'enquête se tiendra (se tiendront) à la disposition du public pour recevoir ses observations :

TRONÇONS	PERMANENCE DES COMMISSAIRES ENQUETEURS
LOING AVAL Communes de SOUPPES SUR LOING, CHATEAU LANDON (77), DORDIVES et NARGIS (45)	❶ MAIRIE DE CHATEAU LANDON (77) Dates et heures des permanences : ► Jeudi 23 novembre 1995 de 9h à 12h ► Jeudi 14 décembre 1995 de 9h à 12h ❷ MAIRIE DE DORDIVES (45) Dates et heures des permanences : ► Mercredi 22 novembre 1995 de 15h à 18h ► Mercredi 13 décembre 1995 de 15h à 18h
FUSAIN Communes de NARGIS, PREFONTAINES, GIROLLES, TREILLES EN GATINAIS, CORQUILLEROY, GONDREVILLE (45) + commune sur le territoire de laquelle l'opération est susceptible de faire sentir ses effets : - CHATEAU LANDON (77)	❸ MAIRIE DE CORQUILLEROY (45) Dates et heures des permanences : ► Mardi 21 novembre 1995 de 9h à 12h ► Jeudi 14 décembre 1995 de 9h à 12h
LOING AMONT Communes de CORQUILLEROY, PANNES, CHEVILLON SUR HUILLARD, VILLEMANDEUR, VIMORY, OUSSOY EN GATINAIS, SAINT HILAIRE SUR PUISEAUX, VARENNES CHANGY, OUZOUER DES CHAMPS, NOGENT SUR VERNISSON, LES CHOUX, BOISMORAND et LA BUSSIERE (45) + communes sur le territoire desquelles l'opération est susceptible de faire sentir ses effets : - CHALETTE SUR LOING (45) - MONTARGIS (45)	❹ MAIRIE DE VILLEMANDEUR (45) Dates et heures des permanences : ► Mardi 21 novembre 1995 de 14h30 à 17h30 ► Jeudi 14 décembre 1995 de 14h30 à 17h30 ❺ MAIRIE DE NOGENT SUR VERNISSON (45) Dates et heures des permanences : ► Lundi 27 novembre 1995 de 15h à 18h ► Jeudi 21 décembre 1995 de 15h à 18h
TREZEE Communes de LA BUSSIERES, GIEN-ARRABLOY, BRIARE, OUSSON SUR LOIRE et OUZOUER SUR TREZEE (45)	❻ MAIRIE DE BRIARE (45) Dates et heures des permanences : ► Lundi 4 décembre 1995 de 15h à 18h ► Lundi 18 décembre 1995 de 15h à 18h
COTEAUX DE LOIRE Communes de OUSSON SUR LOIRE, BONNY SUR LOIRE, DAMMARIE EN PUISAYE, BATILLY EN PUISAYE, THOU (45), NEUVY SUR LOIRE, ANNAY, LA CELLE SUR LOIRE, MYENNES, COSNE SUR LOIRE (58)	❼ MAIRIE DE BONNY SUR LOIRE (45) Dates et heures des permanences : ► Vendredi 24 novembre 1995 de 9h à 12h ► Mardi 19 décembre 1995 de 9h à 12h ❽ MAIRIE DE COSNE SUR LOIRE (58) Dates et heures des permanences : ► Mardi 28 novembre 1995 de 15h à 18h ► Vendredi 15 décembre 1995 de 14h à 17h

Saddam Hussein maintient son emprise sur l'Irak

Le président mise sur une levée des sanctions

BAGDAD
de notre envoyée spéciale

Sans réelle valeur politique, tant la liberté est un mot inconnu en Irak, le récent plébiscite, qui a confirmé pour un nouveau mandat de sept ans le président Saddam Hussein, a toutefois permis à ce dernier de montrer aux yeux du monde que les sanctions n'ont pas réellement affaibli son emprise et qu'il demeure toujours l'homme fort du pays.

Le fait que cet exercice ait pu se dérouler dans tout le pays – à l'exception des trois gouvernorats kurdes, qui échappent pour l'instant à l'autorité du gouvernement central –, sans incidents notables, est à mettre au crédit d'une sécurité qui fonctionne toujours efficacement. Contrairement à l'habitude, aucune partie de l'Irak n'a été interdite de visite et des groupes de journalistes ou d'invités ont pu, sans problème, se rendre dans la zone des marais, au sud du pays, où des troubles sporadiques sont régulièrement signalés par l'opposition basée à l'étranger.

Que les marais aient été asséchés par les grands travaux d'irrigation, entrepris dans un but tout autant politique qu'économique, et que les habitants s'en plaignent à mi-voix, ne change rien à la réalité : *le président Hussein et le parti* Baas au pouvoir conservent une capacité de mobilisation dans tout le pays. Ceux qui ont osé dire « non » au président ont été vite repérés : près de 500 personnes ont été arrêtées dans la région de Ramadi, où des troubles avaient eu lieu en mai et où les « non » auraient atteint 40 % des votants. Une trentaine d'autres contestataires ont été arrêtés à Kerbala, ville sainte chiite, et tout autant à Bagdad.

Présenté comme une première étape sur la voie de la démocratisation, ce plébiscite est aussi le point de départ d'une remise en ordre au sein d'un régime secoué par des querelles de famille et des contestations tribales. « *En ce sens*, affirme un observateur, *la fuite en Jordanie, le 8 août, du gendre du président, le général Hussein Kamel Hassan, a facilité les choses.* » Le centre de pouvoir que ce dernier avait constitué autour de lui a été démantelé et nombre d'institutions qu'il avait mises sous sa coupe ont été renvoyées à leur première appartenance. Déjà, avant sa défection, deux ministres de la famille du président, Watban El Takriti (intérieur) et Ali Hassan El Majid (défense) avaient perdu leur poste, au profit d'hommes du parti dont la légitimité n'est pas contestée par leurs pairs.

Le seul problème familial reste Oudaï, le fils aîné du président. Si les rapports entre le père et le fils ne sont pas, en ce moment, au beau fixe, les deux hommes sont toutefois condamnés à s'entendre et ne se sépareront pas. Mais il semble clair que le président a décidé de limiter les activités de son fils, prié de se satisfaire de son rôle dans la presse et en tant que président de la Fédération nationale de football. Le pouvoir de donner des instructions aux différents ministères lui a été retiré et plusieurs des compagnies commerciales qu'il dirigeait auraient été mises entre les mains d'hommes d'affaires de confiance. Dans le souci de brider, également, les extravagances d'Oudaï, le président a demandé à son fils de vendre quelques-unes des 78 voitures de luxe qu'il possédait. Devant le refus de ce dernier, 28 de ces véhicules ont été récemment brûlés dans la cour du palais présidentiel. M. Hussein a aussi ordonné, récemment, le retour à Bagdad d'une voiture d'Oudaï arrêtée à la frontière irako-jordanienne, avec, à l'intérieur, une mallette contenant 600 000 dollars en billets et 50 lingots d'or.

> « Le problème est que l'avenir du pays sera déterminé davantage à New York ou à Washington qu'à Bagdad »

Avant l'élection d'une nouvelle assemblée, annoncée pour le début de l'année prochaine, un nouveau gouvernement devrait voir le jour. A en juger d'après les premières consultations engagées à cette fin, le président renoncerait au poste de premier ministre qu'il occupe, en faveur d'un baasiste qui n'a pas été mêlé à la politique des cinq dernières années. « *Les personnes consultées jusqu'à présent*, commente un observateur, *appartiennent toutes à de grandes familles restées plus ou moins dans l'ombre ces dernières années.* » Cette volonté d'élargir la base du régime, et de montrer une unanimité derrière le président, s'était déjà exprimée lors de la cérémonie d'investiture de ce dernier, à laquelle avaient été invités tous les anciens responsables du régime baasiste et l'ancien président Abdel Rahmane Aref, renversé en 1968.

« *Le régime veut redonner espoir aux gens, les convaincre que le futur sera meilleur* », affirme un diplomate, qui ajoute toutefois : « *Le problème est que l'avenir du pays sera déterminé davantage à New York ou à Washington qu'à Bagdad.* » Toutefois, malgré les rapports très négatifs de la commission de l'ONU sur le désarmement, les dirigeants irakiens se disent optimistes sur une prochaine levée des sanctions. « *Depuis le début du mois d'août* [après la défection du général Hassan], *nous sommes très ouverts et très coopératifs et, en quelques semaines, nous pourrons tout conclure avec la commission* », affirme le général Amer Rachid, ministre du pétrole et principal interlocuteur de Rolf Ekeus, chef de la commission chargée du désarmement de Bagdad. « *Il reste quelques petits problèmes sur les programmes passés, que nous espérons résoudre en quelques semaines* », ajoute-t-il.

L'optimisme des dirigeants irakiens tient peut-être à la nervosité des hommes d'affaires étrangers qui se succèdent à Bagdad pour être prêts au cas où... Déjà, des affaires sont conclues. Comment expliquer, en effet, la récente acquisition par l'Irak de 150 camions semi-remorques Mercedes flambants neufs qui circulent entre la Jordanie et l'Irak ? Comment les pilotes d'Iraqi Airways peuvent-ils s'entraîner sur des simulateurs de vol en Allemagne ? Comment une compagnie britannique se fait-elle payer l'entretien du Boeing 747 d'Iraqi Airways ?

A la frontière irako-jordanienne, comme au nord de Mossoul, où l'on entre dans la zone kurde qui échappe au contrôle de Bagdad, les camions bâchés sont particulièrement nombreux et l'activité est intense. Les convoitises que suscite le marché irakien sont, au fil des ans, plus grandes, ce qui pourrait expliquer la confiance des responsables irakiens, malgré tous les signes négatifs de l'ONU.

Fr. C.

Les « non » de l'embargo

Le président Saddam Hussein a estimé que l'embargo imposé à son pays par l'ONU est à l'origine des votes négatifs lors du référendum présidentiel du 15 octobre, a rapporté, vendredi 27 octobre, la presse. « *La situation créée par l'embargo a poussé certains électeurs à voter "non"* », a déclaré le président irakien lors d'une rencontre avec des responsables du parti Baas au pouvoir. Selon lui, les votes négatifs s'expliquent également par le « *droit* » de tout votant de dire « *non* ». – (AFP.)

Querelle américano-européenne à la conférence économique du Proche-Orient

Des rivalités interarabes sont apparues dès la séance d'ouverture

Latente depuis un an, une querelle américano-européenne sur la création d'une « Banque pour le développement économique du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord » voulue par les Etats-Unis a éclaté au grand jour, dimanche 29 octobre, à l'ouverture, à Amman, de la deuxième conférence pour le développement économique de ces deux régions. L'Arabie saoudite a exprimé son opposition à la création de cette institution.

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

« *Notre objectif est de revitaliser le développement de cette région et d'améliorer le niveau de vie de ses peuples* », a déclaré, dimanche 29 octobre, le roi Hussein, à l'ouverture de la deuxième conférence pour le développement économique du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Un an après le premier forum de Casablanca, la présence israélienne, au milieu d'un parterre de deux mille participants, pour la plupart arabes, n'étonne plus. Beaucoup plus discrets qu'au Maroc, les Israéliens comme les autres sont là pour faire des affaires, et le premier ministre, Itzhak Rabin, l'a dit d'emblée : « *Désormais, tous les projets doivent porter sur l'amélioration du niveau de vie des populations.* »

La volonté affichée de privilégier l'économique sur le politique n'a toutefois pas empêché la querelle américano-européenne sur la création d'une « Banque pour le développement du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord », d'éclater au grand jour. Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a en effet annoncé le lancement de cette banque, dont le siège sera au Caire. Après une longue nuit de discussions, à la veille de l'ouverture du sommet, les Européens avaient toutefois réussi à faire préciser dans le projet de déclaration finale que les négociations sur la création de cet établissement continueraient jusqu'au 31 décembre.

Mais d'ores et déjà les Allemands et les Français ont très clairement affirmé leur opposition à la création de cette nouvelle institution, qu'ils considèrent comme trop lourde et faisant double emploi avec les organismes déjà en place dans la région. « *Nous ne voulons pas bloquer ce projet, mais nous estimons que c'est une institution inappropriée parce que trop coûteuse et trop longue à mettre en place* », a affirmé le ministre allemand de l'économie, Gunther Rexrodt.

TENSIONS

Rappelant que l'Europe contribue à hauteur de 32 % au développement de cette région, le ministre français de l'industrie, Yves Galland, s'est étonné, avec quelque ironie, que « *les promoteurs de ce projet ne figurent pas parmi les plus grands fournisseurs d'aide. La France n'a pas l'intention de participer à cette banque* », a-t-il dit.

Les Européens ont reçu le soutien du chef de file des monarchies pétrolières du Golfe. « *Il n'est pas question pour l'Arabie saoudite de participer au capital de la banque* », a affirmé le ministre saoudien du commerce, Oussama El Fakih. Il a précisé que son pays n'a pas non plus l'intention de financer des projets régionaux puisqu'il a « *déjà accordé 74 milliards d'aide à la région* ».

Dans ces conditions, le forcing américain pourrait bien n'être qu'une victoire à la Pyrrhus, d'autant qu'il faudra au moins deux ans pour mettre en place les structures de la banque. Pour satisfaire la Jordanie, qui voulait abriter le siège de la Banque, la conférence a décidé d'établir, à Amman, le secrétariat permanent du groupe de travail sur le développement économique des négociations multilatérales de paix. Ce secrétariat, dont il reste à définir le rôle, le fonctionnement et la structure, pourrait voir le jour dans les six mois. « *En se battant jusqu'au bout pour obtenir le siège d'une banque dont l'existence demeure incertaine, l'Egypte et la Jordanie ont compromis leur chance d'obtenir à court terme des financements ciblés* », a déclaré au *Monde*, sous couvert d'anonymat, un délégué européen.

La tension égypto-jordanienne s'est manifestée dès la première séance plénière. Reprenant sèchement le chef de la diplomatie égyptienne, Amr Moussa, qui reprochait à certains pays arabes d'« *avoir trotté trop vite vers la paix avec Israël* », le roi Hussein a rappelé que l'Egypte avait précédé de dix-sept ans tous les autres pays, en signant, en 1979, à Camp David, la paix avec l'Etat juif. « *Pour rattraper le temps perdu, il ne faut pas marcher mais courir à toutes jambes* », a insisté le souverain hachémite.

Un autre conflit interarabe, qui risque de laisser des traces, a opposé l'Egypte au Qatar pour le lieu de la prochaine conférence. Alors que les Qataris plaidaient pour Doha, ou Dubaï dans les Emirats arabes Unis « *afin d'impliquer davantage les pays du Golfe dans le développement économique de soutien à la paix* », la conférence a tranché en faveur du Caire, les Egyptiens refusant de céder.

Ces querelles éminemment politiques augurent mal d'une entente des participants sur un plan global de développement, qui nécessite pourtant la mobilisation de très importants financements. Loin de ces préoccupations, les hommes d'affaires ont toutefois commencé à discuter des projets qui feront l'objet de présentations détaillées, lors des travaux qui s'achèveront mardi soir.

Françoise Chipaux

14.

Israël redoute des représailles après l'assassinat du chef du Djihad islamique

L'annonce du meurtre de Fathi Chakaki, jeudi à Malte, a provoqué une manifestation à Gaza

L'armée et la police israélienne sont en état d'alerte depuis l'annonce de l'assassinat, attribué aux services secrets israéliens, du chef du Djihad islamique. Fathi Chakaki a été tué, jeudi à Malte, par un commando non identifié de deux hommes qui se sont enfuis sur une moto introduite sur l'île par un Français. Le mouvement extrémiste palestinien a promis de venger la mort de son chef en tuant des Israéliens.

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Derrière son bureau, dans un petit appartement du camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk, à Damas, Fathi Chakaki apparaissait comme un homme affable, toujours prompt à expliquer les fondements de la lutte du Djihad islamique. Il avait plus l'air d'un professeur que du médecin qu'il était pourtant. Né, en 1952, à Rafah, dans la bande de Gaza, dans une famille de Palestiniens réfugiés en 1948, il fait ses études de médecine au Caire, où il commence à se rapprocher d'un islamisme politique au contact des Frères musulmans. Il reproche toutefois à ceux-ci de privilégier l'islamisation de la société à la lutte politique, particulièrement en Palestine. Avec quelques-uns de ses amis palestiniens étudiants, il fonde donc, au début des années 80, le mouvement qui allait devenir le Djihad islamique.

La révolution en Iran, en 1979, le persuade que l'islam est l'arme la plus efficace pour sa lutte. « *J'ai découvert à ce moment-là que l'islam pouvait même venir à bout des Etats-Unis. Cela a été une révélation* », nous avait-il affirmé lors d'un entretien. Il consacre un livre au « Guide de la révolution islamique », l'imam Khomeiny – *Khomeiny, la solution alternative* –, dans lequel il soutient que le devoir des musulmans du monde entier est de « *libérer la Palestine de l'occupation sioniste* ».

Après la chasse aux extrémistes islamistes qui suit l'assassinat du président égyptien Anouar El-Sadate, en 1981, Fathi Chakaki est brièvement arrêté, puis expulsé vers Gaza. Il y est de nouveau arrêté, pour une courte période, par les services de sécurité israéliens. Avec Cheikh Abdel Aziz Odeh, dont il s'était récemment éloigné, il asseoit la présence du Djihad islamique à Gaza. Celui-ci ne sera jamais un mouvement de masse mais recrute plutôt dans le cercle restreint des intellectuels et développe, au fur et à mesure de la lutte contre l'occupation israélienne, une aile militaire efficace et très cloisonnée.

En 1986, Fathi Chakaki est condamné à quatre ans de prison par un tribunal militaire israélien. Deux ans plus tard, il est expulsé vers le Liban, où il noue des liens avec le parti chiite pro-iranien du Hezbollah qui lutte contre l'occupation israélienne du Liban-sud. Il continue ses activités militantes et le Djihad islamique joue un rôle non négligeable dans le déclenchement de l'Intifada, en décembre 1987.

Fathi Chakaki s'installe ensuite à Damas, tout en faisant de fréquents séjours au Liban. Il entretient de bonnes relations avec les dix organisations palestiniennes opposées aux négociations de paix avec Israël. Sans nier l'aide financière de l'Iran, il assure toutefois que son mouvement garde son autonomie. Refusant totalement les accords de paix avec Israël, il estime que « *nul n'a le droit d'abandonner une terre musulmane* » et que « *la lutte islamique, aussi longue soit-elle, assurera le succès aux musulmans* ».

UN « CATACLYSME »

Beaucoup moins bien implanté dans la société palestinienne que le Mouvement de la résistance islamique Hamas, le Djihad revendique néanmoins un nombre important d'attentats meurtriers anti-israéliens. Fathi Chakaki se défend cependant d'être un « *terroriste* », affirmant que son mouvement n'a jamais agi et n'agira jamais hors d'Israël et des territoires occupés. Avec le nouveau cours des relations israélo-palestiniennes et l'instauration de l'Autorité autonome à Gaza, le Djihad a très souvent maille à partir avec les services de sécurité palestiniens. En juin, Israël bannit la femme et les trois enfants du chef du mouvement extrémiste.

A un responsable américain qui se plaint de la liberté d'action dont jouissait Fathi Chakaki à Damas, le président syrien Hafez El-Assad avait récemment répondu en substance que le chef du Djihad était un réfugié interdit de rentrer chez lui et que ce n'était pas depuis la Syrie qu'il posait des bombes.

Dès l'annonce de son assassinat, le Djihad islamique s'est immédiatement donné un nouveau chef en la personne de Ramadan Abdallah Challah, qui est lui aussi un intellectuel originaire de la bande de Gaza. Né, en 1955, il a suivi des études de sciences économiques et politiques en Egypte, en Grande-Bretagne puis aux Etats-Unis, et vit discrètement au Liban depuis 1988.

Plus de mille militants du mouvement fondé par Fathi Chakaki ont manifesté à Gaza, dimanche 29 octobre, à l'annonce du meurtre leur chef. Le Djihad a qualifié de « *cataclysme* » la mort de son dirigeant, imputée aux services secrets israéliens, et a annoncé que « chaque *sioniste, où qu'il soit sur terre,* » sera « *une cible pour nos combattants et nos bombes humaines* ». L'Autorité palestinienne a condamné l'assassinat de Fathi Chakaki sans pour autant en blâmer Israël. L'Etat juif a assuré de son côté que ce meurtre ne remettra pas en cause le processus de paix tout en mettant l'armée et la police en état d'alerte pour prévenir d'éventuelles représailles.

Françoise Chipaux

La presse algérienne dénonce l'aide sous conditions de la France

ALORS QU'À ALGER l'ensemble de la presse, traduisant apparemment la position officielle, continue une virulente campagne antifrançaise et ironise sur l'« *aide économique* » accordée par la France, on s'efforce, à Paris, de calmer le jeu par des déclarations conciliantes. « *Je ne crois pas qu'il appartienne à la France de porter jugement sur la façon dont les Algériens conduisent leurs affaires*, a déclaré Hervé de Charette, dimanche 29 octobre sur Europe 1. *Mais si nous apportons notre aide, nous sommes fondés à dire que cette aide est d'une certaine façon liée à un certain processus économique et politique.* » Pour sa part, Edouard Balladur, dimanche sur TF 1, s'est dit clairement partisan de conditionner l'aide économique au respect de la démocratie. « *J'approuve tout à fait ce qu'a dit là-dessus M. Chirac* », a souligné l'ancien premier ministre.

En revanche, pour Yves Bonnet, député UDF-PR de la Manche, président du groupe d'amitié France-Algérie à l'Assemblée nationale, toute conditionnalité de l'aide économique est une « *erreur grossière* ». « *Nous devons tout faire pour aider l'Algérie, tout, sauf sur un plan : nous n'avons pas à intervenir dans ses affaires politiques* », a-t-il estimé, dimanche, à Alger, dans un entretien au quotidien gouvernemental *Horizons*. M. Bonnet a été, à plusieurs reprises, chargé de missions officieuses auprès des autorités algériennes.

La presse algéroise, gouvernementale et privée, continue d'amplifier les réactions négatives suscitées par la déclaration de M. Chirac, perçue par *El Watan* « *comme une menace qui accompagne ce qui a l'air d'être comme un nouveau discours français* ». *La Tribune*, qui laisse entrevoir une possible « *réaction très ferme* » d'Alger contre « *l'impair diplomatique de Chirac* », a estimé que la France, qui ferait ainsi preuve d'ingérence « *flagrante* » dans les affaires algériennes, tire trop de substantiels profits de son commerce avec l'Algérie pour qu'elle « *les sacrifie à une motivation politique quelconque* ». « *Qui permet* [à M. Chirac] *de juger et de jauger la démocratie dans notre pays ?* » s'insurge, de son côté, le quotidien *Liberté*.

Une semaine après le lancement de la campagne pour l'élection présidentielle du 16 novembre, la violence s'amplifie, notamment dans le centre du pays. Dimanche, l'explosion d'un camion piégé, à Rouiba, au cœur de la zone industrielle d'Alger, a tué, officiellement, six personnes et fait une centaine de blessés mais, au vu de l'ampleur des dégâts, le nombre des victimes pourrait être beaucoup plus élevé. L'attentat, apparemment identique à celui perpétré, début septembre, à Meftah, visait une gendarmerie et une résidence de familles de policiers.

La conférence de presse que devait donner, lundi 30 octobre, à Paris, le secrétaire général du Front des forces socialistes, Hocine Aït Ahmed, a été interdite par arrêté préfectoral, la France refusant d'être partie prenante dans la campagne électorale. – *(AFP, Reuter.)*

La justice sud-africaine poursuit un ancien ministre de la défense

JOHANNESBURG
correspondance

Des poursuites judiciaires ont été lancées contre l'ancien ministre de la défense, le général Magnus Malan, et une partie de la hiérarchie militaire du régime de l'apartheid. Le général Malan et dix officiers supérieurs à la retraite, dont l'ancien chef de l'armée de terre, le général Liedenberg, sont accusés d'avoir contribué à alimenter la violence dans le Natal dans les années 80. C'est la première fois que des hauts responsables militaires du régime de l'apartheid sont poursuivis en justice pour avoir participé à la politique de déstabilisation des mouvements antiapartheid, menée à l'époque par une partie de l'armée et de la police.

Ces responsables doivent comparaître, jeudi 2 novembre, devant le tribunal de la province du Kwazulu-Natal. Il leur est reproché d'avoir joué un rôle essentiel dans le massacre de treize personnes en janvier 1987 dans cette région. Cette action visait un responsable du Front démocratique uni (UDF), coalition proche de l'ANC alors interdit. Les accusés devraient être arrêtés et inculpés à l'occasion de leur comparution devant le tribunal, mais pourraient être laissés en liberté provisoire sous caution.

Les poursuites judiciaires contre ces personnalités, décidées par le procureur du Kwazulu-Natal, ont été confirmées, dimanche, par le ministre de la sécurité, Sidney Mufamadi. Il a indiqué qu'elles faisaient suite à une enquête de plus d'un an menée par une unité spéciale de la police, après les révélations de la commission d'enquête sur la violence conduite par le juge Richard Goldstone.

Cette commission avait mis au jour les activités occultes menées par la police et l'armée dans le cadre de la « troisième force ». Ces révélations avaient débouché sur la mise à pied ou le départ à la retraite de plusieurs officiers supérieurs et sur le procès du colonel De Kock, chargé de la lutte contre l'ANC au sein de la police.

Le général Malan avait été limogé de son poste de ministre de la défense, en 1991, après les révélations sur son implication dans la formation d'« escadrons de la mort » dans le Natal. Son inculpation prolongera le processus engagé avec la commission Goldstone. Le chef du Parti national, alors chef de l'Etat, le vice-président Frédérick De Klerk, y voit une menace pour le processus de réconciliation. Il estime que les actes incriminés doivent bénéficier de l'amnistie prévue pour les crimes politiquement motivés.

L'ancien chef d'état-major de l'armée et chef du Front de la liberté, parti d'extrême droite représenté au Parlement, Constand Viljoen, dénonce, de son côté, une opération politique menée à quelques jours des élections locales.

Frédéric Chambon

Le gouvernement portugais officiellement investi

LISBONNE. Le nouveau gouvernement, issu des élections législatives du 1er octobre, a été officiellement investi, samedi 29 octobre, par le président Mario Soares. Composé de 17 ministres et de 39 secrétaires d'Etat (*Le Monde* du 14 octobre), le nouveau cabinet du premier ministre socialiste Antonio Guterres succède au gouvernement de centre-droit d'Anibal Cavaco Silva. Antonio Guterres a réaffirmé à cette occasion son intention de respecter les engagements européens du Portugal, en précisant : « *Il nous faut trouver un point d'équilibre entre notre insertion en Europe et notre vocation atlantique qui passe par une coopération dynamique avec le Brésil et les pays africains lusophones.* » – *(AFP.)*

Rééquilibrage des échanges commerciaux franco-allemands

LES ÉCHANGES commerciaux entre la France et l'Allemagne ont été pratiquement équilibrés en août, le déficit côté français n'ayant pas dépassé 94 millions de francs. Sur les cinq derniers mois, le déficit mensuel moyen n'est plus que de 280 millions de francs alors qu'il était longtemps resté considérable. Un premier changement important s'était produit en 1991, conséquence de la réunification. Cette année-là, les plus gros déficits commerciaux bilatéraux de la France avaient été enregistrés avec les États-Unis et le Japon, tandis que le déséquilibre vis-à-vis de l'Allemagne revenait à 12 milliards de francs et disparaissait même complètement en 1993 (+ 1,9 milliard de francs).

EUROPE

■ **BULGARIE : le Parti socialiste (PSB, anciens communistes)**, au pouvoir en Bulgarie depuis décembre 1994, sort largement vainqueur des élections municipales du dimanche 29 octobre. Après le dépouillement de près de 80 % des suffrages, le PSB obtient près de 42 % des voix tandis que l'Union des forces démocratiques (UFD, principale formation d'opposition, anticommuniste) n'en recueille que 24 %. – *(AFP, Reuter).*

AMÉRIQUES

■ **MEXIQUE : le frère emprisonné** de l'ancien président Carlos Salinas de Gortari fait l'objet d'une enquête pour faux, des responsables ayant découvert qu'il était en possession d'un passeport sous un nom d'emprunt. Raul Salinas de Gortari doit comparaître en justice pour son rôle dans un assassinat politique commis l'an dernier. – *(Reuter).*

ASIE

■ **CORÉE DU SUD : l'ex-président Roh Tae-woo** (1987-1993) a, vendredi 27 octobre, présenté ses excuses au pays pour avoir, durant son mandat, utilisé des fonds secrets provenant de contributions d'hommes d'affaires afin de financer des partis. – *(AFP.)*

■ **SRI-LANKA : l'armée a consolidé**, lundi 30 octobre, ses positions à Neerveli, ville prise dimanche aux rebelles tamouls après une bataille qui a causé au moins 91 morts, selon des sources militaires. Neerveli est l'un des plus importants avant-postes des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) à proximité de Jaffna, le bastion séparatiste de l'extrême nord de l'île. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **NIGERIA : le tribunal spécial de Port-Harcourt** (sud) chargé d'instruire le procès des dirigeants du Mouvement pour la survie du peuple Ogoni (Mosop), accusés de meurtre, devait prononcer, lundi 30 octobre, ses premiers verdicts. – *(AFP.)*

■ **ZIMBABWE : les élections municipales** organisées, samedi 28 octobre, ont été entachées d'irrégularité. Dans la plupart des onze grandes villes du pays, les candidats de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (Zanu-FP) du président Robert Mugabe étaient seuls en lice. Le parti au pouvoir est d'ores et déjà assuré de son succès. – *(AFP.)*

■ **TUNISIE : Khemaïs Chamari, député** et membre du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), le principal parti d'opposition dont le président a été récemment placé sous mandat de dépôt, s'est vu interdire de sortie du territoire, lundi 30 octobre, alors qu'il s'apprêtait à prendre l'avion pour Malte. M. Chamari, qui s'est vu retirer son passeport diplomatique, a entamé une « *grève de la faim illimitée* » pour obtenir la fin des tracasseries policières.

PROCHE-ORIENT

■ **SYRIE : le secrétaire d'Etat** américain, Warren Christopher, est arrivé à Damas, lundi 30 octobre, pour tenter de relancer les négociations israélo-syriennes bloquées depuis juin. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **PAKISTAN : le gouvernement a annoncé, samedi 28 octobre, une dévaluation de 7 %** de la roupie par rapport au dollar, afin de protéger la compétitivité des exportations, notamment des produits textiles. – *(AFP.)*

■ **CHINE : Le taux d'imposition appliqué aux sociétés étrangères** établies dans les zones économiques spéciales (ZES) de l'est du pays va bientôt augmenter afin de rééquilibrer le développement du pays au profit des provinces pauvres du centre, vient d'indiquer un haut responsable chinois. – *(AFP.)*

■ **AGRICULTURE : la conférence de la FAO** a adopté le 27 septembre un budget de 650 millions de dollars pour 1996-1997, contre 673,1 millions en 1994-1995 (– 3,43 %). Le Congrès américain entend réduire sa contribution, à la FAO, à laquelle il doit déjà 76,5 millions de dollars. – *(AFP.)*

FRANCE

CONJONCTURE L'annonce par le président de la République que la lutte contre les déficits publics était dorénavant prioritaire a permis une sensible remontée du franc qui avoisinait 3,47 pour un deutschemark lundi 30 octobre au matin. ● LA BANQUE DE FRANCE reste malgré cela prudente. Lundi elle n'a pas enclenché une baisse de ses taux directeurs. M. Arthuis, la veille, avait dit son espoir d'une baisse « significative » des taux d'intérêts, baisse qu'avait souhaitée M. Chirac. ● CE VIRAGE de politique économique a été nié par M. Baroin, porte-parole du gouvernement, dimanche au « grand jury » RTL-Le Monde. ● M. BALLADUR, en revanche, s'est félicité de cette évolution, « pour peu qu'elle soit suivie d'effet ». Il s'est inquiété d'une éventuelle hausse des impôts après celle déjà décidée en juin.

La rigueur dope le franc, mais la Banque de France reste prudente

Les marchés financiers ont réagi favorablement à la priorité donnée par M. Chirac à la réduction des déficits. Le porte-parole du gouvernement assure qu'il n'y a pas de changement de cap. M. Balladur s'inquiète d'une augmentation des impôts

LE FRANC continuait à s'apprécier face à la monnaie allemande, lundi matin 30 octobre. Il s'échangeait à 3,4635 francs pour un deutschemark, soit un gain de plus de 5 centimes par rapport à son cours de jeudi soir. Le message délivré par Jacques Chirac, jeudi 26 octobre sur France 2, a été bien reçu par les investisseurs. La priorité officiellement et solennellement accordée à la réduction des déficits publics les a rassurés. Le discours présidentiel a réussi là où la loi de finances rectificative pour 1995 et le projet de budget pour 1996 avaient précédemment échoué. En réaffirmant son attachement à la stabilité du franc, le président de la République a également permis de lever l'incertitude monétaire. *« L'autre politique est morte jeudi soir »*, résume un analyste.

En dépit de la remontée spectaculaire du franc, la Banque de France a annoncé, lundi 30 octobre, qu'elle maintenait, à 5 %, le taux de ses appels d'offres, qui constitue le niveau plancher auquel les établissements de crédit se refinancent auprès de la banque centrale. L'institut d'émission a toutefois choisi d'accompagner la détente des taux d'intérêt de marché observée depuis vendredi. Il a abaissé de 6,75 % à 6,48 % le taux de l'argent au jour le jour.

PARTIE REMISE

Certains observateurs avaient espéré un geste plus significatif de la part de l'institut d'émission. Ils pensaient notamment que la Banque de France allait lever le dispositif de crise mis en place le lundi 9 octobre et annoncer une baisse du taux de ses prises en pension à 24 heures, aujourd'hui fixé à 7 %. Les analystes jugent toutefois que la partie n'est que remise. Si le franc poursuit sa remontée, la baisse de ce taux plafond devrait intervenir au cours des prochains jours.

L'institut d'émission entend toutefois ne pas agir avec précipitation. Il reste vigilant et demeure fidèle à sa politique de baisse ordonnée des taux d'intérêt. Il cherche à démontrer son indépendance et il ne souhaite pas donner l'impression de céder à la pression du gouvernement, alors que, dimanche sur France 2, le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, avait assuré : *« Nous sommes à la veille forcément d'une baisse significative des taux d'intérêt. »*

Ainsi Jean Boissonnat, membre du comité de la politique monétaire, a levé le voile, lundi matin au micro d'Europe 1, sur la stratégie de la Banque de France : *« Les déclarations du chef de l'Etat, si elles sont suivies d'effet, et je pense qu'elles le seront, devraient ouvrir la voie à une politique de modération des taux d'intérêt. »*

JUGER SUR LES ACTES

Le rythme de baisse des taux directeurs de la Banque de France n'est en vérité pas le souci majeur des investisseurs. Ils s'interrogent davantage sur le potentiel de détente des taux de marché. Ces derniers ont fortement baissé depuis le discours de Jacques Chirac. Les taux à trois mois s'inscrivaient lundi matin à 6,50 %, soit une baisse de près de 1 % par rapport à leur niveau de mercredi. L'écart de taux avec l'Allemagne est pour sa part revenu de 3,5 % à 2,6 %.

L'espoir du gouvernement est que cet écart va continuer à se réduire de façon très sensible. Au début du mois de février, il se situait à 0,3 %. Les opérateurs ne croient pas qu'il puisse retrouver rapidement un niveau aussi faible. Selon leurs anticipations, l'écart de taux d'intérêt à court terme entre la France et l'Allemagne devrait rester élevé au cours des prochains mois. Si les prévisions des opérateurs se révélaient exactes, elles constitueraient pour le gouvernement une sérieuse source de désappointement. Celui-ci espère en effet un alignement des taux français et allemands pour soutenir la croissance.

Plusieurs facteurs expliquent le relatif pessimisme des opérateurs sur le potentiel de baisse des taux d'intérêt français. Selon eux, le franc ne sera pas à l'abri de nouvelles attaques au cours des prochains mois. Il est exposé à une éventuelle rechute du dollar, qui se traduit mécaniquement par une hausse du deutschemark. La nervosité des opérateurs risque également de grandir à l'approche de la date du 1er janvier 1999, prévue pour le passage à la troisième phase de l'union économique et monétaire européenne. Ce compte à rebours se traduira par une grande agitation sur le marché des devises européennes. Enfin, il faudra du temps au gouvernement pour regagner définitivement la confiance des investisseurs. Ces derniers ne vont pas se contenter des promesses présidentielles. Comme la Banque de France, ils vont désormais juger le gouvernement sur ses actes.

Pierre-Antoine Delhommais

François Baroin nie l'existence d'un virage

LA POLITIQUE est un art difficile. Pour être réussie, elle doit, de préférence, être réalisée par des professionnels. *« En politique, comme partout ailleurs, il vaut mieux être un professionnel qu'un amateur »*, avait ainsi déclaré, pendant la campagne présidentielle, le futur premier ministre, Alain Juppé, en réponse à une attaque d'Edouard Balladur, qui, justement, affirmait ne pas être, lui, un *« professionnel de la politique »*. Six mois après la formation d'une nouvelle équipe en charge des affaires du pays, chacun peut juger sur pièce.

> « Arrive un moment où il faut prendre les mesures qui s'imposent (...). Il faut tenter de lutter contre l'importance de notre dette et de nos déficits »

Invité du « Grand jury RTL-*Le Monde* », dimanche 29 octobre, le porte-parole du gouvernement, François Baroin, s'est essayé à cet art difficile qui consistait à mettre en images le nouveau message délivré par le président de la République lors de son intervention télévisée du 26 octobre, celui de la rigueur promise pour les deux prochaines années. Le nouveau président de l'association des maires de l'Aube – M. Baroin est maire de Troyes – a nié farouchement que M. Chirac ait radicalement inversé son discours électoral, tout en essayant de faire comprendre le contraire. C'est que le porte-parole avait une rude tâche à accomplir : dire aux électeurs que rien n'avait changé et dire aux marchés que tout avait changé.

« Les propos de Jacques Chirac, jeudi dernier, ne se démarquent en rien (...) du discours fondateur de la porte de Versailles [du 17 février] *qui avait lancé sa campagne présidentielle »*, a ainsi déclaré celui qui était déjà le porte-parole du candidat Chirac, avant d'ajouter : *« Arrive un moment où il faut prendre les mesures qui s'imposent (...). Il faut tenter de lutter contre l'importance de notre dette et de nos déficits »*, dont la réduction *« n'est que l'expression publique et affirmée de la réalité budgétaire et financière de notre pays qui nécessite des efforts »*. Selon M. Baroin, il n'y a donc *« aucune incohérence »* entre les engagements préélectoraux et le nouveau cap postélectoral. *« L'espérance qui a été levée par Chirac pendant la campagne électorale est réaliste »*, a souligné le porte-parole en assurant que M. Chirac a *« déjà tenu beaucoup de ses engagements »*.

Peu dupes de ce langage double, qui, pour certains d'entre eux, traduit en réalité une absence de projet, Edouard Balladur et ses partisans se sont félicités, dimanche soir, du changement de route ordonné par M. Chirac à son équipage. *« On revient un peu sur terre »*, a commenté François Léotard sur France 3. Le président du PR a ajouté : *« Je crois que le président de la République a enfin accédé à ce que nous avions dit pendant la campagne, à savoir qu'il fallait dire aux Français que la période qui s'annonce va être difficile. »*

M. Balladur, qui serait fondé à penser que le ralliement de M. Chirac à ses thèses est un peu tardif, a déclaré, au cours de l'émission « 7 sur 7 » de TF 1 : *« Ce qu'on avait dit sur l'autre politique ne semble plus être d'actualité »*, avant de préciser : *« Quant à la pensée unique, on me faisait le grief de considérer que j'étais le détenteur de la pensée unique, eh bien, je constate que tout se passe comme si c'était la pensée unique qui, finalement, devait l'emporter. »* Satisfait de la clarification verbale faite par le chef de l'Etat, l'ancien premier ministre, pour autant, refuse de s'en tenir aux mots prometteurs, qui, selon une maxime néogaulliste, n'engagent que ceux qui les entendent. *« Les intentions, telles qu'elles ont été décrites, c'est très bien. Il faut que les actes suivent »*, a dit M. Balladur, en se félicitant que *« la raison* [paraisse] *revenir à l'ordre du jour, depuis quelques jours »*.

S'il souhaite *« le succès du gouvernement »* auquel il suggère d'*« inspirer confiance »*, le député du 15e arrondissement de Paris n'en est pas moins hostile à de nouvelles augmentations d'impôts et de cotisations sociales : *« On a déjà fait 80 milliards d'impôts de plus dans la loi qui a été votée au mois de juillet. Si on fait encore un point de CSG, ça fait 130 milliards d'impôts nouveaux en l'espace d'un an. C'est considérable, et je pense que c'est trop. »* Par avance, M. Balladur met en garde contre la fracture de la reprise.

Olivier Biffaud

Mardi 17 octobre 14h00

Jean Arthuis cède.
Le gouvernement est prêt à maintenir l'avantage fiscal de l'assurance-vie pour les revenus les plus modestes.

(Source Europe 1)

Le gouvernement joue sa crédibilité sur la réforme de la Sécurité sociale

« LE TEMPS des décisions lourdes de conséquences arrive pour le système français de Sécurité sociale. » Jacques Chirac ou Alain Juppé auraient pu prononcer cette phrase. Elle figure dans l'introduction du dernier rapport que la commission des comptes de la Sécurité sociale doit rendre public mardi 31 octobre. Son secrétaire général, Jean Marmot, donne ainsi le ton d'un débat qui va occuper le devant de la scène politique dans les semaines qui viennent. Tout en refusant de céder à l'alarmisme ambiant, qui préparerait le terrain à un bouleversement du système de protection sociale, il juge que *« la solidarité ne peut être financée à crédit »* et que *« la rapide résorption du déficit structurel persistant du régime général nécessite de nouvelles et pénibles mesures »*. Elles devront, selon M. Marmot, *« être perçues comme nécessaires et équitables par l'opinion publique »*.

BAISSE DES RECETTES

L'urgence est inscrite dans les comptes arrêtés par le gouvernement. Le déficit définitif du régime général (salariés du privé) s'est établi à 54,8 milliards de francs en 1994. Les besoins de financement pour 1995 atteindront 64,5 milliards (61,9 milliards prévus en juillet) sur un total de dépenses de 1 170 milliards. La dégradation des comptes constatée entre juillet et octobre s'explique par une baisse des recettes de 2,5 milliards. Quant à l'année 1996, elle se solderait – si rien n'est fait – par un « trou » de 60,4 milliards, estimation que M. Marmot juge *« réaliste à environ 10 % près »*. M. Juppé a exclu de laisser filer les comptes sociaux et pris l'engagement de réduire de 30 milliards le déficit prévu en 1996.

La situation de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), qui aura un déficit de 36,6 milliards en 1995 et de 30,2 milliards en 1996 (hors frais financiers), reste la plus préoccupante. En pleine préparation d'une réforme des hôpitaux – dont les grandes axes doivent être dévoilés courant novembre par le Haut Conseil de la réforme hospitalière –, le rapport s'interroge sur les raisons de la progression des budgets des établissements de soins.

La masse salariale représente en moyenne 70 % de ces budgets. Or, les effectifs (hors médecins) ont augmenté de 15 000 agents (pour un coût annuel moyen de 200 000 francs par agent) sur la période 1992-1994. *« De telles évolutions sont-elles compatibles avec une stricte maîtrise à long terme des budgets hospitaliers ? »*, demande M. Marmot.

Le rapport dénonce également la dérive des dépenses de médecine de ville. Sur les huit premiers mois de l'année, la hausse a atteint 6 % pour l'ensemble des régimes, alors que les médecins libéraux s'étaient engagés à ne pas dépasser 3 % en 1995. Le poste des prescriptions pharmaceutiques a explosé (+8 % environ). M. Marmot, également président du comité économique du médicament – chargé de signer des accords de régulation avec les laboratoires et d'en assurer le respect – prévient que cette *« évolution préoccupante »* appelle une *« réaction énergique et concertée de la part des pouvoirs publics et des professionnels »*.

De son côté, le déficit de la branche vieillesse passerait de 13,9 milliards cette année à 12,6 milliards l'an prochain (hors frais financiers). Le rapporteur juge ces comptes *« décevants »* dans la mesure où la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS) a bénéficié de recettes nouvelles (suppression de la remise forfaitaire de 42 francs sur la CSG notamment) et qu'elle commence à engranger les résultats de la réforme des retraites décidée en juillet 1993. Enfin, le déficit de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) passera de 12,6 milliards à 10,5 milliards en 1996. M. Marmot évoque sur ce point un *« meilleur ciblage des prestations »*. Ce débat a fait l'objet de très vifs échanges entre le gouvernement et les associations familiales.

OPTIMISME PRUDENT

M. Marmot estime que les prévisions pour 1996 sont fondées sur des hypothèses macro-économiques *« prudemment optimistes »*. Il reste confiant sur les chances de redressement de la « Sécu ». Les chiffres du gouvernement *« mettent en évidence une amélioration non négligeable entre 1995 et 1996 des comptes annuels du régime général, que la croissance des frais financiers (...) masque »*. En clair, si l'on retire les dépenses (8,2 milliards l'an prochain) liées au remboursement des prêts consentis au régime général en 1994-1995, la situation se stabilise. *« Loin d'inciter au fatalisme, les nouveaux comptes prévisionnels apportent des raisons d'agir pour sauver la Sécurité sociale »*, souligne le rapporteur.

Il est désormais acquis que les déficits cumulés du régime général feront l'objet d'un refinancement dont les modalités ne sont pas encore connues. Cent dix milliards de dettes sont déjà remboursés par le Fonds de solidarité vieillesse (12,5 milliards par an entre 1996 et 2008) au titre des prêts octroyés jusqu'en 1993. Cent vingt milliards de dette s'y ajoutent pour la période 1994-1995. Le gouvernement pourrait créer un fonds *ad hoc* pour rembourser ces 230 milliards de déficits non financés et permettre ainsi au régime des salariés de repartir sur des bases plus saines. Il reste que la Sécurité sociale n'a jamais été structurellement équilibrée. M. Marmot en prend acte. *« Toute réforme (...) restera nécessairement inachevée*, conclut-il. *Comment penser qu'il ne soit pas nécessaire d'adapter, au moins une fois l'an, à l'évolution de son environnement économique et social un dispositif mobilisant quelque 1 800 milliards de francs ? »*

Jean-Michel Bezat

Des déficits sans précédent

en milliards de francs

	1991	92	93	94
Déficit	-16	-15,3	-56,4	-54,8

Source : Commission des comptes de la Sécurité sociale.

Si le déficit 1996 n'était pas résorbé, la Sécurité sociale devrait payer 8,2 milliards de frais financiers à l'Etat et à la Caisse des dépôts et consignations.

Le recours aux ordonnances n'est pas exclu

Visiblement, le gouvernement n'a pas encore décidé s'il aurait ou non recours à des ordonnances pour mettre en œuvre les mesures de redressement de la Sécurité sociale. C'est ce qu'a laissé entendre, dimanche sur Radio J, le secrétaire d'Etat aux finances, Hervé Gaymard. *« Pour l'instant, cette question n'a pas été tranchée. Elle appartient au premier ministre »*, a-t-il expliqué, avant d'ajouter qu'il fallait trancher *« en termes d'efficacité et de rapidité »*.

Jeudi 26 octobre, Jacques Chirac avait déclaré que ce recours *« n'était pas à l'ordre du jour »*, mais qu'il appartenait au gouvernement de lui proposer une procédure. Samedi 28 octobre, le ministre des finances, Jean Arthuis, avait expliqué que, *« l'essentiel de ces mesures étant d'ordre réglementaire, cela veut dire qu'il n'est pas nécessaire de légiférer »*.

14,

Patronat et syndicats souhaitent un accord-cadre sur le temps de travail

En conséquence d'un assouplissement de la législation, les entreprises pourraient créer des emplois

Renoué depuis le 28 février, le dialogue entre le patronat et les syndicats pourrait parvenir, mardi 31 octobre, à un accord-cadre sur le temps de travail très attendu par le gouvernement qui en espère une décrue du chômage. Cet accord prévoirait que chaque accord de branche sur une annualisation du temps de travail comportera une forte réduction de celui-ci. Seules les PME semblent encore réticentes.

LE PATRONAT et les cinq organisations syndicales représentatives des salariés, qui se retrouveront mardi 31 octobre au siège du CNPF à Paris, entendent parvenir à un accord-cadre interprofessionnel sur le temps de travail et son annualisation. Seuls les représentants des PME semblent encore sur la réserve. Signé par au moins quatre syndicats sur cinq, cet accord rendrait obligatoire l'ouverture de négociations dans les branches d'ici le début de l'année prochaine, afin que les réductions de la durée du travail se traduisent en embauche dans les entreprises le plus vite possible.

Une grande partie du patronat est favorable à cette réduction de la durée du travail, rendue possible par l'accroissement de la productivité, et qui permettrait des créations d'emplois. Toutefois le patronat n'est pas uni sur ce dossier. Selon les branches d'activité et selon la taille des entreprises, la perspective d'une diminution du temps de travail est vécue comme une opportunité ou comme un danger. Il n'y a pas de communauté de vues entre les entreprises de transport routier, qui veulent que leurs chauffeurs réduisent leurs horaires démentiels pour des raisons de sécurité, les sociétés textiles qui redoutent tout alourdissement de leurs coûts salariaux ou les PME qui détestent les contraintes de tous ordres. D'autre part, les chefs d'entreprise voient dans la perspective d'un réaménagement des temps de travail l'occasion de parvenir à un assouplissement de la législation qu'ils jugent nécessaire pour faire face aux pics de production et aux changements de comportements de la clientèle. Ils rêvent d'asseoir leur organisation, non plus sur la semaine, mais sur l'année, comme la loi quinquennale l'esquisse.

Le 5 octobre, les négociateurs patronaux avaient éprouvé le besoin de se retourner vers leurs bases pour savoir ce qu'elles étaient prêtes à supporter : pas question d'accepter une diminution générale du temps de travail hebdomadaire de 39 à 35 ou 32 heures, mais comment et à quel niveau lier cette position de principe avec un assouplissement en matière d'heures supplémentaires, de retraites progressives, de temps partiel, de réduction et d'annualisation du temps de travail ? *(Lire page 19 notre article, dressant le bilan des accords d'entreprises sur l'emploi, établi par la CFDT).*

Si l'on en croit les déclarations faites le 27 octobre par Denis Gautier-Sauvagnac, délégué général de l'Union des industries métallurgiques et minières, la négociation *« se présente bien »* grâce à une *« bonne concertation du côté patronat comme d'ailleurs du côté des syndicats »*.

TEMPS PARTIEL

La réunion de mardi a été soigneusement préparée, depuis la rencontre du 5 octobre, entre les cinq responsables syndicaux et Jean Gandois, président du CNPF. Les partenaires sociaux sont proches d'un accord qui associerait modulation, annualisation et réduction du temps de travail. Chaque fois qu'il y aura accord d'annualisation, il y aura à la clef un affichage fort sur la réduction du temps de travail. Les syndicats veulent aussi que l'accord comporte une disposition contraignante pour sanctionner les branches qui n'appliqueraient pas l'accord national.

L'affichage recherché sur la réduction du temps de travail pourrait être trouvé du côté du travail le plus contraignant. Sur le travail pénible, de nuit, posté, continu ou semi-continu, patronat et syndicats pourraient s'entendre sur une réduction des horaires, sans perte de salaires et avec embauches. *« La question de la réduction du temps de travail »* et du *« paiement des salaires en conséquence »* sera *« la question centrale que nous allons poser »*, car *« c'est là que persistent les principaux blocages »*, a souligné Michèle Commergnat (CGT).

Un second axe de négociation vise à rendre le temps partiel financièrement plus attractif pour les salariés. La CFDT, la CFTC et la CGC seraient d'accord pour créer, à partir du fonds d'intervention pour l'emploi institué en juillet et financé par l'Unedic, une indemnité de passage à temps partiel. Il y aurait, en contrepartie, une obligation d'embauche pour les entreprises sur le temps ainsi dégagé. Force ouvrière reste réservé sur l'utilisation de l'argent de l'Unedic à d'autres fins que l'indemnisation des chômeurs.

Au point mort depuis l'échec de la réunion qui leur avait été consacrée en mai, les négociations sur les heures supplémentaires pourraient rebondir. Aujourd'hui, la loi impose que si elles dépassent 130 heures par an, elles soient récupérées en temps de congés et non en sursalaires. En mai le patronat avait proposé d'abaisser ce seuil à 100 heures ; certains syndicats proposent qu'il soit fixé à 50 heures.

Les partenaires sociaux veulent redonner à la négociation de branche sa primauté, fixer quelques règles au niveau interprofessionnel et permettre des adaptations dans les entreprises. Sur les négociations dans les entreprises dépourvues de représentation syndicale, un accord expérimental et à durée limitée pourrait voir le jour : un salarié serait mandaté dans les PME, le temps de la négociation, et la validation de l'accord au niveau de la branche deviendrait obligatoire.

Les organisations syndicales veulent éviter un contournement de l'acteur syndical, mais redoute une intervention législative sur ce terrain.

Alain Beuve-Méry et Alain Faujas

LA PRODUCTION EST UN PEU FATIGUÉE.
REPOSEZ-VOUS !
PESSIN

Récidive du député Jean-Yves Chamard

Après avoir été l'instigateur d'un amendement parlementaire sur la semaine de quatre jours à l'automne 1993, Jean-Yves Chamard (RPR), vice-président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, a fait savoir qu'il avait déposé, mercredi 25 octobre, une proposition de loi visant à la réduction du temps de travail. Son intention est double : apporter sa *« contribution à un débat essentiel. Ensuite, envoyer un message aux partenaires sociaux pour leur dire : « vous avez jusqu'à Noël pour aboutir, faute de quoi le Parlement reprendra l'initiative »*, précise-t-il dans un entretien publié mercredi par *Les Échos*. *« La réduction du temps de travail fait encore peur, tout simplement. Mais l'annualisation que je propose comprend aussi une réduction »* du temps de travail, continue M. Chamard, qui aimerait que *« patronat et syndicats fassent preuve d'imagination et d'ambition en avançant des propositions flexibles, c'est-à-dire susceptibles d'évoluer »*.

Dix mois de négociations fructueuses

● **28 février.** Le CNPF, la CGPME, l'UPA, la CGT, la CFDT, FO, la CFTC et la CGC décident de se retrouver deux fois par an, d'ouvrir une négociation sur l'emploi et d'étudier la répartition des compétences entre le niveau interprofessionnel, celui des branches et l'entreprise.
● **28 mars.** Arnaud Leenhardt, vice-président du CNPF, déclare : *« Il ne sera jamais question de réduction du temps de travail dans cette maison. »*
● **16 mai.** Le CNPF propose de modifier les conditions d'utilisation des heures supplémentaires de travail.
● **14 juin.** Patronat et syndicats s'accordent sur l'insertion professionnelle des jeunes et notamment sur la création du contrat initiative emploi.
● **6 septembre.** Patronat et syndicats signent un accord sur le financement du départ en retraite des salariés de 57 ans ayant cotisé pendant quarante ans et qui seront remplacés par des embauches.

M. Tapie appelle Jack Lang à rejoindre Radical

PLACÉ « HORS-JEU » par ses condamnations, le député des Bouches-du-Rhône appelle Jack Lang à rejoindre Radical pour constituer un *« deuxième pôle à gauche »*, dans la perspective des élections législatives de 1998. *« Moi, je parle aux ouvriers, lui aux intellos parigots (...) A nous deux, on peut monter un Meccano »*, explique Bernard Tapie, dans un entretien accordé, lundi 30 octobre au quotidien *InfoMatin*. Cette adhésion, qui pourrait se faire *« entre novembre et décembre »*, *« va créer un effet d'entraînement sur d'autres, comme Bernard Kouchner »*, affirme M. Tapie.

Affirmant que Lionel Jospin, *« avec le PS tout seul, ne peut gagner ni les législatives ni la présidentielle »*, M. Tapie ajoute : *« Faire un tandem avec Lang, c'est pouvoir dire à Jospin : « Ou bien tu nous prends en considération, ou bien tu vas te faire foutre »*. Dans un communiqué diffusé dans la matinée de lundi, M. Lang a démenti : *« Je dis et je redis clairement : militant socialiste je suis, militant socialiste je reste. »*

Réunion syndicale sur la protection sociale

LES RESPONSABLES en charge du dossier de la sécurité sociale de cinq confédérations syndicales (CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC), auxquelles se joindront des représentants de l'UNSA, de la FEN et de la FSU, devaient se réunir, lundi 30 octobre au siège de la CFDT, pour *« examiner les conditions dans lesquelles pourrait s'organiser une action commune pour la défense de la sécurité sociale »*. La CGT, FO et la FSU ont déjà fait part de leur intention d'organiser une journée d'action, le 14 novembre, au moment où se tiendra, à l'Assemblée nationale, le grand débat sur la protection sociale.

DÉPÊCHES

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : Colette Codaccioni, ministre (RPR) de la solidarité entre les générations, a déclaré, dimanche 29 octobre sur** France 3, que la réforme de la sécurité sociale ne sera *« pas un énième plan »*. Interrogée sur les mesures envisagées par le gouvernement, Mme Codaccioni a estimé que, dans les forums régionaux, les Français ont souhaité *« dire que le travail était trop taxé »*.

■ **FRONT NATIONAL : Jean-Marie Le Pen a comparé Jacques Chirac à Bernard Tapie**, après l'intervention télévisée du chef de l'Etat. Réagissant samedi 28 octobre, le président du Front national a déclaré : *« Jacques Chirac a visiblement pris un profil bas, un peu à la manière de Bernard Tapie au tribunal correctionnel »* [lors de sa comparution devant la cour d'appel de Douai, mardi 24 et mercredi 25 octobre]. Rappelant les propos tenus par le député homme d'affaires devant le tribunal de Valenciennes – *« J'ai menti de bonne foi »* –, M. Le Pen a estimé que M. Chirac avait eu, jeudi, *« une thématique assez proche »* de celle de M. Tapie.

■ **FEMMES : avec 5,5 millions de femmes au recensement de 1990** (dont 2,2 millions travaillent), et 5,2 millions d'hommes, l'Ile-de-France est l'une des régions les plus féminisées de France. Les femmes en Ile-de-France ont plus d'enfants (1,83) que les provinciales (1,78 en France métropolitaine). L'immigration en Ile-de-France s'est fortement féminisée. Sur le plan de la natalité, les femmes étrangères tendent à aligner leur comportement (moins de trois enfants) sur celui des Françaises (moins de deux).

■ **KERGUELEN : le Conseil d'Etat a annulé**, vendredi 27 octobre, un décret du 20 mars 1987 relatif à l'immatriculation et à l'armement des navires aux îles Kerguelen. Il a estimé que ce texte modifie les champs d'application du code du travail maritime et du code du travail de l'outre-mer, mesure qui ne relève pas de la compétence du gouvernement, mais du législateur. Les grandes lignes de ce décret sont reprises dans un projet de loi sur les transports (*Le Monde* du 20 octobre).

Les Verts renouvellent leur confiance à Mme Voynet

LES VINGT-TROIS assemblées générales décentralisées des Verts, réunies simultanément dimanche 29 octobre dans les régions, ont accordé une large majorité relative à la motion d'orientation de Dominique Voynet. Celle-ci propose un processus d'unification des militants écologistes et « alternatifs » devant aboutir à une organisation commune avant l'été 1996. Elle a recueilli 47 % des suffrages contre 30 % à la motion de la minorité « waechtérienne » du mouvement. Une troisième motion, cosignée par Marie-Christine Blandin, présidente du conseil régional du Nord - Pas-de-Calais, qui va dans le même sens que celle de Mme Voynet mais en prônant un *« partenariat »* avec les partis de gauche, a obtenu 11,5 % des voix. Une assemblée fédérale des Verts sera chargée, à la mi-novembre, de faire la synthèse de ces motions et de renouveler la direction du mouvement.

Le budget de l'outre-mer augmente pour gagner en souplesse

L'OUTRE-MER a donné l'exemple. Pour la première fois après l'invitation faite au gouvernement par le président de l'Assemblée nationale d'arbitrer lui-même les économies réclamées par le Parlement (*Le Monde* daté 29-30 octobre), un ministre a accepté de voir ses crédits amputés. Jean-Jacques de Peretti, ministre de l'outre-mer, a, en effet, encouragé les députés de la majorité, samedi 28 octobre, à voter un amendement de réduction de crédits, présenté par Jean-Pierre Thomas (UDF, Vosges).

Celui-ci ne portait, il est vrai, que sur cinq millions de francs, alors que, dans l'hypothèse d'une réduction uniforme des dépenses de l'ensemble des départements ministériels, l'outre-mer aurait perdu plusieurs dizaines de millions de francs. *« Il faut envoyer une signe de solidarité »*, a recommandé M. de Peretti. Les députés PS et PC ont voté contre.

Les crédits du ministère de l'outre-mer, d'un montant de 4,9 milliards de francs, ont la particularité d'augmenter de 106 % par rappport à la loi de finances de 1995. Cette croissance spectaculaire ne tient cependant qu'à l'intégration de la « ligne budgétaire unique » regroupant les dotations en faveur du logement social outre-mer et à celle de la « créance de proratisation » du revenu minimum d'insertion (versé à 80 % seulement aux bénéficiaires). A structure constante, la progression est de 4,12 %.

Cette réforme de la structure du budget de l'outre-mer doit permettre au ministre de répondre, avec davantage de souplesse, aux situations d'urgence existant dans les DOM-TOM, notamment dans le domaine de l'emploi et du logement. Paul Vergès (RL, la Réunion) a ainsi estimé qu'il serait nécessaire de construire neuf mille logements par an dans cette île. Selon Pierre Petit (RPR), il en faudrait quatre mille par an à la Martinique.

Au cours de ses premiers déplacements outre-mer, le ministre a invité les élus et les socio-professionnels à définir ensemble quelques priorités concrètes, avant que celles-ci soient formalisées lors de la réunion, à la fin de l'année, à Paris, des *« assises de l'égalité sociale active »*.

J.-L. S.

M. Le Pen rappelle à l'ordre les maires Front national

Le bureau politique du FN devait préciser les consignes données aux élus

QUATRE MOIS après les élections municipales, les relations entre Jean-Marie Le Pen et les trois élus du Front national qui ont conquis une mairie en juin traversent une phase de tension. A l'occasion de la tribune Sud-Radio-*Le Point*, samedi 28 novembre, le président du FN a adressé à Jean-Marie Le Chevallier, maire de Toulon, Daniel Simonpieri, maire de Marignane, et Jacques Bompard, maire d'Orange, un rappel à l'ordre en les enjoignant publiquement de mettre en œuvre le programme sur lequel ils ont été élus. Les trois élus, a ajouté M. Le Pen, devront s'expliquer lors du bureau politique du FN, lundi.

Afin que les élus respectent *« l'impératif catégorique de non-augmentation des impôts »*, M. Le Pen leur donnera pour consigne de *« trancher impitoyablement dans les dépenses et dans les subventions »*. Quant à la *« préférence nationale »*, le président du FN a rappelé que son parti n'avait pas pour vocation de *« gérer la décadence »*, mais de *« changer les choses »*. Il a précisé que les maires devaient *« respecter leur programme électoral »*, même au prix d'un conflit avec l'Etat, notamment à propos des attributions de HLM . Le président du FN avait indiqué, le 19 juin, qu'*« à partir du moment où il y a différentes légitimités démocratiques, la légitimité démocratique d'un maire peut s'affronter à la légitimité administrative du préfet »*. Deux jours plus tard, M. Le Chevallier lui opposait le *« pragmatisme »* : *« Ce n'est pas le Front national qui va gérer la ville (...). Les responsabilités doivent être assumées au niveau où elles se trouvent. Le maire d'une ville, fût-il du FN, doit être le maire de tous les Toulonnais, faire en sorte qu'il n'y ait pas de fracture sociale. »* A propos de la mise en œuvre de la préférence nationale, M. Le Chevallier avait précisé qu'il l'appliquerait *« dans les limites de la loi »*.

L'EXEMPLE DE MARIGNANE

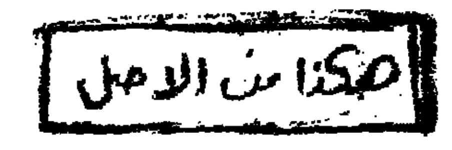
L'exemple de M. Simonpieri, à Marignane, montre bien en quoi la gestion des maires du Front national peut mécontenter M. Le Pen, ainsi que nous le signale notre correspondant régional Guy Porte. Le nouveau maire a cultivé une image d'élu consensuel. Il a, également, affiché une certaine indépendance d'esprit à l'égard de son parti. *« J'ai un engagement politique que je ne renie en aucune manière et je suis en phase avec le mouvement que je représente*, nous avait-il déclaré début septembre. *Mais je tiens à ce que ce soit les Marignanais élus sur ma liste qui gèrent la commune. Je n'ai pas envie que M. Le Pen, ou M. Mégret, ou un autre vienne me dire : il faut faire cela, il faut gérer de telle façon. »*

M. Simonpieri avait inscrit dans son programme *« l'application de la préférence nationale dans toutes les prestations sociales distribuées par les services municipaux »*. Il avait décliné ce principe en trois points : *« La priorité aux Marignanais en matière d'emploi et de logements sociaux, la suppression de toute aide aux immigrés en situation irrégulière et l'arrêt des subventions aux associations d'immigrés ou politisées. »* Il avait indiqué, toutefois, qu'*« à partir du moment où quelqu'un vit à Marignane, qu'il est de nationalité française ou étranger en situation régulière, paie ses impôts et n'est pas fiché par la police, il a droit au social »*.

S'agissant de la suppression des subventions aux associations *« immigrées ou politisées »*, il avait précisé qu'aucun changement n'était à attendre puisque la précédente municipalité (divers droite) avait observé *« la même attitude »*. M. Simonpieri avait, par ailleurs, normalisé les relations de la nouvelle municipalité avec le centre social de la ville, dont il avait reconnu l'*« utilité »*. *« Ou on joue ce jeu-là*, nous avait-il déclaré, *et c'est l'intérêt de tout le monde. Ou on ne le joue pas, et on se retrouve avec une poudrière... »*

Le nouveau maire de Marignane s'était cependant fixé comme objectif de contrôler la situation des familles d'immigrés qui inscrivent leurs enfants dans les écoles de la ville. *« C'est dans les prérogatives du maire de le signaler »*, avait-il affirmé. Devant la protestation d'enseignants marignanais, regroupés dans le collectif Carrefour laïque, cet objectif reste au stade des intentions. Au sujet des impôts communaux, M. Simonpieri est, par ailleurs, dans la ligne définie par M. le Pen, puisqu'il s'est engagé à instaurer *« une réelle politique d'économies »* impliquant *« un arrêt des emprunts »* et *« une rénégociation des taux »*, son projet étant *« de ne plus augmenter la pression fiscale et de baisser les impôts locaux d'ici trois ans »*.

C. Ch.



Le maire de Marseille s'emploie à rompre avec les méthodes de son prédécesseur

L'opposition accorde à Jean-Claude Gaudin le mérite d'avoir « décrispé » la vie politique

Elu maire de Marseille en juin, Jean-Claude Gaudin, sénateur (UDF-PR) des Bouches-du-Rhône, a pris le contrepied de son prédécesseur Robert Vigouroux, critiqué pour son exercice solitaire du pouvoir, et qui ne s'était pas représenté. Comme d'autres maires, M. Gaudin doit imposer à sa ville une cure de rigueur (*Le Monde* du 25 octobre) et entend remettre en cause plusieurs grands projets.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Evanouie l'euphorie de la victoire. Fini le délai de grâce des cent premiers jours de mandat. Jean-Claude Gaudin, sénateur (UDF-PR) et nouveau maire de Marseille, a dû très vite composer avec les dures réalités financières et économiques qui sont, peu ou prou, celles de toutes les grandes villes de l'Hexagone. L'état « moins bon que prévu » des finances municipales et la nécessité de continuer les grandes opérations lancées par l'ancienne municipalité (Euroméditerranée, Grand Projet urbain, Grand Stade, etc.) ne lui laissaient qu'une marge de manœuvre étroite. Aussi bien a t-il choisi de présenter comme l'avait fait, naguère, Gaston Defferre, « *un grand programme de petits travaux* »? en différant ou en modifiant certains grands équipements lancés par la municipalité Vigouroux (*Le Monde* du 25 octobre).

En rompant du tout au tout avec le magistère hautain de son prédécesseur Robert Vigouroux, Jean-Claude Gaudin a déjà réussi à imposer son style. « *La vie publique marseillaise s'est décrispée* », confirme l'ancien député et conseiller municipal (PS), Philippe Sanmarco. Les relations entre la majorité municipale et l'opposition se sont, également, normalisées. « *Au moins, à la mairie centrale, la majorité se conduit convenablement*, reconnaît Lucien Weygand, président (PS) du conseil général qui conduisit, en juin, la liste de l'Union de la gauche.

Pour autant, le satisfecit trouve vite ses limites. M. Gaudin a bien appliqué la loi sur la représentation des groupes dans les commissions municipales et leur dotation en moyens matériels et en personnel. Il s'est également engagé à redonner aux mairies d'arrondissement les prérogatives dont elles avaient été privées sous l'ancienne municipalité. Mais ses opposants lui reprochent de ne pas avoir totalement joué le jeu de la démocratie. Soit qu'on ne leur ait pas accordé toute leur place dans divers organismes de gestion ou de contrôle, ou qu'ils en aient été évincés. Soit que certaines décisions tardent à être prises ou sont estimées peu judicieuses. Contestant le calcul des moyens en personnel attribués à son groupe, Ronald Perdomo, le chef de file du FN, n'a pas hésité, lui, à saisir le tribunal administratif...

LES SURPRISES DE L'HÉRITAGE

« *On ne change pas, en quelques semaines, un système qui était en place depuis quarante-deux ans* », plaide Claude Bertrand, *directeur* du cabinet de Jean-Claude Gaudin. La première tâche de la nouvelle majorité a été, d'abord, de réorganiser l'appareil municipal. D'une part, en démantelant un « super-cabinet » qui « *court-circuitait, à la fois, les élus et les responsables des services* ». D'autre part, en remotivant le personnel et en lui inculquant « *une nouvelle culture municipale* » fondée sur la responsabilisation, la confiance et la concertation. Cette démarche a été appréciée par les syndicats, également sensibles à la volonté exprimée par le nouveau maire « *de maintenir et de développer le service public* ».

Chaque élu responsable de la majorité doit, désormais, recevoir une lettre de mission lui imposant une « obligation de résultats ». « *Nous allons gagner !* » soutient le jeune député RPR et premier adjoint, Renaud Muselier, qui se félicite de voir, pour la première fois, la ville et la région « *marchant d'un même pas* ». M. Gaudin sait, toutefois, que ses oppositions ne lui feront pas de cadeau. Le FN, sèchement renvoyé à ses vieilles lunes de la préférence nationale, n'a guère de raison de lui tendre la main. « *M. Gaudin n'a pas de grand dessein pour Marseille* », déplore, au demeurant, M. Perdomo. Quant à M. Weygand, il a prévenu, par avance, que la gauche ne pratiquerait pas le « *consensus mou* ». Les socialistes, en effet, parient sur une alternance rapide. « *Depuis 1989, nous étions absents de la mairie*, explique Philippe Sanmarco. *Nous sommes, aujourd'hui, de retour, bien vivants, et nous avons six ans pour démontrer que nous incarnons une relève politique crédible.* »

A Marseille, M. Weygand est devenu le vrai patron du PS. C'est lui qui dirige la manœuvre pour rénover le parti : en le redéployant pour le rendre plus efficace (de quatre-vingt-douze, le nombre des sections marseillaises va être ramené à seize) ; et en cherchant à faire émerger une nouvelle génération de cadres (recrutés dans son entourage au conseil général). Il estime qu'en 1998 la gauche a « *les meilleures chances* » de reprendre le conseil régional – dont M. Gaudin abandonnera la présidence, pour cause de cumul des mandats, une fois purgé le contentieux électoral des municipales – et qu'elle peut gagner, la même année, « *quatre ou cinq sièges* » aux législatives. *Dans une étude prospective* fondée sur les résultats des élections municipales, M. Bertrand fait la même analyse. « *Il est probable*, écrit-il, *que les échéances de 1998 seront beaucoup plus difficiles pour nos candidats* (...). *En dehors de la 2e circonscription*, conclut-il, *cette situation sera difficile à gérer et, sans doute, un peu comparable à celle des législatives de 1988.* »

MISE EN GARDE

Si M. Weygand « *réussit* » ces échéances, il « *pensera* », ensuite, à lui. C'est-à-dire qu'il visera le Sénat... Sera-t-il, encore, en mesure d'incarner les espoirs municipaux de la gauche ? Certains croient, à Marseille, que ce rôle pourrait revenir au député communiste refondateur, Guy Hermier. Deuxième de liste de M. Weygand, en juin dernier, M. Hermier dirige, désormais, la mairie du 8e secteur dont il veut faire « *un lieu de renouvellement de la politique* ». Tout en réaffirmant sa foi communiste, il s'est façonné, cependant, une image d'homme d'ouverture, partisan ardent d'une « *démarche citoyenne* ». Mais on aurait tort, se défend-il, de lui prêter une « *ambition personnelle* »...

Parallèlement, à droite, on scrute aussi la solidité du tandem Gaudin-Muselier. « *Tout va bien* », répondent, en chœur, les deux hommes, qui travaillent « *la main dans la main* » et se disent assez forts pour « *résister à toutes les pressions, d'où qu'elles viennent* ». M. Gaudin a, d'ailleurs, mis sa majorité en garde : si elle ne restait pas unie, la conquête de la mairie par la droite risquerait d'être une simple « *parenthèse* » dans la vie politique marseillaise...

Guy Porte

Un onzième nationaliste corse assassiné

Tué samedi 28 octobre à Corte, Paul Carlotti était un militant du MPA la vitrine légale du FLNC-canal habituel

BASTIA
de notre correspondant

La Corse est de nouveau tenaillée par l'angoisse, après un nouveau règlement de comptes sanglant entre nationalistes : Paul Carlotti, âgé de trente-six ans, militant « de base » du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), vitrine légale du FLNC-canal habituel, a été mortellement atteint de plusieurs décharges de chevrotines, samedi 28 octobre vers 23 heures à Corte, alors qu'il rentrait à son domicile. Rapidement sur place, les secours n'ont pu que constater le décès et découvrir que la victime portait sur elle un pistolet de calibre 9 mm ainsi que plusieurs chargeurs de munitions.

Paul Carlotti est le onzième militant nationaliste assassiné depuis le début de l'année. S'agit-il d'une nouvelle accélération des règlements de comptes entre le MPA et A Cuncolta (ANC), la vitrine légale du FLNC-canal historique ? Ou bien ce dernier meurtre est-il à ranger dans la catégorie des vengeances d'ordre personnel ? Pour l'heure, les enquêteurs du SRPJ d'Ajaccio ne privilégient aucune piste.

DEUX MOIS DE RÉPIT

Seule certitude, le nom de Paul Carlotti avait été cité, avec d'autres, après l'assassinat de Noël Sargentini, militant de A Cuncolta, abattu le 31 août à Corte au lendemain du meurtre de Pierre Albertini, l'un des principaux dirigeants du MPA, lui-même tué à Bastia au cours d'un guet-apens nocturne. Paul Carlotti s'était d'ailleurs spontanément présenté au juge d'instruction au début du mois de septembre.

Après une journée d'audition, le magistrat l'avait mis hors de cause. En revanche, l'un de ses cousins est toujours activement recherché ; il est suspecté d'être directement impliqué dans le meurtre de Noël Sargentini.

L'assassinat de Paul Carlotti intervient après deux mois de relatif répit en Corse. Pendant cette période, les organisations nationalistes clandestines et légales se sont surtout manifestées par voie de communiqués de presse. Le FLNC canal historique avait annoncé le 9 octobre un « cessez-le-feu sans aucun préalable », mais en excluant « *qu'Alain Orsoni* [secrétaire général du MPA] *et ses tueurs puissent continuer impunément à se livrer à leurs activités mafieuses* ».

Trois jours plus tard, le MPA rétorquait : « *Le texte du Canal historique est un subterfuge destiné à abuser tous ceux qui aspirent légitimement à la paix.* »

Le 24 octobre, le FLNC-canal habituel annonçait qu'il n'entendait pas renoncer à son « *droit de légitime défense* ».

Aujourd'hui, ce onzième meurtre au sein de la mouvance nationaliste (la guerre civile entre les mouvements rivaux a fait jusqu'à maintenant six morts du côté ANC et cinq du côté MPA) marque la rupture d'un processus, fragile, de concertation entre organisations ou militants isolés, afin d'arrêter le massacre des frères ennemis. Ce rebondissement semble marquer la perte du contrôle des appareils publics ou clandestins sur des militants de plus en plus engagés dans des initiatives personnelles.

Michel Codaccioni

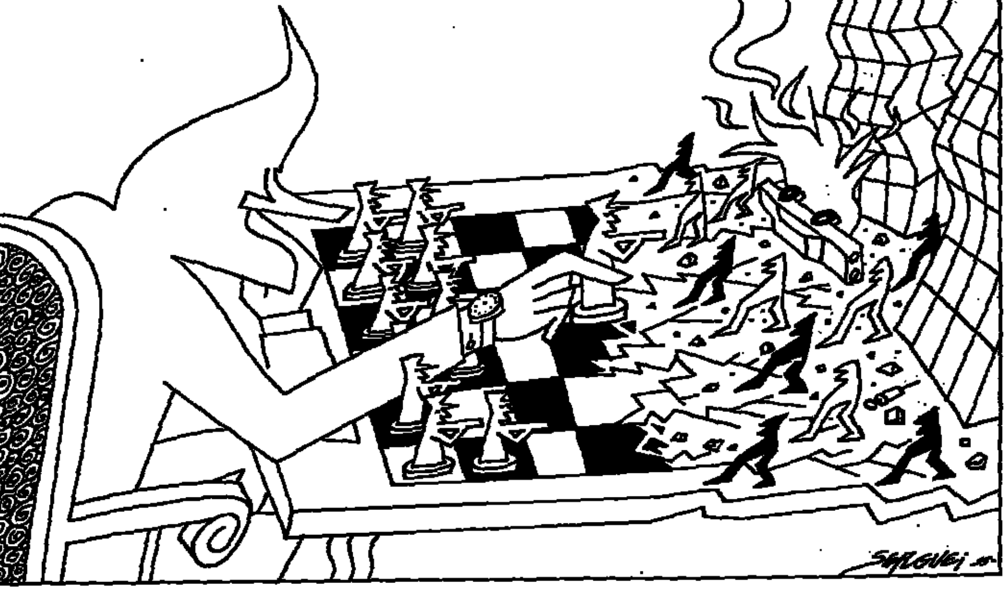
BANLIEUES Daniel Dugléry, directeur central de la sécurité publique, a annoncé, dimanche 29 octobre, un plan de renforcement des moyens policiers dans les quartiers sensibles. Cette décision fait suite à plusieurs actes de violence perpétrés dans des banlieues défavorisées. ● DES BRIGADES ANTICRIMINALITÉ vont être multipliées : composées de trois gardiens de la paix en civil, ces équipes seront dotées de véhicules plus puissants. Par ailleurs, un nouveau type de gilet pare-balles et des armes tirant des balles en caoutchouc seront remis aux policiers opérant en banlieue. ● LES RÉACTIONS des syndicats de policiers sont contrastées. La Fasp parle d'un *« écran de fumée »*, les autres organisations sont plus nuancées. Cette décision risque de donner de la police l'image d'une institution privilégiant la répression au détriment de la prévention.

La police des quartiers sensibles va recevoir de nouveaux équipements

Face à la multiplication des incidents violents dans les banlieues, le ministère de l'intérieur a décidé d'équiper ses fonctionnaires avec des gilets pare-balles supplémentaires, des véhicules plus puissants et des armes tirant des projectiles en caoutchouc

GILETS PARE-BALLES, armes tirant des projectiles en caoutchouc, voitures plus puissantes et effectifs supplémentaires pour les brigades anticriminalité (BAC) vont compléter la panoplie des policiers en poste dans les banlieues. Ce renforcement des moyens policiers a été annoncé par le directeur central de la sécurité publique, Daniel Dugléry, dimanche 29 octobre, réagissant à une série de violences urbaines ponctuée, vendredi soir 27 octobre, par le coup de feu qui avait blessé un policier de la BAC des Yvelines en patrouille à Mantes-la-Jolie (*Le Monde* daté 29-30 octobre).

Ces mesures immédiates et ponctuelles accompagnent en fait un plan d'amélioration de la sécurité dans les quartiers sensibles, qui a donné lieu ce week-end à la signature d'une circulaire *ad hoc* par le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré.



Dans la seule nuit de samedi à dimanche, elle a enregistré, pêle-mêle : une poignée de voitures incendiées à Mulhouse (Haut-Rhin), des affrontements entre jeunes et policiers à Villepinte (Seine-Saint-Denis), un homme âgé de dix-huit ans blessé de plusieurs coups de couteau à Sucy-en-Brie (Val-de-Marne) alors qu'un groupe de jeunes gens tentait de s'inviter en force à une soirée dansante.

Réagissant à chaud au coup de feu de Mantes-la-Jolie, le nouveau directeur central de la sécurité publique, M. Dugléry, qui avait précédemment occupé des postes consacrés à la prévention de la délinquance, a annoncé une série de mesures ponctuelles. Face à une petite délinquance qui *« pourrit la vie »* des habitants de certains quartiers, M. Dugléry a notamment rendu publique la création de BAC dans les trois départements d'Ile-de-France (Essonne, Seine et Marne, Val-d'Oise) qui en étaient jusqu'à présent dépourvus. Ces brigades sont généralement composées de trois gardiens de la paix ayant troqué leur uniforme contre des vêtements civils qui, circulant dans des voitures banalisées, font du *« saute-dessus »* sur les petits délinquants surpris lors de patrouilles le plus souvent nocturnes.

Ces policiers seront dotés de véhicules plus puissants que leurs classiques Renault 5 ou R21, afin de ne plus être « semés » par des délinquants aux volants de véhicules volés de grosse cylindrée. Enfin, M. Dugléry a déclaré que les policiers travaillant en banlieue seront dotés de gilets pare-balles d'un nouveau type et d'armes tirant des balles en caoutchouc (*lire ci-contre*). Autant de mesures qui s'insèrent dans le plan d'amélioration de la sécurité dans les quartiers difficiles, objet d'une circulaire signée ce week-end par M. Debré. Outre la création des BAC, le renforcement des effectifs policiers vise les départements les plus exposés aux violences urbaines. Ceux des cinq départements de la grande couronne parisienne et de la Seine-Saint – Denis ont été renforcés, à cette rentrée, d'un millier de fonctionnaires supplémentaires.

Il a été décidé de doter individuellement les membres de toutes les unités spécialisées, dont les BAC, de gilets pare-balles plus légers que les gilets classiques qui sont d'ordinaire des équipements fournis au compte-gouttes à un service donné. Moins lourd que leurs ancêtres, ces cinq mille nouveaux gilets sont qualifiés de *« discrets »* par les textes administratifs : ils pourront être portés sous l'uniforme ou sous les habits de ville. La livraison de voitures puissantes est déjà effective, à titre expérimental, dans la police lyonnaise, depuis le début de l'année, afin de rivaliser avec les bandes spécialisées dans les casses de vitrine à la voiture-bélier.

Dans quatre-vingts départements comprenant des quartiers sensibles, la circulaire ministérielle prévoit en outre de créer un bureau de coordination de la lutte contre les violences urbaines qui réunira la police judiciaire, les RG, la DICCILEC (ex-police de l'air et des frontières), et la police urbaine, sous la houlette du directeur départemental de la sécurité publique. Des officiers chargés de coordonner le traitement opérationnel des dossiers intéressant les violences urbaines seront aussi mis en place dans les commissariats des quartiers sensibles. Au niveau départemental comme au niveau local, seront mis en place des groupes améliorant la coordination de la police et de la justice dans le traitement des dossiers liés à la petite et moyenne délinquance. Enfin, la formation des policiers au thème des violences urbaines sera systématisée dans les écoles de police, tandis que les lieux de stages seront recentrés sur les quartiers difficiles afin que les fonctionnaires aient, dès leur début de carrière, une connaissance directe de ce type de problèmes.

Cette riposte d'ensemble repose sur un diagnostic policier qui établit certes une banalisation des violences dans les banlieues françaises, sans toutefois que le tableau dressé soit dramatique. La vague actuelle de violences peut ainsi être relativisée dans la mesure où elle relève de variations saisonnières qui font de l'automne une période *« chaude »* dans les banlieues. Contrairement aux clichés sur *« l'été chaud »*, le phénomène connaît ses plus hautes fréquences en automne et au printemps, selon les rapports spécialisés de la direction centrale des renseignements généraux.

Une situation encore très loin de ressembler au spectre américain

Le coup de feu ayant atteint le policier à Mantes-la-Jolie est vraisemblablement l'œuvre d'un tireur embusqué dans un immeuble du quartier du Val-Fourré qui, lundi matin 30 octobre, n'avait toujours pas été interpellé. Cet *« acte isolé »*, selon la formule du préfet des Yvelines, Claude Erignac, n'est certes qu'une illustration supplémentaire du mal récurrent qu'est devenu, au fil des années, le phénomène des violences urbaines dans les quartiers en difficulté.

La chronique des faits divers bégaie et ne touche évidemment pas la seule corporation policière. Les faits divers émaillant la vie de certaines banlieues françaises dessinent les contours d'une situation encore très loin de ressembler au spectre américain. Même le règlement d'une banale affaire de cœur à coups de pistolet mitrailleur – arme de prédilection des gangs américains – entre deux groupes de jeunes rivaux, le 15 octobre, dans une rue de Colombes (Hauts-de-Seine), où une riveraine avait été blessée par ricochets, demeure un événement qualifié d'*« exceptionnel »* par les policiers de terrain.

Erich Inciyan

Le fusil « Flash Balls »

Le projectile est noir, en caoutchouc hyper-compressé, gros comme une balle de tennis de table, et supposé mettre l'adversaire knock-out. Il est tiré par une sorte de fusil court, à un ou deux canons, qui a presque l'allure d'un jouet. Il ne faut pas s'y tromper : précis jusqu'à une douzaine de mètres, tirant de un à cinq coups selon les modèles, le Flash Balls frappe ses cibles avec la puissance d'un boxeur poids lourd. Par rapport à une arme à feu, ce fusil envoie des projectiles non perforants qui, selon les spécialistes, sont censés assommer sans tuer.

Le Flash Balls sera distribué à cinq cents exemplaires dans la police française. Il est déjà utilisé, notamment, dans certains services policiers suisses et américains. Dans l'Hexagone, il ne pourra être utilisé qu'en cas de légitime défense, à l'instar des revolvers spécial police, précise-t-on à la direction générale de la police nationale.

Les syndicats de policiers demeurent circonspects

LES ORGANISATIONS professionnelles de policiers ont diversement commenté, lundi 30 octobre, l'annonce de mesures visant à renforcer les moyens des brigades anticriminalité (BAC). Parlant d'*« écran de fumée »*, le secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, gauche, majoritaire chez les policiers en tenue), Jacky Viallet, a qualifié d'*« inutile »* ce train de mesures qui *« s'attaquent aux effets mais pas aux causes profondes de l'insécurité en banlieue : le trafic de drogue, l'économie parallèle qu'il engendre, et jusqu'au trafic d'armes, qui n'est peut-être pas sans lien avec la montée de l'intégrisme. »* Selon M. Viallet, *« ces mesures à caractère répressif, seront aussi peu efficaces pour réduire la délinquance en banlieue que le plan Vigipirate pour stopper les attentats »*.

Le secrétaire général de la Fédération nationale autonome de la police (FNAP, majoritaire chez les policiers en civil), Alain Brillet, estime en revanche qu'il s'agit de *« mesures de bon sens, dont certaines auraient sans doute dû être prises bien plus tôt »*, notamment en matière de véhicules rapides et de fichiers informatiques. M. Brillet a toutefois émis des réserves sur la réalité des moyens budgétaires débloqués par le gouvernement.

« Nous approuvons ces mesures, mais nous attendons de voir », a déclaré, dans le même esprit, le secrétaire général adjoint du syndicat Alliance – qui regroupe le Syndicat indépendant de la Police nationale (SIPN) et le Syndicat national des enquêteurs et des policiers d'investigation (SNEPI) –, Jean-Claude Gleize. *« Ce n'est pas la première fois qu'on nous promet des effectifs et des moyens*, a-t-il précisé, *et nous avons souvent été déçus. Nous regrettons, en tout cas, qu'il ait fallu attendre pour prendre de telles mesures qu'un policier soit blessé par balle »*, faisant allusion au gardien de la paix blessé par balle à Mantes-la-Jolie.

Pour sa part, Eric Raoult, ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion, a affirmé dimanche, à Arnouville (Val-d'Oise) qu'il fallait *« tendre la main aux habitants des quartiers en difficulté, comme l'a affirmé le président de la République, mais aussi ne pas se la laisser mordre »*.

H. G.

COMMENTAIRE

PROVOCATION

Maladresses répétées dans sa politique de communication ou double langage chronique, ce gouvernement n'en finit pas de faire l'inverse de ce qu'il annonce. L'engagement de faire baisser les impôts n'a duré que le temps d'une campagne électorale. Celui de gérer le problème des banlieues de façon intelligente n'aura-t-il tenu que le temps d'une émission de télévision ? Interrogé, le 26 octobre sur France 2, Jacques Chirac estimait, à propos des quartiers difficiles, qu'il fallait, avant toute chose, *« essayer d'y insérer de l'économie, du travail, de l'emploi (...)et, petit à petit, arrivera l'ordre public, mais qui ne peut pas être en premier, parce qu'à ce moment-là cela prend des allures de provocation et les effets sont mauvais »*.

Admirable leçon que Daniel Dugléry, nouveau directeur de la sécurité publique au ministère de l'intérieur, ne paraît pas avoir entendue. Sa priorité, telle qu'il l'a annoncée tout au long du week-end, est d'équiper les policiers des banlieues de voitures rapides, de gilets pare-balles et d'armes pour projectiles en caoutchouc. Certes, les policiers des banlieues opèrent dans des conditions délicates, voire parfois dangereuses, comme en témoigne le coup de feu tiré à Mantes-la-Jolie contre un gardien d'une brigade anticriminalité. Mais la panoplie qu'on leur propose aujourd'hui est techniquement inadéquate pour régler les incidents les plus courants, et dangereuse pour leur sécurité.

Généraliser l'usage du gilet pare-balles, à l'image des « casques bleus » de Bosnie, c'est en effet livrer un bien mauvais message à ceux qui feront face à des policiers supposés ramener la paix civile dans des quartiers difficiles, et non pas vaincre un ennemi. Quant aux balles en caoutchouc, réputées inoffensives, les jeunes des banlieues, nourris des images télévisées de l'Intifada et des affrontements dans les *townships* sud-africains, savent ce qu'il en est. Craignons que, dès lors, comme le soulignait justement le président de la République, ils ne se sentent victimes d'une provocation.

Georges Marion

Le conseil général des Yvelines est confronté à une affaire de corruption

TROIS FONCTIONNAIRES du conseil général des Yvelines ont été mis en examen, mercredi 25 octobre, pour *« recel habituel, abus de biens sociaux, corruption passive, trafic d'influence et atteinte à la liberté d'accès et à l'égalité des candidats dans les marchés publics »*. Ils ont été écroués à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines) dans le cadre de l'instruction ouverte, le 11 octobre, par le juge Richard Pallain. En deux semaines, six fonctionnaires du conseil général, deux chefs d'entreprise et deux responsables de bureaux d'études auront été mis en examen dans cette affaire et neuf placés sous mandat de dépôt. Les enquêteurs pourraient également s'intéresser à certains élus de l'assemblée départementale.

C'est au cours d'une troisième perquisition, le 23 octobre, dans les bureaux du conseil général des Yvelines que les policiers de la section financière de la direction régionale de la police judiciaire de Versailles ont interpellé Pascal Jacquot, trente-neuf ans, ingénieur, chef du secteur travaux des bâtiments, Yves Burgot, quarante-six ans, ingénieur subdivisionnaire, responsable du bureau de dessins, et Roland Poulard, soixante et un ans, ingénieur en chef en bâtiment chargé du patrimoine au bureau d'études. Il leur est reproché, comme aux trois chefs de service déjà mis en examen et écroués le 11 octobre (*Le Monde* du 14 octobre), d'avoir bénéficié de largesses de la part d'entrepreneurs ou de bureaux d'études dans le cadre de la négociation des marchés publics du département.

Si les faits auxquels s'intéresse Richard Pallain, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Versailles, couvrent la période allant de 1990 à 1995, il semble que le système de corruption se soit progressivement mis en place depuis 1985. Des sociétés travaillant déjà pour le conseil général étaient approchées par deux chefs d'entreprise qui leur proposaient, moyennant finances, de continuer à obtenir des marchés du département, les récalcitrants étant automatiquement éliminés des appels d'offres au nom du principe qui semblait régir le procédé : *« Pas payé, pas de marché. »*

Les marchés étaient ensuite répartis au sein de ce club très fermé par la commission des appels d'offres, à laquelle siégeaient, avec voix consultative, les trois chefs de service mis en examen et écroués au début de l'affaire. Selon les versions, les élus faisaient aveuglément confiance au choix des techniciens au vu des dossiers qu'ils préparaient. Des dossiers qui, comme pourrait le laisser penser l'un de ces rapports saisi lors d'une perquisition, ne servaient en fait que d'alibi pour justifier le choix d'une entreprise retenue à l'avance.

Les élus faisaient aveuglément confiance au choix des techniciens

Le système faisait intervenir une dizaine de bureaux d'études. Ceux-ci facturaient des prestations fictives, permettant de dégager des fonds qui étaient ensuite rétrocédés aux fonctionnaires et à certains élus, sous forme de cadeaux divers, allant de la semaine de vacances à la location de voitures en passant par des travaux à leur domicile ou à la bibliothèque sur mesure. Daniel Carette, cinquante-cinq ans, responsable du bureau d'études Desselex Europe, a d'ailleurs été mis en examen, le 20 octobre, et écroué alors que sa fille, Marie-Pierre Nicolo, trente ans, était elle aussi mise en examen mais laissée en liberté. Cette société, qui a déposé son bilan à la fin du mois dernier, se serait même fait payer des travaux non facturés entre 1994 et 1995.

Les enquêteurs devraient, dans les prochains jours, entendre des élus qui auraient, eux aussi, bénéficié de largesses des entreprises, dont certaines semblaient noter scrupuleusement, en face des avantages offerts, les noms des bénéficiaires. Ils essaient aussi de comprendre le fonctionnement de la commission d'appels d'offres, où le président du conseil général de l'époque, Paul-Louis Tenaillon (UDF-CDS), président de droit de la commission, ne semble avoir siégé qu'une fois. Son successeur, le RPR Franck Borotra, qui était suppléant au sein de la commission, annonçait, vendredi 20 octobre, lors d'une conférence de presse, qu'il avait décidé, au nom du département, de se constituer partie civile. Franck Borotra, qui préside aux destinées du conseil général des Yvelines depuis le 1er avril 1994, s'est rendu, jeudi après-midi, dans le bureau du juge d'instruction. Ce dernier essaie d'établir le rôle de chacun, élu ou fonctionnaire, au sein de cette commission, et de percer les mystères de l'attribution des marchés du conseil général depuis cinq ans.

Jean-Claude Pierrette

La Fédération protestante de France veut renforcer son action sociale

Les Assises nationales du 90e anniversaire de la FPF se sont achevées dimanche à Toulouse

La Fédération protestante de France, qui a tenu ses Assises nationales à Toulouse du 27 au 29 octobre, a insisté sur la nécessité, pour le mouvement protestant, de s'interroger sur sa propre pratique de « partage ». Un débat dont la toile de fond est la cohabitation entre ses courants historiques et des sensibilités évangéliques, baptistes et pentecôtistes, qui s'estiment parfois insuffisamment reconnues.

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Pour les Assises de son 90e anniversaire, tenues à Toulouse en présence de 450 délégués, la Fédération protestante de France (FPF) avait pris le risque de choisir un thème un peu « réchauffé » : le partage. Quoi de plus naturel, en effet, pour une famille d'esprit ancrée à gauche et réputée tolérante, que de s'interroger sur l'urgence et les moyens d'une société plus solidaire ? *« Il y a un décalage entre le discours généreux et la réalité. Chez les protestants aussi »*, constate Louis Schweitzer, secrétaire général de la FPF. Estimant que la nécessité de partager ne fait pas plus l'unanimité dans les Eglises issues de la Réforme que dans le reste de la société, le pasteur Jacques Stewart, président de la FPF, a lancé devant les Assises un appel à une *« révision collective »* devant la *« banalisation »* de l'exclusion sociale et la multiplication des *« réflexes sécuritaires »*.

Ce volontarisme n'est pas purement gratuit. Car, dans le domaine du partage et de la solidarité, les protestants ont une expérience qui commence à être reconnue. Le succès des campagnes œcuméniques comme « Accueillir l'étranger » ou du document *Travail, partage, exclusion* a attiré l'attention des pouvoirs publics, de chefs d'entreprise ou d'élus. Dans certains cercles philosophiques et religieux (comme Démocratie et Spiritualité, de Jean-Baptiste de Foucault) et dans des « réseaux » d'origine protestante, on répète que la lutte contre les précarités et les exclusions est une chose trop sérieuse pour être laissée aux seuls responsables politiques ou professionnels. Depuis quelques semaines, Françoise de Veyrinas, secrétaire d'Etat chargée des quartiers en difficulté, présente aux Assises protestantes de Toulouse, sollicite les dirigeants d'Eglise pour qu'ils s'associent à ses efforts, sous des formes qui restent à déterminer. De même, en Alsace, l'Union régionale de la CFDT consulte-t-elle le pasteur Michel Hoeffel, président de l'Eglise luthérienne.

Aujourd'hui, les protestants rêvent à des Eglises servant, comme dit Jacques Stewart, de *« lieux d'accueil et d'accompagnement pour les responsables économiques, syndicaux et administratifs »*. Il ne s'agit pas, pour autant, de servir de roue de secours. Secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises de Genève, le pasteur allemand Konrad Raiser s'est fait longuement applaudir quand il a affirmé que le rôle des associations n'était pas de pallier les insuffisances des gouvernements et le désengagement des Etats.

Sur quelles bases théologiques et politiques justifier une telle relance du rôle social des Eglises ? La réflexion des Assises de Toulouse n'a guère été poussée. On y a bien entendu des critiques du pouvoir de l'argent, du *« tout-économique »* ou de la *« pensée unique »*. Mais une succession de témoignages, fussent-ils très contrastés, n'a jamais remplacé une vraie confrontation des analyses et des idées. Aux batailles idéologiques d'antan a succédé un consensus plat, où les grandes voix protestantes et les théologiens semblent absents. La raison n'en est-elle pas la neutralisation d'une Fédération divisée entre ses courants traditionnels, luthérien et réformé, et des courants évangéliques qui ont le vent en poupe ?

« Nous refusons le tout-économique »

« Le partage n'est pas une faveur occasionnelle accordée à quelques-uns pour leur permettre de survivre. Il est la vie même. Nous vivons par les liens que nous tissons. [...] Nous refusons la logique d'une société qui banalise l'exclusion sociale et multiplie les fractures entre sociétés, entre cultures, entre groupes humains et entre religions », **souligne la Fédération protestante de France dans le message final de ses assises, adopté dimanche 29 octobre.** *« Le progrès, recherché avec frénésie par les sociétés dites avancées, ne saurait constituer un pôle d'espérance pour la planète, sans l'équilibre d'un juste partage entre les humains* **[...] », poursuit-elle.** *« Nous refusons le tout-économique comme seul critère, oubliant visages, mains, regards et noms de ceux qui sont exclus »*, **conclut la Fédération qui entend** *« refuser de sacraliser quoi que ce soit d'humain ou de religieux. »*

REBELLES A L'UNIFORMITÉ

Si cette diversification est perçue comme une chance, la cohérence interne du protestantisme en souffre. Sur les questions éthiques, les écarts sont déjà grands entre ces porte-parole évangéliques, attachés à une évangélisation directe, à une lecture littérale de la Bible et hostiles à l'homosexualité ou à l'avortement, et les courants réformés qui les tolèrent. Entre le pasteur Pierre Clément, qui distribue des tracts d'évangélisation dans les boîtes aux lettres, et Gérard Gougne, responsable d'une maison de chômeurs à Toulouse, pour qui la *« fracture sociale »* équivaut à *« la fracture du corps du Christ »*, où se situe aujourd'hui la « pensée » protestante ? Pour le pasteur Jacques Stewart, qui présidait à Toulouse ses dernières Assises – il quittera ses fonctions en 1997 –, la raison d'être des Eglises protestantes est moins la recherche de la cohérence que la mobilisation des énergies et la diversité des initiatives, le lien fédérateur étant sauvegardé.

Les protestants préféreront toujours la liberté à l'unité, jumelle de l'uniformité, et à une vérité assénée d'en haut ou d'un centre. Certains catholiques se disent de plus en plus attirés par les valeurs de la Réforme (*Le Monde* du 19 octobre), alors que des fondamentalistes protestants sont d'accord avec le pape sur les questions de morale sexuelle et d'éthique. Des courants « trans-confessionnels » apparaissent ainsi, qui permettent à Jacques Stewart de parier que *« dans cinquante ans, les Eglises éclateront »*. Il ne s'en plaint pas. Pour lui, l'Eglise n'est qu'un *« moyen »*, inspiré par Dieu pour servir à la libération des hommes. Le modèle d'*« Eglise disséminée »*, enracinée et itinérante – sur lequel, sous ce titre, Gérard Delteil et Paul Kessler viennent d'écrire au Cerf un livre de référence – plaît aux protestants qui demeurent d'incorrigibles éveilleurs d'idées. Au risque, parfois, de brasser du vent.

Henri Tincq

Début des négociations entre les étudiants de Rouen et le médiateur

L'UNEF-ID souligne « les risques de contagion »

NANTES EN 1993, Angers en 1994 et Rouen cette année : les rentrées universitaires se suivent et se ressemblent. Elles auront toutes commencé par un long mouvement de grève qui traduit l'exaspération des étudiants et des enseignants face à des difficultés financières persistantes, un manque de postes et parfois de locaux. Le conflit de la faculté des sciences de Rouen menace-t-il pour autant de s'étendre ? La mission d'un médiateur nommé par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'insertion professionelle pour tenter de mettre fin aux trois semaines de grève est, à cet égard, attendue avec impatience par l'ensemble des universités.

De sa rencontre avec Jean de Boishue, secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur, vendredi 27 octobre, la délégation était sortie avec une *« profonde déception »* (*Le Monde* daté 29-30 octobre). Dans la matinée de lundi, M. De Boishue confirmait les trois missions confiées au médiateur, Gilles Bertrand, ancien président de l'université de Bourgogne, sur l'examen du déficit, l'élaboration du prochain contrat de Plan et la préparation de la rentrée, sans pour autant avancer de chiffres précis.

Lundi 30 octobre sur le campus de la faculté de Rouen, environ 1 500 étudiants étaient réunis dès 8 heures. *« On n'attend pas de bla-bla sur la situation de l'université, mais des propositions concrètes »*, disait à l'avance un représentant de étudiants. L'un d'eux avait écrit sur un tableau les quatre grandes revendications à l'origine du mouvement : un crédit de 12 millions de francs (la différence entre le budget théorique et les crédits réellement alloués à la faculté), 100 % des budgets théoriques sur les années qui viennent, rattrapage immédiat du déficit en postes d'enseignants, plan d'intégration des « hors statut ».

A 9 heures, le médiateur se faisait toujours attendre et il a suffi qu'un étudiant s'exclame que l'exactitude *« est la politesse des rois »* pour que l'assemblée se mette à crier : *« On va le chercher, on va le chercher. »* M. Bertrand avait, en effet, préféré faire un détour par la présidence de l'université avant un contact direct avec les étudiants. Un cortège vers les services centraux de la présidence a obligé le médiateur à rejoindre à toute vitesse la faculté des sciences. *« Je suis venu pour du concret »*, s'est-il contenté d'indiquer avant de s'enfermer dans une salle avec une délégation tandis que les étudiants continuaient de scander : *« On n'a pas que ça à faire, 12 millions ! »*

Des résutats de la négociation, qui devait s'échelonner tout au long de la journée, dépendait également le maintien de la manifestation *« d'ampleur nationale »* que les étudiants de Rouen envisageaient d'organiser, mardi 31 octobre, à Paris. Formulée en assemblée générale, vendredi, cette initiative vise à rassembler *« tous les mécontentements »* à Toulouse, Nanterre... L'UNEF (proche du Parti communiste) a aussitôt apporté son soutien en appelant les étudiants parisiens à se joindre à ce rassemblement et, en province, à *« élargir la mobilisation »*

En fait, si elles s'associent à cette démarche considérée comme une *« première étape »*, l'UNEF comme l'UNEF-ID (gauche non communiste) préparent, avec les syndicats d'enseignants et de personnels, une journée nationale pour le 9 novembre, la date de l'examen du budget du ministère de l'éducation par l'Assemblée nationale. Pouriah Amirshahi, le président de l'UNEF-ID, considère en effet que *« ce budget ne correspond pas aux besoins exprimés par la communauté universitaire »*.

« Le gouvernement ne peut pas d'un côté discourir sur la nécessité de réduire la fracture sociale et de l'autre laisser pourrir la situation. » Selon lui, elle se traduit par *« un retour déguisé à des procédures de sélection. Faute de moyens, les présidents d'université et les directeurs de faculté procèdent à une augmentation des droits d'inscription, instaurent des quotas et limitent le droit au redoublement notamment en second cycle. »* M. Amirshahi affirme : *« M. Bayrou cherche à gagner du temps* [...] *en nommant un médiateur ou en lançant une consultation générale. La situation* [à] *Rouen est, à des degrés divers, identique à celle de toutes les universités publiques. Si le ministre continue de faire l'aveugle et le sourd* [...], *alors les risques de contagion du mouvement et d'explosion sont réels. »*

Michel Delberghe et, à Rouen, Dominique Le Guilledoux

Droit au logement devrait quitter prochainement la rue du Dragon

L'ASSOCIATION Droit au logement (DAL) a fêté, samedi 28 octobre, ses cinq ans d'existence, à son adresse symbole du 7, rue du Dragon, à Paris. Elle ne tient pas, en revanche, à souffler une autre bougie dans ce même lieu : celle marquant, le 18 décembre prochain, le premier anniversaire de l'occupation de cet immeuble de la Cogedim. Les négociations que DAL mène discrètement depuis plusieurs mois avec la société immobilière, la préfecture de Paris et des bailleurs sociaux sont en effet sur le point d'aboutir.

L'accord prévoirait de reloger les quelque 180 « locataires » de la rue du Dragon (sauf Mgr Gaillot...) dans des HLM, avec des baux « glissants » et dans des logements d'urgence du « plan Périssol », à Paris et en banlieue. Avec la garantie, stipulée dans chaque contrat, d'obtenir, par la suite, un toit définitif. *« Dans ces conditions*, souligne Jean-Baptiste Eyraud, président de DAL, *le déménagement de la rue du Dragon s'effectuera en une seule journée, avant, je l'espère, le 15 décembre. »* Une solution est également en vue au 37, boulevard Malesherbes, à Paris, dans le huitième arrondissement. Le groupe d'assurances GAN, propriétaire des lieux envahis depuis le 26 mars par quelque 70 ménages, doit mettre à disposition un autre de ses immeubles parisiens, en cours de réhabilitation. Les « habitants » du boulevard Malesherbes devraient s'y installer à la mi-février 1996. Le GAN est la troisième « institution », après la Banque de France et GDF à l'été 1994, à reloger directement des squatters soutenus par DAL.

Aujourd'hui, l'association *« a décidé de ne pas engager d'opération de grande envergure jusqu'à la mise en place du plan d'urgence »* établi par le gouvernement. Une « trêve » destinée à tenir compte des efforts des pouvoirs publics mais, aussi, imposée par des finances très mal en point. Le budget de DAL n'est alimenté que par les cotisations de ses adhérents (environ 3 000) et des dons privés. Toutefois, ce « repli » ne vaut ni pour le comité des sans-logis (CDSL), « petit frère » parfois dissipé de DAL, ni pour les vingt et un comités locaux de DAL qui, pour beaucoup, *« se trouvent confrontés à des blocages de la part des autorités municipales »*. DAL entend également *« tenter une ouverture »* vers les grandes associations de solidarité, réunies ou non dans le réseau Alerte.

UN TRAVAIL DE FOURMI

Les occupations d'immeubles, habilement médiatisées, avec l'appui de personnalités comme l'abbé Pierre, Mgr Gaillot, le chanteur Jacques Higelin ou les professeurs Jacquard et Schwarzenberg, n'ont jamais représenté pour DAL que le côté spectaculaire de son action.

Une entreprise non violente, jamais dirigée contre les petits propriétaires privés et approuvée par une opinion de plus en plus sensibilisée au scandale des logements vides face à la montée de l'exclusion. En cinq ans, DAL a accompli un travail de fourmi pour accompagner journellement des sans-abri et reloger durablement quelque 850 familles. L'association a « dérangé » : personne ne pensait, en 1990, qu'un gouvernement – en l'occurrence celui de M. Juppé – remonterait des oubliettes l'ordonnance de 1945 sur la réquisition de locaux vacants. Ni que la cour d'appel de Paris instaurerait la notion de *« squat par nécessité »* et ferait de l'accès au logement *« un objectif de valeur constitutionnelle »*. Actuellement, DAL bataille pour *« une juste attribution »* des logements HLM. En décidant une réforme dans le domaine des attributions de logements sociaux, l'OPAC de Paris vient d'apporter de l'eau au moulin de Droit au logement.

Michel Castaing

★ DAL, BP 484 Paris cedex 11, CCP 8 439 86 G Paris.

DÉPÊCHES

■ **TRAFIC : quatre personnes ont été interpellées dimanche 29 octobre au cours d'une opération anti-trafic au marché des oiseaux à Paris,** par la Direction des services vétérinaires de Paris. Selon la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), ces personnes ont été surprises en flagrant délit de détention, vente et transport d'espèces protégées en particulier de passereaux (bouvreuils, chardonnerets) et de perroquets originaires des forêts guyannaises.

■ **ACCIDENT : deux personnes sont mortes et deux autres ont été portées disparues, samedi 28 octobre au large d'Etretat** (Seine-Maritime) à la suite d'un accident d'avion de tourisme. L'appareil, un Piper A-28, s'est abîmé en mer pour des raisons indéterminées après avoir quitté Dieppe avec quatre personnes à son bord.

Le karaoké passe du loisir à la compétition

« QUE VOUS SOYEZ INFIRMIÈRE, coiffeuse, garagiste ou étudiant, ce soir, c'est vous qui êtes sur la scène ! » Dimanche après-midi 29 octobre à Paris, le *karaoké* s'est offert au théâtre Bobino un premier championnat de France avec tout ce qu'il fallait d'huissiers, de jury de professionnels compétents, de télévisions, de candidats anxieux, de mères survoltées et de pères bardés de camescopes.

Ce qui s'apparente à un jeu d'enfant sous le regard indulgent d'une poignée d'amis – chanter, micro en main, devant un écran de télévision qui diffuse le clip vidéo d'un « tube » dont les paroles défilent en bas de l'image – prend ici une tout autre tournure.

Parmi les trente finalistes, certains oublièrent que la scène était plus grande que leur chambre, osant à peine écarter un bras, d'autres découvrirent qu'un micro brutalement penché se venge en sifflant, une dernière que l'on peut casser son talon aiguille juste avant de monter sur scène. Quelques-uns, tels Touria et Tom, ont quand même fait oublier les « couacs » de radio-crochet.

« Depuis environ un an, les clubs de karaoké se multiplient. Des semi-professionnels sont apparus, qui s'entraînent énormément et vont de concours en concours pour rafler les lots », relève l'un des membres du jury, David Sutrat, responsable marketing chez Pioneer. Loisir fétiche des Japonais depuis le début des années 80, le *karaoké*, qui a pénétré en France depuis cinq ans par l'entremise des restaurants asiatiques, est officiellement reconnu dans la dernière édition du Petit Larousse. On estime que 3 500 sites, y compris des maisons de retraite, sont aujourd'hui équipés de ces « machines à chanter » (lecteur de vidéodisques, enceintes, micros), dont la valeur varie de 35 000 à 50 000 francs, et qui ont *« déjà sauvé beaucoup d'établissements »*.

Simple (point n'est besoin de retenir les paroles), déstressant, convivial, capable de désinhiber les plus timides, le *karaoké* aurait toutes les vertus. Même celle de donner un coup de pouce à la natalité. *« Dans mon pub, on compte déjà sept mariages et quatre naissances*, se flatte l'organisateur du championnat, Pierre Siksik. *Le* karaoké *facilite autant les rencontres que l'ancien bal du samedi soir. Des gens qui ne se connaissaient pas s'encouragent. A la fin de la soirée, les tables se sont rapprochées. »*

« Les mordus, conclut M. Sutrat, *essentiellement les 18-40 ans, ont pour beaucoup délaissé les discothèques où ils ne pouvaient ni se parler ni choisir la musique. Ils ressentent en fait un grand besoin de redevenir acteur, de prendre les choses en main. Ils apprécient aussi d'être une star pendant quelques minutes. »*

Pascale Krémer

Lundi 23 octobre 7h45

Si la file d'attente devant l'exposition Cézanne vous décourage, allez au Musée d'Orsay. 35 Van Gogh issus des réserves du musée ont fait leur réapparition, à la place des Cézanne décrochés pour l'expo.

(Source Europe 1)

DISPARITIONS

Viveca Lindfors

Une actrice au talent et à la personnalité mal exploités par Hollywood

L'ACTRICE AMÉRICAINE d'origine suédoise Viveca Lindfors est morte mercredi 25 octobre à Uppsala (Suède). Elle était âgée de soixante-quatorze ans.

Hollywood avait voulu voir en elle une nouvelle Garbo ou une nouvelle Ingrid Bergman, mais se révéla *incapable de lui offrir* des rôles à la mesure d'un talent et d'une personnalité que Viveca Lindfors exprima surtout au théâtre. De son vrai nom Viveca Torsternsdotter Lindfors, elle fait ses débuts sur scène à l'âge de dix-sept ans. Membre du Royal Dramatic Theater de Stockholm, elle débute au cinéma en 1940. Les neuf films suédois dans lesquels elle appparaît attirent sur elle l'attention des producteurs américains. En 1946, elle part pour Hollywood, six ans après Ingrid Bergman, et signe un contrat avec Warner Bros. Dans son premier film américain, *Night unto Night*, de Don Siegel, qui ne sera distribué qu'en 1948, deux ans après sa réalisation, elle partage la vedette avec Ronald Reagan. Don Siegel devient en 1949 son troisième mari (elle divorcera en 1953, pour épouser l'année suivante l'auteur dramatique et cinéaste d'origine hongroise George Tabori) et la dirige de nouveau dans *No Time for Flowers* (1952), médiocre comédie inspirée de *Ninotchka*, dans laquelle elle interprète une communiste tchèque qui découvre, émerveillée, la société capitaliste.

La médiocrité des rôles qui lui sont proposés et qui font d'elle successivement une Française, une reine d'Espagne, une Autrichienne et une Mexicaine, la décident à revenir à ses premières et seules véritables amours : elle triomphe à Broadway dans *Anastasia* (1954), mais lorsque la pièce est portée à l'écran le rôle est offert à Ingrid Bergman, à laquelle il vaudra un Oscar. Viveca Lindfors joue Shakespeare (Cordelia dans *Le Roi Lear*), Strindberg (notamment *Mademoiselle Julie*, en 1955) et Brecht, et ne revient guère au cinéma que pour des raisons alimentaires. Elle travaille toutefois sous la direction de Fritz Lang (*Les Contrebandiers de Moonfleet*), Nicholas Ray (*A l'ombre des potences* et la médiocre superproduction *Le Roi des rois*) et Joseph Losey (*Les Damnés*), et tourne aussi bien en Amérique qu'en Europe (*Quatre dans une jeep*, de Leopold Lintberg, Ours d'or à Berlin en 1951, *Singoalla*, réalisé en Suède par Christian-Jaque, *La Tempête*, d'Alberto Lattuada, etc.).

En 1972, deux ans après avoir trouvé un de ses rôles les plus intéressants, dans *Portrait d'une enfant déchue*, de Jerry Schatzberg, elle écrit et met en scène son propre spectacle, *I am a Woman*, ensemble de sketches qui traduisent son adhésion à certaines thèses féministes, également exprimées dans son autobiographie, *Viveka* (1981). On a pu la voir également dans *Welcome to L.A.* (Alan Rudolph, 1977) et, en 1978, dans *Girlfriends* (Claudia Weill) et *Un mariage* (Robert Altman), ainsi qu'en 1994 dans *Stargate*. En tournée en Suède avec *In Search of Strindberg*, spectacle dont elle était l'auteur et où elle interprétait plusieurs rôles (dont celui de Strindberg âgé), elle se trouvait à Uppsala, où elle était née le 29 décembre 1920, lorsqu'une pneumonie l'a emportée.

Pascal Mérigeau

Julien Bertheau

Le compagnon des grandes figures du théâtre du XXe siècle

L'ACTEUR Julien Bertheau, ancien sociétaire de la Comédie-Française, est mort, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, samedi 28 octobre, dans les Alpes-Maritimes où il résidait depuis sa dernière apparition sur une scène en 1982 dans *Le Neveu de Rameau*, de Diderot, au Petit Odéon.

Né le 19 juin 1910 à Alger dans une famille de commerçants, Julien Bertheau était l'un des derniers compagnons de quelques-unes des figures fondatrices du théâtre français au XXe siècle. Comédien-régisseur au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, il entre au Conservatoire national d'art dramatique où il obtient un accessit de comédie. Peu après, il est l'élève de Charles Dullin au Théâtre de l'Atelier, puis de Louis Jouvet à l'Athénée, suivront les enseignements de René Simon. Sous la direction de Jouvet, il est un Horace presque scandaleux dans *L'Ecole des femmes*, de Molière, affublé d'une perruque noire quand l'auteur décrit son héros *comme un « blondin »*.

Il entre en 1936 dans la troupe de la Comédie-Française dont il deviendra sociétaire en 1942, après avoir interprété la plupart des rôles de jeunes premiers de Musset. Accédant au sociétariat, il aborde les jeunes premiers de Marivaux et de Labiche. Il participa aux créations du *Soulier de satin*, de Claudel, de *La Reine morte*, de Montherlant, des *Fiancés du Havre*, de Salacrou. Il signe dans le même temps la mise en scène de plus de trente-cinq pièces pour le Français (notamment *L'Homme de cendres*, d'André Obey) et autant sur les Boulevards comme en tournée en province et à l'étranger : Julien Bertheau dirigera les festivals de Carthage en Tunisie et de Sarlat dans le Périgord. Après son départ de la Comédie-Française en 1957, il est, aux côtés de Pierre Fresnay, l'interprète de trois pièces à deux personnages : *Le Neveu de Rameau*, de Diderot (1963 et 1967, 700 représentations en France et à l'étranger), *L'Idée fixe* (1966 et 1970) et *Mon Faust*, de Valéry (1971).

Il retrouve le Conservatoire en 1975 où il est professeur pendant deux ans avant de céder sa charge au comédien Michel Bouquet. Mais il continue d'enseigner à l'Opéra Studio à Paris et dans les conservatoires d'Antibes et de Grasse dont il cède la direction, en 1992, à Georges Descrières. Julien Bertheau a tourné dans une quarantaine de films, de 1929 (*Le Crime de Sylvestre Bonnard*, de Julien Berthomieu) à 1985 (*Conseil de famille*, de Costa-Gavras). Il fut l'interprète des cinq derniers films de Luis Bunuel, maître d'hôtel de *La Voix lactée* (1969) et évèque jardinier du *Charme discret de la bourgeoisie* (1972).

Olivier Schmitt

Madeleine Tribolati

Une héroïne des syndicats féminins

L'AIR MODESTE mais le verbe rude, l'enthousiasme à fleur de peau et l'indignation prête à jaillir, Madeleine Tribolati, décédée le 26 octobre, était une véritable héroïne des premiers syndicats féminins qui ont marqué les premiers pas du syndicalisme chrétien.

Née le 23 mars 1905 à Paris, d'un père ouvrier et d'une mère femme de ménage, Madeleine Tribolati fréquente l'école laïque et les patronages catholiques et travaille, dès l'âge de treize ans, comme employée de bureau. En 1924, elle adhère à la Fédération française des unions des syndicats professionnels féminins (CFTC), appelée « fédération du boulevard des Capucines ». Afin d'améliorer sa formation, elle suit les cours du « 4e dimanche », pour les *« propagandistes des syndicats féminins »*, et réussit l'examen, en se spécialisant sur l'encyclique *Rerum novarum* (1891).

Madeleine Tribolati gravit les échelons du Syndicat des secrétaires sténo-dactylographes – sa profession – et accède en 1935 au conseil de la Fédération des employés. En 1936, dans les négociations sur les premières conventions collectives, cette militante célibataire se révèle par sa pugnacité.

A la CFTC, elle marie, dès 1935, la position traditionnelle de l'Eglise sur *« la place naturelle des mères au foyer »* et le droit au travail pour toutes les femmes : *« En vertu de quel droit et au nom de quel principe*, écrit-elle, en défendant une position alors d'avant-garde, *voudrait-on séparer l'humanité en deux camps, dont l'un aurait le privilège de prendre librement son essor, cependant que l'autre – pour éviter toute concurrence – se verrait forcé de limiter le sien ? »*

Permanente de la Fédération des employés en 1936, elle en devient secrétaire générale adjoint en 1946 et vice-présidente de la CFTC. Si les syndicats féminins disparaissent, elle continue de se faire l'avocate de l'égalité professionnelle.

Elle participe aux négociations qui devaient donner naissance à la loi de 1950 sur le SMIG, qu'elle racontait avec une truculence qui ne masquait pas sa colère : *« Pour le prix du logement, nous avions convenu [...] de prendre comme référence le prix d'un logement HLM. On nous a répondu que c'était trop cher, car pour un logement d'ouvrier à Paris, l'eau courante n'était pas nécessaire. »*

Licenciée de son poste à la Fédération des employés en 1963, à la veille de la déconfessionnalisation, elle redevient vice-présidente à part entière de la CFTC en 1965 et se bat pour la généralisation des retraites complémentaires, obtenue en 1972. Elle part à la retraite en 1975, élue présidente d'honneur de la CFTC. La première et la seule.

Michel Noblecourt

■ **KENNETH DADZIE**, diplomate *ghanéen qui fut secrétaire général* de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) de 1986 à 1994, est mort le 25 octobre à Londres, à l'âge de soixante-cinq ans. Avant la Cnuced, Kenneth Dadzie avait occupé différents postes à l'ONU à New York et à Genève. En novembre 1992, il avait été nommé par Boutros Boutros Ghali, secrétaire général de l'ONU, pour l'aider à réformer les structures du secrétariat de l'organisation dans le domaine économique et social.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Agathe LOGEART
et
Yves BAUDELOT
ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Fanny Baudelot,

le 27 octobre 1995.

10, rue Perrée,
75003 Paris.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 20 octobre 1995, de

M. André CAHEN

Il fut pendant la guerre Galien pour certains et Galleen pour d'autres.

De la part de ses enfants
Alain, Catherine, Mick, Julien-David,
Et des très proches de son cœur.

38, rue Baudin,
92400 Courbevoie.
21, boulevard Saint-Antoine,
78000 Versailles.

Régis HUVIER,
chorégraphe de la compagnie
L'Arrache-Cœur,

nous a quittés, le 24 octobre 1995, à l'âge de vingt-neuf ans.

– Aix-les-Bains, Saint-Etienne, Le Vésinet.

Pierre Jolas,
Alice Pouilloux,
et leurs familles,
font part du décès de

Mme Albertine JOLAS,
née Deny,

survenu le 25 octobre 1995, à Saint-Etienne.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Sa famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline PORQUIER,
née Demouy,

survenu le mardi 17 octobre 1995.

– Jeannine Guéron,
son épouse,
Martine Toth
et ses enfants,
Catherine et François Lamotte d'Incamps
et leurs enfants,
Nicole et Claude Rommeru
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Jean et Gilberte Guéron,
ses frère et belle-sœur,
Les familles Guéron et Messiah,

ont la tristesse de faire part du décès de

Georges GUÉRON,

dans sa quatre-vingt-sixième année, à Paris, le 23 octobre 1995.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

21, rue Rollin,
75005 Paris.

– C'est avec une profonde peine que les membres et amis de la Société internationale des Conseillers de Synthèse annoncent le décès de

Georges GUÉRON,
vice-président de la société.

à Paris, le 23 octobre 1995.

5, rue d'Alger,
75001 Paris.

– C'est avec une profonde peine que les membres et amis de l'Institut de Recherche, d'Etudes et de Prospective postales (IREPP) annoncent le décès de

Georges GUÉRON,
sociétaire-fondateur,

à Paris, le 23 octobre 1995.

52-56, rue de la Croix-Nivert,
75015 Paris.

– La famille et les amis du docteur

Christine SABEAU-JOUANNET,
1937-1995,

leur fille, sœur, nièce et amie,
ont la très grande douleur de faire part de son décès, dans un accident de la route.

Les obsèques ont été célébrées le 26 septembre, dans l'intimité.

Pierre Sabeau-Jouannet,
Les Nordys, 24100 Lembras.
Françoise Tillion,
33, rue Croulebarbe,
75013 Paris.

– *Mme Philippe Duprenoir*
et son époux,
Mme Dominique Scemama-Moissonnier,
M. Bruno Scemama
et son épouse,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

François Fradji SCEMAMA,
engagé volontaire
dans les Forces françaises libres 2e DB,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 27 octobre 1995, dans sa soixante-dix-septième année.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 2 novembre, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Hélène Slama,
Le docteur et Mme Maurice Cohen,
Leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Roland Slama,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Henry SLAMA,
chirurgien-dentiste,

survenu le 27 octobre 1995, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 31 octobre.

On se réunira à la porte principale du cimetière du Montparnasse à 10 h 15.

10, boulevard Auguste-Blanqui,
75013 Paris.

– *M. Gaston Weinmann*,
son époux,
Agnès et Bernard Montier,
Murielle et Carlo Boccali,
Nelly Weinmann,
ses enfants,
Pierre-Alfred, Eric, Fabio,
Arnaud, Elise et Sylvain,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Odette WEINMANN,
née Boulanger,

survenu le 27 octobre 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 novembre, à 11 heures, en la chapelle de la maison de retraite « La Providence », 77, rue des Martyrs, Paris-18e.

Nelly Weinmann,
4, rue Nicolas-Roret,
75013 Paris.

Anniversaires

MAXIMILIEN,

– Yirmi Yil ! Simdi neden degil
devam
Yavas, yavas.
Güle güle.

– Il y a cinq ans, nous quittait

Marc PAOLOZZI.

Sa famille, ses amis se souviennent.

– Il y a six ans, le 1er novembre 1989,

Jacques (Jaime) OLIVER,
journaliste à *Géo*,

se retirait d'un monde, qu'il n'avait cessé d'observer avec clairvoyance. Journaliste de grande rigueur et honnêteté intellectuelles, entré à *Géo* dès 1979, ce Catalan, passionné par le désert saharien, a toujours pris la défense des déshérités du tiers-monde.

Que ceux qui ont partagé ses rêves, mais aussi ses exigences professionnelles et ses coups de gueule lui consacrent une pensée particulière.

La direction de Prisma Presse,
La rédaction de Géo.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE :

● **Séminaires**
Sylvie Dreyfus : « La transformation des matières : problèmes de la représentation » 16, 23 et 30 nov., 7, 14 et 21 déc., 20 h-22 h, Jussieu, université Paris-VII, salle RC2 ; Catherine Audard : « Y a-t-il un modèle libéral de la citoyenneté ? » 17 nov., 18 h-20 h, Jussieu, université Paris-VII, salle Espace Jussieu. *Rectificatif* au séminaire de Michel Sicard : « Sartre : le sujet Flaubert », 15 et 22 nov., *6 et 20 déc., 19 h 30-21 h*, Jussieu, université Paris-VII, salle RC1.
● **Samedi autour d'un livre**
Ce que l'homme fait à l'homme : essai sur le mal politique, de Myriam Revault d'Allonnes, intervenants : A. Badiou, F. Proust, J. Rancière, P. Ricœur et A. Scala, 25 nov., 9 h 30-12 h 30, ENS, salle Paul-Celan, 45 rue, d'Ulm.
Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.
Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85. Autres renseignements : 44-41-46-80.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Communications diverses

Maison de l'hébreu : (1) 47-97-30-22. Lecture de l'hébreu sacré maîtrisée en une séance. Stages-express (moderne/biblique). Bar-Mitsva.

A l'issue de la réunion qui s'est déroulée le mardi 24 octobre 1995, le jury du prix Paul-Léautaud, créé et doté par le Groupe Primagaz, et composé de MM. Alphonse Boudard, Camille Cabana, Jean-Paul Caracalla, Michel Déon de l'Académie française, Raymond Devos, Jean Gaulmier, Louis Nucéra, Jacques Petitjean et Paul Roche, a couronné le livre de José Giovanni *Il avait dans le cœur des jardins introuvables*, édité chez Robert Laffont.

Le montant du prix, un chèque de *80 000 F, lui a été remis le même jour par* M. Jean-Charles Inglessi, président du Groupe Primagaz, en présence de nombreuses personnalités.

Conférences

« La religion, les maux et les vices ». Les conférences de l'Étoile-Temple protestant, 54, avenue de la Grande-Armée, *Paris-17e*.
● Jeudi 9 novembre à 20 h 30 : « Y a-t-il des coupables inexcusables ? » Avec Jean-Denis Bredin, avocat, *et* Guy Gilbert, prêtre.
● Jeudi 16 novembre à 20 h 30 : « Le pardon et la justice ». Avec Jacques Attali et Jacques Duquesne, journaliste.
● Jeudi 23 novembre à 20 h 30 : « Dieu nous a-t-il trahis ? ». Avec Françoise Verny et Claude Geffré, op.
● Jeudi 30 novembre à 20 h 30 : « Les tentations d'aujourd'hui ». Avec Georges Bortoli, journaliste, et Marcel Gauchet, philosophe.
● Jeudi 7 décembre à 20 h 30 : « Le péché originel ». Avec Josy Eisenberg, rabbin, *et Jacques Lacarrière, écrivain.*
● Jeudi 14 décembre à 20 h 30 : « Crimes et mémoires ». Avec Alfred Grosser, professeur, et Mgr Vingt-Trois.
● Mardi 19 décembre à 20 h 30 : « Dieu nous tente-t-il ? » Avec Philippe Sollers et Stéphane Zagdanski, théologien juif.

Chaque conférence sera précédée d'une introduction du pasteur Alain Houziaux. Entrée libre. Libre participation aux frais.

– Cycle de conférences
« Les droits et les devoirs de l'Homme »
par le Pr Bahram Elahi, 6 novembre 1995 à 19 h 30, Sorbonne, amphi Liard, 17, place de la Sorbonne, Paris-5e.

Thèses

– M. Nicolas **LEGENDRE** a soutenu le 27 septembre 1995, à l'université Bordeaux-II, sa thèse de doctorat en médecine :

« Lésions intestinales et Anti-inflammatoires non stéroïdiens
(revue de la littérature à propos de deux cas).

Le jury, composé des professeurs Jean Paccalin, André Quinton, Bernard Bégaud et du docteur Marc Hervouet, lui a décerné la mention « très honorable avec félicitations du jury ».

HORIZONS

HISTOIRE

La disparition de Mehdi Ben Barka

Les circonstances de la mort de l'opposant marocain, il y a trente ans à Paris, n'ont jamais été élucidées

LE 29 octobre 1965, vers 12 h 30, à deux pas de la brasserie Lipp, deux Français en civil, munis de cartes de police, invitent l'opposant marocain Mehdi Ben Barka à monter avec eux en voiture. Ce dernier les suit sans protester. Il est conduit jusqu'à Fontenay-le-Vicomte (Essonne), dans la villa de Georges Boucheseiche, un ancien repris de justice. Est-ce là qu'on l'a fait « disparaître » ? Qui en a donné l'ordre ? Le principal intéressé n'est plus là pour le dire : de ce jour, nul ne reverra vivant le dirigeant de l'Union nationale des forces populaires (UNFP) du Maroc, connu *comme l'un des chefs de file les* plus dynamiques du tiers-monde.

L'affaire Ben Barka n'aurait peut-être pas éclaté si son ami Thami Azemmouri, étudiant en histoire, n'avait assisté à la scène. Ce *« grain de sable »*, selon l'expression de Maurice Clavel (*Le Monde* du 15 juin 1966), n'était pas prévu au programme. Ben Barka avait dû insister, en effet, pour qu'Azemmouri l'accompagne chez Lipp, où il devait discuter avec le cinéaste Georges Franju, le journaliste Philippe Bernier et leur « associé » Georges Figon, d'un projet de film sur la décolonisation. Ben Barka et Azemmouri ne franchiront jamais les portes de l'établissement.

Petit truand haut en couleur, Figon a noué, en prison, de solides amitiés avec le milieu. Il est également en cheville avec certains agents du service de documentation et de contre-espionnage (Sdece, ancêtre de l'actuelle DGSE), comme Antoine Lopez, chef d'escale à Orly. Ce dernier, ami du général marocain Mohamed Oufkir, ministre de l'intérieur et adversaire déclaré de Ben Barka, affirmera avoir été informé du rendez-vous de la brasserie Lipp par *l'un de ses homologues marocains*, connu sous le pseudonyme de Chtouki. Mieux : les deux *« honorables correspondants »*, le Marocain et le Français, avoueront avoir organisé, de conserve, l'enlèvement de Ben Barka.

Mais l'objectif, plaidera Lopez devant les juges, n'était pas de le tuer. Il s'agissait seulement de lui faire rencontrer le général Oufkir. Le Maroc, à l'époque, songeait à faire revenir l'exilé et à associer l'UNFP au gouvernement. L'entrevue a-t-elle mal tourné, comme l'écrira Figon, dans un article publié par *L'Express*, où il affirme avoir *« vu »* le général Oufkir *« tuer Ben Barka »* d'un coup de poignard ?

Chtouki et Lopez, eux, n'ont rien vu. Leur mission s'est achevée devant la villa de Fontenay-le-Vicomte. Ni l'un ni l'autre n'y sont entrés. Même chose pour Louis Souchon et Roger Voitot, les deux policiers chargés d'« interpeller » Ben Barka.

Officier de police principal à la brigade mondaine, Souchon s'est laissé circonvenir assez facilement par Lopez. Ce dernier lui a souvent donné des *« tuyaux »* sur les affaires de drogue. Et puis, Lopez ne l'a-t-il pas assuré que toute l'opération avait reçu le feu vert de la présidence ? De retour à Paris, Lopez téléphone à Rabat et avertit le chef de la sûreté marocaine, Ahmed Dlimi, que *« l'invité est arrivé »*. Le signal est ainsi donné au général Oufkir, qui arrive à Paris dès le lendemain, 30 octobre, et se rend aussitôt à Fontenay-le-Vicomte.

> « Vous ne tenez pas en main vos services », reprochera le général de Gaulle à son premier ministre, Georges Pompidou, de qui dépendait alors le Sdece

Que s'est-il réellement passé, dans la villa du truand Boucheseiche ? Nul ne le saura. Bien qu'alertées par Lopez de ces allées et venues marocaines, les autorités françaises n'ont pas jugé bon d'interpeller le général Oufkir et son adjoint Dlimi. L'information donnée par Lopez, faisant état de la participation du ministre marocain, sera qualifiée d'*« extravagante »*. Parce qu'on ne le croit pas ? Ou parce qu'on en sait trop ? *« Vous ne tenez pas en main vos services »*, reprochera le général de Gaulle à son premier ministre, Georges Pompidou, de qui dépendait alors le Sdece.

Le développement de l'affaire Ben Barka, dont le chef de l'Etat français dira, le 21 février 1966, qu'elle *« n'a rien que de vulgaire et de subalterne »*, provoquera un émoi durable dans la classe politique – y compris parmi les gaullistes. Les anciens du comité France-Maghreb, que préside François Mauriac, multiplient les articles et les pétitions. Chacun s'indigne, certains accusent. *« Un peu avant, ou un peu après l'assassinat de Ben Barka (...), un ami marocain, qui connaît bien le dessous des cartes, me parlait de l'étroite liaison du général Oufkir et des services secrets américains »*, confie Mauriac à Jean Lacouture (dans le troisième volume de sa biographie *De Gaulle. Le Souverain* (Seuil), cité par Jean-Marc Théolleyre dans *Le Monde* daté 28-29 octobre 1990). *« Ce qu'il en est réellement, je l'ignore. Il reste que, pour une fois, ces services viennent de réussir un magnifique coup double, contre le tiers-monde en se débarrassant de Ben Barka, et contre de Gaulle »*, concluait l'écrivain. Piste américaine, française, marocaine, ou énorme bavure ? Trente ans après, le mystère reste entier.

Catherine Simon

★ A lire également : *Les Assassins de Ben Barka*, dix ans d'enquête (Authier, 1975 ; repris chez Plon en 1981) et *Ben Barka, ses assassins* (Syllepse et Périscope, 1991) de Daniel Guérin.

★ Les 17 et 18 novembre, l'institut Maghreb-Europe et la revue *Politis* organisent un colloque, « Mehdi Ben Barka, de l'indépendance à la Tricontinentale », à l'université Paris-VIII (Saint-Denis).



ARCHIVES FAMILIALES BEN BARKA

Ben Barka à La Havane, en septembre 1965, en compagnie de Fidel Castro.

Zakya Daoud, journaliste franco-marocaine

« Il a été victime d'une sorte de double meurtre »

« Trente ans après les faits, la disparition de Mehdi Ben Barka reste une énigme. Malgré les recherches entreprises, il semble qu'on ne dispose aujourd'hui d'aucun élément nouveau ?

– Dix jours après la disparition de Ben Barka, tout ce que l'on sait aujourd'hui, on le savait déjà. Rien n'a bougé ou presque. Mis à part quelques « frémissements », entre le 4 et le 26 novembre 1965, quand les premiers protagonistes français sont arrêtés et mettent en cause leur hiérarchie – celle, notamment, des services de documentation et de contre-espionnage (Sdece) –, on tourne en rond. Qu'est devenu Ben Barka ? Pourquoi a-t-il été enlevé ? Aujourd'hui comme hier, ces questions n'ont pas trouvé de réponse.

» Sur le moment, ce qui intéresse l'opinion, c'est de mesurer les implications et les responsabilités françaises. On s'interroge inlassablement sur le rôle qu'aurait pu jouer le ministère de l'intérieur, Matignon, les services secrets, les réseaux de barbouzes, etc. Ben Barka, à la limite, on ne s'en soucie plus. Il a été victime d'une sorte de double meurtre. Eliminé en tant qu'être humain – on n'a jamais retrouvé son corps –, il l'a été aussi en tant que personnalité : dans cette affaire, il fait figure de pion, son existence propre est niée.

– Il n'est pas le seul à avoir disparu. Plusieurs témoins sont morts, eux aussi ?

– Comme l'affaire Kennedy, l'affaire Ben Barka est encombrée de morts suspectes. Celle de Georges Figon d'abord, que l'on a *« suicidé »*, ou qui *« s'est suicidé »* selon la version officielle, le 17 janvier 1966, après avoir nargué toutes les polices pendant trois mois. Sa mort est survenue huit jours après son fameux article dans *l'Express*, « J'ai vu tuer Ben Barka ». Elle n'est que le début d'une longue série noire. Les trois principaux avocats de la partie civile sont morts aussi, tous trois en 1967, tous trois d'une crise cardiaque. Et puis, il y a Annette Cordier, dite Léna, une reporter-photographe de *Jeune Afrique*. Elle avait témoigné au procès, affirmant avoir entendu, sur les lieux mêmes de l'enlèvement, l'une des personnes avec laquelle elle était assise à une terrasse de café, dire qu'il y avait *« quelqu'un de la CIA »* dans les parages. Ses amis lui avaient conseillé de se taire, de ne jamais mentionner la CIA. Elle est morte, dans les années 70, dans un accident de voiture.

– Autre mort troublante, celle du jeune étudiant qui accompagnait Ben Barka. Un suicide, là aussi ?

– S'il n'avait pas été là, on n'aurait jamais su que la police française était directement impliquée. Sur le coup, d'ailleurs, il n'a pas compris. Ben Barka a demandé leurs papiers aux deux hommes qui l'interpelaient, et Azemmouri a cru assister à une arrestation. Il a vu les cartes de police française. Quelques heures plus tard, quand il a réalisé ce qui s'était passé, il a pris peur. Il s'est caché pendant plusieurs jours. Puis, le 4 novembre, il est allé voir la police. On l'a retrouvé pendu chez lui avec une chaîne de bicyclette, en 1972. A l'époque, Thami Azemmouri avait terminé ses études tout à fait normalement, il était enseignant. On disait qu'il voulait rentrer au Maroc.

» Le général Oufkir et son adjoint Dlimi sont morts aussi. Le premier, qui avait été impliqué dans le complot d'août 1972 contre le roi, s'est officiellement *« suicidé »* ; le second a été victime d'un accident de la route. En revanche, Antoine Lopez a eu plus de chance : il tient un café ou un bar-restaurant, à la Courneuve. Bernier a pris sa retraite.

– On a beaucoup parlé à l'époque du rôle joué par les Etats-Unis – ou par leurs alliés. Certains estiment qu'à travers l'affaire Ben Barka, c'est le général de Gaulle qu'on visait.

– Tout est dans le contexte. L'affaire Ben Barka a éclaté quelques jours avant que de Gaulle n'annonce sa candidature à l'élection présidentielle [A l'issue des deux tours de scrutin, les 5 et 19 décembre 1965, le général de Gaulle, d'abord en ballottage face à François Mitterrand, sera élu, au second tour, avec 54,6 % des suffrages]. Une décision qu'il a, semble-t-il, longuement pesée. Au lendemain de l'enlèvement, beaucoup, parmi ceux qu'on appelle les gaullistes de gauche, comme Maurice Clavel, nourrissent des soupçons à l'encontre des Etats-Unis et de leurs alliés marocains et français. On suspecte les Américains d'avoir été les commanditaires de l'enlèvement et de s'être appuyés, *pour ce faire, sur des réseaux français*.

» C'est une thèse qu'Antoine Lopez a également accréditée. En tant qu'agent du Sdece, il travaillait avec le bureau des narcotiques américain. De tous côtés, il y a des indices. Mais pas l'ombre d'une preuve. Ce qui est sûr, c'est que de Gaulle avait pris très nettement ses distances vis-à-vis des Etats-Unis, singulièrement pendant cette année 1965. On s'en rend compte avec l'affaire du Congo [devenu l'actuel Zaïre], au moment de la sécession de la province du Katanga ; ou dans celle de Saint-Domingue, lors du débarquement des « marines » américains. Chaque fois, de Gaulle critique les positions de l'ONU ou de l'OTAN, instances où les Américains occupent une place prépondérante. L'affaire Ben Barka peut être lue comme un avertissement, une mise en garde lancée aux tiers-mondistes – et à leurs alliés supposés. De Gaulle, comme on le sait, ne cédera pas. En février 1966, la boucle est bouclée : il annonce le retrait de la France de l'OTAN.

– L'année 1965 marque un tournant. Pour la France, mais aussi pour le camp tiers-mondiste...

– Oui, c'est la fin d'une période. Commencée à Bandung, en 1955, elle s'achève à La Havane, en janvier 1966. Pendant ces dix années, les militants du tiers-monde ont cru possible de modifier l'ordre international, en profitant des brèches creusées par la guerre froide. Leur projet a échoué. Le nouvel ordre mondial, qui se met progressivement en place au nom de la *« coexistence pacifique »*, finit par triompher et on imagine mal, aujourd'hui, la passion qui a pu animer des hommes comme Mehdi Ben Barka, Che Guevara ou Amilcar Cabral.

» Cet échec n'est pas le fait des seules puissances occidentales. Lors du sommet arabe de Casablanca, réuni en septembre 1965, les chefs d'Etat s'engagent à ne plus s'attaquer entre eux et à empêcher leurs oppositions de nuire aux intérêts des Etats alliés. Un mois plus tard, un sommet des chefs d'Etat africains confirme la tendance : la raison d'Etat l'emporte désormais sur les *« solidarités révolutionnaires »* d'antan.

C'est dans ce contexte difficile que va s'ouvrir, en janvier 1966, à La Havane, la Tricontinentale – une conférence réunissant les représentants des trois continents, Amérique latine, Afrique et Asie. Ben Barka devait présider la réunion de La Havane. Sa disparition n'empêchera pas la conférence de se tenir. Mais la page est tournée. Le seul écho qu'a eu cette conférence s'est limité à Cuba et aux pays latino-américains. A cette date, le rêve d'unifier dans un même combat les trois continents est déjà mort.

– Avec le recul des années, le langage que tenait Ben Barka à l'encontre du pouvoir royal apparait d'une incroyable virulence...

– Le ton de ses discours a beaucoup varié. Entre 1957 et 1959, quand il occupait les fonctions de président de l'Assemblée nationale, Ben Barka tenait des propos tout à fait modérés. Devant le roi Mohamed V, c'était un notable du régime. Cela ne l'a pas empêché, pendant la campagne des législatives, en 1963, d'attaquer le pouvoir en termes très crus. Lors d'un meeting, à Rabat, il avait lancé : *« Le régime on ne l'amende pas, on le détruit. »*

» Mais il faut relativiser. Ben Barka n'a jamais remis en question le régime monarchique en tant que tel. Ce qu'il contestait, c'était la répartition des pouvoirs à l'intérieur du système chérifien. Plus personne n'oserait, aujourd'hui, faire ce genre de critique. C'est un sujet tabou. Le pouvoir s'est structuré, rigidifié, et aucun homme politique ne met en cause la façon dont il s'est construit. A l'époque de Ben Barka, le pouvoir était justement en train de se contruire. La vraie différence est là.

– Au Maroc, et plus généralement au Maghreb, que reste-t-il de Ben Barka ?

– Il a été un novateur, sur le plan politique. Il a mené une vraie réflexion sur l'organisation du pouvoir, sur l'enseignement, sur la réforme agraire, des sujets qui restent très actuels au Maghreb. C'était un politique, mais aussi – cela ne va pas toujours ensemble – un intellectuel, érudit et polyglotte puisqu'il maitrisait aussi bien l'arabe et l'anglais que le français.

» Son nom reste inscrit dans la mémoire collective, comme celui d'un combattant de l'indépendance et comme celui du fondateur du principal parti d'opposition, l'UNFP, devenue aujourd'hui l'Union socialiste des forces populaires (USFP). C'est une figure emblématique pour l'ensemble des Maghrébins, même si elle est historiquement datée. Il y a, au Maroc, des jeunes qui, encore aujourd'hui, se réfèrent à lui. »

Propos recueillis par Catherine Simon

★ Coauteur avec l'historien marocain Maati Monjib, d'un livre biographique, *La Vie interrompue de Mehdi Ben Barka*, à paraître, en novembre, aux éditions Michalon, Zakya Daoud (née Jacqueline Loghlam) est une journaliste franco-marocaine. Elle a été rédactrice en chef, de 1966 à 1988, de la revue marocaine *Lamalif*, célèbre au Maghreb. Auteur de très nombreux articles, elle a publié plusieurs livres, dont *Féminisme et politique au Maghreb* (Ediff et Maisonneuve Larose, 1993-1994) et *Ferhat Abbas, une utopie algérienne* (avec Benjamin Stora, Denoël, février 1995).

Un entretien avec Françoise de La Serre et Helen Wallace

« Ce qui manque à Paris et à Londres, c'est de partager un projet pour l'avenir immédiat de l'Europe communautaire »



CHERCHEUSES en science politique de chaque côté de la Manche, Françoise de La Serre et Helen Wallace jettent depuis plusieurs années un regard croisé sur les politiques européennes de leurs pays respectifs. Françoise de La Serre est directeur de recherches au Centre d'études et de recherches internationales (CERI) depuis 1968. Elle a publié notamment *Le Royaume-Uni et la Communauté européenne* (PUF, 1987) et *L'Union européenne : ouverture à l'Est* (en collaboration avec Jacques Rupnik et Christian Lequesne. PUF, 1994).

Helen Wallace est directeur du Sussex European Institute, après avoir été responsable du West European Program au Royal Institute of International Affairs (Chatham House). Elle a publié récemment *European Community, The Challenge of Enlargement* (en collaboration avec A. Michalski. Chatham House, 1992). Françoise de La Serre et Helen Wallace ont coécrit cette année pour le Conseil franco-britannique une étude publiée par le CERI et intitulée « Les relations franco-britanniques dans l'Europe de l'après-guerre froide »

« Quelle opinion les Britanniques ont-ils aujourd'hui de l'Europe ?

Helen Wallace. – Le débat, chez nous, ne porte pas – ou plus – sur l'appartenance à l'Europe, mais sur les conséquences de cette appartenance. Les citoyens britanniques ne sont d'ailleurs pas seuls à émettre des critiques envers l'Europe. Ils partagent ces réticences avec d'autres peuples. Ce qu'on ignore vraiment, c'est comment l'opinion britannique réagirait face à une politique européenne plus active de la part de leur gouvernement. Chez nous comme en France, on critique certains aspects des interventions de Bruxelles dans la vie quotidienne. Chez nous comme en France, on a de moins en moins confiance dans la vigueur et la capacité du pouvoir politique national. Mais, bien sûr, l'extrême division du gouvernement britannique sur l'Europe amplifie les réticences de l'opinion. Surtout, en Grande-Bretagne, contrairement à ce qui se passe en France, l'Europe a une très faible valeur symbolique.

Françoise de La Serre. – Il ne faut pas exagérer les réticences actuelles de l'opinion britannique. Celle-ci est assez volatile. Elle pourrait se retourner si un fort leadership se manifestait en faveur de l'Europe, comme lors du référendum de 1975 sur le maintien de la Grande-Bretagne dans la Communauté. Nos deux pays affrontent la mondialisation et l'ouverture des frontières.

– La Grande-Bretagne, dit-on souvent en France, aimerait une Europe à sa guise, libre-échangiste et la plus faible possible. Est-ce une réalité ou une idée reçue ?

Helen Wallace. – Le gouvernement conservateur actuel prêche la loi et le règne du marché partout et en toute occasion, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Grande-Bretagne. Sa position est cohérente. Il a voulu réduire le rôle du secteur public dans tous les domaines. Un autre gouvernement, plus favorable au secteur public, pourrait avoir une autre politique européenne.

Françoise de La Serre. – A l'inverse des Français, les Britanniques n'ont jamais éprouvé un grand engouement pour la dimension politique de la construction européenne. Pour la France, celle-ci représente le cadre de l'évolution future du continent, qu'il s'agisse d'économie ou de sé-curité. Pour la Grande-Bretagne, ce rôle stabilisateur de la construction européenne est beaucoup moins important. C'est une différence substantielle entre les deux pays. Ils n'attribuent pas la même fonction à l'Europe. Depuis les origines de la construction européenne, il existe clairement un projet français. Les Britanniques n'ont jamais eu un projet semblable et ne l'ont toujours pas.

Helen Wallace. – C'est vrai, il n'y a jamais eu de projet britannique pour l'Europe. D'autant que les Britanniques de tous bords n'aiment pas beaucoup parler des institutions, y compris chez eux. Ils préfèrent parler du contenu et des effets de la coopération européenne que de ses structures. Ils sont moins à l'aise dans une discussion institutionnelle que les Français, et encore moins que les Allemands. Cela tient d'évidence à l'histoire et à la géographie. Les Britanniques n'ont jamais été voisins des Allemands. Leur expérience de la guerre est différente. Ils n'ont jamais été envahis. L'Europe fut bien sûr l'un des éléments de leur histoire, mais jamais le facteur déterminant.

Françoise de La Serre. – John Major invoque d'ailleurs cette histoire spécifique pour justifier la « *différence* » britannique envers l'Europe. Il est normal, disait-il lors du récent congrès conservateur, que nous ayons une approche différente de la construction européenne, car, à l'inverse de nos voisins, nous n'avons jamais été occupés, jamais vaincus.

– Malgré ces différences historiques, la France et la Grande-Bretagne ont découvert ensemble – c'est une expérience commune – qu'elles n'étaient plus des puissances mondiales. La France voit dans l'appartenance à l'Europe un substitut à cette perte de puissance. Pourquoi ne pense-t-on pas la même chose en Grande-Bretagne ?

Helen Wallace. – Oui, enfin, il faut voir aussi que de temps en temps, les Français préfèrent agir seuls et utilisent le cadre européen pour faire prévaloir leurs intérêts. Les Britanniques, au moins, sont beaucoup plus explicites.

Françoise de La Serre. – Même si la France considère que l'Europe est à la fois le véhicule et le support de son influence, cela ne l'empêche pas parfois d'être tentée de faire cavalier seul. Pour sa part, la Grande-Bretagne, en particulier dans son discours actuel, donne l'impression qu'il peut y avoir d'autres voies possibles que la construction de l'Europe, qu'on peut penser à revitaliser les liens transatlantiques, ou à l'extrême rigueur considérer, comme les Suisses, que l'intérêt national exclut parfois un développement de la coopération européenne. Mais il

> « L'opinion britannique pourrait se retourner si un fort leadership se manifestait en faveur de l'Europe »

est vrai que les deux pays se confortent mutuellement dans leur rôle de puissance moyenne, un peu « moins égales » que les autres.

– L'éventuelle arrivée des travaillistes au pouvoir changerait-elle l'approche européenne de la Grande-Bretagne ?

Helen Wallace. – Les dirigeants travaillistes ont beaucoup changé ces dernières années l'atmosphère et le contenu de la politique européenne de leur parti. Ce changement fondamental, entamé avec Neil Kinnock, s'est poursuivi avec John Smith et Tony Blair. C'est clair. Pour le moment, les travaillistes acceptent, en principe, l'appartenance à l'union monétaire. Si on peut faire un parallèle avec ce qui s'est passé en France, c'est un peu comme si le Parti travailliste était dominé actuellement par une aile « deloriste ». Reste à savoir si une aile « chevènementiste » ne surgira pas plus tard en son sein en ouvrant un débat anglo-anglais semblable à celui que la France a connu. Mais, pour l'instant, on peut prévoir qu'un gouvernement travailliste accepterait, avec un enthousiasme relatif, l'adhésion à l'union monétaire et ses conséquences.

– Dans quels domaines la politique européenne de la Grande-Bretagne changerait-elle, en cas de victoire travailliste ?

Helen Wallace. – Outre le domaine monétaire, qui touche directement à la question de la souveraineté, la politique britannique changerait aussi sur le chapitre social. La Grande-Bretagne adopterait la clause sociale dont elle est actuellement dispensée.

Françoise de La Serre. – Le problème c'est que, dans l'immédiat, nous risquons de ne pas avoir beaucoup d'éclaircissements sur la politique européenne d'un éventuel futur gouvernement travailliste. Compte tenu de l'état de l'opinion et du tour pris par la campagne du Parti conservateur, les travaillistes vont être la cible de violentes attaques. M. Blair va avoir énormément de difficulté à définir son projet européen, car s'il lui donne un contenu positif – notamment dans les domaines monétaire et social –, on va l'accuser de vouloir brader les intérêts et la souveraineté britanniques. D'ici les élections législatives, prévues en principe pour le printemps 1997, il aura donc beaucoup de mal à se « positionner » sur ces questions européennes.

– Ces divergences européennes entre les deux grands partis reflètent-elles un clivage de générations chez leurs électeurs ?

Helen Wallace. – C'est difficile à juger. En France, les plus âgés, qui ont vécu les drames de la guerre, sont, de ce fait, les plus européens. Chez nous, on a connu le phénomène inverse. Les plus anciens sont les plus réticents envers l'Europe. Mais les plus méfiants, on les trouve, dans le Parti conservateur, parmi les plus jeunes.

– A propos de la monnaie unique, les travaillistes ne se retrouveront-ils pas sur les mêmes positions que celles de la City et des milieux d'affaires, qui y sont très favorables ?

Helen Wallace. – M. Blair essaie actuellement de rendre crédible un gouvernement travailliste qui disposerait du plus grand soutien possible au sein de l'opinion. Il cherche à montrer qu'il aurait des appuis dans les milieux économiques et financiers.

– On verrait la City voter travailliste ?

Helen Wallace. – Certaines personnalités de la City sont déjà prêtes à soutenir la campagne des travaillistes. Pour plusieurs raisons, et notamment à cause de l'Europe. Plus l'arrivée d'un gouvernement travailliste devient plausible, plus les milieux d'affaires, faisant preuve de pragmatisme, se préparent à l'idée de travailler avec lui.

– Certains Britanniques pro-européens affirment qu'on aurait mieux fait de construire une défense communautaire avant de songer à se doter d'une monnaie unique. Cette opinion vous paraît-elle sincère ?

Helen Wallace. – On ne peut pas refaire l'Histoire... De toute façon, en matière de défense européenne, la Grande-Bretagne a été une actrice de premier plan depuis

> « En Grande-Bretagne, contrairement à ce qui se passe en France, l'Europe a une très faible valeur symbolique »

des décennies. Il y a, dans cette participation active, une cohérence et une continuité. La « différence », chez les Britanniques, tient au fait qu'ils parlent de l'OTAN comme d'une institution européenne. C'est un vocabulaire qui a pu choquer un peu les Français. Mais aujourd'hui les choses ont évolué et le débat sur la défense est plus prometteur. Les Français sont beaucoup plus décontractés dans leurs relations avec l'OTAN. Qu'il s'agisse de la Bosnie ou de la mise en place, la semaine prochaine, du groupe aérien européen franco-britannique, Londres et Paris développent maintenant une coopération militaire substantielle.

Françoise de La Serre. – On ne peut pas réinterpréter ce qui s'est passé depuis des décennies et dire que les Britanniques auraient été d'accord avec la construction européenne si l'on avait commencé par la défense et pas par la monnaie. Souvenons-nous du débat quasi-théologique lorsqu'il était question, au moment de la négociation de Maastricht, d'inclure dans le traité des dispositions sur la défense européenne. Les thèses françaises étaient complètement à l'opposé des thèses britanniques.

Pour le Royaume-Uni, la défense de l'Europe, c'était l'OTAN et il n'y avait donc aucune espèce de raison de promouvoir l'Union de l'Europe occidentale (UEO) comme bras armé de l'Union européenne.

» Les choses ont beaucoup changé depuis. Il y a progrès en matière de coopération bilatérale, qu'il s'agisse du nucléaire, du groupe aérien ou de la Bosnie, avec, dans ce dernier cas, tout le suivi que cela va impliquer pour les deux pays. Mais un long chemin reste à parcourir pour un rapprochement significatif entre la France et la Grande-Bretagne sur les questions de défense européenne..., notamment lorsqu'il s'agira de faire de l'UEO, comme le veulent les Français, le facteur décisif de rénovation de l'alliance et de définir les contours d'un nouveau « *partnership* » transatlantique.

– Français et Allemands souhaitent une fusion de l'UEO dans l'Union européenne tandis que les Britanniques plaident pour la création d'une sorte de « *quatrième pilier* » qui regrouperait la défense et la distinguerait de la politique étrangère commune. Londres peut-il se rapprocher de Bonn et de Paris sur ce sujet ?

Helen Wallace. – Une évolution britannique est concevable, mais elle prendra un peu de temps. Pour cela, il faut que Londres juge efficace le projet d'une défense européenne plus étroite. Les Britanniques soulignent que l'on dispose déjà, dans le cadre de l'OTAN, d'instruments de coopération militaire qui fonctionnent. Et ils s'inquiètent qu'on veuille les remplacer par quelque chose d'autre qui n'a pas fait ses preuves. Si on démontre que l'UEO peut efficacement jouer son nouveau rôle, les Britanniques pourraient accepter au bout du compte que ce rôle soit institutionnalisé.

Françoise de La Serre. – Il faut distinguer le court et le moyen terme. A court terme, les positions sont assez tranchées. Les Britanniques ont, en effet, proposé un « *quatrième pilier* » pour que les décisions en matière de défense, tout en étant prises au sein de l'UEO, échappent à l'autorité du Conseil européen, aux interférences de la Commission et, en fait, ne puissent pas être contestées par des pays européens non membres de l'UEO. A l'inverse, les Français paraissent toujours souhaiter que l'UEO devienne le bras armé de l'Union. Mais ils sont sensibles à certains arguments britanniques, notamment quant à l'attitude spécifique de certains pays européens neutres, attitude qui s'est manifestée à propos des essais nucléaires français. En conséquence, Français et Britanniques pourraient s'entendre pour que finalement ce problème ne soit pas examiné par la conférence intergouvernementale et qu'on l'aborde ultérieurement.

– La fameuse « relation spéciale » entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis existe-t-elle encore ?

Helen Wallace. – Le discours officiel britannique continue de souligner l'importance de la « *relation transatlantique* », en observant que l'engagement des Américains dans les affaires européennes est utile à l'Europe. Londres souhaite que les Américains conservent de bonnes raisons de rester impliqués en Europe. En revanche, on parle de moins en moins chez nous d'une « *relation spéciale* ». C'est un langage qui a vieilli. Pour la Grande-Bretagne, il est important que la France ait maintenant un président beaucoup plus décontracté dans ses relations avec l'Amérique, un homme qui est interviewé par CNN, et qui parle même l'argot américain. Cela a beaucoup frappé les Britanniques.

Françoise de La Serre. – Certains propos officiels britanniques laissent entendre une volonté de revitaliser le partenariat avec les Etats-Unis. Mais, en fait, ce qui intéresse Washington, c'est de revitaliser non pas un partenariat avec Londres mais un partenariat avec l'Union européenne en tant que telle. Le poids de la Grande-Bretagne, aux yeux des Etats-Unis, est directement fonction de l'influence qu'elle exerce au sein de l'Union européenne.

– A chaque changement de gouvernement ou de président en France resurgit l'idée d'un rééquilibrage de l'axe Paris-Bonn par un resserrement des relations franco-britanniques. Ce rééquilibrage est-il concevable ?

Françoise de La Serre. – Il est intéressant de voir que la même tentation a été éprouvée en France lors de l'élection de François Mitterrand en 1981. M. Balladur et M. Chirac ont eu cette même volonté. Aujourd'hui, la relation gouvernementale franco-britannique est bonne, et la coopération diplomatique et militaire en Bosnie a été de ce point de vue décisive. Le problème est de savoir si l'on peut indéfiniment cultiver cette relation pour la seule vertu du bilatéralisme. Il est à craindre qu'elle ne trouve très rapidement ses limites si elle ne débouche pas sur des propositions et sur une meilleure entente dans des cadres multilatéraux comme l'Union européenne. Autrement dit, cette relation bilatérale ne peut être une fin en soi.

– Quel regard porte-t-on à Londres sur le président Chirac ?

Helen Wallace. – Jacques Chirac intrigue, mais il est évidemment un peu tôt pour juger de son action. Ses relations personnelles avec John Major semblent bonnes. Pour un Parti conservateur, il vaut mieux, bien sûr, avoir en France un interlocuteur de droite. Cela ouvre des possibilités de discours communs.

Françoise de La Serre. – Un certain manque de visibilité de la politique européenne de Jacques Chirac a permis aux Britanniques d'entretenir certains espoirs, voire certaines illusions, sur un rapprochement éventuel des positions françaises et britanniques. A partir d'une analyse commune des réticences partagées de leurs opinions publiques, les Britanniques ont déduit que les Français étaient prêts à aller beaucoup plus que sous les septennats précédents au devant de leurs préoccupations en ce qui concerne, par exemple, le fonctionnement des institutions européennes.

» La conférence intergouvernementale sera le moment de vérité, le test véritable du degré de vision commune franco-britannique sur ces questions institutionnelles. Sur certains points, les deux pays pourront se mettre d'accord. S'agissant de transparence, de démocratie, Paris et Londres pourraient proposer un rôle accru des Parlements nationaux. S'agissant des processus de décision, des votes au sein du Conseil, les deux pays auront des positions proches. Mais cela ne débouchera pas sur une vision commune de l'avenir de l'Union européenne élargie.

» Autour du débat sur la géométrie variable, l'Europe à la carte, l'Europe à deux vitesses, la France et la Grande-Bretagne risquent de ne pas être exactement du même côté de la barrière. La France veut créer, sinon un noyau dur à l'allemande, du moins un groupe restreint de pays qui peuvent et qui veulent avancer. La France n'imagine pas ne pas faire partie de toutes ces solidarités renforcées, qu'il s'agisse de la monnaie ou de la défense. Alors que la Grande-Bretagne paraît plutôt privilégier des coopérations à la carte et préférerait une Europe flottante, flexible, moins organisée, moins structurée que ne le souhaite la France.

– Alain Juppé, quand il était encore au Quai d'Orsay, avait déclaré que le rôle de la France serait de réconcilier la vision allemande et la vision britannique de l'Europe. Cette réconciliation est-elle possible autrement que par des compromis boiteux ?

Helen Wallace. – Si on veut élargir l'Union à l'Est sans la détruire, il faut un projet de réforme, qui reste à décider. Pour être solide, ce projet devrait regrouper Allemands, Français et Britanniques. C'est cela pour moi, le vrai défi. L'ennui c'est que la perspective des élections empêche le gouvernement britannique de songer à de grandes réformes européennes. Elle le cantonne dans des objectifs limités et à court terme.

Françoise de La Serre. – Réconcilier les points de vue allemand et britannique supposerait qu'on donne une vraie substance à ce qui n'est pas un triangle Londres-Paris-Bonn mais une addition de relations bilatérales ne formant pas une figure géométrique très satisfaisante. Cela supposerait aussi que la France ait une idée un peu plus claire de sa propre politique européenne et qu'elle ait résolu ses contradictions : qu'elle cesse de vouloir une union économique et monétaire tout en n'acceptant qu'avec réticence ses prolongements politiques. »

Propos recueillis par Jean-Pierre Langellier et Daniel Vernet

Le Monde

Les images de l'Amérique

IL y a encore un an, la déclaration de Jack Valenti, porte-parole des majors hollywoodiennes, aurait fait l'effet d'un coup de tonnerre. Le principal avocat de l'ouverture sans limite des grands et petits écrans d'Europe aux images américaines vient en effet d'affirmer qu'il était favorable aux quotas et à toutes les mesures que les Etats européens estimeront souhaitables. Ce subit acquiescement à la défense de la culture européenne ne signifie pas un revirement de l'attitude américaine, mais une évolution des relations entre les Américains, les Français, défenseurs de l'« exception culturelle », et les autres membres de l'Union européenne.

Dans la conquête de marchés qui représentent d'ores et déjà pour eux de gigantesques bénéfices, et en promettent bien davantage, *la stratégie des Américains se développe sur* plusieurs niveaux : loin des paroles lénifiantes de leur « ambassadeur », les lobbies américains sont plus présents que jamais à Bruxelles et à Strasbourg. Cet activisme démontre l'importance accordée outre-Atlantique au cinéma et à l'audiovisuel, dossier qui paraît souvent secondaire aux partenaires de la France. Paradoxalement, l'insistance américaine donne un argument aux représentants de Paris, face à l'indifférence de certains de leurs interlocuteurs.

Mais tous ne sont pas inactifs : si la presse d'outre-Atlantique publie souvent l'état de négociations menées dans les enceintes réputées étanches des institutions de l'Union, avant même qu'en soit établi le compte-rendu officiel, *c'est que le lobby* américain est bien informé... par certains Européens, acquis à leurs thèses. Entre l'hostilité des uns et le manque d'intérêt des autres, la position française de défense d'une politique culturelle communautaire *apparaît* aujourd'hui complètement isolée.

En outre, cette position, dans sa forme actuelle, est peut-être en partie dépassée. Et c'est l'autre aspect de la politique américaine : *la réglementation* aux frontières de l'Europe repose sur un état ancien de la communication. D'où, par exemple, l'insistance de Catherine Trautmann, présidente de l'intergroupe cinéma au Parlement européen, pour que les services multimédias soient pris en compte par la directive Télévisions sans frontières, en cours de renégociation. Encore n'est-il pas certain, face à une diffusion en réseaux multiples, par l'espace, par le câble, par le téléphone, utilisant d'innombrables interconnexions, qu'une réglementation classique, pour nécessaire qu'elle est, soit suffisante. S'il y avait une part de vrai dans la déclaration de M. Valenti, elle signifierait que les Américains en seraient déjà à une étape ultérieure de l'emprise sur les images du monde. Et ce ne serait pas une bonne nouvelle.

Pause sociale

SANS ambiguïté aucune, un choix a été fait et annoncé par Jacques Chirac. Dans l'ordre des priorités, les préoccupations sociales sont bel et bien passées au deuxième rang, derrière la réduction des déficits publics. De ses propos, tenus à la télévision, on peut déduire que, contrairement aux discours précédents, la lutte contre le chômage et la résorption de la fracture sociale se trouvent désormais soumis à des préalables *jugés* autrement importants, la marche vers la monnaie unique et la baisse des taux d'intérêt. Par conséquent, et quoi qu'ait pu en dire le président de la République, une pause sociale s'amorce, dont le terme est maintenant lié à l'évolution de l'état des finances.

Certes, et selon un parallèle qui nous ramène aux premiers temps de la gauche au pouvoir, en 1981-1982, il faut admettre *que nombre de promesses* électorales ont d'abord commencé par être tenues. Le contrat initiative emploi (CIE) existe, le SMIC a été relevé, et le principe de l'allocation dépendance arrêté. Même si bien des projets ont été reportés ou simplement renvoyés à des jours meilleurs, dont l'allocation parentale de libre choix, les gages de bonne volonté n'ont pas manqué. Mais les vacances sont manifestement terminées.

Force est aussi de reconnaître que les dossiers les plus sensibles ne sont pas oubliés pour autant. Le programme national d'intégration urbaine (PNIU), plus connu sous le nom de *« plan Marshall pour les banlieues »*, devrait bientôt voir le jour. Repoussées à plus tard, les mesures de lutte contre l'exclusion pourraient finir par être connues. Bref, tout ce qui a trait à l'extrême pauvreté et au malaise des quartiers en difficulté continue de faire partie des cibles privilégiées de l'action gouvernementale. L'essentiel est donc préservé.

Pour tout le reste, en revanche, l'heure n'est plus vraiment à la précaution. Au contraire. Dans la lignée de l'augmentation du forfait hospitalier, voilà qu'il est question *d'un forfait de 5 francs* par feuille de maladie. Après les critiques d'Alain Madelin, l'idée revient en force de porter de 37,5 années à 40 années la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein de la fonction publique. On parle aussi d'une hausse de la cotisation vieillesse des salariés, d'un plan de rigueur pour la protection sociale, d'une augmentation du taux de la contribution sociale généralisée et peut-être de son assiette...

Alors que la sollicitude à l'égard des plus défavorisés s'exprime emphatiquement par la main qui doit leur être tendue, rien ne vient alléger les tourments des chômeurs ordinaires, des salariés modestes, voire des fonctionnaires. Aux uns et aux autres, qui appartiennent aux classes moyennes, qui souffrent déjà et s'inquiètent, il n'est promis que du sang et des larmes sans autres satisfactions intérieures que le retour à la bonne santé des « fondamentaux ».

Les sacrifices demandés au nom de la logique financière justifient la pause sociale. Il ne faudrait pas que, alimentant l'exaspération, ils se transforment en une bombe à retardement.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

CO_2

par Honoré



France-OTAN : la fin des tabous

Suite de la première page

Il reste quelques mois à la France pour préciser sa position, en ce qui concerne tant la révision de sa stratégie de dissuasion que son ouverture en direction des partenaires européens. Pour l'instant, le président de la République – comme il vient de le faire encore à l'occasion du sommet avec John Major – et le premier ministre se sont contentés d'évoquer les thèmes de réflexion. *Toutefois*, même ces esquisses brisent quelques tabous. Alain Juppé a été le plus précis dans son discours à l'Institut des hautes études de la défense nationale, début septembre. *« Que peut apporter la France que l'Allemagne ne possède déjà grâce à la dissuasion ? »*, s'est interrogé le chef du gouvernement. Pour qu'il puisse exister un jour une défense européenne, il faut que nos partenaires en veuillent. Et ils n'en voudront qu'à deux conditions : premièrement, cette défense européenne doit leur apporter quelque chose qu'ils n'ont pas déjà grâce à leur appartenance à l'OTAN ; deuxièmement, la France ne doit pas donner l'impression de chercher à substituer cette défense européenne à la sécurité atlantique. Il ne suffit pas de proclamer ses bonnes intentions, comme on l'a fait jusqu'à maintenant ; il convient de manifester concrètement sa volonté de ne plus faire cavalier seul. C'est ce que M. Juppé a signifié en déclarant : *« Nous devons apprendre à introduire la dimension collective comme facteur constitutif de notre doctrine. »*

« DISSUASION CONCERTÉE »

Si les mots ont un sens, la *« dimension collective »* se réfère à nos alliés, dont la défense est assurée dans le cadre de l'OTAN, alors que la France a quitté l'organisation militaire intégrée de l'Alliance en 1966, afin d'assurer son autonomie de décision. Si bien que, malgré les petits pas faits ces dernières années vers une participation aux instances politico-militaires, les Français en savent moins que les Anglais sur les plans nucléaires de l'OTAN, c'est-à-dire des Américains ; peut-être moins que les Allemands eux-mêmes, qui mènent depuis des années avec Washington un dialogue nucléaire aussi suivi que discret.

La question des rapports de la France avec *l'OTAN est donc posée. Sinon, on aboutirait* très vite à la situation absurde et défavorable suivante : la France se concerterait avec ses partenaires européens mais serait absente de la concertation entre ces mêmes partenaires et les Etats-Unis. C'est un peu le cas actuellement dans le domaine de la défense classique, mais *les désavantages seraient encore plus évidents* si la *« dissuasion concertée »* proposée par Alain Juppé voyait le jour. Ni *« dissuasion partagée »*, qui supposerait que d'autres aient aussi le doigt sur le bouton rouge, ni *« dissuasion élargie »*, comme il en fut naguère question, qui impliquerait le simple octroi à l'Allemagne d'une garantie supplémentaire, mais dissuasion *« concertée »*, qui suppose un dialogue entre les partenaires.

La discussion menée depuis trois ans avec les Britanniques peut servir de précédent et de modèle, bien que l'état de puissance nucléaire de la Grande-Bretagne la rapproche la France, et alors que l'Allemagne s'est engagée à ne posséder aucune arme ABC (atomique, chimique, bactériologique) et n'a aucune intention d'accéder à l'arme nucléaire, fût-ce « par la porte de derrière ». Avec Londres, cette discussion a porté sur la doctrine, sur la définition de la menace et des nouveaux risques, sur la notion d'intérêts vitaux, sur la prévention et la lutte contre la prolifération. C'est un beau programme pour parler aux Allemands, soit en entamant avec eux des conversations bilatérales, soit en leur ouvrant, sur certains points au moins, les portes *de la commission franco-britannique*, voire en créant une commission tripartite qui pourrait par la suite s'élargir à d'autres pays européens.

Sans doute faudra-t-il procéder par étapes. Le rapprochement avec Londres bute sur les rapports différents des uns et des autres avec l'OTAN, et il en serait de même très rapidement avec Bonn. Mais le moment semble venu de faire faire à l'identité de défense européenne les progrès décisifs sans lesquels il n'y aura pas de politique extérieure commune, d'associer étroitement à ce projet et la Grande-Bretagne et l'Allemagne, sans lesquelles la France continuerait à prêcher dans le désert, de rendre ce pilier européen compatible et cohérent avec la défense atlantique, sans quoi nos partenaires se sentiraient contraints à un grand écart qu'ils refusent, de convaincre nos alliés américains que l'Europe veut œuvrer dans l'Alliance et pas à côté d'elle. Justement parce qu'il se réclame du gaullisme, M. Chirac est bien placé pour donner l'impulsion décisive.

Le succès suppose qu'en matière européenne comme dans d'autres les actes ne contredisent pas les paroles ; ce qui est vrai pour la France vaut aussi pour les Etats-Unis. Bill Clinton est certainement plus favorable que ses prédécesseurs à ce pilier européen de l'OTAN, mais, depuis qu'il l'a admis au sommet de l'Alliance en 1994, rien n'a été fait, ou si peu, du côté américain pour favoriser l'autonomie de la défense européenne. Or la France pourra d'autant plus facilement repenser ses relations avec l'OTAN que l'organisation elle-même se transformera. Le président de la République pense d'ailleurs que cette réforme autour d'un pilier européen pourrait apporter une solution à l'élargissement vers l'Est sans mettre en cause les rapports avec la Russie. Ce sont tous ces thèmes que M. Chirac aurait dû développer devant M. Clin*ton lors de sa visite officielle à Washington*, début novembre. En la repoussant en février, il s'est donné, et a laissé à son interlocuteur, le temps de la réflexion.

Daniel Vernet

AU FIL DES PAGES/Economie

Moins de canons, moins de beurre

COMMENT se fait-il que les dividendes de la paix soient si maigres ? Cinq ans après l'effondrement du système soviétique, la question vaut d'être posée. La réponse pourrait tenir en une *seule phrase : le fameux complexe militaro-industriel* a suffisamment de ressort pour continuer à prospérer, même en l'absence de l'ennemi. On a presque autant de canons qu'au plus fort de la guerre froide et le chômage est toujours là. La fracture sociale s'est même élargie, comme on dit. Alors ? Les dividendes de la paix seraient-ils *négatifs* ?

Les rapports de colloques ne font pas la matière des *best-sellers*, surtout quand leur publication a plusieurs mois de décalage. Il faut féliciter d'autant plus la Documentation française de nous permettre aujourd'hui de lire les textes d'une conférence internationale qui s'est tenue *en mai 1994* à Brest, ville *particulièrement concernée* par la reconversion des industries d'armement. Il eût été en effet dommage que ces papiers dorment au fond des tiroirs de leurs auteurs. Car il en ressort que les *« marchands de canons »* peuvent très bien se passer de la guerre pour continuer à rançonner les citoyens par l'intermédiaire du fisc.

Le principe de la conversion des industries d'armement est pourtant simple. Supprimer des dépenses militaires devrait permettre de réduire les impôts. Moins appauvri, le contribuable pourrait consacrer davantage de ressources à la consommation ou à l'investissement. Autant d'occasions d'activités nouvelles qui permettraient d'accueillir les employés des usines d'armement en déshérence. Où est le blocage ?

D'abord, globalement les dépenses militaires ont fort peu diminué. Ensuite, à tous les niveaux, les patrons et les employés de ces industries, du cadre supérieur au manœuvre, ne veulent pas changer de métier. Habitués à vivre douillettement sur les commandes de l'Etat, dans une ambiance de secret et de monopole, n'ayant jamais vraiment eu à prendre en compte les coûts de leurs activités, ils n'ont aucune envie de s'aventurer sur un marché concurrentiel. Et ils pèsent sur *l'Etat pour obtenir délais et subventions, au moment* même où les finances publiques sont à bout de souffle. Le jeu de puissants *lobbies* achève de geler la situation. Incapables de payer la reconversion, les gouvernements se soumettent. Résultat : les industries d'armement ont droit à plus de considération et d'attention que les mines que l'on ferme ou les aciéries que l'on casse.

> En France, les « autorités » continuent encore à discourir sur l'effet d'entraînement positif des dépenses militaires alors que partout ailleurs *cette fable pseudo-économique* est remise en cause

Apparaît ici le cas particulièrement dramatique de notre pays. En France, les « autorités » continuent encore à discourir sur l'effet d'entraînement positif des dépenses militaires sur l'ensemble de l'économie, alors que partout ailleurs cette fable pseudo-économique est remise en cause. En France, on continue à rêver d'une *« technologie duale »* où l'épée se transforme en soc de charrue et réciproquement au doigt et à l'œil, alors que la spécificité du produit militaire l'éloigne de plus en plus de son éventuelle utilisation civile. Exemple : à quoi servirait un avion furtif aux passagers d'une ligne régulière ? Autre exemple, plus général : les technologies d'électronique de défense sont aujourd'hui si spécifiques qu'elles sont en retard sur l'état de l'art de l'électronique incorporée dans les équipements industriels et même dans de nombreux produits domestiques. Ainsi ce serait le poids du militaire (35 % de la recherche-développement en France contre 12 % en Allemagne et 2 % au Japon) qui expliquerait la situation dramatique de l'industrie électronique française. Raison de plus pour réduire ce poids ? Eh bien non ! Car il s'est développée dans les arsenaux nationaux et dans les grandes entreprises d'armement une véritable *« culture ouvrière d'Etat »*, avec garanties statutaires à l'appui...

Bref, moins de canons, donc moins de beurre, sauf pour une minorité ! L'absurdité du système est à son comble. Que cela ne puisse durer longtemps, le débat actuel sur le budget militaire le montre amplement.

Philippe Simonnot

★ ***Reconversion des industries d'armement, Crise, adaptation sectorielle et développement régional,*** **sous la direction de Roland de Penanros, introduction d'Emond Malinvaud, La Documentation Française, 230 p., 120 F.**

RECTIFICATIFS

FRANCE TÉLÉVISION

Le coût du futur siège de France Télévision est évalué à 1,7 milliard de francs et non 1,7 million, comme nous l'avons écrit par erreur dans notre article consacré à la mise en question de ce projet par des députés de la majorité dans nos éditions du 28 octobre.

CHEMINOTS

Dans l'article consacré au mouvement de grève du 25 octobre à la SNCF (*Le Monde* du 27 octobre), il fallait lire : *« Les effectifs des cheminots de la région de Chambéry sont passés de 8 570 en 1985 à 6 219* [et non 5 219] *en 1994 (soit – 27,43 %) »*.

Pour vous permettre de savoir exactement où en est votre capital, nous avons réalisé une innovation majeure.



Le Monde

INITIATIVES

MÉTIERS



NOUVELLES COMPÉTENCES

Mains vertes expertes

Entreprise recherche assistant technicien en décor végétal

HALLS d'accueil, bureaux de direction ou studios de télévision : à aucun de ces lieux ne manque, aujourd'hui, sa touche de verdure. Mais les ficus, kentias ou palmiers qui agrémentent notre quotidien ne sont pas de simples objets de décoration qu'il suffit de dépoussiérer et d'arroser de temps à autre. Ils nécessitent les plus grands soins, et installer ou entretenir des décors végétaux est devenu un vrai métier. Si le paysagisme d'intérieur s'est développé depuis plus de vingt ans, voilà cinq ans à peine qu'il bénéficie d'une qualification reconnue.

A l'initiative de l'Association de prévention du site de La Villette (APSV) est née, en 1989, la première formation d'assistant technicien en décor végétal. Sa vocation : favoriser l'insertion de jeunes de faible niveau scolaire. depuis 1986, l'association s'attache à rechercher et à identifier de nouvelles qualifications. Pour ce faire, elle puise dans le potentiel que recèle La Villette, et s'appuie sur le réseau des professionnels de l'ensemble des établissements du site.

Qu'il s'agisse de la Cité des sciences et de l'industrie, de la Grande Halle ou encore du Zénith, tous ces espaces sont des lieux de passage qui ont en commun le développement d'activités tournées vers le grand public. Et qui font l'objet de soins paysagers particuliers. Ainsi naîtra l'idée d'identifier une nouvelle qualification dans ce domaine, portée par l'environnement végétal du site et par les recherches sur les nouvelles technologies horticoles menées par la Cité des sciences et de l'industrie. Et c'est l'exposition permanente du Pont Vert, consacrée aux nouvelles techniques de culture hors sol, qui donne à l'équipe de l'APSV un point d'appui.

« Ces nouvelles méthodes de culture des végétaux développées par la Cité des sciences offraient un contenu possible à une qualification, explique Marie-Dominique Moreau, responsable de formation de l'association. *Et le développement des prestations de décoration végétale d'intérieur, l'expansion de ce nouveau marché, nous a confortés dans l'idée qu'il y avait matière à réfléchir à la définition d'un nouveau métier. » « Il y a, en matière de paysagisme d'intérieur, une forte demande de personnel connaissant les techniques spécifiques du décor végétal*, relève Christian Lienard, chef de projets sur l'ensemble des domaines du vivant végétal sur le site de La Villette, qui appuiera l'idée. *Cette demande restait alors insatisfaite car les filières de formations horticoles classiques se situent à des niveaux professionnels supérieurs, ouvrant la voie aux métiers de paysagiste et d'ingénieur horticole, et donc à des emplois de conception. »*

Laetitia Van Eeckhout

lire la suite page III

LA BOITE A IDÉES



PATRICK LESTIENNE

OBJECTIFS
Problème insoluble : toute tentative de motivation des équipes se traduit fatalement par l'exclusion de quelques-uns. Mais attention ! un verre à la place d'une coupe, ça va. Mais deux verres...

MANAGEMENT

Beaucoup de promesses, mais peu de résultats

800 entreprises du monde entier jugent sévèrement les principaux outils de management

C'EST une question qu'un chef d'entreprise pose fréquemment à un consultant en management lors de leur première rencontre : *« Et vous, c'est quel outil ? Reengineering ? Analyse de la valeur ?... »* Ce scénario, désormais classique, d'un face-à-face entre un consultant transformé en VRP et un dirigeant en client (parfois averti, parfois non) est à bannir, à en croire les résultats d'une enquête menée conjointement par le cabinet américain Bain & Company, l'un des leaders mondiaux du conseil en stratégie, et l'Afplane, association qui regroupe praticiens d'entreprise et enseignants. Deux conclusions majeures en effet : *« Il n'y a pas d'outil de management miracle. Tous sont extrêmement circonstanciés. »* (Leçon numéro un.) *« Chaque dirigeant doit s'assurer que les priorités en matière d'utilisation des outils et techniques de management sont dictées par les impératifs stratégiques plutôt que par les gourous ou les phénomènes de mode. »* (Leçon numéro deux.)

Réalisée auprès de huit cents entreprises de taille variable et de différents secteurs, aux Etats-Unis, au Canada, au Japon, en France, en Grande-Bretagne, en Espagne et en Australie, cette étude a des allures de première mondiale. Plusieurs regrets toutefois : l'absence de l'Allemagne parmi les pays explorés, la surreprésentation des entreprises américaines (52 % des interviewées) et la dominante des réponses émanant des directions financières, du marketing et de la stratégie, ce qui marginalise plutôt les ressources humaines. Autant de *« biais »* que Bain & Company et l'Afplane entendent bien faire disparaître en proposant une nouvelle version de l'enquête d'ici plusieurs mois. Pour autant, celle actuellement disponible est riche en enseignements car elle permet de faire le point sur l'industrie des outils et techniques de management que Jean-Pierre Felenbok, vice-président et directeur de Bain & Company, n'hésite pas à comparer *« à celle des régimes amaigrissants : beaucoup de promesses mais finalement peu de résultats réels »*.

L'étude propose aux entreprises sélectionnées de juger vingt-cinq outils de management parmi ceux les plus répandus dans le monde (compétences-clés, qualité totale, reengineering, analyse de la chaîne de la valeur, mission/vision d'entreprise, équipes autogérées, etc.), en fonction des objectifs qui sont les leurs.

Quelques résultats pour commencer : l'utilisation des outils, assez similaire entre pays et entre secteurs d'activité, est assez importante (treize par entreprises en moyenne) et croissante tant en nombre qu'en intensité. Les entreprises se révèlent plutôt boulimiques, même si le niveau de satisfaction indiqué est *« moyen »* ou *« médiocre »*, puisque, sur une grille étalonnée de un à cinq, la note moyenne est de 3,5. *« Globalement,* souligne Jean-Pierre Felenbok, *les dirigeants jugent les outils moins efficaces qu'ils ne l'espéraient. »* Quelques outils (benchmarking, reengineering...) ont leurs inconditionnels et vont être utilisés de manière intensive, même si, d'un autre côté, certains chefs d'entreprise ont tendance à se comporter comme des adeptes du zapping managerial.

Cinq outils remportent les faveurs des patrons au niveau international. En tête du hit-parade, la mission/vision d'entreprise – les objectifs stratégiques et les moyens de les conduire – (92 % d'utilisateurs), suivi de l'enquête de satisfaction de clientèle (86 %), le benchmarking (81 %), la qualité totale (79 %) et les profils concurrentiels (75 %). En queue de peloton, les modèles dynamiques de simulation (22 %), ainsi que les courbes technologiques en S (22 %), dont la fonction est de prévoir le calendrier et le montant des investissements nécessaires aux nouvelles générations de produits.

GROUPIES

Le reengineering, le benchmarking et les alliances stratégiques sont les trois outils les plus en vogue, surtout auprès des entreprises américaines. Un constat qui confirme bien les phénomènes de mode. Bain & Company remarque ainsi que si le reengineering fait un si gros tabac, c'est au détriment des programmes de qualité totale auxquels il se substitue. Ces deux outils partagent en effet une approche transversale par processus. Elément rassurant qui relativise l'idée que tous les chefs d'entreprise deviennent des groupies du neuf à n'importe quel prix : l'effet d'apprentissage. Ainsi, plus un outil donne satisfaction, plus il va être utilisé intensément, alors qu'au contraire les autres sont petit à petit abandonnés. Trois outils semblent échapper toutefois à cette règle de bon sens : le micro-marketing, la réduction des temps de cycles et la fidélisation de la clientèle, encore sous-utilisés par rapport aux bons résultats qu'ils procurent en moyenne.

Dernière question, mais de taille : qu'est-ce qui fait courir le chef d'entreprise pour qu'il reste, malgré ces déceptions, un consommateur fidèle d'outils de management ? Réponse largement majoritaire des entreprises interrogées : *« Améliorer les résultats financiers »* (73 %). Loin derrière, à 43 %, *« développer le capital-clients »*, suivi des *« performances à long terme »* (39 %) et *« une meilleure position concurrentielle »* (32 %). Le client et ses exigences apparaissent donc a priori comme mobilisateurs. On ne dira pas la même chose des hommes et de l'organisation, très rarement cités dans l'étude. D'ailleurs, *« le renforcement de la cohésion de l'organisation »* est un objectif que seulement 14 % des sociétés interrogées placent en priorité pour les années à venir. Sur ce point, les entreprises françaises, qui utilisent en moyenne moins d'outils que leurs consœurs anglaises, espagnoles ou américaines, se montrent davantage impliquées avec un score de 22 %. Cela dit, contradiction forte, elles accordent nettement moins d'importance que les autres aux performances à long terme (– 20 % par rapport au score moyen obtenu), donnant alors au court terme une place de choix.

L'étude devrait permettre néanmoins de relativiser tout engouement frénétique. Elle pourrait y parvenir d'autant plus facilement que les experts qui l'ont réalisée confient volontiers une petite anecdote : une fois les questionnaires envoyés aux dirigeants des entreprises réputées utilisatrices des outils de management, le téléphone a sonné et resonné. Certains futurs interviewés voulaient être sûrs de bien connaître les outils sélectionnés et demandaient des explications de texte. Ils furent assez nombreux à s'interroger, suffisamment en tout cas pour que Bain & Company juge utile de réaliser un lexique de près de soixante-dix pages. Le marché du conseil en management a encore de beaux jours devant lui.

M.-B. B.

Vie et mort du consultant

Chronique

J. D. est conseil en organisation. Une formation économique et sociologique, plusieurs années en entreprise dans un service de ressources humaines, lui ont donné assez de bouteille pour qu'il décide de voler de ses propres ailes. Ce qu'il vit aujourd'hui. Mais pas toujours très bien. Récemment, il a remis un rapport qui lui avait été commandé par une grosse PME, officiellement soucieuse des conditions de travail de ses neuf cents salariés.

J. D. s'est immergé dans l'entreprise, a rencontré, communiqué. Catastrophe. Explosion. Le DG, son interlocuteur direct et décisionnaire, après lecture, estime son boulot *« pas au niveau »*, s'attendait *« à ce que J. D. prenne de la hauteur »* au lieu de lui raconter la réalité dans des termes bruts et précis qui décrivent, bien sûr, un malaise patent. Le DG dispose d'un rapport, mais n'a personne à qui le montrer... Le conseil d'administration ? Certainement pas. Qui voudrait voir une pénétration aussi abrupte de la réalité de l'entreprise ? Le DG s'y refuse absolument. Si, au moins, J. D. avait fait un peu de prospective, avait *« intellectualisé »* au lieu de montrer *« vulgairement »* du doigt les problèmes. Du concret. Le DG avait-il besoin de concret ? Il voulait au contraire *« prendre de la hauteur »*.

J. D. comprend que ce contrat est le premier et le dernier. Une fois de plus, l'effet de *« traîtrise »* a *« parfaitement »* rempli son rôle. Ce n'est pas la première fois que J. D. se trouve confronté à ce type de situation. Allié de la direction, après les premières rencontres, avec son rapport, il en devient l'ennemi, celui qui dit la vérité. Insupportable. Son domaine de compétence y est aussi pour beaucoup. La sociologie des organisations expose davantage aux réactions subjectives que ne le ferait un audit des systèmes informatiques ou logistiques. J. D. doit s'effacer. C'est irréversible. Désormais, il en connaît plus que beaucoup d'autres dans l'entreprise. Il sait, et donc gêne. Le DG n'aimerait pas que ses décisions puissent être jugées à l'aune de leur valeur. Or J. D. le pourrait.

Reste alors l'alternative du compromis. Certains consultants s'y résolvent, modifient leurs conclusions, non sans se battre. D'autres, plus aguerris dans le cynisme, produisent les rapports que les directions attendent, les caressent dans le sens du poil. Ceux qui réussissent à faire leur boulot auprès de directions qui les écoutent et les entendent savent que la relation a tendance à n'avoir qu'un temps. Un danger structurel.

Marie-Béatrice Baudet

SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Sus au « cybercrime » !

Banques et assurances, notamment, se sont dotées d'agents chargés de la sécurité informatique

« *JE suis le flic de la banque* », claironne Bertrand de la Renaudie, responsable du service risques et sécurité des systèmes d'information (RSSI) à la Banque Indosuez. Une cellule de six personnes qu'il a créée il y a six ans avec une soixantaine de correspondants à l'étranger. Leur mission ? *« S'assurer qu'il n'y ait pas d'intrusion externe ou interne non habilitée sur nos réseaux »*, résume Bertrand de la Renaudie, qui avoue sans détour s'être trompé sur le profil de ses jeunes recrues : *« J'ai cru en des jeunes gens bardés de diplômes (centraliens, polytechniciens...) à qui il manquait la dimension humaine, alors que notre métier, c'est 40 % de technicité et 60 % de psychologie »*. Depuis, les équipes ont été recomposées au profit de salariés beaucoup plus expérimentés.

Soucieuses de se protéger efficacement contre les « hackers » (littéralement, « piocheurs » qui s'introduisent dans les réseaux) et autres pirates des temps modernes, les grandes sociétés sont de plus en plus nombreuses à se doter d'un service (qui ne compte généralement que quelques personnes) chargé de « faire la police » dans leur système informatique. De nouvelles compétences sont donc apparues, d'abord dans les banques et les compagnies d'assurances il y a dix ans, dans les grands groupes industriels au tournant des années 90, dans les activités de services (grande distribution notamment) et, plus récemment, dans l'administration.

Surfant sur cet impérieux besoin de sécurité, plusieurs cabinets (Arthur Andersen, Coopers and Lybrand, PSI (Partenaire sécurité informatique), XP Conseil, pour les plus connus) ont recruté leur propre escouade de « docteurs ès sécurité » chargés d'une triple mission auprès des entreprises : audit, conseil et suivi dans l'application. Aux yeux de ces spécialistes, la sécurité s'apprécie schématiquement à l'aune de trois critères : disponibilité (réduire les risques de panne), intégrité (se protéger contre les virus et préserver l'exactitude des informations), confidentialité (limiter l'accès du réseau aux seules personnes habilitées). *« Encore faut-il aider le client à analyser ses risques et à définir ses besoins,* précise Laurent Jolia-Ferrier, consultant à la mission sécurité informatique de Coopers and Lybrand : *La Redoute et le ministère de la défense par exemple, n'ont pas du tout les mêmes impératifs en termes de disponibilité et de confidentialité »*.

FAILLE

Affectation d'un mot de passe à chaque utilisateur, recours au clavier à code d'accès pour la salle informatique, cryptage des données, utilisation d'un antivirus, élaboration d'un plan de secours informatique : les règles de sécurité les plus élémentaires se sont déjà largement répandues dans les entreprises. Seule faille dans la carapace : le salarié lui-même, dont l'éducation sur ce chapitre reste à faire. D'autant qu'il n'y a pas systématiquement intention de nuire : *« Les gens n'ont pas conscience de la valeur de l'information qui circule dans les ordinateurs. Voilà pourquoi ils laissent traîner leur code d'accès sur leur bureau »*, tente d'expliquer l'un des membres du Forum des compétences qui regroupe les responsables de la sécurité informatique des banques.

Née il y a une dizaine d'années, l'activité de conseil en sécurité informatique brasse des profils très éclectiques : ingénieurs informaticiens, diplômés de grandes écoles de commerce, comptables, voire psychologues... Serait-ce un métier promis à un bel essor à l'avenir ? Les consultants d'aujourd'hui n'y croient guère, à l'instar de Laurent Jolia-Ferrier : *« Nous exerçons une compétence très pointue sur un marché qui va rester limité, pour la bonne raison que la sécurité est généralement l'un des premiers postes sur lesquels les entreprises cherchent à faire des économies. »*

Piratage, contrefaçon de logiciels, détournement de fonds ou vol de données confidentielles par manipulation informatique, sabotage, destruction de fichiers, propagation de virus... Aussi discret qu'efficace, le crime informatique – selon les estimations, la fraude assistée par ordinateur rapporte de cent à cent cinquante fois plus qu'un vol à main armée – est pourtant en pleine expansion. D'après les estimations du Clusif (Club de la sécurité informatique français qui rassemble cent cinquante grandes entreprises), les actes de malveillance par ordinateur interposé ont coûté l'an dernier 6,2 milliards de francs aux entreprises... soit 58 % des 10,8 milliards de francs de dégâts causés par les sinistres informatiques en général.

Au hit-parade des dysfonctionnements, le *« cybercrime »* arrive donc loin devant les accidents et autres erreurs de manipulation. Pis encore, 80 % des actes délictueux bénéficient d'une origine ou d'une complicité interne. Et la tendance irait en s'aggravant : en 2005, la malveillance informatique devrait coûter 14 milliards de francs aux entreprises.

Encore ne s'agit-il là que de la face émergée d'un énorme iceberg. *« Nous n'avons connaissance que de 4 % à 5 % des cas de piratage »*, indique Daniel Padoin, commissaire principal, chef du Sefti (Service d'enquête sur les fraudes aux technologies de l'information) de la préfecture de police de Paris (*lire encadré*). *« Le « chiffre noir » qui mesure le décalage entre la délinquance réelle et celle qui est officiellement répertoriée, est donc très élevé »*, poursuit Daniel Padoin. Pour des raisons commerciales évidentes, les entreprises n'aiment guère faire état de leurs déboires en matière de sécurité informatique. Pas la peine non plus de donner des idées aux pirates ! Enfin, bien des fraudes ne sont pas recensées parce que... jamais démasquées.

Pour limiter les dégâts en termes de responsabilité économique, bon nombre d'entreprises souscrivent des contrats d'assurances spécifiques. *« Les assurances collectent entre un et deux milliards de francs de primes par an au titre du risque informatique »*, estime Jean-Marc Allouët, secrétaire général du Clusif. Un moyen facile, mais onéreux, de régler le problème.

Philippe Baverel

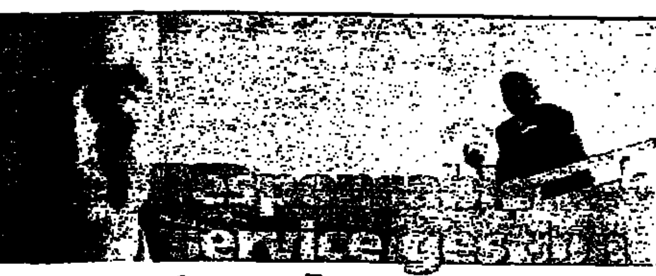
Pirates

SUS à la délinquance assistée par ordinateur ! Tel est le mot d'ordre des deux services de l'Etat officiellement chargés de réprimer la malveillance informatique : le Sefti (Service d'enquête sur les fraudes aux technologies de l'information), créé en février 1994 par la brigade financière de la police judiciaire de la préfecture de police de Paris, et la BCRCI (Brigade centrale de répression de la criminalité informatique), opérationnelle depuis septembre 1994, et qui relève du ministère de l'intérieur.

Si le champ d'action de chacun est strictement défini (la compétence du premier est limitée à l'Ile-de-France, alors que celle de la BCRCI est nationale), la tâche de la douzaine d'inspecteurs qui travaillent dans chacun de ces organismes est très variée : débusquer les pirates de logiciels et autres faussaires qui s'introduisent dans les circuits informatiques des distributeurs automatiques de billets... Plus globalement, il s'agit de prêter main-forte à la police pour toutes les affaires qui requièrent une compétence informatique.

Passionnés par ce secteur informatique (plusieurs ont des diplômes d'analystes-programmeurs, et la BCRCI compte dans ses rangs un ancien professeur de maths), ces fins limiers sont *« d'abord de bons policiers qui viennent des services financiers de la police judiciaire »*, explique le commissaire Daniel Padoin, chef du Sefti, qui souligne la recrudescence des fraudes téléphoniques, via le trafic des cartes France Télécom.

SECTEURS DE POINTE



et maintenance

Plus loin vous irez, plus loin iront nos abonnés.

BÂTIR LE MONDE SANS FIL : voilà une ambition à la mesure de SFR, filiale de la Compagnie Générale des Eaux et premier opérateur privé français en radiotéléphonie.

Au sein de notre agence de **Toulouse**, et sous la responsabilité de la Direction Technique, *vous développez un pôle de compétences* apte à rendre des services et des expertises dans le domaine de la maintenance des infrastructures d'accueil et de la gestion du parc de bâtiments techniques de la SFR : mise en place des méthodes pour effectuer la maintenance, organisation du système d'information et du traitement des données nécessaires à la gestion du patrimoine, etc.

Ingénieur bâtiment, option gestion/maintenance, vous possédez au moins 10 ans d'expérience dans le domaine de la maintenance : programmation pluriannuelle, gestion de la maintenance au quotidien et mise en place d'indicateurs de suivi d'interventions, d'incidents ou de défauts.

Rigueur, organisation et créativité sont des qualités indispensables pour réussir dans cette fonction.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous la référence RSGM2/LM à : SFR, Département Recrutement, BP 108, 75663 Paris Cedex 14.



Le Monde Sans Fil est à Vous.

MEDIA SYSTEM

CALAIS

Ingénieur de Production

Formation mécanique

UCAR SNC, filiale française de la société américaine UCAR International, principal producteur mondial de graphite, recrute pour son usine de Calais (200 personnes, 500 MF CA)

Diplômé d'une école d'ingénieur, option mécanique : ENSAM, INSA, ENSEM, ou équivalent, vous avez acquis une première expérience industrielle d'environ 2 ans. Vous y avez développé des qualités de leader avec une solide compétence technique.

Rapportant au responsable production, vous organisez la marche d'un atelier en deux équipes *(1 ligne d'usinage - 32 personnes)*.
Vous êtes responsable de la réalisation des programmes de fabrication en utilisant au mieux les moyens en personnel, les équipements et les matières dans le respect des normes de qualité et des règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement.

Cette première mission à l'issue de laquelle vous aurez révélé tout votre potentiel sera un tremplin pour le développement de votre carrière au sein de notre groupe.

Notre environnement international permanent nécessite la pratique de l'anglais courant.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à Monsieur Alain RUAUX, Direction des Ressources Humaines - UCAR SNC BP 478 - 62226 CALAIS CDX.

UCAR
UCAR S. N. C.

TEUCHOS
Société d'ingénierie intervenant dans les domaines aéronautique, spatial, ferroviaire, naval, automobile et énergie.

INGENIEUR SUPPORT A LA GESTION DE PROJETS

Vous êtes chargé de la préparation et du dépouillement des appels d'offres. Vous élaborez le montage de projets et les partenariats industriels, et êtes responsable de la planification et de la coordination des différentes équipes.

A 30-35 ans, de formation ingénieur (Bac + 5), vous justifiez d'une expérience en gestion de projets systèmes, mécanique et aérodynamique. Le contexte européen du poste nécessite une bonne maîtrise de l'anglais. Poste basé en région parisienne.

INGENIEURS INFORMATICIENS

Vous avez une expérience de 2 à 3 ans dans la distribution de services et de produits de voyage : *GTD (Global Travel Distribution)*. Postes à pourvoir dans le Sud-Est de la France. La pratique courante de l'anglais est exigée.

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) en précisant la référence LM/05 à TEUCHOS - 6 av. du Général de Gaulle - 78000 Versailles.



MEDIAPA

General Electric (60 milliards de $ de C.A., 220 000 salariés, dont 45 000 en Europe) est l'un des premiers groupes mondiaux, aux activités diversifiées dans le domaine de l'industrie, de la technologie et des services. Sa division GE Medical Systems est le leader mondial de l'imagerie médicale et de la radiothérapie. GE Medical Systems Europe (4 000 salariés, plus d'un milliard de $ de CA) recherche pour son département Plates-Formes Logicielles chargé du développement de l'architecture logicielle de sa future gamme de produits en radiologie numérique :

Un Architecte système et logiciel

Nous vous proposons

Vous serez l'architecte fondateur d'une nouvelle plate-forme d'acquisition, de visualisation et de traitement d'images radiologiques, répondant à nos objectifs de qualité, de coût et de performance. Vous serez également chargé de la coordination des spécifications, des développements et de la livraison des différents composants logiciels constituant ces produits.

Vous êtes

De formation ingénieur grande école (X, Télécom, Mines, Centrale,...), vous possédez 3 à 5 ans d'expérience dans la définition d'architecture de systèmes logiciels ouverts, selon les modèles client/serveur, de leur implémentation dans les technologies orientées-objet, en C/C++ sous UNIX, et UNIX temps réel. Pour réussir à ce poste, vous devez maîtriser impérativement C/C++, X/Motif, UNIX et ses extensions temps réel, architecture client/serveur, conception orientée objets (OMT). Une expérience dans la coordination d'une équipe d'ingénieurs de taille moyenne ainsi que de bonnes notions de Windows NT seraient des plus appréciées. **(réf. DV01M)**

Un Ingénieur qualité logicielle et validation

Nous vous proposons

Vous serez responsable de la définition des processus qualité et des méthodes de test, de validation et de qualification des logiciels ainsi que de leur déploiement et de leur exécution. En outre, vous serez en charge de la base de données des spécifications d'une gamme de produits, et de l'adéquation des méthodes de qualification du produit à ses spécifications.

Vous êtes

De formation Bac + 5 (spécialité informatique et génie logiciel) ou Ingénieur grande école, vous possédez une expérience de 3 ans minimum de programmation sous UNIX, C/C++, X11/Motif, selon des architectures client/serveur, et de définition de processus de qualité logicielle. **(réf.DV02M)**

Un Ingénieur fiabilité logicielle et système

Nous vous proposons

Vous serez responsable de la définition des contraintes architecturales et logicielles permettant de développer les techniques de diagnostic pro-actifs, de calculs de disponibilité, de mesure de performance et de fiabilité "en ligne" de nos systèmes cibles. Vous serez également en charge de la spécification, du développement et de la validation des modules logiciels mettant en oeuvre ces techniques.

Vous êtes

Votre formation d'ingénieur informaticien (bac + 5) alliée à une expérience de 3 ans vous ont permis de maîtriser la programmation en C/C++ sous UNIX et en particulier les drivers UNIX ainsi que les techniques de calcul de disponibilité (AMDEC), de fiabilité et de performance de systèmes informatisés. **(réf. DV03M)**

Un Ingénieur système

Nous vous proposons

Vous serez chargé des spécifications, du développement et de la validation des scripts de configuration semi-automatique des machines cibles, et de l'installation des différents logiciels constituant une gamme de produits livrés "clés en main". Vous serez également responsable des outils de gestion de configuration et de l'environnement de développement.

Vous êtes

Ingénieur grande école ou équivalent, option informatique et génie logiciel, vous possédez 3 ans d'expérience en tant qu'ingénieur système pour stations de travail sous UNIX et sous Windows NT. Vous maîtrisez sh, csh, C/C++, X-Motif, l'administration système UNIX et Windows NT, et les outils de gestion de configuration logicielle. **(réf.DV04M)**

Un Ingénieur gestion des données

Nous vous proposons

Vous serez responsable des modules de stockage, d'archivage et de transfert sur réseau local, des données acquises et manipulées en environnement temps réel. Dans un environnement client/serveur, vous devrez développer les techniques permettant d'assurer la prévisibilité des performances du système.

Vous êtes

Vous avez complété votre formation d'ingénieur grande école ou équivalent, option informatique et génie logiciel, par une expérience de 5 ans en tant qu'ingénieur conception et développement de logiciels client/serveur sous UNIX, de librairies objets C/C++, de logiciels s'interfaçant avec des bases de données relationnelles. **(réf. DV05M)**

Écrivez-nous

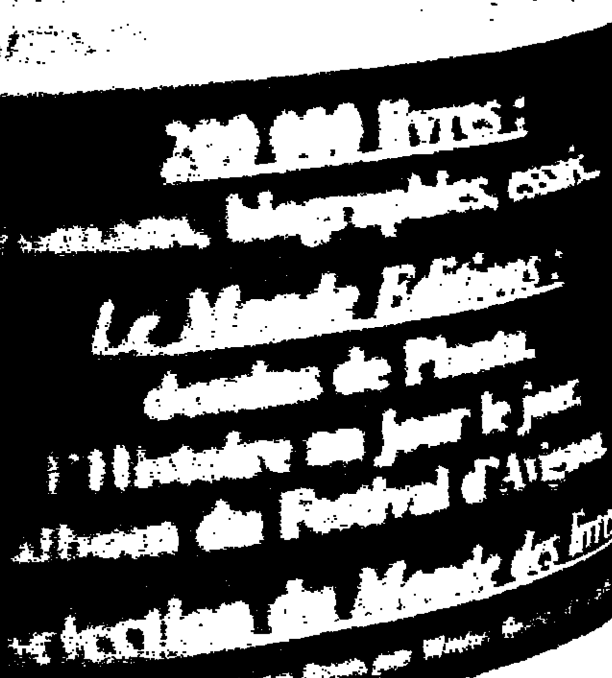
Si vous êtes énergique et passionné(e), si vous aimez travailler au sein d'équipes multiculturelles et multifonctionnelles (anglais courant indispensable) et si l'opportunité de rejoindre une des compagnies les plus performantes du monde vous motive, envoyez dès maintenant votre CV en mentionnant la référence du poste choisi à Emmanuelle PARMENTIER, Direction des Ressources Humaines, Division Global X-Ray, GE Medical Systems Europe, 283 rue de la Minière, BP 34, 78533 BUC cedex.
Tous ces postes sont basés à Buc (78).



GE Medical Systems

Intégrité, sens de l'engagement, goût du changement, rapidité, esprit d'équipe, respect des différences culturelles, souci du développement des hommes sont les valeurs que nous aimerions partager avec vous.

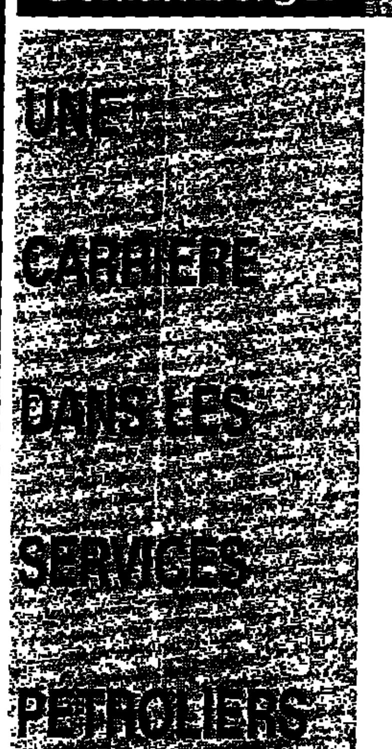
LRW



14.

SECTEURS DE POINTE

Schlumberger Anadrill



■ Anadrill, Division de Schlumberger Services Pétroliers, est spécialisé dans le forage directionnel, et numéro un mondial des mesures en cours de forage.

La forte croissance de nos activités nous amène à renforcer nos équipes d'ingénieurs chargés des opérations sur les chantiers de recherche et d'exploitation de pétrole et de gaz à travers le monde.

INGÉNIEURS DE TERRAIN

Nous souhaitons recruter des hommes et des femmes de toutes nationalités, récemment diplômés d'une école d'ingénieurs ou équivalent, pour les former et les préparer à devenir des experts au service de nos clients.

Ces postes à forte mobilité nécessitent un réel sens pratique, une bonne aptitude au travail en équipe, des qualités d'autonomie et d'initiative ainsi qu'une bonne condition physique.

Si vous êtes attiré par une carrière de terrain dans un environnement technologique innovant, merci d'adresser votre candidature (lettre et C.V.), sous la référence CF/10-95, à

Schlumberger Anadrill
Recruiting Department
1 Kingsway - London WC2B 6XH
Grande-Bretagne



DIRECTEUR DE FILIALE

REGION STEPHANOISE

Dans l'immédiat, vos responsabilités couvrent les ressources humaines, techniques et financières pour déboucher à terme sur une responsabilité globale, incluant le commercial.

A 35 ans environ, ingénieur électricien, vous avez une solide expérience de direction d'équipes, de structures de production et une compétence reconnue dans le domaine de la construction électrique.

Vous savez pouvoir compter sur vos qualités d'écoute, votre sens de l'équipe et de l'intérêt commun, vos capacités de rigueur et de synthèse. Votre ouverture aux aspects commerciaux vous permet d'aspirer à une Direction de PME. Votre anglais est courant.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 3 cours Albert Thomas, 69416 Lyon Cedex 03, sous la référence 55.3009/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

jeunes INGENIEURS

CETTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGÉNIERIE DE RÉPUTATION INTERNATIONALE RECHERCHE, POUR DES AFFECTATIONS EN EUROPE OCCIDENTALE :

spécialistes de l'I.L.S. (soutien logistique intégré) et de la gestion de configuration

Leur expérience significative les rend immédiatement opérationnels pour participer à des projets importants de haute technologie.

Veuillez adresser votre dossier de candidature sous référence 95817 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra en toute confidentialité.

MEDIA SYSTEM

FILIALE DE L'UN DES PRINCIPAUX GROUPES INTERNATIONAUX DE SERVICES, NOTRE SOCIÉTÉ FABRIQUE ET DISTRIBUE DU CHARBON ACTIF, ET SE PLACE DANS CE DOMAINE, ÉGALEMENT PARMI LES LEADERS MONDIAUX.
POUR POURSUIVRE NOTRE DÉVELOPPEMENT ET RÉPONDRE À NOTRE EFFORT COMMERCIAL, NOUS INTÉGRONS DANS NOTRE PETITE ÉQUIPE, UN :

Ingénieur d'affaires international

Vous êtes nécessairement de formation Ingénieur (Chimiste de préférence).
L'anglais est votre langue de travail, et votre disponibilité à voyager, une seconde nature.
Nous souhaitons être convaincus par votre expérience de la vente de produits techniques élaborés, dans un contexte mondial, et dans une démarche commerciale où vous aurez su conjuguer : technique, conseil et service.
Nous vous proposons de partager nos ambitions de croissance en développant de nouveaux marchés sur l'ensemble de nos "produits", principalement dans les secteurs de la Chimie et de l'Agro-alimentaire.

La qualité de votre dossier référence LM/425, sera appréciée par notre Conseil Robert BOULET - ORYADE - 16, avenue Hoche 75008 PARIS.

Membre de Syntec

oryade
Conseil en Ressources Humaines

Vous avez le sens du challenge et le goût de l'aventure

alors rejoignez-nous en tant que

Directeur Commercial International

NOUS SOMMES UN GROUPE FRANÇAIS À VOCATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE À FORT RAYONNEMENT INTERNATIONAL, BASÉ EN GRANDE RÉGION PARISIENNE.

- *Membre du Comité de Direction et impliqué dans la stratégie de développement de notre activité, vous aurez pour mission d'accroître notre présence à l'export.*
- *Vous interviendrez sur l'ensemble de la gamme de nos produits (ingénierie, étude...) et ce pour l'ensemble du groupe.*
- *Avec votre équipe, vous mettrez en place et organiserez une gestion commerciale rigoureuse et insufflerez cette approche à l'ensemble des acteurs.*

De formation supérieure, vous avez acquis une solide expérience dans des fonctions de responsabilités commerciales à l'export dans la vente de prestations intellectuelles.

Possédant une bonne culture scientifique, vous savez vous adapter à différents contextes sans perdre de vue vos objectifs.

Vous avez, enfin, une certaine habitude du montage de dossiers financiers et juridiques à l'export. La pratique de l'anglais est indispensable. Celle de l'espagnol et/ou de l'arabe sera appréciée.

Envoyer votre dossier sous référence AS/DCI à INTERSEARCH ORHUS - 25, rue Michel Salles - 92210 SAINT CLOUD.

InterSearch
ORHUS

Société industrielle (900 personnes, 500 MF) filiale d'un puissant Groupe Multinational nous produisons des équipements techniques complexes destinés aux marchés automobile et ferroviaire. La nouvelle structure de nos activités appelle le renforcement de notre Service Informatique.

Chef de Projet Informatique

Vous gérez les applications de gestion (industrielle et commerciale) et assistez les utilisateurs dans le paramétrage et l'exploitation de la base de données. Vous développez et mettez en œuvre, après analyse des besoins, des applications complémentaires. Vous animez une petite équipe d'analystes programmeurs.

Après une formation supérieure (BAC + 4) et une première expérience de 5 ans environ, vous avez acquis des compétences en GPAO ou Gestion Commerciale et maîtrisez l'environnement AS/400 et RPG. Poste basé dans une ville agréable du Centre, sur les bords de Loire.

SEFOP, notre conseil, vous remercie de lui adresser votre dossier sous la référence BPI 1057 LM.
11, rue des Pyramides - 75001 Paris

SEFOP

MEMBRE DE SYNTEC

Michael Page Informatique

Le spécialiste du recrutement Informatique

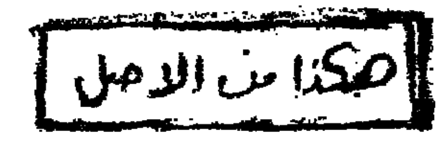
Découvrez dans la rubrique

"Carrières technologiques Internationales"



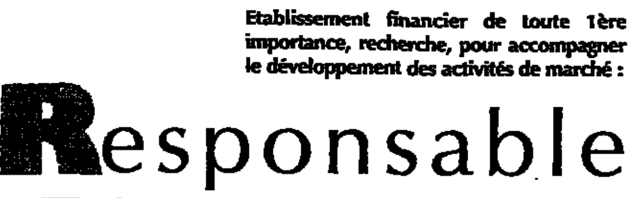
UNE OPPORTUNITÉ
ERNST & YOUNG LLP





GESTION – FINANCE

Etablissement financier de toute 1ère importance, recherche, pour accompagner le développement des activités de marché :



BACK-OFFICE

MARCHÉS DE GRÉ À GRÉ

Au sein du département des marchés, vous rejoignez le secteur en charge du traitement et du contrôle des transaction effectuées par les tables actions et taux, sur les marchés de produits dérivés de gré à gré et sur les marchés organisés français et internationaux.

Dans ce cadre, vous *prenez la responsabilité* de l'équipe de 10 personnes, sur l'ensemble des opérations de gré à gré : swap, options, FRA, CAP et FLOOR et supervisez le bon déroulement depuis la prise en charge par le front office jusqu'au règlement.

Vous mettez en place l'organisation, les procédures de contrôle et le reporting d'activité. Vous participez à la mise en place du nouveau schéma directeur informatique et accompagnez l'évolution des systèmes existants.

Pour ce poste à pourvoir très rapidement, nous souhaitons rencontrer un jeune professionnel du back-office pouvant justifier :
- *d'une expérience de l'ordre de 5 ans dont* 3 ans minimum sur les marchés de gré à gré,
- d'une formation supérieure en banque finance, gestion ou comptabilité, éventuellement complétée par un troisième cycle back-office.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo et prétentions s/réf. SM901 à EUROMESSAGES BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra.

ORC

PPG Glass Europe

CA : 3,2 milliards de francs, 3200 personnes, 3 usines en France, 3 usines en *Italie, 15 filiales en Europe.*

Nous faisons partie d'un groupe international de 35 000 personnes leader mondial dans les domaines du verre, de la chimie et de la peinture.

Pour succéder au titulaire actuel qui est promu, notre Direction Financière recrute un

CONTROLEUR DE GESTION

pour ses filiales françaises de production de pose et de commercialisation de verre bâtiment

Disposant d'une formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent ainsi que d'une première expérience *de 4 à 5 ans en contrôle de gestion acquise de préférence* **dans le milieu du bâtiment** *et ayant l'habitude* d'agir dans un système décentralisé, vous valoriserez vos compétences en suivant de près la vie d'un ensemble de PMI.

Rattaché à notre contrôleur de gestion européen et agissant en collaboration étroite avec le Directeur des filiales, vous serez responsable non seulement du reporting, de l'analyse des résultats et de l'établissement des budgets mais aussi de l'assistance auprès de ces huit filiales en France. Associé aux prises de décision, vous vous ferez reconnaître auprès des opérationnels et des managers du siège par la rigueur de vos études, la pertinence de vos recommandations mais aussi par vos qualité de terrain, d'ouverture et de disponibilité.

Votre réussite dans ce poste vous ouvrira de réelles possibilités d'évolution au sein du groupe en France ou en Europe.

La pratique de la micro-informatique est nécessaire.

La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Poste basé au siège du groupe à Paris La Défense.



Ecrire sous réf.
43A 2935 5M
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel



Contrôleur financier

Spécialiste européen de filtration industrielle, reconnu à travers le monde pour la qualité de ses équipements, de ses produits et de son service, recherche dans le cadre de son expansion un Contrôleur Financier.

Rattaché au Directeur Général, vous procéderez aux analyses périodiques (bilans mensuels, prévisions de trésorerie...), en étudierez les écarts et les anomalies et proposerez des actions correctives, formaliserez et mettrez en œuvre les procédures adaptées. Vous maîtrisez parfaitement l'informatique et êtes un véritable apporteur dans la création d'outils dans ce domaine. De formation supérieure, vous justifiez, à 30/35 ans environ, de 5/7 ans d'expérience opérationnelle de ce type de mission, soit en audit externe, soit en contrôle de gestion industriel. Vous avez certes démontré vos compétences techniques, mais surtout votre rigueur, votre sens du service, votre implication au quotidien, votre aptitude à la relation. Vous êtes très attaché aux résultats de votre action. La parfaite maîtrise de l'anglais et de l'informatique est indispensable.

Si vous vous reconnaissez dans ce message, merci d'adresser votre candidature sous la réf. T326C, à Sabine Brunin-Tripodi, OC Conseil, 3 rue E. & A. Peugeot, Tour Corosa, *92500 Rueil-Malmaison.*

OC CONSEIL
Ressources humaines
PARIS LONDRES BARCELONE DÜSSELDORF

AIX-EN-PROVENCE ANNECY BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

MEDIA SYSTEM

PARIS

Organisme inter-professionnel regroupant plus d'un millier de PME recherche :

Directeur de l'Assistance Financière

Rattaché au Secrétaire Général, vous mettez en œuvre de nouvelles procédures en matière d'Assistance Financière et coordonnez les actions auprès de notre réseau.

Dans le cadre de notre politique actuelle de décentralisation, vous assistez nos unités régionales dans la gestion et l'approche risque des dossiers de financement et développez des accords de partenariat avec les interlocuteurs bancaires ainsi qu'auprès des autorités locales.

Dans le cadre de la réalisation de vos missions, vous êtes assisté de correspondants financiers en région que vous managez et formez aux nouvelles orientations données par notre structure.

Agé de 40-45 ans, vous êtes doté d'une solide expérience acquise dans le conseil financier ou dans la prestation de services financiers.

Vos qualités humaines ainsi que vos compétences techniques feront de vous un acteur clé de notre développement.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération actuelle, sous réf. 24.790/241.M. à notre conseil Onoma. 29 rue de Berri, 75008 Paris.

Onoma
GROUPE COURTAUD

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER



Avec 550 MF de chiffre d'affaires, nos activités se développent autour de 4 sociétés.

Rattaché au Président Directeur Général, il aura la responsabilité de la fonction finance de la société et de ses filiales, de la comptabilité, du contrôle de gestion, du reporting, de la fiscalité et de la trésorerie.

A 40/45 ans, diplômé de l'enseignement supérieur et si possible du DECS, vous avez une expérience en cabinet d'Expertise Comptable ou d'Audit, complétée par une solide expérience acquise à un poste équivalent dans un groupe industriel anglo-saxon. Un très bon niveau d'anglais est exigé.

CENTRE-OUEST

Si vous souhaitez participer à notre expansion, merci de contacter notre conseil Ivan Pacaud, CLP associés, 33 avenue du Maine, Tour Maine Montparnasse, BP 170, 75755 Paris cedex 15, sous réf. IP591

C . L . P
associés

MAIRIE DE MONTPELLIER

recrute

1 CONSEILLER EN GESTION

MISSIONS :
- Intervenir auprès des départements, directions services de la Ville en matière d'organisation interne du travail, mise en place d'outils de gestion, suivi de gestion, études économiques, incidences financières des projets.
- assurer la cohérence du système d'information de gestion de la Ville.
- mettre en place et contrôler d'un point de vue juridique administratif et financier l'action des partenaires de la Ville (S.E.M., O.P.A.C., associations, concessionnaires) et notamment montages financiers et juridiques complexes.
- effectuer toutes études économiques et financières de la Ville et, à la demande, pour ses partenaires (District, S.E.M.)

NIVEAU D'ETUDES :
- Bac + 5
- Expérience professionnelle d'ingénierie et conseils aux Collectivités Locales.

Date limite clôture inscriptions : le 20 novembre 1995

RENSEIGNEMENTS ET DOSSIERS : MAIRIE DE MONTPELLIER - Service Recrutement
1 Place Francis Ponge - 34064 MONTPELLIER Cédex 2 - Tél : 67.34.72.11

Etablissement Public de Recherche pour le Développement Rural des Pays Tropicaux recherche, pour son département forestier (180 personnes, budget : 90 MF)

un DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

emploi à pourvoir en région parisienne, puis, à partir de février 1996, à Montpellier.

Ses fonctions :
- Gestion du personnel - Elaboration et suivi du budget
- Suivi de la comptabilité - Suivi administratif des contrats et marchés.

Son profil :
- Diplôme d'une Ecole Supérieure de Gestion ou de Commerce ou équivalent - Expérience de plusieurs années de direction administrative et financière
- Expérience en matière de gestion de projets pour les pays en développement - Pratique de l'Anglais.

Candidatures :

Monsieur le Directeur du CIRAD-FORET
45 bis, avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent sur Marne cedex - Tél : 43.94.43.33

GESTION – FINANCE



Premier assureur de personnes en France, avec un CA en 1994 de 76 milliards de Francs, 14 millions d'assurés, 2200 personnes, nous recherchons pour le Service d'Actuariat de notre Direction des Assurances Collectives

UN ACTUAIRE SPECIALISE PREVOYANCE ENTREPRISE

Il contribuera à la création ou au réaménagement de produits d'assurance collective.

Il assurera un conseil technique auprès des inspecteurs commerciaux dans le cadre de leur suivi de portefeuille (calcul de primes, établissement des politiques de tarification...).

Il participera à la mise à jour de la situation financière des portefeuilles.

Il sera amené à réaliser des études spécifiques (courbes démographiques, études de concurrence...).

Vous êtes Actuaire diplômé (ISFA, IAF, ISUP).

Vous avez 3 à 5 ans d'expérience en Compagnie d'assurance ou éventuellement en cabinet de courtage, dont 6 mois à 1 an sur des dossiers de Prévoyance- Entreprise.

Vous avez le goût des contacts et des qualités relationnelles pour la vie en équipe.

L'aisance en anglais serait souhaitée.

Ecrire à F. PRUGNAT sous réf. E.P.A.C.T. :
CNP ARH 21 - Bureau 2T15 - 4, place Raoul Dautry - 75015 Paris

CONTROLEUR DE GESTION INTERNATIONAL

Pour être directement rattaché au [illegible] général adjoint [illegible] groupe français de tout premier [illegible] nous recherchons un contrôleur de gestion.

Auprès des [illegible] en Amérique du Nord, en Europe et en Asie :

- Il collaborera à l'élaboration des budgets prévisionnels, en analysera les réalisations et effectuera le reporting.
- Il aura des missions spécifiques, préconisera des missions de restructuration et en suivra la mise en oeuvre
- Il participera à l'amélioration et à l'évolution des procédures.
- Il collaborera aux acquisitions ou aux créations de sociétés et aux autres projets de développement.

La réussite dans ce poste implique :

- une formation supérieure
- 4 à 5 ans d'expérience acquise dans un cabinet d'audit ou en contrôle de gestion
- des qualités marquées de rigueur, de perspicacité alliées à un tempérament d'opérationnel
- la maîtrise de l'anglais et si possible d'une deuxième langue européenne.

Poste basé à Nanterre

Ecrire sous réf.
44A.2929 5M
Discrétion absolue

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris



ASSOCIATION HUMANITAIRE DE DEVELOPPEMENT

(budget annuel 47 MF, 55 programmes en cours dans 8 pays) recrute son :

Responsable du service financier

Mission : animation d'une équipe de 6 personnes, suivi des relations avec les bailleurs de fonds (rapports financiers, recherche de fonds), supervision de la comptabilité et de la trésorerie, gestion financière de programmes.
Profil : 30/40 ans, formation Bac + 4 (type ESC, Gestion, Finances), expérience d'encadrement d'équipe, bonne capacité relationnelle, rigueur, **forte motivation pour les PVD.** Anglais et connaissance d'Excel et de Winword souhaités. Rémunération tenant compte de l'objet de l'association. Poste à pourvoir immédiatement en région parisienne (CDI).
Merci d'envoyer lettre de motivation, C.V., photo et prétentions, sous réf. RFIA à :

Europact
44, RUE DE LA PAROISSE - 78000 VERSAILLES

S U D - O U E S T

Cette entreprise de 120 personnes, filiale d'un important groupe industriel, est spécialisée dans le domaine de la santé. Elle crée le poste de

responsable administratif & financier

Rattaché au directeur de cette société et à la tête d'une équipe de 4 personnes, vous aurez pour mission de superviser les activités financières et comptables, l'administration générale et la paie. Vous veillerez à l'amélioration des procédures de gestion et à l'optimisation des solutions informatiques. Agé d'au moins 35 ans, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur comptable et financier. Votre expérience de généraliste acquise dans un poste et une entreprise de taille similaires vous permet de maîtriser l'ensemble des activités rattachées à cette fonction.

Pour ce poste basé dans une agréable ville du Sud-Ouest, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo), en précisant sur l'enveloppe la référence 213, à COMMUNIQUÉ 50/54 rue de Silly - 92513 Boulogne-Billancourt Cedex.

Dijon

La ville de Dijon
(Côte d'Or) 151.000 habitants,
recherche D'URGENCE par voie de mutation ou détachement son

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

Placé sous l'autorité directe du Secrétaire Général, vous serez chargé de coordonner l'ensemble des activités de la Direction comprenant :

- la préparation et l'exécution du budget depuis les orientations jusqu'à l'élaboration du compte administratif (montant du budget : 1,5 milliard de francs),
- l'élaboration d'une programmation financière pluriannuelle,
- la gestion active de la dette et de la trésorerie,
- la réalisation d'études et d'analyses financières et fiscales,
- le suivi des associations subventionnées et des garanties d'emprunts,
- la mise en place de la M14,
- le fonctionnement du service "marchés publics".

Titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (niveau bac+4) ce poste s'adresse principalement aux administrateurs territoriaux ayant une formation et une pratique confirmée de la gestion financière acquise notamment au sein de collectivités territoriales ou d'administrations d'Etat ou dans des secteurs bancaires.

Homme de terrain, vous saurez démontrer vos aptitudes au dialogue avec les partenaires du service (élus, responsables des autres directions, fournisseurs, comptable public, organismes financiers...).

A la tête d'une équipe d'une trentaine d'agents, votre rigueur et vos capacités d'organisation, votre esprit d'initiative, votre sens du dialogue et votre disponibilité seront déterminants.

Une bonne connaissance de l'informatique sous environnement Windows serait un atout supplémentaire.

[illegible]

Groupe bancaire, intervenant majeur sur les marchés (taux d'intérêts, change, actions...) poursuit son développement centré sur 3 métiers :

- *Gestion pour compte propre.*
- *Intermédiation.*
- *Gestion pour compte de tiers.*

Nous recherchons :

UN RESPONSABLE DES PROCEDURES COMPTABLES

Vous serez chargé :
de l'analyse des process ainsi que des besoins, de la définition des cahiers des charges, du suivi des projets et de l'encadrement d'une équipe de 6 personnes.

Ingénieur de formation, vous êtes diplômé d'un 3ème cycle (ITM ou DESCF). Vous avez entre 6 et 10 ans d'expérience, tant en comptabilité/Back Office des opérations de marché dans un établissement bancaire qu'en informatique/organisation dans un cabinet de conseil ou SSII.

Vous avez un bon niveau d'anglais, vous maîtrisez la bureautique et les SGBD, la connaissance de BAFI serait un plus.

Ce poste demande : rigueur, sens de l'analyse, esprit de synthèse.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 88213 à l'OCBF - 7, rue de Madrid - 75008 PARIS.

FONCTION COMMERCIALE

En raison des fêtes de la Toussaint toutes les rubriques d'offres d'emplois seront regroupées dans

INITIATIVES
EMPLOI

le mardi 7 novembre *

* *daté 8 novembre.*

Nous sommes l'une des toutes premières enseignes européennes de distribution spécialisée et nous nous développons en France et à l'international de façon particulièrement significative.
Nous réalisons chaque année plusieurs ouvertures de magasins de l'ordre de 8 000 m2 à 15 000 m2 et recherchons :



Responsable d'affaires de haut niveau

Participez aujourd'hui, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, à l'animation de cette expansion. Libérez vos talents à partir de vos compétences effectives et de votre niveau général élevé. Développez votre capacité à construire en menant des projets variés ambitieux avec tous les interlocuteurs privés ou publics concernés. Intégrez la dimension socio-économique majeure de notre activité en la vivant pleinement au quotidien.
A 30/35 ans, votre expérience de l'immobilier commercial ou d'un secteur connexe mais de cette envergure, vous permet d'être à la fois un homme de vision prospective et de réalisation effective, capable de précéder l'événement mais d'aller au fond des dossiers, soucieux de résultats dans la durée et attaché à nos valeurs de progrès dans le partage et d'éthique dans ce métier.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 17831 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins 75849 Paris Cedex 17.

MEDIA SYSTEM

VOUS ETES UN PROFESSIONNEL DE L'ANIMATION COMMERCIALE ET UN SPECIALISTE DE L'AFRIQUE
Venez nous rejoindre !

Nous sommes une société de négoce et de distribution de produits chimiques (200 MF de CA - 30 personnes) essentiellement à destination de l'Afrique. Outre notre siège parisien et notre bureau de Thonon, nous nous sommes implantés dans de nombreux pays d'Afrique (filiales ou participations).
Afin d'accélérer notre développement, nous créons le poste de

DIRECTEUR COMMERCIAL

basé à THONON LES BAINS (Haute-Savoie)

Avec le Directeur Général, vous participez à la définition de la politique commerciale et vous en assurez la mise en oeuvre. Vous encadrez l'équipe commerciale de Thonon (10 personnes) et animez les filiales et implantations africaines. Vous supervisez les opérations d'achat et de revente au quotidien.

A 40/45 ans, vous avez acquis, en dix années, une solide expérience d'animation commerciale comme Directeur Export sur l'Afrique ou comme Responsable d'une filiale locale.

Vous êtes un animateur et un habile médiateur, et utilisez couramment l'anglais comme langue de travail.

Nous vous proposons une rémunération attractive, la conjugaison d'un cadre de vie agréable (près du lac Léman) et l'attrait de séjours réguliers en Afrique (3 mois par an).

Ecrire à notre Consultante,
MmeClaude PERIDIER
sous référence 6157/M.

Certifié ISO 9001
MEMBRE DE SYNTEC

ALEXANDRE TIC SA
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS

Groupe de Presse leader sur son marché
recherche

CHEF de PUBLICITE

Nous recrutons, à Paris, un tempérament de vrai vendeur d'espaces publicitaires (25/29 ans).
Il (elle) aura à sa disposition un argumentaire et des atouts solides permettant une stratégie marketing efficace pour développer sur des secteurs porteurs, des publications internationales leaders sur le marché.

Il (elle) doit être impérativement parfaitement bilingue anglais (écrit et parlé). De formation supérieure, il (elle) aura su démontrer durant 3 à 5 ans d'expérience son efficacité commerciale. Il (elle) aura la disponibilité pour effectuer ponctuellement des déplacements en Europe et aux USA.

Sous la responsabilité du directeur de la publicité, il (elle) disposera d'une opportunité de carrière évolutive et motivante, dans un Groupe réputé.

Envoyer lettre, CV et prétentions sous **Réf. 8937** au Monde Publicité 133 Avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Banque à réseau de proximité

STRASBOURG. *Banque régionale à vocation générale, bénéficiant du soutien d'un groupe financier d'envergure nationale, notre ambition est d'être un partenaire actif et significatif au service du développement économique de la région Alsace, en nous appuyant sur un réseau de points de vente de proximité pour les marchés des particuliers, professionnels et PME.*

DIRECTEUR MARKETING

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Votre mission : *L'objectif fondamental à atteindre est de faire croître les parts de marché sur les différents marchés cibles. Pour ce faire, en vous appuyant sur les études mercatiques que vous aurez fait réaliser, vous déterminerez la politique Marketing, notamment sur le plan opérationnel, en construisant les méthodologies et outils d'aide à la vente, en élaborant les opérations de promotion, de communication et d'offres commerciales. Vous serez ensuite le fer de lance pour mettre en œuvre cette politique et vous vous appuierez sur les responsables de marché et leurs équipes ainsi que sur les responsables du réseau, pour animer et motiver la force de vente à appliquer les méthodes et outils mis à leur disposition.*

Votre profil : *Vous avez une formation supérieure à dominante commerciale ou gestion (type HEC, ESSEC, Sup de Co...) et disposez d'une expérience professionnelle d'au moins une dizaine d'années, notamment dans des fonctions d'encadrement de force de vente et/ou d'animation de développement commercial. Idéalement, vous avez une expérience de la commercialisation de produits bancaires, mais vous pouvez également venir d'autres horizons si vous y avez acquis un savoir-faire soit dans la distribution vers un marché grand public ou professionnel, soit dans la pratique de la conduite d'équipes commerciales. Votre connaissance indispensable de la langue allemande vous permettra d'évoluer dans le contexte rhénan dans lequel nous avons inscrit notre développement.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 8128, en précisant l'ordre de grandeur de vos prétentions, à notre conseil Hay Management Consultants, 10 rue Erckmann-Chatrian, 67000 Strasbourg.

HayManagers
HAY GROUP 1er CONSULTANT MONDIAL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA SYSTEM

Merci
aux Entreprises et aux candidats acteurs de notre développement.
C'est grâce à vous que nous intensifions notre croissance dans nos nouveaux locaux à compter du 30 octobre.



UN des TROIS
101, rue St Lazare - 75009 Paris - Tél. (1) 42.82.05.58
Conseil en dynamique Humaine

LE MONDE DES CADRES

Rejoignez Nokia Télécommunications

pour révéler et développer vos capacités dans un contexte motivant

NOKIA est l'une des plus importantes entreprises de télécommunications européennes, et emploie plus de 30000 personnes dans près de 40 pays. Second constructeur mondial de réseaux GSM, Nokia est également l'un des principaux fournisseurs de systèmes de transmission et de commutation publique. En France, Nokia Télécommunications a fourni des matériels destinés aux réseaux de téléphonie mobile GSM et NMT, ainsi que des équipements de transmission pour applications fixes et mobiles. Pour faire face à une croissance rapide, Nokia est en train de renforcer considérablement son organisation commerciale en France. Nous recherchons des candidats dynamiques et motivés, attirés par les possibilités de carrières offertes dans le domaine en pleine croissance des télécommunications.



DIRECTEUR COMMERCIAL

Responsable du Développement d'un grand compte, vous lancez et négociez des contrats avec des opérateurs. Vous participez à la conception technique de projets de réseaux de télécommunications ; vous en assurez l'étude financière et vous dirigez la mise en oeuvre au plan commercial. Ingénieur spécialisé en télécommunications, ou dans un domaine connexe, votre expérience en marketing ou en vente est complétée par la maîtrise de la gestion d'affaires.

Habitué à travailler dans une grande entreprise internationale, vous savez prendre des décisions et vos responsabilités ; vous parlez et écrivez couramment l'anglais comme le français. Vous dépendez du Directeur Général. ***Réf. DCGP/8485***

Veuillez faire parvenir votre lettre de candidature et un CV, en précisant la référence choisie, à notre conseil : Claude IMBAULT - Cabinet TAILLANDIER 34, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.

Publipanel



Leader européen de mobilier urbain, recherche un

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Vous serez responsable des ventes d'un système de repérage des autobus par satellite à destination des collectivités locales et des usagers.

Vous vous intéresserez, dans un premier temps, au marché français puis aux autres marchés internationaux.

Agé de 27-30 ans, vous avez le goût de la vente et la connaissance des services techniques des villes. Diplômé d'une école d'ingénieurs, vous bénéficiez d'une expérience de 3 ou 4 ans au sein d'un service technique de collectivités ou d'un grand groupe de services.

Une formation complémentaire dans le domaine commercial serait un plus.

Pragmatisme, approche positive et concrète des problèmes, aptitudes pédagogiques et goût pour la négociation sont les qualités qui contribueront à votre réussite.

Ce poste qui implique de nombreux déplacements est situé en région parisienne.

Merci d'adresser CV, lettre de motivation et photo, sous la référence INFOBUS, à JCDecaux Services - DRH BP 11 - 78373 Plaisir Cedex.

JCDecaux

Responsable Commercial

Paris

■ *LA SOCIÉTÉ : Un des plus prestigieux souscripteurs des LLOYD'S accentue sa politique de développement européenne. Dans le cadre de son implantation en France, le groupe recherche un responsable commercial.*

■ *LE POSTE : Vous prospectez, gérez et fidélisez avec la Direction Générale une clientèle de partenaires -assureurs conseils- courtiers et autres prescripteurs. Votre dynamisme commercial et votre sens relationnel seront des éléments indispensables.*

■ *LE CANDIDAT : De formation supérieure, vous possédez une première expérience de 5/10 ans en tant qu'animateur commercial et/ou responsable du développement auprès d'un réseau de courtiers. Ce poste évolutif nécessite un fort potentiel technique et humain. Le poste est basé à Paris avec de nombreux déplacements. Maîtrise de l'anglais souhaitée.*

■ *Merci d'envoyer un dossier complet de candidature + photo en mentionnant la référence 2782/TCL par fax au (1) 42.89.09.85 ou à NORMAN PARSONS, Division Banque & Assurance, 6 rue Paul Baudry, 75008 Paris.*



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT FINANCIER AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS



Numéro 1 mondial de la restauration à service rapide.

McDONALD'S FRANCE RECHERCHE UN

RESPONSABLE REMUNERATIONS ET AVANTAGES

A environ 30 ans, vous avez exercé la fonction «comp & ben», pendant 5 ans environ, au sein d'une entreprise filiale d'un groupe anglo-saxon.

Rattaché au DRH, vous avez pour mission de définir la politique salariale en conformité avec les objectifs de l'entreprise et du groupe, de communiquer et de mettre en oeuvre cette politique, de gérer les tableaux de bord sociaux et d'administrer les différents plans d'avantages sociaux.

Très ouvert sur l'entreprise, votre poste implique un bon sens relationnel, la rigueur, le goût des chiffres, la pratique de l'anglais et de la micro-informatique. La connaissance d'un logiciel de paie serait un plus.

Ce poste est basé à Saint Quentin en Yvelines.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à McDonald's France Services - 1, rue Gustave Eiffel, 78045 Guyancourt cedex, sous référence «Rem 2», à l'attention de Nicole WILMET.



DOCKS DE FRANCE PARIS

Filiale du Groupe DOCKS DE FRANCE, CA de 9 milliards de francs, 100 Super/Hypermarchés en Région Parisienne, recherche

DIRECTEUR ACHATS/LOGISTIQUE PRODUITS FRAIS

■ Ingénieur AGRO, vous avez une expérience réussie de quelques années dans un poste de direction d'un centre de profit.

Manager de tempérament, à la tête de 150 collaborateurs, vous prendrez la responsabilité du secteur produits frais, tant sur le plan des achats que de la logistique, au sein de notre centrale.

Aujourd'hui, excellent négociateur et organisateur de premier plan, vous êtes attiré par cette mission à fortes responsabilités et par une carrière évolutive dans la grande distribution.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. DPF/LM, à DOCKS DE FRANCE PARIS - DRH - Centre d'Affaires - 94 rue Albert Calmette - 78350 JOUY-EN-JOSAS.

MEDIAPA

Organisation Professionnelle

Secrétaire Général

Notre syndicat regroupe plusieurs familles professionnelles dont les points communs se situent, soit autour d'une technique, soit autour de marchés.

Il s'agit aujourd'hui -et c'est le sens de la définition nouvelle de ce poste- d'augmenter la cohésion de cet ensemble en travaillant avec tous les partenaires concernés sur les questions d'intérêt général comme la promotion des produits, la réglementation, la normalisation ou les problèmes liés à l'environnement, d'intéresser de nouveaux adhérents et de donner ainsi à des industries de premier plan une organisation professionnelle adaptée à leur développement.

Il faut une certaine expérience pour mener à bien une telle mission, une bonne culture industrielle et, à l'origine, une formation économique supérieure. Ajoutez à cela un don relationnel (qui est ici sens politique + loyauté) et la capacité à trouver son plaisir dans la réussite des autres. L'anglais est indispensable, l'allemand bien utile.

SEFOP est notre conseil. Merci de lui adresser votre dossier sous référence LSF 1060 LM.

11 rue des Pyramides, 75001 Paris.



MEMBRE DE SYNTEC



JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

Directeur ressources humaines

Nous sommes un équipementier automobile, filiale d'un grand groupe industriel présent sur les cinq continents. Nous recrutons aujourd'hui un directeur des ressources humaines pour l'un de nos sites de production situé dans la région Nord-Est et comprenant 800 personnes.

Intégré au comité de direction et rattaché au DRH France, vous prenez la responsabilité de toutes les missions de ressources humaines sur site industriel. Présent sur le terrain, en relation avec les autres responsables opérationnels, vous jouez un rôle de premier plan : former, informer, motiver, animer les relations sociales (CE, DP, CHSCT), optimiser les ressources humaines en fonction de l'activité...

Pour atteindre vos objectifs, vous êtes assisté par une équipe de professionnels de la fonction ressources humaines.

Votre sens relationnel et de l'écoute est complété par votre goût du travail en équipe et votre disponibilité : vous conjuguez ainsi efficacité, capacité d'analyse et rigueur.

La maîtrise de l'anglais et de l'informatique est indispensable.

De formation supérieure (DESS gestion du personnel, IEP, CELSA, IGS) confirmée par un diplôme de troisième cycle dans la fonction ressources humaines, vous avez environ 35 ans et disposez d'une expérience opérationnelle significative en milieu industriel.

Rémunération et perspectives d'évolution motivantes pour un(e) candidat(e) de valeur.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions en précisant la réf. 18069 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra en toute confidentialité.

MEDIA SYSTEM



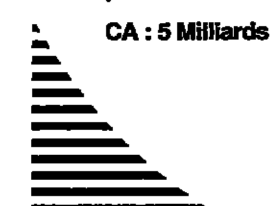
Industrie Pharmaceutique et Cosmétique

Pierre Fabre



5500 personnes

CA : 5 Milliards



Les Laboratoires Pierre Fabre

renforcent leur Direction des Affaires Publiques et Politiques de Santé et recherchent un

RESPONSABLE AFFAIRES EUROPEENNES

Vous développez les contacts avec les instances communautaires (Commission & Parlement), afin d'améliorer la prise en compte des politiques dans la stratégie du Groupe. Vous diffusez l'information relative aux politiques communautaires à tous les niveaux concernés de l'entreprise.

Responsable de l'analyse des projets de textes communautaires, vous en appréciez l'impact puis proposez et conduisez les actions à entreprendre. Votre réseau relationnel auprès des décideurs européens vous permet d'accroître l'accès du Groupe aux procédures de financements communautaires.

Juriste spécialisé en Droit Européen, vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans une fonction communautaire. Votre parfaite maîtrise de l'anglais est complétée de préférence par la connaissance d'une autre langue européenne. Vous disposez d'excellentes qualités rédactionnelles, avez le sens des contacts et êtes disponible pour de fréquents déplacements.

Ce poste est basé à Boulogne (92).

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), en précisant la référence E543, aux **Laboratoires Pierre Fabre SA** - DRH - Recrutement Cadres 11 rue Théron Périé - 81106 CASTRES.*

MEDIAPA

juriste SECTEUR BTP

A 30 ans environ, de formation juridique civiliste supérieure (DEA, DESS, DJCE), vous justifiez de 5 ans minimum d'expérience dans le BTP ou l'immobilier. Vous avez de bonnes connaissances en droit de la construction, de l'urbanisme, des baux ou de la copropriété. Votre rôle :

- intervenir en conseil et en assistance auprès des opérationnels (chefs de projets construction, responsables fonciers, directeurs d'agences...)
- participer au montage d'opérations complexes
- assurer le traitement et/ou le suivi externe des dossiers contentieux
- informer et former les opérationnels en matière de risques juridiques.

Rejoignez notre Groupe, fort de 1500 personnes, leader dans son domaine, et plus particulièrement les quatre personnes qui composent l'équipe juridique. Vos qualités relationnelles, votre sens du conseil, votre pragmatisme et votre dynamisme vous permettront de développer votre "clientèle interne".

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser votre candidature incluant une lettre manuscrite et spécifiant votre niveau de rémunération actuel à ORC sous référence PP 4926 à EUROMESSAGES, BP 50, 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra ou par minitel au 3615 EUROMES code PP 4926 (1,01 F/mn)

ORC

Responsable du pôle de soutien juridique "Bordeaux"

France Télécom, l'un des tout premiers groupes mondiaux de télécommunications, renforce sa Direction Juridique.

Assisté par une petite équipe de juristes que vous animez, vous assurez un rôle de soutien et d'information juridiques au profit de toutes les entités du Groupe situées dans les régions Aquitaine et Poitou-Charentes.

Juriste généraliste, vous êtes consulté notamment sur des domaines tels que le droit des télécommunications, le droit de la concurrence et de la consommation...

votre rôle de conseil s'exerce particulièrement en matière de contrats. Vous prenez en charge les contentieux judiciaires et administratifs les plus importants et coordonnez les relations avec les professions du monde judiciaire.

Le poste est basé à Bordeaux (33).

A 35 ans environ, titulaire d'un troisième cycle en droit des affaires, vous justifiez d'une expérience réussie de plusieurs années, acquise si possible en entreprise.

L'importance du Groupe ouvre de larges perspectives d'évolution de carrière à un candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser, sous référence RJB, en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à SM CONSEIL, 3 rue Treilhard, 75008 Paris.

France Telecom

Société internationale de services recherche pour sa direction juridique :

Juriste d'affaires

Région parisienne

■ *Pour ce poste à dominante droit bancaire et financier, le titulaire gère l'ensemble des questions juridiques relatives aux financements, aux relations avec les banques et les investisseurs en France et à l'étranger et au droit des sociétés. Rattaché au directeur juridique du groupe, il anime une petite équipe chargée du montage juridique des opérations et travaille en concertation avec la direction financière de la société.*

■ *De formation supérieure en droit des affaires (maîtrise, troisième cycle), bilingue français/anglais, vous avez acquis une pratique de 3 à 5 ans du droit bancaire et financier. Autonome, disponible, vous posssédez d'excellentes aptitudes relationnelles et un très bon esprit d'équipe. Dynamique et proactif, vous souhaitez exprimer vos qualités professionnelles et humaines dans une entreprise aux projets passionnants.*

■ *Merci de contacter Frédéric Foucard au (1) 42 89 09 17 ou de lui adresser un dossier complet, sous la référence 2755/FMF, à Norman Parsons, 6 rue Paul Baudry, 75008 Paris ou par fax au (1) 42 89 09 85.*

Norman Parsons® GROUPE ROBERT HALF



ARTHUR ANDERSEN INTERNATIONAL

Société d'Avocats

recherche

COLLABORATEURS FISCALISTES

Débutant ou expérimenté, vous intégrerez l'équipe qui travaille sur les questions fiscales, sociales et juridiques des expatriés des sociétés multinationales.

Titulaire d'une maîtrise en droit fiscal ou l'équivalent américain ou britannique, vous êtes impérativement bilingue (français / anglais) et disponible immédiatement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à

Laurence Bertoletti, Arthur Andersen International, Barreau des Hauts de Seine, Tour Gan, Cedex 13, 92082 Paris La Défense 2.

Notre Société de Conseil et Formation en Management des Hommes et Développement des Ressources Humaines, à spectre d'intervention large, recherche pour l'une de ses agences, implantée dans une grande ville universitaire du Val de Loire, un consultant senior.

Merci de nous adresser un dossier complet : lettre de motivation, CV détaillé, photo, prétentions à PG Consultants, 17 rue Nationale, 37000 Tours, sous réf. MO/0685.

Consultant senior

polyvalent en Conseil/Formation prioritairement, recrutement, bilans et outplacement

Il aura à : • mener une forte action de développement et de suivi commercial, auprès d'une clientèle diversifiée • concevoir et réaliser, en tout ou partie, des interventions de qualité auprès de grandes entreprises, administrations et PME - PMI.

Vous avez : • 35 ans minimum • une formation supérieure de niveau bac + 5 (sciences humaines idéalement) • une pratique confirmée de conseil et formateur RH, d'au moins 5 ans, auprès de publics exigeants sur la qualité des prestations • le goût du développement commercial et une réussite probante dans cette mission.

Vous souhaitez vous investir dans un cabinet très professionnel, de bonne notoriété, sachant reconnaître vos performances.

Angers. Bordeaux. Nantes. Paris. Toulouse. Tours

PG Consultants

MEDIA SYSTEM





JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

LES DIRIGEANTS

هكذا من الاصل

CARRIÈRES INTERNATIONALES



The business world really needs professionals who know there is more to SAP than just implementation.



SAP in the United States

Why settle for being just another SAP implementation specialist when you can broaden your skills with a challenging career in this prestigious "Big 6" management consulting firm, and have the pleasure of living in the United States?

We are Ernst & Young, and we pioneered business process re-engineering - recognising that the real value in SAP comes from integrating this cutting-edge software with the BPR knowledge and skills of sophisticated management consultants. Your expertise in SAP becomes only the initial foundation upon which your career in management consultancy is broadened and developed.

You already know how SAP technology revitalises major corporations. Now is the time to use your SAP skills to re-engineer your own career. At Ernst & Young, our dedication to a team-oriented approach means your professional life will be fulfilling and challenging. Our culture is unique amongst "Big 6" firms because we know that the real source of our expertise is the value we can add to our customers' businesses through the knowledge and skills of our people.

Opportunities are available across the USA for multi-year assignments, as well as appointments in the UK and throughout Europe. Our outstanding salary package reflects the calibre of professional we are seeking. We'll handle your relocation, visa and other details.

Your qualifications should include a degree, a minimum of one year's SAP experience, and a desire to become an integral part of a growing team.

For consideration, please forward your C.V. to : **Alain Chéenne at Michael Page Informatique**, 3 Boulevard Bineau, 92300 Levallois-Perret or fax him on 16 (1) 47.57.39.18.

ERNST & YOUNG LLP

DIRECTEUR TRANSIT D'UN CONTINENT À L'AUTRE !

Grand groupe international de services, nous intervenons sur les routes du commerce mondial. Nous renforçons aujourd'hui nos équipes sur l'Afrique et souhaitons intégrer un professionnel du transit de très bon niveau.

Directeur du Transit, adjoint opérationnel direct du Directeur Général local et en liaison fonctionnelle étroite avec le Directeur du Transit Afrique, vous animerez une équipe de 250 personnes. Vos excellentes relations avec les autorités et la clientèle locales vous permettront de développer de façon significative votre chiffre d'affaires.

Pour cette première affectation, une expérience *significative d'au moins 10 ans du transit*, une formation supérieure et la maîtrise de l'anglais sont absolument indispensables. Bien sûr, vous avez déjà travaillé en Afrique et souhaitez y retourner. Ensuite, vos succès dans ce poste vous ouvriront de larges perspectives d'évolution dans le groupe, sur ce continent ou sur un autre... Pour en savoir plus, écrivez à notre conseil Sirca, 20, avenue de l'Opera, 75001 Paris, sous la référence 873 736 LM.

SIRCA
ANTICIPER LA RÉUSSITE
MEMBRE DE SYNTEC



L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
institution spécialisée des Nations Unies
recherche
pour son siège à Genève
un **TRADUCTEUR** (h/f)
grade P.3

ayant le français pour langue maternelle et pour langue de travail et possédant une connaissance approfondie de l'anglais et de l'espagnol. Les candidats devront être diplômés d'une grande école de traduction ou être titulaires d'un autre diplôme universitaire approprié (langues modernes ou droit, par exemple) et justifier de plusieurs *années d'expérience de la traduction auprès d'organisations internationales* ou dans un domaine juridique.

Prière d'envoyer votre candidature avant le **10 novembre 1995** en joignant CV détaillé, photo et lettre de motivation et en indiquant la référence **P1127/MON**, à l'adresse suivante :

Section du recrutement du personnel, OMPI
34, chemin des Colombettes, 1211 Genève 20, Suisse
(Fax : 4122 7309820)

La Faculté de droit ouvre une inscription pour un poste à plein temps de

PROFESSEUR ORDINAIRE
de droit européen

Titre exigé : Doctorat en droit ou titre jugé équivalent

Le cahier des charges comprend :
- environ 6 heures d'enseignement par semaine (licence et post-grade).
- la direction de recherches en droit européen.
- d'éventuelles charges administratives ou de direction dans le cadre de l'Université.

Entrée en fonction : 1er septembre 1996 ou date à convenir.

Le ou la titulaire devra résider dans le canton de Genève.

Les dossiers de candidature incluant 15 exemplaires du curriculum vitae et de la liste des publications, 3 exemplaires des 5 publications qui paraissent au candidat les plus représentatives de ses travaux, une copie certifiée du diplôme le plus élevé doivent parvenir à l'administrateur de la Faculté de droit, 102, bd Carl-Vogt, CH -1211 Genève 4, avant le 30 novembre 1995.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Société financière d'excellente notoriété, nous cherchons pour développer une gamme de services auprès de PME/PMI espagnoles exportatrices, un

CHARGÉ DE MISSION
BASÉ À BARCELONE

Dans un premier temps, vous défrichez le marché espagnol, constituez un réseau de prescripteurs.

Dans un deuxième temps, en fonction de votre réussite, vous créez une structure locale et développez un courant d'affaires.

A 35/45 ans, de nationalité française, vous avez acquis de solides compétences financières en entreprise ou dans un environnement bancaire. Vous connaissez très bien le marché espagnol, de préférence à travers une expérience locale.

Espagnol courant. Bon niveau d'anglais.

Ecrire à notre Consultante,
Mme Marie-Claude TESSIER
sous référence 6156/M
«Carrières Internationales»



ALEXANDRE TIC SA
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS

VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL DE L'ANIMATION COMMERCIALE ET UN SPÉCIALISTE DE L'AFRIQUE

DIRECTEUR COMMERCIAL

Retrouvez-nous en rubrique fonction commerciale



ALEXANDRE TIC SA
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS



Lainière de Picardie

中国

Contrôleur de Gestion

L'usine que nous construisons près de Shanghai sera opérationnelle en janvier 96. Elle emploiera 80 personnes, tous Chinois, et son chiffre d'affaires prévu doit doubler d'ici l'an 2000.

Son Directeur veut être secondé sur place par un Contrôleur de Gestion, Chinois, qui sera chargé de l'ensemble des questions concernant la comptabilité, l'administration, la gestion et le personnel ainsi que de toutes les relations avec l'environnement local.

Après un complément de formation en France pour se familiariser avec nos méthodes de travail, notamment en comptabilité et en reporting, il rejoindra son poste dès que possible.

Pour vous confier cette importante mission, nous souhaitons que vous soyiez originaire de la région de Shanghai, que vous ayez fait en France des études de finances-comptabilité, type DESCF et/ou une Ecole Supérieure de Commerce et que vous ayez, par conséquent une connaissance pratique des deux mondes et des deux cultures, française et chinoise, indispensable à la réussite du projet.

Nous vous remercions d'adresser, dans ce but, votre dossier sous référence LCG 1063 M à notre Conseil, SEFOP, 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

SEFOP

MEMBRE DE SYNTEC

Vous pensez qu'une idée qui a 20 ans d'avance peut avoir un avenir immédiat. Normal !



Vous êtes en droit d'attendre beaucoup d'une entreprise qui attend beaucoup de vous. L'électronique est un métier exigeant, où le niveau d'implication de chacun n'a d'égal que les multiples satisfactions qu'il apporte à tous.
Quoi de plus normal, alors, de tout faire pour que nos 140 000 collaborateurs puissent évoluer dans notre groupe.
Tous les jours, nous favorisons l'aboutissement d'idées nouvelles ; nous encourageons les initiatives individuelles ; nous faisons s'épanouir de nouveaux talents ; nous privilégions la recherche de nouveaux axes de développement...
Vous souhaitez vous investir dans une entreprise qui vous maintienne au top de votre expertise ? Normal !
Notre avenir dépend de votre avenir, nos projets de vos idées, notre énergie de votre enthousiasme. Innovez, créez, proposez, communiquez, échangez, progressez. Où vous voulez. Quand vous voulez. Avec Motorola, vous êtes libre.
Merci d'adresser votre candidature, sous réf. LM30/10, à la Direction des Ressources Humaines :



Motorola Semiconducteurs,
av. du Général-Eisenhower,
31023 Toulouse Cedex, ou
18 rue Grange Dame Rose,
BP 95, 78143 Vélizy-Villacoublay.



Motorola Electronique automobile,
8 bd Charles-Détriché, BP 1028,
49015 Angers Cedex.



Motorola Radiotéléphonie cellulaire
et Motorola Tel.co,
3 rue Georges-Besse, Parc d'activité
Antony II, 92182 Antony Cedex.
Motorola Infrastructure cellulaire,
7 av. Léon-Eyrolles, 94230 Cachan.



Motorola Radiomessagerie,
3 av. du Canada, BP 304,
91958 Les Ulis-Courtabœuf Cedex.



Motorola Systèmes d'information,
7 av. Léon-Eyrolles, 94230 Cachan.

MOTOROLA — 140 000 personnes qui donnent le meilleur d'elles-mêmes dans toutes les activités de pointe de l'électronique professionnelle : composants, radiocommunications et téléphonie cellulaire, informatique industrielle et bureautique, électronique de contrôle pour l'automobile et l'industrie. MOTOROLA — 10 % du CA investis en recherche et développement. MOTOROLA — une forte implantation en Europe avec 10 usines, 12 centres de recherche et des dizaines de bureaux de vente et de service.



صكذا من الاجل

a 20 ans d'avance
édiat.

ORDINATEURS IBM estime que l'informatique entre dans une troisième phase de son développement, explique au *Monde* Lucio Stanca, PDG d'IBM Europe. Après la phase de centralisation autour des gros ordinateurs de gestion, puis la deuxième phase, décentralisée autour des ordinateurs personnels, nous serions entrés dans une troisième période où les réseaux de télécommunications jouent le rôle essentiel. Une recentralisation des données et des logiciels est possible dans les ordinateurs serveurs de ces réseaux. ● AUX GAINS DE PRODUCTIVITÉ individuels correspondant aux PC (*Personal computer*), se substitue un progrès qui dépend de la qualité des réseaux informationnels. ● LE GROUPE AMÉRICAIN IBM est sorti en 1994 d'une période de trois ans de pertes. Ses effectifs mondiaux sont tombés de 383 000 en 1989 à 215 000 à mi-1995.

IBM prévoit que l'essor des réseaux recentralisera l'informatique

Lucio Stanca, le PDG d'IBM Europe, explique au « Monde » que les ordinateurs abordent une nouvelle phase. Les données et logiciels seront désormais situés dans les grands « serveurs » des réseaux et non plus dans les PC. Il ne sera donc plus nécessaire de les acheter

L'INFORMATIQUE va se recentraliser. Pour Lucio Stanca, PDG d'IBM Europe, nous sommes entrés dans une troisième phase du développement des ordinateurs. La mutation en cours va permettre à cette industrie de sortir progressivement de la brutale crise qu'elle a traversée au début des années 90 et de retrouver le rôle moteur qu'elle a joué dans la modernisation sociale. *« Il y a vingt ans, l'univers informatique était centralisé autour des grands ordinateurs »*, explique M. Stanca au *Monde*. *« Les programmes d'applications étaient écrits par les constructeurs eux-mêmes. Puis, il y a quinze ans, les micro-ordinateurs personnels, les PC, ont créé la première révolution. Les logiciels d'applications sont venus directement dans les PC. La productivité était renvoyée du niveau général de l'organisation au niveau individuel. »*

La phase nouvelle qui s'ouvre aujourd'hui, IBM la nomme *« network centric »*, c'est-à-dire une ère centrée sur le réseau. *« Des millions de PC sont désormais connectés entre eux. Et c'est cette connexion qui est devenue essentielle. L'utilisateur n'a plus besoin d'avoir les programmes ou les données dans son PC. Il peut aller les chercher dans le réseau »* sans même savoir où ils sont exactement. Pour IBM, cette nouvelle informatique n'oblige plus l'utilisateur à posséder les logiciels (jeux, traitement de texte, courrier électronique, gestion...), il peut les louer pour leur temps d'utilisation. Le PC connecté (ou connectable) peut devenir beaucoup plus simple, donc plus léger, mobile et surtout beaucoup moins cher. De surcroît, *« les données sont réparties aujourd'hui partout sans économie ni sécurité. Désormais, on va les recentraliser »*, dit M. Stanca. Bien entendu, les grands ordinateurs, dits « serveurs » des réseaux, retrouvent une place de première importante dans ce schéma, au grand plaisir d'IBM qui en est le premier fabricant mondial.

Cette vision de l'avenir informatique correspond, on l'aura compris, au propre intérêt d'IBM. Mais elle est partagée par d'autres constructeurs américains comme Oracle. Les PC toujours plus coûteux ne peuvent plus monopoliser les progrès de la technologie. Ce matériel a eu son heure de gloire quand il a permis de casser les bureaucraties des services informatiques des années 70. Désormais, cette voie est saturée. Il est temps d'en explorer de nouvelles et de cueillir les fruits des immenses avancées des télécommunications et de celles qui s'annoncent dans le multimédia.

UNE ORGANISATION MONDIALE

IBM a commencé à se réorganiser en conséquence. La multinationale se veut *« transnationale »*, explique M. Stanca. IBM Europe, dont le siège est à Paris, s'ordonne *« par marché »* et non plus par pays. Une même équipe répond, par exemple, aux besoins des compagnies d'assurances, pour toute l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique (deux régions qui dépendent de l'Europe chez IBM). Idem pour le secteur des banques ou de l'industrie. Pour le secteur pétrolier et chimique, l'organisation est directement mondiale et non plus continentale.

Les usines suivent le même principe de spécialisation rigoureuse. Les composants sont faits en France et en Italie puis sont envoyés en Ecosse pour la fabrication des PC ou en Allemagne pour les unités de stockage (disques), etc. D'où des restructurations douloureuses dans les huit grandes usines européennes du groupe américain. IBM Europe perdra encore 2 000 à 3 000 emplois par an, *« mais nous en créons chez les sous-traitants »*, tient à ajouter M. Stanca. IBM ira-t-elle plus loin en fermant des installations en Europe et en important des produits ou des sous-ensembles fabriqués dans des pays à bas salaires ? Lucio Stanca dément formellement : *« aucune délocalisation n'est planifiée »*. L'Europe représente 37 % du chiffre d'affaires de la compagnie, c'est assez *« pour que l'ensemble du cycle, c'est-à-dire la recherche, le développement et la fabrication, soit fait ici »*. Deuxième axe de changement : l'accent est mis sur les services. Comme tous les constructeurs d'ordinateurs, « Big Blue » remarque que *« les clients réclament moins des technologies que des aides à s'en servir »*. Selon M. Stanca, IBM est bien placée puisque le constructeur est le numéro un mondial des services avec 30 000 personnes dans la formation, le conseil ou l'intégration de systèmes (l'habileté à faire tourner des ensembles complexes et hétéroclites). Présent à grande échelle depuis les gros ordinateurs jusqu'aux micros, IBM *« est la seule compagnie à offrir toute la gamme »*. Pour étendre son savoir-faire, le groupe a conclut un accord avec l'opérateur public de télécommunications italien Stet et cherche d'autres partenaires du même type *« en Europe et ailleurs »*. Les années 80, celles du PC roi, ont vu les grands groupes informatiques se désagréger. Lucio Stanca prévoit que cette tendance va s'inverser. Les groupes vont se reconstituer car les clients en ont assez d'acheter leur informatique par petits bouts : *« c'est comme si on vendait les voitures par morceaux en obligeant les automobilistes à les monter eux-mêmes »*.

L'EUROPE EST MOINS COMPÉTITIVE

Mais IBM entend pour autant se contenir à son métier d'informaticien. *« Nous n'investirons ni dans les transports d'information* [les télécommunications], *ni dans le contenu* [les données ou les images], *ni enfin dans les métiers de nos clients »*, comme le fait, par exemple, Microsoft en vendant des logiciels de gestion bancaire qui permettent de se passer de son banquier. Dans ces trois domaines, la politique d'IBM est de trouver des partenaires. Le groupe n'entend ainsi pas entrer au capital de la Stet lors de sa privatisation.

L'Europe, conclut, en le déplorant, Lucio Stanca, accentue son retard dans cette nouvelle révolution informatique. Les parcs de PC y sont faibles et le marché y croît moins vite qu'aux Etats-Unis et en Asie.

« Ce déficit technologique » est grave parce qu'il touche *« les nouvelles forces motrices de l'économie »* et explique pourquoi, globalement, *« l'Europe est moins compétitive »*.

Eric Le Boucher

De l'individualisme au « cyberspace »

A l'image des autres techniques, l'informatique a toujours collé de près à la société. Avec plus ou moins d'avance ou de retard, ses différentes phases ont correspondu aux différents types d'organisation sociale. Dans la première phase de l'informatique centralisée, les progrès sont venus des gains de productivité tirés en bloc de l'espace informatisé (entreprise, institution). Puis est venue la deuxième phase qui a renvoyé les gains au niveau de chaque personne. Le PC correspondait à l'individualisme des années 80.

Dans la troisième phase qu'évoque le PDG d'IBM Europe, le progrès dépend à nouveau d'un collectif. Mais cette fois à un niveau qui dépasse l'organisation elle-même pour atteindre l'ensemble plus vaste du réseau. C'est de la qualité de la société informationnelle tout entière, nationale voire internationale, que découle le rythme des gains de productivité de chacun. Les entreprises se sont modernisées. Les salariés ont donné ce qu'ils pouvaient. Désormais, le progrès provient de l'accès et de la qualité du « cyberspace », comme le désignent les Américains.

Le constructeur se redresse

● **Chiffre d'affaires :** IBM a enregistré un chiffre d'affaires de 16,7 milliards de dollars (83,5 milliards de francs) au troisième trimestre 1995. Sur les neuf premiers mois, les ventes du groupe ont atteint 50 milliards de dollars (245 milliards de francs).

● **Résultats :** IBM est sorti en 1994 d'une période de trois ans de pertes. Au troisième trimestre 1995, le groupe affiche une perte de 538 millions de dollars, suite à une provision de 1,8 milliard de dollars, après l'acquisition du groupe de logiciel Lotus Development. Sur les neuf premiers mois, le résultat du groupe (hors charge de restructuration) a été multiplié par trois pour s'établir à 4,3 milliards de dollars.

● **Produits :** le groupe reste très dépendant de ses ventes de matériel qui représentent 7,7 milliards de dollars au troisième trimestre. Les services et les ventes de logiciels réalisent chacun 3,1 milliards de dollars. Le reste provient de la maintenance et des produits financiers.

L'année 1995 s'annonce excellente pour les compagnies aériennes

Le trafic augmente depuis 1994. Les coûts ont diminué en moyenne de 12 % depuis 1992

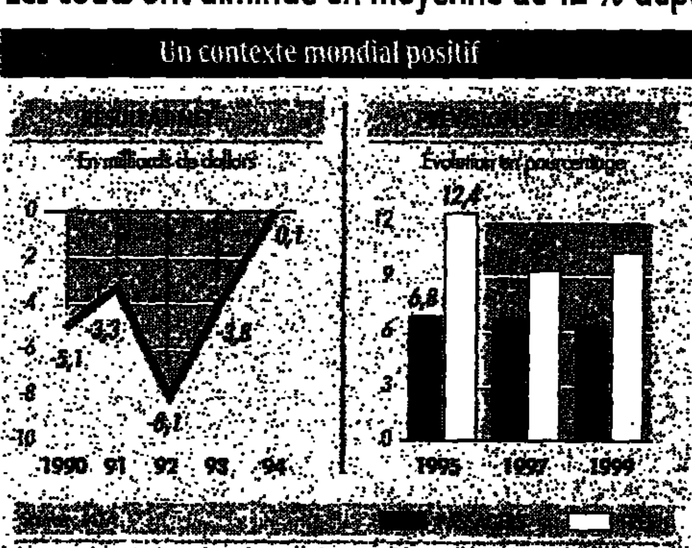
1995 devrait être une excellente année pour les compagnies aériennes. *« Elles pourraient dégager sur leurs lignes internationales près de 6 milliards de dollars* [30 milliards de francs] *de profit cette année »*, estime Pierre Jeanniot, directeur général de l'IATA, l'Association du transport aérien international, dont les deux cent trente compagnies aériennes membres tiennent leur congrès annuel à Kuala Lumpur les 30 et 31 octobre.

En 1994, déjà, les membres de l'IATA avaient gagné 1,8 milliard de dollars (9 milliards de francs) sur leurs vols internationaux, affichant le premier bénéfice depuis le début de la décennie. Entre 1990 et 1993, les compagnies aériennes avaient perdu 15,6 milliards de dollars (78 milliards de francs). C'est également en 1994 que le nombre total (vols nationaux et internationaux) de passagers des compagnies a franchi la barre symbolique du milliard.

Le trafic aérien a retrouvé depuis deux ans une certaine vigueur. En hausse de 8,2 % sur les lignes internationales en 1994, il s'est encore accru de 9 % sur les neuf premiers mois de l'année. *« Il devrait augmenter de 6,6 % par an en moyenne entre 1996 et 2000 »*, précise Pierre Jeanniot. Les capacités des compagnies croissent aussi mais dans une moindre mesure : elles se sont accrues de 8 % sur les neuf premiers mois de l'année. En conséquence, *« le coefficient de remplissage des avions, 68 %, est actuellement l'un des plus élevés jamais enregistré »*, développe Pierre Jeanniot. Et pour la première fois depuis au moins quatre ans, les prix se raffermissent : sur les neufs premiers mois de l'année, la recette unitaire a augmenté de 0,5 % tandis que le coût unitaire baissait de 1,5 %.

UNE SITUATION TRÈS CONTRASTÉE

Au-delà de la reprise conjoncturelle du trafic, les compagnies aériennes ont, pour la plupart d'entre elles, effectué ces dernières années une profonde restructuration. *« Pour survivre au mouvement de déréglementation et de privatisation du secteur, l'industrie aérienne est en train de se convertir à la rentabilité structurelle »*, constate Pierre Jeanniot. *« Les compagnies aériennes ont complètement réexaminé leurs coûts de production »*, poursuit le directeur général de l'IATA. Notamment le coût de la main-d'œuvre, qui représente 35 % en moyenne des coûts d'exploitation d'une compagnie. *« C'est essentiellement grâce aux économies réalisées dans ce domaine que les coûts d'exploitation ont pu diminuer de 12 % sur les trois dernières années »*, précise M. Jeanniot, qui mentionne également le recours croissant des compagnies aériennes à la délocalisation ou à l'externalisation. Lufthansa a passé en mai dernier un accord avec les syndicats allemands pour pouvoir embaucher 10 % de ses hôtesses et stewarts, soit 800 personnes, à l'étranger avec des contrats locaux. Le groupe allemand sous-traite de surcroît une partie de la comptabilité de sa billetterie en Inde. Il envisage également de sous-traiter une partie de la maintenance de ses avions à la société irlandaise Shannon Aerospace, dont il détient 35 %.



Le trafic aérien croît depuis 1994. Cette évolution devrait se poursuivre jusqu'à l'an 2000 à un rythme soutenu.

La situation reste malgré tout très contrastée selon les compagnies : si KLM et Lufthansa semblent aujourd'hui sorties de la crise, si British Airways est extrêmement rentable, Iberia, Alitalia et Air France apparaissent, en revanche, comme les canards boiteux de l'industrie aérienne mondiale. Les compagnies américaines dans leur ensemble ont dégagé des profits en hausse depuis le début de l'année. American Airlines, par exemple, a gagné 444 millions de dollars (2 milliards de francs) sur les neuf premiers mois de l'année, soit 47,5 % de plus que sur les trois premiers trimestres de 1994. Même US Air, détenue à hauteur de 24,6 % par British Airways, pourtant traditionnellement déficitaire, devrait être rentable en 1995. Le grand nombre d'acteurs aux Etats-Unis pourrait toutefois déboucher sur une série de concentrations : American et United Airlines ont déjà fait connaître leur intérêt pour US Air. Pour Pierre Jeanniot, ce serait un retour regrettable à une situation de moindre concurrence.

Virginie Malingre

Freddie Laker ou le retour d'un pionnier

INVENTEUR du célèbre *« train du ciel »* sur l'Atlantique nord, sir Freddie Laker reprend du service. A partir du printemps 1996, le célèbre avionneur britannique doit exploiter une liaison aérienne entre Londres, Glasgow et Manchester, et deux villes de Floride, Fort Lauderdale et Orlando. Par la suite, Laker Airways nouvelle formule espère relier la Floride à des villes européennes comme Milan et Francfort.

PORTRAIT

En 1977, après six années de bataille acharnée contre les dirigeants de l'aviation civile britannique et le gouvernement travailliste, Freddie Laker avait monté le *« skytrain »*, offrant des prix imbattables sur les lignes les plus fréquentées de l'Atlantique nord.

Sa formule était simple : absence de réservation, service minimum à bord et utilisation de gros appareils, des DC 10, bourrés au maximum. En 1982, la baisse de la livre par rapport au dollar, la récession économique thatchérienne, la hausse du prix du carburant, et surtout l'implacable guerre des tarifs déclenchée par une dizaine de compagnies régulières, en particulier la British Airways, verra Laker Airways, fortement endettée, contrainte à la faillite.

Trois ans plus tard, après bien des pérégrinations, Sir Freddie accepte un accord à l'amiable avec ses rivaux qui lui versent 8 millions de dollars à titre de compensation pour cette déconfiture non fortuite. La fin du conflit avait ouvert la voie à la privatisation de la British Airways par Margaret Thatcher en 1987. S'installant par la suite aux Bahamas, Freddie Laker y avait créé une petite compagnie locale.

Freddie Laker, âgé aujourd'hui de soixante-treize ans, a tiré les leçons de sa déroute passée : tout en mettant l'accent sur des prix compétitifs, il veut offrir un plus à bord pour fidéliser la clientèle, que ce soit des écrans vidéo individuels, des menus au choix et des fauteuils plus spacieux.

Alcatel Alsthom inaugure une nouvelle usine de batteries

CONFIRMANT son avance technologique, Saft, filiale d'Alcatel Alsthom, a inauguré à Bordeaux, vendredi 27 octobre, sa première usine de batteries au nickel-cadmium. Elles équiperont les véhicules électriques lancés parallèlement à échelle industrielle par ses deux partenaires, PSA et Renault, alors que les constructeurs américains et japonais n'en sont qu'au stade des petites séries.

Ces batteries d'une autonomie de 100 kilomètres, rechargeables sur une prise de 16 ampères et *« dont le silence va faire du bruit »*, visent le marché de la seconde voiture. Chaque année en Europe, on vend 500 000 véhicules qui ne roulent jamais plus de 70 kilomètres quotidiennement. D'ici dix ans, la production de batteries au lithium-carbone, permettant une autonomie de 200 kilomètres, *« va considérablement ouvrir les possibilités de développement »*, a expliqué Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel Alsthom. Pour l'heure, les prévisions de développement des trois partenaires demeurent modestes : 5 000 batteries par an au début, 50 000 en 1998 et autour de 1 million en 2002.

Les pouvoirs publics ont pris des mesures en faveur des véhicules électriques – l'Etat et EDF ont instauré un système de prime à l'achat, la Ville de Paris leur offre le stationnement gratuit... –, mais des efforts plus importants dans l'équipement en infrastructures – bornes de recharge rapide, équipement en prises... – doivent être faits pour permettre leur réelle démocratisation. Sur ce point, le ministre de l'industrie, M. Galland, présent à Bordeaux vendredi, a répondu négativement à la demande d'aides supplémentaires formulée par Serge Tchuruk.

Le référendum québécois et l'économie mexicaine inquiètent les marchés financiers

Un vote en faveur de l'indépendance du Québec pourrait faire chuter le dollar américain

Les marchés financiers attendaient avec inquiétude, lundi 30 octobre, les résultats du référendum sur la souveraineté du Québec. Ils craignent qu'en cas de victoire du « oui », le dollar canadien baisse fortement et entraîne dans son sillage le dollar américain. Pourtant, le billet vert faisait preuve, lundi matin, d'une grande fermeté, soutenu par la croissance américaine plus forte qu'attendu.

LA SEMAINE qui s'annonce promet d'être à nouveau agitée sur les marchés de change. Mais avant de se préoccuper de la réunion jeudi 2 novembre du conseil central de la Bundesbank et de la publication vendredi des statistiques américaines mensuelles sur le chômage, les investisseurs auront les yeux tournés vers le Canada... et le Mexique. Un vote en faveur de l'indépendance du Québec ou de nouvelles inquiétudes sur la situation de l'économie mexicaine auraient des effets immédiats sur les marchés financiers américains. *« Le dollar américain pourrait se retrouver en quelque sorte pris en tenaille entre le peso mexicain et le dollar canadien »*, souligne Masayuki Takaura, de la Sanwa Bank.

Le billet vert faisait pourtant preuve d'une grande fermeté lundi 30 octobre en début de journée et continuait à s'apprécier. Il s'échangeait à 102,05 yens, 1,4106 mark et 4,8875 francs contre 101,85 yens, 1,4090 mark et 4,8850 francs vendredi soir à New York.

RICOCHET

Il n'empêche, l'attente des résultats du référendum québécois était au centre de toutes les conversations dans les salles de marché. Un vote en faveur de la souveraineté se traduirait immédiatement par une secousse sur les *marchés de change et entraînerait* le dollar canadien à la baisse. Il existe trop d'inconnue sur les conséquences économiques et financières pour le Canada de l'indépendance du Québec. Par ricochet, une « sécession » aurait des conséquences non négligeables sur les Etats-Unis, dont le Canada est le principal partenaire commercial. Si les Québécois choisissent l'indépendance, *« le dollar* [américain] *fera l'objet de ventes paniques »*, affirmait lundi à Tokyo M. Takaura. Le dollar canadien avait touché en fin de semaine dernière son plus bas niveau depuis quatre mois à 0,7251 dollar américain avant de se reprendre autour de 0,7326. *« Le calme avant la tempête »*, soulignait un analyste.

Le repli du dollar canadien



La devise canadienne a nettement baissé depuis le début du mois d'octobre.

RETRAITS DE CAPITAUX

L'autre voisin des Etats-Unis, le Mexique, est aussi une source d'inquiétude pour les marchés. La chute brutale jeudi de 5,7 % du peso mexicain, qui a atteint son plus bas niveau depuis sept mois face au dollar (7,235 pesos pour un billet vert) pèse sur la devise américaine. Ce retour de la défiance sur la monnaie mexicaine est la conséquence de l'inquiétude croissante des investisseurs sur la santé de l'économie. Ils considèrent que les espoirs de retour à la croissance l'an prochain risquent d'être balayés par la hausse continue des taux d'intérêt. C'est l'accélération du retrait des capitaux étrangers qui provoque une hausse des taux. Afin de sortir d'une spirale dangereuse, le département américain du Trésor a annoncé vendredi qu'il acceptait le report d'un remboursement de 1,3 milliard de dollars de la dette mexicaine initialement prévu pour ce lundi 30 octobre. Le peso a pu se reprendre vendredi pour atteindre 7,09 pour 1 dollar.

En attendant, la devise américaine bénéficie toutefois d'un certain nombre de soutiens. A commencer par la croissance de l'économie américaine, une nouvelle fois très supérieure aux prévisions, et par les inquiétudes sur l'état de santé du président russe, Boris Eltsine, qui permet au dollar de jouer son rôle traditionnel de valeur refuge. Les informations diffusées lundi par l'hebdomadaire *Newsweek*, qui soulignent, selon une source du Kremlin, que le malaise cardiaque du président russe est plus sérieux que ne l'avouent officiellement ses collaborateurs, a entraîné des achats de billets verts. Tout comme l'annonce, vendredi, d'une croissance au troisième trimestre de 4,2 % en rythme annuel du produit intérieur brut américain, qui a surpris par son ampleur les économistes mais a eu des conséquences très favorables pour le dollar.

Le maintien d'une croissance élevée outre-Atlantique signifie que la Réserve fédérale ne baissera pas ses taux d'intérêt pour éviter des tensions inflationnistes. Les cambistes attendent maintenant avec beaucoup d'intérêt la publication des chiffres du chômage pour le mois d'octobre.

Eric Leser (avec l'agence Bloomberg)

EDF va prendre 2 % du capital d'Elf pour 1,7 milliard de francs

LE GROUPE ELF et EDF ont annoncé, dimanche 29 octobre, la signature d'un accord de coopération industrielle à l'étranger comme en France. Pour sceller cette alliance, l'entreprise publique va prendre 2 % du capital du groupe pétrolier privatisé. Cette entrée se fera par acquisition *« sur le marché »* de 5,4 millions d'actions. Au cours actuel (315 francs), cela représente un investissement d'environ 1,7 milliard de francs pour EDF, qui obtiendra un siège au conseil d'administration. La nomination de François Ailleret, directeur général de l'entreprise publique, devrait être proposée lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires d'Elf, en juin 1996.

« UN ACTIONNAIRE À LONG TERME »

Chez Elf, on se réjouit de la présence d'EDF dans le capital, seul partenaire industriel au milieu de nombreux financiers. L'arrivée de l'entreprise publique est d'autant mieux venue qu'elle vient stabiliser un tour de table appelé à être modifié dans les mois qui viennent. L'Etat ne cache plus son intention de céder la participation qu'il détient encore dans Elf. Mais il ne sait pas encore s'il vend la totalité de ses 10 %, comme le préconise Bercy, ou s'il en conserve 5 %, comme le souhaite le ministère de l'industrie.

EDF, qui entend *« être un actionnaire à long terme »*, justifie cette prise de participation, une des plus importantes de son portefeuille, par l'ampleur de l'accord industriel entre les deux groupes. Les deux partenaires vont créer une société commune, détenue à parité, qui aura pour vocation de réaliser à l'étranger des projets de production d'électricité à base d'hydrocarbures. *« Le marché de l'électricité connaît une très forte croissance dans le monde. Avec Elf comme fournisseur de gaz et de pétrole, nous allons pouvoir présenter une offre complète aux pays qui désirent s'équiper de centrales électriques à partir de l'énergie primaire »*, explique-t-on chez EDF, qui confirme ainsi ses ambitions internationales.

Cette alliance ne devrait pas porter de fruits très rapidement. De l'aveu des deux groupes, aucun projet n'est pour le moment en vue. *« Les premières réalisations ne viendront pas avant six ou sept ans »*, explique-t-on chez Elf. Et encore ! Il y a deux ans, EDF avait signé un accord similaire avec Total qui, pour l'instant, n'a rien donné.

Le volet français de l'alliance, en revanche, a une portée plus immédiate. Atochem, la filiale chimie d'Elf, va acquérir pour 2 milliards de francs *« un droit d'usage de la capacité électrique d'EDF »*, correspondant au tiers de sa consommation annuelle. Deuxième client du groupe public après Pechiney, le groupe chimique va avoir accès pendant vingt-cinq ans à une électricité à un prix très compétitif, qui ne prendra en compte ni les amortissements ni les charges de capital d'EDF.

EDF et Atochem ont aussi décidé de prolonger les accords noués en 1987 pour les sites de production de chlore (Fos, Jarrie, Lavéra, Saint-Auban) du groupe chimique. Pendant quinze ans, ces unités bénéficieront d'un tarif préférentiel. En contrepartie, elles adapteront leur production en fonction des besoins de production d'EDF, ce qui permet à l'entreprise publique de disposer de capacités d'électricité supplémentaires en période de forte consommation. En outre, Atochem va apporter à EDF l'ensemble des droits de production d'hydroélectricité (500 gigawattheures par an), que le groupe chimique détenait dans le cadre de la loi de 1946.

Ce dispositif répond à un objectif commun dans les deux groupes. Atochem comme EDF veulent réduire leurs coûts de production, par le biais de contrats d'approvisionnement à long terme. Ces efforts devraient permettre, selon Atochem, de *« conforter »* ses sites français de production de chlore.

Martine Orange

La CFDT dresse un constat critique des accords sur l'emploi

Une étude interne déplore le manque de suivi par les entreprises

SAUF À Y ÊTRE CONTRAINTE, il est rare qu'une organisation syndicale établisse une analyse critique de son action passée. C'est pourtant ce que vient de faire – discrètement – la CFDT sur un thème majeur : les accords d'entreprise sur l'emploi.

L'Observatoire des relations professionnelles et de l'innovation sociale, créé début 1994 par la CFDT, vient, en effet, de publier une étude sur *« la CFDT face à l'emploi »*, reposant sur l'analyse de cent quatre-vingt-dix-sept accords signés par la centrale syndicale dans les entreprises en 1993 et en 1994 et complétée par neuf *études de cas*.

L'observatoire estime avoir pris en compte la moitié des accords signés par la CFDT qui font explicitement référence à l'emploi. Ceux-ci organisent soit la réduction des licenciements programmés, soit le maintien des emplois dont la suppression était envisagée, soit l'embauche de nouveaux salariés, soit la gestion prévisionnelle de l'emploi.

Premier constat : ces accords se caractérisent par des négociations longues mais des durées d'application limitées (85 % sont à durée limitée et la moitié sont valables, un an au plus). 60 % des accords concernent des volontaires, et, contrairement à une idée reçue, moins de 7 % prévoient le recours à un référendum.

Les deux mesures principales qu'ils comportent sont les préretraites progressives et le développement du temps partiel. La réduction du temps de travail concerne un accord sur quatre et se traduit souvent par l'obtention de congés supplémentaires.

LETTRE MORTE

Une fois ce bilan établi, l'analyse de l'observatoire est nuancée : *« La plupart des entreprises n'ont pas de réelle politique de l'emploi (...). Les syndicats ne remettent pas en cause les stratégies économiques des entreprises (...). Le syndicalisme risque d'être perçu comme un acteur tentant de rendre acceptable par les salariés des contraintes sur lesquelles il ne peut pas peser réellement. »*

De plus, *« de la signature à la concrétisation, il y a une marge »*, relève l'observatoire. Non seulement parce que de nombreux accords font appel à des dispositifs publics longs à mettre en route mais aussi parce que, souvent, *« les résistances de la hiérarchie freinent la mise en œuvre »*. Or les moyens de suivi des accords restent formels. *« Les négociateurs ne se préoccupent pas suffisamment des freins au développement du temps partiel »*, déplore en particulier la centrale de Nicole Notat. Généralement, les accords prévoient que les salariés à temps partiel ne souffriront pas de discrimination mais, dans les faits, ces belles déclarations restent lettre morte.

Plus grave, la CFDT reconnaît que *« dans l'esprit de beaucoup : l'emploi reste conjoncturel. Pour les entreprises, c'est d'abord une variable d'ajustement ; pour les salariés, l'emploi reste une question individuelle »*. Pour les auteurs de l'étude, la question salariale reste d'autant plus *« incontournable »* qu'aujourd'hui *« il n'y a plus de salaire d'appoint, il y a un ou deux salaires à statut égal, ce qui rend difficile la progression du temps partiel en temps de chômage, sauf s'il est mieux rémunéré que le strict prorata »*.

La conclusion est sans concession pour la CFDT : *« Sa possibilité d'infléchir les stratégies de l'entreprise est faible, sa capacité de s'impliquer concrètement dans la mise en œuvre et le suivi est insuffisante. »* Un constat que Nicole Notat aura en tête lors de la deuxième *« rencontre au sommet »* que patronat et syndicats doivent avoir mardi 31 octobre.

Frédéric Lemaître

Valoriser les initiatives

A la suite d'une réunion organisée autour d'Alain Juppé, sept grandes entreprises (Renault, UAP, Lyonnaise des eaux, Rhône-Poulenc, SNCF, Schneider et Strafor) ont créé l'association Innover pour l'emploi dont l'objectif est d'éditer une lettre mensuelle présentant leurs initiatives dans le domaine de l'emploi. *« Nous ne voulons pas donner des leçons, mais échanger nos expériences »*, ont expliqué Jacques Friedmann (UAP) et Louis Schweitzer (Renault), à l'origine de l'association. La lettre sera envoyée à de nombreux *« décideurs »* économiques et politiques. Elle sera financée par les cotisations des adhérents.

Nick Leeson renonce à contester son extradition vers Singapour

LE COURTIER BRITANNIQUE Nick Leeson, soupçonné d'avoir provoqué la faillite de la banque d'affaires Barings, renonce à contester son extradition vers Singapour et accepte d'y retourner volontairement pour y être jugé. Dans un communiqué publié dimanche 29 octobre par ses avocats à Londres et à Singapour, Nick Leeson indique qu'*« après avoir consulté ses avocats »* il est désormais *« convaincu qu'il aura un procès juste et équitable à Singapour »*.

Le jeune courtier, incarcéré depuis le 2 mars à Francfort, où il avait été arrêté, présente dans le communiqué *« ses excuses aux habitants de Singapour pour avoir pu douter qu'il y recevrait dans cette ville un procès juste et équitable »*. *« J'ai décidé de retourner volontairement à Singapour, et en conséquence je ne donnerai pas suite à mon appel contre la décision d'extradition prononcée récemment par la cour d'appel de Francfort. »* Nick Leeson avait pratiquement perdu tout espoir d'éviter un procès à Singapour après qu'un tribunal londonien eut retiré, il y a deux semaines, une demande de convocation à Londres du courtier, consécutive à un dépôt de plainte privée par des détenteurs de titres Barings.

Mediobanca a renforcé sa position au sein de Ferfin

LA BANQUE D'AFFAIRES semi-publique italienne Mediobanca a acquis plus de 10 % de la holding Ferruzzi Finanziaria (Ferfin), y renforçant sa position majoritaire face à la banque San Paolo di Torino, a indiqué samedi 28 octobre l'administrateur délégué M. Maranghi. Il a aussi précisé que Mediobanca avait acquis 158,14 millions d'actions ordinaires Ferfin pour un prix de 250 milliards de lires (760 millions de francs), soit 10,7 % du capital de la holding de Ferruzzi-Montedison.

Le titre Ferfin a été plusieurs fois suspendu la semaine dernière en raison de spéculations excessives à la hausse, liées à une rude bataille pour son contrôle menée par des sociétés boursières contrôlées par Mediobanca et San Paolo di Torino, première banque privée du pays. Ferfin avait annoncé une augmentation de capital de 1 138 milliards de lires (3,5 milliards de francs), mettant officiellement en relief sa volonté d'apurer son endettement.

DÉPÊCHES

■ **MANNESMANN : le groupe industriel allemand** a annoncé lundi qu'il allait vendre le groupe Hartmann et Braun (techniques d'automation, de mesure et d'analyse) à la firme néerlandaise Elsag Bailey Process Automation N. V. pour un montant *« de l'ordre de 1 milliard de deutschemarks »*. *« Un accord vient d'être trouvé entre les deux entreprises »*, précisait-il dans un communiqué de Mannesmann. Le groupe Hartmann et Braun, filiale à 100 % de Mannesmann, a atteint un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de marks en 1994 et au premier semestre 1995, les entrées de commandes ont augmenté de 12 % à 700 millions de marks. Hartmann et Braun, qui emploie 7 500 personnes, est l'un des fabricants leaders en Europe et en Allemagne pour les instruments de mesure et les systèmes de guidance appliqués aux techniques d'extraction de sources d'énergie et aux techniques expérimentales. Elsag Bailey Process Automation N. V. est détenu à 51 % par l'italien Finmeccanica SpA et a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de quelque 680 millions de dollars.

■ **CRÉDIT LYONNAIS : le secrétaire d'Etat aux finances, Hervé Gaymard, a déclaré** dimanche 29 octobre que face aux responsables des difficultés financières du Crédit lyonnais, les autorités *« ne seront pas amnésiques »*. *« Ceux qui devront être sanctionnés dans cette affaire ne bénéficieront d'aucune mansuétude »*, a déclaré M. Gaymard sur Radio J. *« La justice est saisie. Elle le sera à chaque fois que des éléments nouveaux apparaîtront et la justice passera »*, a-t-il affirmé en précisant que *« s'agissant du parquet, en étroite liaison avec le garde des sceaux, Jacques Toubon, les poursuites seront diligentées contre tous ceux qui, à la tête du Crédit lyonnais ou de ses filiales, ont eu une action qui relève de la sanction des lois de la République »*.

■ **RENAULT : le président de Renault,** Louis Schweitzer, estime qu'une privatisation du groupe automobile français *« sera le mieux »* le plus tôt possible du point de vue de l'entreprise. Ainsi, dans un entretien accordé au *Figaro* du lundi 30 octobre, il déclarait : *« La privatisation est une opération de marché et la décision revient à l'actionnaire majoritaire, mais du point de vue de l'entreprise, le plus tôt sera le mieux »*, ajoutant toutefois que la privatisation ne peut pas se faire à n'importe quel prix. M. Schweitzer a par ailleurs qualifié de *« souhaitable »* une cotation à New York.

■ **PÉTROLE : le Koweït, impatient de prouver sa volonté de libéraliser le secteur pétrolier** envisage de rétrocéder une partie du capital détenu par l'Etat dans cette branche au cours des cinq prochaines années. La part de capital mise en vente sera de 3 milliards de dollars (14,7 milliards de francs). Ali Al Bader,directeur de l'office koweïtien d'investissement, a déclaré avoir reçu vingt-huit offres de différentes compagnies. Mais le gouvernement koweïtien n'envisage sérieusement de vendre qu'à quatre d'entre elles, qui doivent par ailleurs impérativement appartenir à des Koweïtiens ou à des citoyens du Golfe.

■ **LA BANQUE DE FRANCE a annoncé lundi qu'elle laissait inchangés ses taux directeurs. A l'occasion d'une opération régulière d'appel d'offres, le taux est demeuré à 5 %.**

■ **LE FRANC poursuivait sa progression lundi sur le marché des changes après l'annonce du maintien des taux directeurs. La devise française cotait 3,4667 pour 1 DM.**

■ **APRÈS CINQ SÉANCES consécutives de baisse, la Bourse de Tokyo a terminé en hausse de 0,99 % lundi, l'indice Nikkei gagnant en clôture 171,98 points à 17 509,17 points.**

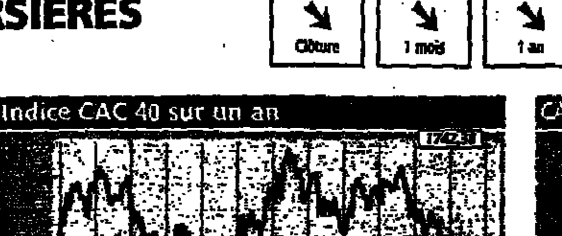
■ **L'OR a ouvert en légère baisse lundi sur le marché de Hongkong. L'once d'or s'échangeait à 382,20-382,50 dollars, contre 382,60-382,80 dollars vendredi.**

■ **LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN ne procédera pas à l'adjudication trimestrielle de bons du Trésor mercredi si le Congrès ne relève pas le plafond de la dette publique.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Nette reprise à Paris



CAC 40 5 jours

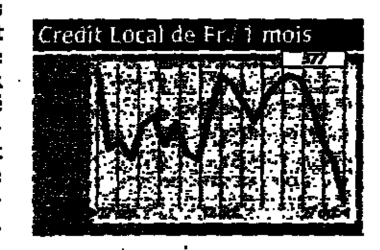
UN VENT D'OPTIMISME soufflait à la Bourse de Paris lundi 30 octobre qui, dans le sillage du franc français et des marchés obligataires, regagnait un terrain appréciable dans un marché actif. En hausse de 1,81 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 2,38 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises affichaient une progression de 2,66 % à 1 788,67 points. Le volume des échanges atteignait 1,6 milliard de francs.

Pour les milieux financiers les dernières déclarations du président Jacques Chirac ont changé le climat sur les marchés financiers qui ont pris acte de la volonté du gouvernement de s'attaquer sérieusement aux déficits publics et notamment de la Sécurité sociale. Cette détermination à réduire les dépenses prépare le terrain à une assouplissement de la politique de crédit en France que le ministre de l'économie et des finances Jean Arthuis a appelé de tous ses vœux au cours du week-end. Ces appels n'ont toutefois pas été entendus lundi par la Banque de France qui n'a pas modifié ses taux directeurs.

Du côté des valeurs, les valeurs financières profitent d'une perspective de baisse de taux : UFB Locabail gagnait 6,3 %, Crédit Foncier, 5,9 %, Crédit national 5,3 %, la Compagnie bancaire 4,9 % et le CCF,4,5 %.

Crédit local de France, valeur du jour

LE TITRE du Crédit local de France a chuté vendredi 27 octobre de 3,3 %, à 377 francs, dans un marché de 244 000 pièces. Après les déclarations du président Chirac sur la nécessité de réduire les déficits publics dans les deux prochaines années, le marché craint que cette politique ne pénalise les collectivités locales, pesant ainsi sur les résultats du groupe (le CLF détient 45 % du volume d'emprunts des collectivités locales). Depuis le début de l'année, l'action du CLF n'affiche toutefois qu'un retard de 1,3 %.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



HAUSSES, 12h30	Cours au 30/10	Var. % 27/10	Var. % 31/12
Comptoir Entrep. 1	12,85	[illegible]	−94,13
Remy Cointreau 1	130	[illegible]	−34,34
UFB Locabail 1	387	[illegible]	−8,94
Créd.Fon.France 1	88,65	[illegible]	−65,42
Sophia 1	185	[illegible]	−13,55
Eurotunnel 1	7,70	[illegible]	−67,84
Credit National 1	292,50	[illegible]	−27,59
Olipar 1	6,90	[illegible]	−32,35
UAP 1	120,50	[illegible]	−12,55
Bancaire (Cie) 1	492,10	[illegible]	+5,12
BAISSES, 12h30			
Bazar Hot. Ville 2	401	[illegible]	−29,64
Lebon 2	182,10	[illegible]	−38,27
SGE 1	99,20	[illegible]	−49,37
Alspi	321,10	[illegible]	−16,16
Skis Rossignol 1	1291	[illegible]	−22,11
Immeubl.France 1	210,20	[illegible]	−48,09
Dev.R.N-P.Cal.(L) 2	42,25	[illegible]	−40,49
BIC 1	460	[illegible]	+37,10
Spir Communic. 1	424	[illegible]	−26,89
Ecco 1	738	[illegible]	+16,40

VALEURS LES PLUS ACTIVES

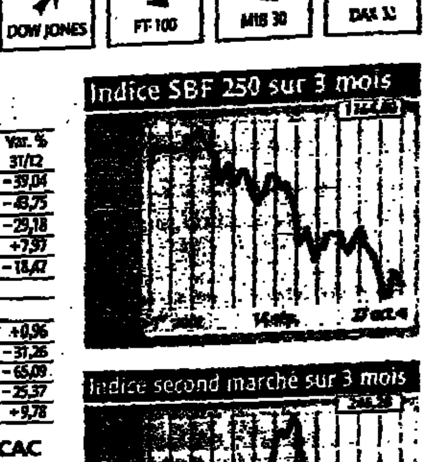
SÉANCE, 12h30	30/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
Societe Gale A 1	387676	209068386
Elf Aquitaine 1	328598	108926808,30
LVMH Moet Vuitton1	68274	66636041
Axa 1	248133	66097087,10
L'Oreal 1	52445	61069582
Total 1	198433	59604886,50
C.C.F. 1	247057	59535945,30
Peugeot 1	90232	55942623
Danone 1	70794	54928023
UAP 1	442343	52663139,50

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 30/10	Var. % 27/10	Var. % 31/12
CNIM CA#	159,10	[illegible]	−39,04
MGI Coutier 2	315	[illegible]	−43,75
Sogeris	38,95	[illegible]	−29,18
C.A.Loire/H.Loire#	220	[illegible]	+7,97
Frankoparis 2#	75	[illegible]	−18,47
BAISSES, 12h30			
Gel 2000 2	73	[illegible]	+0,96
Cermex 2 # (Ly)	233,70	[illegible]	−31,26
Trouvay Cauvin 2#	53,75	[illegible]	−65,09
Dapta-Mallinjoud 2	95	[illegible]	−25,37
Piscines Desjoyaux	55	[illegible]	+9,78

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	27/10	26/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1205,13	[illegible]	−0,64
Ind. gén. SBF 250	1164,80	[illegible]	−0,63
Ind. Second Marché	246,28	[illegible]	+0,26
Indice MidCac	1046,96	[illegible]	−0,60
Valeurs indus.	1334,63	[illegible]	−0,86
1 - Energie	1255,70	[illegible]	−0,19
2 - Produits de base	1329,40	[illegible]	−1,50
3 - Construction	1350,78	[illegible]	−0,78
4 - Biens d'équip.	890,64	[illegible]	−1,13
5 - Automobile	1609,90	[illegible]	−2,18
6 - Biens consom.	1919,84	[illegible]	−0,54
7 - Indus. agro-alim.	1348,03	[illegible]	−0,53
Services	1220,08	[illegible]	−0,99
8 - Distribution	2099,33	[illegible]	−1,35
9 - Autres services	866,67	[illegible]	−0,69
Sociétés financières	887,95	[illegible]	+0,11
10 - Immobilier	647,32	[illegible]	+0,72
11 - Services financ.	904,24	[illegible]	+0,27
12 - Sociétés invest.	1037,44	[illegible]	−0,52





Indice MidCac sur 1 mois

Tokyo se reprend

LA BOURSE de Tokyo a mis fin, lundi 30 octobre, à une série de cinq baisses consécutives, avec une hausse de près d'un pour cent, à la faveur d'achats de petits lots. L'indice Nikkei a fini sur un gain de 171,98 points, soit 0,99 %, à 17 509,17 points. Toutefois, les intervenants estiment que le sentiment du marché ne s'est pas vraiment amélioré. La semaine dernière, l'indice Nikkei a abandonné 820,14 points, soit 4,52 %. Vendredi, Wall Street s'était reprise en fin de journée en gagnant 0,81 % mais restait perdante sur la semaine, l'indice Dow Jones abandonnant 1,12 % en cinq séances à 4 741,75 points. En Europe, la Bourse de Londres avait terminé la séance en baisse, l'indice Footsie des cent plus grandes valeurs perdant 0,62 % à 3 497,90 points. Avec ce dernier repli, le Stock Exchange de Londres affichait une perte hebdomadaire de 1,51 %.

Outre-Rhin, la Bourse de Francfort avait terminé en net recul de 1,68 %, passant sous la barre psychologique des 2 100 points à 2 096,08 points. Sur les trente valeurs qui composent l'indice DAX, une seule s'est renchérie, le distributeur Kaufhof, qui a gagné 1 DM à 466 DM.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 27/10	Cours au 26/10	Var. en %
Paris CAC 40	1742,38	1754,12	−0,67
New-York/DJ indus.	4732,36	4703,82	+0,60
Tokyo/Nikkei	17337,20	17726,78	−2,25
Londres/FT100	3497,90	3519,60	−0,62
Francfort/Dax 30	2096,08	2131,84	−1,71
Frankfort/Commer.	765,61	776,80	−1,46
Bruxelles/Bel 20	1641,53	1651,58	−0,61
Bruxelles/Général	1415,12	1428,24	−0,61
Milan/MIB 30	960	964	−0,42
Amsterdam/Gé. Cbs	294,20	296,90	−0,92
Madrid/Ibex 35	291,62	292,99	−0,47
Stockholm/Affarsal	1325,77	1346,29	−1,51
Londres FT30	2565,70	2571,50	−0,23
Hong Kong/Hang S.	9680,75	9774,48	−0,97
Singapour/Strait t	2105,43	2100,47	+0,24

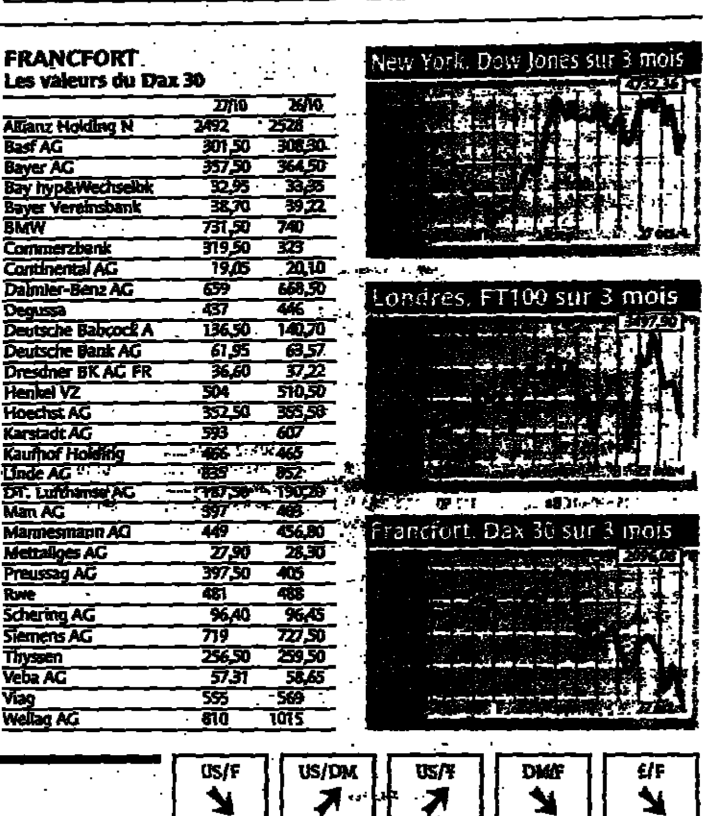
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	27/10	26/10
Alcoa	49,25	48,50
American Express	41	39,37
Allied Signal	43,62	41,75
AT & T	62,12	61,37
Bethlehem	13,50	13,62
Boeing Co	67,75	66,25
Caterpillar Inc.	54,62	53,62
Chevron Corp.	46,37	46,87
Coca-Cola Co	71,50	70,87
Disney Corp.	56,87	57,25
Du Pont Nemours&Co	62,37	61,50
Eastman Kodak Co	62,62	62,12
Exxon Corp.	74,75	75
Gén. Motors Corp.H	46,25	47
Gén. Electric Co	62,25	62,50
Goodyear T & Rubbe	37,50	37,62
IBM	96,37	95,75
Intl Paper	37,12	36
J.P. Morgan Co	78,37	76,50
Mc Don Dougl	80,37	80,87
Merck & Co.Inc.	58,12	60
Minnesota Mng.&Mfg	55,50	56,12
Philip Moris	84,37	83,75
Procter & Gamble C	81,37	81,87
Sears Roebuck & Co	34,12	33,62
Texaco	67,87	67,25
Union Carb.	39	36,75
Utd Technol	88,25	88,37
Westingh. Electric	13,75	13,75
Woolworth	14,62	14,62

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	27/10	26/10
Allied Lyons	5,10	5,16
Barclays Bank	7,37	7,35
B.A.T. industries	5,25	5,31
British Aerospace	7,07	7,18
British Airways	4,60	4,61
British Gas	2,39	2,42
British Petroleum	4,61	4,70
British Telecom	3,68	3,71
B.T.R.	3,29	3,26
Cadbury Schweppes	5,20	5,27
Eurotunnel	0,93	0,91
Glaxo	8,46	8,54
Grand Metropolitan	4,32	4,35
Guinness	5	5,02
Hanson Plc	1,96	1,94
Great Ic	5,60	5,61
H.S.B.C.	9,13	9,24
Impérial Chemical	7,74	7,77
Lloyds Bank	7,69	7,69
Marks and Spencer	4,27	4,27
National Westminst	6,27	6,36
Peninsular Orienta	4,77	4,76
Reuters	5,57	5,58
Saatchi and Saatch	0,84	0,90
Shell Transport	7,28	7,35
Smithkline Beecham	6,66	6,67
Tate and Lyle	4,47	4,47
Univeler Ltd	12,26	12,32
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	11,85	11,79

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30



	27/10	26/10
Allianz Holding N	2492	2528
Basf AG	301,50	308,30
Bayer AG	357,50	364,50
Bay hyp&Wechselbk	32,95	33,35
Bayer Vereinsbank	38,70	39,22
BMW	731,50	740
Commerzbank	319,50	323
Continental AG	19,05	20,10
Daimler-Benz AG	659	668,50
Degussa	437	446
Deutsche Babcock A	136,50	140,70
Deutsche Bank AG	61,95	63,57
Dresdner BK AG FR	36,60	37,22
Henkel VZ	504	510,50
Hoechst AG	352,50	355,50
Karstadt AG	593	607
Kaufhof Holding	466	465
Linde AG	835	852
Dt. Lufthansa AG	187,50	190,20
Man AG	397	403
Mannesmann AG	449	456,80
Metallges AG	27,90	28,30
Preussag AG	397,50	405
Rwe	481	488
Schering AG	96,40	96,45
Siemens AG	719	727,50
Thyssen	256,50	259,50
Veba AG	57,31	58,65
Viag	555	569
Wellag AG	810	1015

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bonds 10 ans

Le Matif en hausse

MALGRÉ l'annonce,lundi matin, du maintien des taux d'intérêt de la Banque de France à leurs niveaux – taux d'appel d'offre à 5 % et taux de prise en pension à 7 % –, les taux d'intérêt se détendent très nettement à l'ouverture du marché obligataire parisien. Le contrat notionnel du Matif a débuté à 117,04, soit une hausse de 44 centièmes par rapport à vendredi dernier. Le contrat Pibor (taux à trois mois) gagnait 31 centièmes à 93,69, soit un taux de rendement de 6,31 %.

Les milieux financiers anticipent un assouplissement de la Banque de France dans un avenir proche après les dernières déclarations du ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis. qui a enjoint la Banque de France à diminuer ses taux directeurs pour le bien de l'économie française.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 27/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	6,87	7,39	8,05	2
Allemagne	3,94	6,50	7,24	1,50
Grande-Bretagne	6,31	8,04	8,25	3,40
Italie	10,37	12,08	12,45	5,80
Japon	0,38	2,78	4,75	58,20
États-Unis	5,75	6,07	6,39	2,58

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 27/10	Taux au 26/10	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,65	6,71	104,01
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,80	6,82	104,77
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,31	7,36	106,23
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,59	7,66	106,28
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,99	8,07	106,89
Obligations françaises	7,66	7,69	105,22
Fonds d'État à TME	−1,06	−1,04	101,25
Fonds d'État à TRE	−0,91	−0,86	101,37
Obligat. franç. à TME	−0,75	−0,73	100,33
Obligat. franç. à TRE	+0,14	+0,12	100,13

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 27/10	Vente 27/10	Achat 26/10	Vente 26/10
Jour le jour	6,9375	—	6,9375	—
1 mois	7,37	7,37	7,20	7,45
3 mois	7,96	7,16	7,20	7,45
6 mois	6,37	7,25	6,95	7,15
1 an	6,87	6,87	6,32	6,66
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7	—	7,3633	—
Pibor Francs 3 mois	7	—	7,3594	—
Pibor Francs 6 mois	6,8125	—	7,0625	—
Pibor Francs 9 mois	6,5781	—	6,8203	—
Pibor Francs 12 mois	6,4570	—	6,6367	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	5,8333	—	5,8750	—
Pibor Ecu 6 mois	5,8281	—	5,8750	—
Pibor Ecu 12 mois	5,8281	—	5,8750	—

MATIF

Échéances 27/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	189516	116,12	116,64	116,04	116,60
Mars 96	2909	115,64	116,08	115,56	116,02
Juin 96	2	115,72	115,72	115,72	116,20
Sept. 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	96120	93,08	93,40	93,08	93,38
Mars 96	18361	93,80	94,09	93,80	94,09
Juin 96	7663	94,32	94,40	94,31	94,40
Sept. 96	3599	94,31	94,40	94,31	94,38
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	1009	86,98	87,14	86,98	87,14
Mars 96	—	[illegible]	—	[illegible]	86,24

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 27/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 95	33047	1748	1749	1728	1742,50
Nov. 95	14177	1756	1757,50	1739	1751,50
Déc. 95	1612	1766,50	1766,50	1751,50	1761,50
Mars 96	775	1793	1793	1782	1787,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 4,8610 | US/DM ↗ 1,4070 | US/¥ ↗ 101,7500 | DM/F ↘ 3,4946 | £/F ↘ 7,6950

Nette progression du franc

LE DEUTSCHEMARK se repliait nettement, lundi matin 30 octobre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes, à 3,4632 francs contre 3,4755 francs. Le franc, qui avait déjà gagné 4 centimes vendredi à la suite des engagements pris la veille au soir à la télévision par le président Jacques Chirac en faveur du maintien de la parité de la monnaie, de la baisse des déficits publics et du respect de l'indépendance de la Banque de France, poursuivait donc sa progression, en dépit du maintien des taux directeurs de la Banque de France.

Le dollar était ferme. La devise américaine s'échangeait à 4,8910 francs, 1,4123 deutschemark et 102,10 yens contre respectivement 4,88 francs, 1,4025 deutschemark et 101,76 yens dans les échanges interbancaires de vendredi soir.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 27/10	% 26/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	349,4600	[illegible]	338	[illegible]
Ecu	6,3970	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,8610	[illegible]	4,6000	[illegible]
Belgique (100 F)	16,9920	[illegible]	16,4500	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	311,9500	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0485	[illegible]	2,7700	[illegible]
Danemark (100 krd)	89,8800	[illegible]	84	[illegible]
Irlande (1 iep)	7,8985	[illegible]	7,5500	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,6950	[illegible]	7,2700	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1150	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	74,0100	[illegible]	66,5000	[illegible]
Suisse (100 F)	431,6300	[illegible]	418	[illegible]
Norvège (100 k)	78,7900	[illegible]	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	49,6480	[illegible]	48,1000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0050	[illegible]	3,7000	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3050	[illegible]	2,9000	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,5425	[illegible]	3,2500	[illegible]
Japon (100 yens)	4,8205	[illegible]	4,6500	[illegible]
Finlande (mark)	115,6900	[illegible]	109	[illegible]

PARITES DU DOLLAR	30/10	27/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4070	[illegible]	+1,07
TOKYO : USD/Yens	101,7500	[illegible]	+0,33

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8895	[illegible]	4,8950	[illegible]
Yen (100)	4,8220	[illegible]	3,8288	[illegible]
Deutschemark	4,8896	[illegible]	3,5195	[illegible]
Franc Suisse	4,3193	[illegible]	4,3214	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,0694	[illegible]	3,0809	3,0844
Livre sterling	7,7269	[illegible]	7,7227	7,7291
Peseta (100)	4,0193	[illegible]	4,0266	4,0307
Franc Belge	17,048	[illegible]	17,097	17,324

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,31	[illegible]	7,03
Eurodollar	5,75	[illegible]	5,81
Eurolivre	6,56	[illegible]	6,81
Eurodeutschemark	4,06	[illegible]	4,03

L'OR

	cours 27/10	cours 26/10
Or fin (k. barre)	60200	59900
Or fin (en lingot)	60800	60150
Once d'Or Londres	382,90	382,60
Pièce française(20f)	347	347
Pièce suisse (20f)	347	345
Pièce Union lat(20f)	344	348
Pièce 20 dollars us	2440	2240
Pièce 10 dollars us	1220	1170
Pièce 50 pesos mex.	2260	2245

LE PÉTROLE

En dollars	cours 27/10	cours 26/10
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	17,56
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	27/10	26/10
Dow-Jones comptant	215,27	[illegible]
Dow-Jones à terme	307,89	[illegible]
CRB	—	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2784	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2696	[illegible]
Aluminium comptant	1639	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1676	[illegible]
Plomb comptant	691	[illegible]
Plomb à 3 mois	676	[illegible]
Etain comptant	6275	[illegible]
Etain à 3 mois	6320	[illegible]
Zinc comptant	995	[illegible]
Zinc à 3 mois	1017	[illegible]
Nickel comptant	8700	[illegible]
Nickel à 3 mois	8775	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,43
Platine à terme	424	410
Palladium	155,25	135,25
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,98	5
Maïs (Chicago)	3,34	3,36
Grain. soja (Chicago)	6,65	6,66
Tourt. soja (Chicago)	205,60	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	100	[illegible]
Orge (Londres)	107,60	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1329	[illegible]
Café (Londres)	2545	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,73	0,85
Jus d'orange (New-York)	1,01	1,18

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 30 OCTOBRE
Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 7,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+2,75 %
CAC 40 : 1790,31

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	7500	7490	- 0,13	+ 17,95
B.N.P. (T.P)	931	930	- 0,10	- 8,26
Cr.Lyonnais(T.P.)	815	810	- 0,61	- 15,62
Renault (T.P.)	1909	1910	+ 0,05	+ 4,37
Rhone Poulenc(T.P)	1999	1980	- 0,95	+ 1,48
Saint Gobain(T.P.)	1100	[illegible]	—	- 4,34
Thomson S.A (T.P)	1097	[illegible]	—	+ 2,52
Accor 1	567	578	+ 1,94	- 0,34
Air Liquide 1	803	812	+ 1,12	+ 13,72
Alcatel Alsthom 1	401	413,30	+ 3,06	- 9,36
Alcatel Cable	264,30	268	+ 1,30	- 34,62
Alspi	328	321,10	- 2,10	- 16,16
AGF-Ass.Gen.France	136,50	139	+ 1,83	- 34,43
Axa 1	262,40	266,30	+ 1,48	+ 7,83
Bail Invest. 1	805	802	- 0,37	- 12,34
Bancaire (Cie) 1	468	492,10	+ 5,14	+ 5,32
Bazar Hot. Ville 2	419	401	- 4,29	- 29,64
Bertrand Faure 1	155	156,80	+ 1,16	- 33,96
BIC 1	467	460	- 1,49	+ 37,40
BIS 1	443	445,90	+ 0,65	+ 38,81
B.N.P. 1	184,50	192,90	+ 4,55	- 21,42
Bollore Techno.1	429	429	—	- 3
Bongrain 1	2535	2550	+ 0,59	+ 9,57
Bouygues 1	506	515	+ 1,77	+ 0,78
Canal + 1	829	840	+ 1,32	- 1,76
Cap Gemini Sogeti 1	127,30	130	+ 2,12	- 23,52
Carnaudmetalbox 1	200	200,60	+ 0,30	+ 11,35
Carrefour 1	2849	2883	+ 1,19	+ 30,33
Casino Guichard 1	137,50	138,50	+ 0,72	+ 8,27
Casino Guich.ADP 1	101,30	102	+ 0,69	- 19,68
Castorama Dl (Li) 1	772	784	+ 1,55	+ 29,30
C.C.F. 1	231,80	242	+ 4,40	+ 12,55
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	39	40,95	+ 5	- 32,42
Cegid (Ly) 1	372	375	+ 0,80	- 10,71
CEP Communication 1	530	[illegible]	—	+ 13,73
Cerus Europ.Reun 1	62,80	63,50	+ 1,11	- 29,06
Cetelem 1	753	767	+ 1,85	+ 20,41
CGIP 1	930	931	+ 0,10	+ 20,42
Chargeurs 1	992	1014	+ 2,21	+ 4,32
Christian Dior 1	475,90	480,30	+ 0,92	+ 14,98
Ciments Fr.Priv.B.	204,50	208,90	+ 2,15	+ 9,37
Clarins 1	440	446	+ 1,36	+ 16,86
Club Mediterranee 1 ●	375,50	379	+ 0,93	+ 14,44
Coflexip	131	136	+ 3,81	- 15,81
Colas 1	825	833	+ 0,96	- 5,46
Comptoir Entrep. 1	10,90	12,85	+ 17,88	- 94,38
Comptoir Moder. 1	1507	1560	+ 3,51	+ 36,41
CPR 1	365	370	+ 1,36	+ 3,32
Cred.Fon.France 1	83,60	88,65	+ 6,04	- 65,42
Credit Local Fce 1	377	390	+ 3,44	+ 2,09
Credit Lyonn.CIP 1	262	260	- 0,76	- 41,17
Credit National 1	277,50	292,50	+ 5,40	- 27,58
CS(ex.CSEE) 1	172,70	173	+ 0,17	- 52,47
Damart 1	4211	4300	+ 2,11	- 24,56
Danone 1	760	781	+ 2,76	+ 4,27
Dassault-Aviation 1	348	350	+ 0,57	- 18,60
Dassault Electro 1	180	180	—	- 54,77
De Dietrich 1	247	247,80	+ 0,32	- 13,35
Degremont 1	400,10	400,20	+ 0,02	- 1,38
Dev.R.N-P.Cal#Li 2	42,90	42,25	- 1,51	- 40,49
DMC (Dollfus Mi) 1	205	202,80	- 1,07	- 33,15
Docks France 1	745	743	- 0,26	+ 13,78
Dynaction 1	93	94	+ 1,07	- 30,93
Eaux (Gle des) 1	445,50	455,90	+ 2,33	- 12,15
Ecco 1	748	738	- 1,33	+ 16,40
Eiffage 1	696	709	+ 1,57	- 3,58
Elf Aquitaine 1	314,80	325,10	+ 3,27	- 13,57
ERAMET 2	326	325	- 0,30	—
Eridania Beghin 1	806	814	+ 0,99	+ 15,95
Essilor Intl 1	870	880	+ 1,14	+ 19,72
Essilor Intl ADP 1	623	622	- 0,16	+ 25,65
Esso 1	530	523	- 1,32	- 26,85
Eurafrance 1	1610	1620	+ 0,62	+ 3,82
Euro Disney 1	16	16,40	+ 2,50	+ 47,08
Euro RSCG W.W 1	485	484	- 0,20	- 12
Europe 1 - 1	1000	1005	+ 0,50	- 31,25
Eurotunnel 1	7,30	7,70	+ 5,47	- 67,84
Filipacchi Medias 1	644	656	+ 1,86	- 34,33
Finextel 1	62,60	63,90	+ 2,07	- 31,36
Fives-Lille 1	388	391	+ 0,77	- 18,37
Fromageries Bel 1	4600	4620	+ 0,43	+ 1,98
Galeries Lafayet.1	1395	1377	- 1,29	- 39,86
GAN 1	130	135,60	+ 4,30	- 50,32
Gascogne (B) 1	474,90	474,90	—	- 1,26
Gaz et Eaux 1	1800	1810	+ 0,55	+ 11,63
Geophysique 1	169	175	+ 3,55	- 42,05
G.F.C. 1	355	355	—	- 9,89
Groupe Andre S.A.1	383	380	- 0,78	- 28,30
Groupe De La Cite 1	720	[illegible]	—	- 5,88
Gr.Zannier #(Ly) 1	62	64,95	+ 4,75	- 58,54
GTM-Entrepose 1	309,70	313	+ 1,06	- 17,17
Guilbert 1	580	588	+ 1,37	+ 28,96
Guyenne Gascogne 1	1354	1360	+ 0,44	+ 0,74
Havas 1	313,60	328,50	+ 4,75	- 21,22
I.D.I.A 1	118	118	—	- 24,16
Imetal 1	570	569	- 0,17	+ 10,27
Immeubl.France 1	213,90	210,20	- 1,72	- 48,09
Ingenico 1	30,30	31	+ 2,31	- 28,87
Interbail 1	305	310	+ 1,63	- 13,88
Intertechnique 1	384	387,10	+ 0,80	- 25,22
Jean Lefebvre 1	296	305	+ 3,04	- 4,68
Klepierre 1	560	558	- 0,35	+ 1,88
Labinal 1	545	542	- 0,55	- 20,29
Lafarge 1	312,70	319,40	+ 2,14	- 7,53
Lagardere (MMB) 1	91,20	93,30	+ 2,30	- 24,75
Lapeyre 1	233,50	234,50	+ 0,42	- 12,82
Lebon 2	190	182,10	- 4,15	- 38,27
Legrand 1	781	812	+ 3,96	+ 25,30
Legrand ADP 1	525	534	+ 1,71	+ 21,22
Legris indust. 1	141,80	143,50	+ 1,19	- 56,31
Locindus 1	765	769	+ 0,52	- 11,81
L'Oreal 1	1144	1174	+ 2,62	+ 7,80
LVMH Moet Vuitton 1	961	978	+ 1,76	+ 16,01
Lyonnaise Eaux 1	442	459,60	+ 4,02	- 1,96
Marine Wendel 1	392,60	392	- 0,15	+ 9,52
Matra-Hachette 1	90,55	91,20	+ 0,71	- 21,64
Metaleurop 1	54,80	54,90	+ 0,18	- 27,95
Metrologie Inter.1	15,35	15,70	+ 2,28	+ 43,51
Michelin 1	191,60	196,70	+ 2,66	+ 1,39
Moulinex 1	94,80	95,60	+ 0,84	- 4,87
Navigation Mixte 1	681	710	+ 4,25	- 26,65
Nord-Est 1	110	111,80	+ 1,63	- 10,98
Nordon (Ny) 2	323	—	—	- 25,05
NRJ # 1	383	387	+ 1,04	- 30,64
Olipar 1	6,55	6,90	+ 5,34	- 32,35
Paribas 1	254,30	263,40	+ 3,57	- 25,80
Pechiney CIP 1	248,50	254,80	+ 2,53	- 29,22
Pechiney Intl 1	110,70	110	- 0,63	- 31,25
Pernod-Ricard 1	283,60	293	+ 3,31	- 6,24
Peugeot 1	601	626	+ 4,15	- 14,48
Pinault-Prin.Red.1	1015	1045	+ 2,95	+ 10,23
Plastic-Omn.(Ly) 1	318	321	+ 0,94	- 44,27
Poliet 1	383	390	+ 1,82	+ 10,32
Primagaz 1	366	365,20	- 0,76	+ 25,33
Promodes 1	1175	1190	+ 1,27	+ 19,78
Publicis 1	320	320	—	- 12,69
Radiotechnique 1	254,30	252,40	- 0,74	- 51,52
Remy Cointreau 1	121,50	130	+ 6,99	- 34,34
Renault 1	147,50	154,60	+ 4,81	- 12,40
Rexel 1	773	792	+ 2,45	+ 13,14
Rhone Poulenc A 1	102	104,50	+ 2,45	- 15,65
Rochette (La) 1	38,60	39	+ 1,03	- 31,81
Roussel Uclaf 1	805	810	+ 0,62	+ 26,76
Rue Imperiale(Ly) 1	3440	3450	+ 0,29	- 2,23
Sade (Ny) 1	164	165	+ 0,60	- 8,83
Sagem SA 1	2669	2685	+ 0,59	- 0,93
Saint-Gobain 1	545	559	+ 2,56	- 8,95
Saint-Louis 1	1382	1405	+ 1,66	+ 2,78
Salomon (Ly) 1	2923	2895	- 0,95	+ 35,59
Salvepar (Ny) 2	383	390	+ 1,82	- 5,15
Sanofi 1	310	316,50	+ 2,09	+ 41,36
Sat 2	1807	1807	—	- 9,42
Saupiquet (Ns) 1	1369	1370	+ 0,07	+ 10,04
Schneider SA 1	177,80	182	+ 2,36	- 31,32
SCOR S.A 1	148	148	—	+ 24,36
S.E.B. 1	568	582	+ 2,46	+ 6,78
Sefimeg 1	317	315,50	- 0,47	- 16,86
SEITA 1	167	169,50	+ 1,49	—
Selectibanque 1	102	101	- 0,98	- 34,45
SFIM 2	769	765	- 0,52	- 10
SGE 1	103	99,20	- 3,68	- 49,77
Sidel 1	1644	1666	+ 1,33	+ 68,34
Simco 1	387	391	+ 1,03	- 15
S.I.T.A 1	848	852	+ 0,47	+ 22,94
Skis Rossignol 1	1314	1291	- 1,75	- 22,11
Sligos 1	420	419,70	- 0,07	+ 16,26
Societe Gale A 1	524	544	+ 3,81	- 3,83
Sodexho 1	1230	1249	+ 1,54	+ 46,70
Sommer-Allibert 1	1290	1295	+ 0,38	- 23,09
Sophia 1	175	185	+ 5,71	- 13,55
Sovac 1	606	607	+ 0,16	+ 62,29
Spir Communic. 1	430	424	- 1,39	- 36,89
Strafor Facom 1	594	600	+ 1,01	- 2,43
Suez 1	174,60	180,10	+ 3,15	- 26,48
Synthelabo 1	309	309,60	+ 0,19	+ 43,33
Technip 1	293	305	+ 4,09	+ 25,05
Thomson-CSF 1	97,50	101,70	+ 4,30	- 36,35
Total 1	296,60	300,60	+ 1,34	- 3,08
UAP 1	114,50	120,50	+ 5,24	- 12,55
UFB Locabail 1	364	387	+ 6,31	- 8,94
UGC DA (M) 1	225	224	- 0,44	+ 16,36
UIC 1	55,30	56,10	+ 1,44	- 80,35
UIF 1	401,60	402,30	+ 0,17	- 11,34
UIS 2	134	138,80	+ 3,58	- 34,77
Unibail 1	452	452	—	- 7,37
Union Assur.Fdal 1	505	510	+ 0,99	- 3,95
Usinor Sacilor 1	73,90	74,90	+ 1,35	—
Valeo 1	213,30	220,90	+ 3,56	- 16,92
Vallourec 1	186,40	187,30	+ 0,48	- 27,40
Via Banque 1	159,90	165	+ 3,18	- 55,40
Worms & Cie 1	214	215,20	+ 0,56	- 16,42
Zodiac 1	674	677	+ 0,44	+ 15,23
Elf Gabon 1	723	724	+ 0,13	- 30,04

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Holding 1	204,10	204,10	—	+ 11,46
American Express 1	194	199,20	+ 2,68	+ 27,61
Anglo American 1	277	271,10	- 2,12	- 13,10
Amgold 1	390	390	—	- 29,09
Arjo Wiggins App.	18,45	17,65	- 4,33	- 15,14
A.T.T. 1#	295,40	304	+ 2,91	+ 9,74
Banco Santander 1#	201,70	208	+ 3,12	+ 1,96
Barrick Gold 1#	116,70	117,20	+ 0,42	- 1,76
B.A.S.F. 1#	1067	1085	+ 1,68	+ 0,37
Bayer 1#	1264	1278	+ 1,10	+ 2,24
Blenheim Group 1	19,75	19,65	- 0,50	- 4,37
Buffelsfontein 1	20	19,15	- 4,25	- 60,91
Chase Manhattan 1#	271,50	285,90	+ 5,30	+ 53,29
Cordiant PLC 1	6,30	6,30	—	- 49,19
Daimler Benz 1#	2284	2284	—	- 12,69
De Beers 1	133,70	134,10	+ 0,29	+ 7,28
Deutsche Bank 1#	219,30	218,10	- 0,54	- 12,58
Dresdner Bank 1#	127,50	128,60	+ 0,86	- 6,47
Driefontein 1	55,50	54,45	- 1,89	- 34,23
Du Pont Nemours 1#	298	303,90	+ 1,97	+ 2,66
Eastman Kodak 1#	295,40	305,40	+ 3,38	+ 22,16
East Rand 1	2,74	2,72	- 0,72	- 61,41
Echo Bay Mines 1#	46	46	—	- 22,36
Electrolux 1#	200,10	200	- 0,04	- 27,24
Ericsson 1#	106	108,30	+ 2,16	+ 51,17
Exxon Corp. 1#	363,90	365	+ 0,30	+ 13,35
Ford Motor 1#	139,50	144,10	+ 3,29	- 3,70
Freegold 1	45,40	45	- 0,88	- 44,85
Gencor Limited 1	16,55	16,55	—	- 12,43
General Elect. 1#	298	306,90	+ 2,98	+ 9,25
General Motors 1#	214	214,30	+ 0,14	- 4,33
Gle Belgique 1#	365	—	—	+ 2,52
Grd Metropolitan 1	33	33,20	+ 0,60	- 1,48
Guinness Plc 1#	36,05	36,60	+ 1,44	+ 3,20
Hanson Plc 1	15,30	15,25	- 0,32	- 32,23
Harmony Gold 1	42	41,60	- 0,95	- 21,38
Hitachi 1#	50	50,50	+ 1	+ 4,89
Hoechst 1#	1240	1261	+ 1,69	+ 9,55
I.B.M 1#	464,10	473	+ 1,91	+ 18,54
I.C.I 1#	61,20	60,20	- 1,63	- 6,37
I.T.T. 1#	571	587	+ 2,80	+ 25,15
Ito Yokado 1#	265	263,10	- 0,71	- 6,70
Matsushita 1#	68,50	69,90	+ 2,04	- 20,52
Mc Donald's 1#	199	203,20	+ 2,11	+ 29,50
Merck and Co 1#	285,40	284	- 0,49	+ 36,66
Minnesota Mg 1#	265,40	—	—	- 4,87
Mitsubishi Corp. 1#	53,75	53,05	- 1,30	- 22,27
Mobil Corporat. 1#	486,10	488,90	+ 0,57	+ 6,74
Morgan J.P. 1#	371	386,60	+ 4,20	+ 27,38
Nestle SA Nom. 1#	4994	4957	- 0,74	- 2,22
Nipp. MeatPacker 1#	65	65	—	- 9,34
Norsk Hydro 1#	192	193,60	+ 0,83	- 7,80
Petrofina 1#	1476	1476	—	- 5,38
Philip Morris 1#	401	413	+ 2,99	+ 34,09
Philips N.V 1#	185	193,10	+ 4,37	+ 22,52
Placer Dome Inc 1#	107	108	+ 0,93	- 7,77
Procter Gamble 1#	394,70	397	+ 0,58	+ 18,33
Quilmes 1	226	221,10	- 2,16	- 5,91
Randfontein 1	26,80	26,40	- 1,49	- 56,79
Rhone Poul.Rorer# 1	237,40	238	+ 0,25	+ 24,47
Royal Dutch 1#	590	596	+ 1,01	+ 2,75
R T Z 1#	69,20	69	- 0,28	—
Sega Enterprises 1	263,50	261	- 0,94	- 15,40
Saint-Helena 1	35,80	35,40	- 1,11	- 32,24
Schlumberger 1#	295	290,50	- 1,52	+ 8,35
SGS Thomson Micro.	215,20	227	+ 5,48	+ 90,75
Shell Transport 1#	56,70	56,55	- 0,26	- 1,62
Siemens 1#	2510	2532	+ 0,87	+ 14,05
Sony Corp. 1#	231,10	228,10	- 1,29	- 24,71
Sumitomo Bank 1#	87	87,90	+ 1,03	- 12,18
T.D.K 1#	256,50	253	- 1,36	- 1,17
Telefonica 1#	60,50	60,35	- 0,24	- 4,45
Toshiba 1#	35	35,75	+ 2,14	- 5,92
Unilever 1#	630	634	+ 0,63	+ 0,63
United Technol. 1#	421,10	430,80	+ 2,30	+ 28,59
Vaal Reefs 1	274,30	272	- 0,83	- 45,38
Volkswagen A.G 1#	1529	—	—	+ 7,60
Volvo (act.B) 1#	108,10	111	+ 2,68	+ 6,73
Western Deep 1	140	140,50	+ 0,35	- 36,13
Yamanouchi 1#	107	106	- 0,93	- 2,75
Zambia Copper 1	1,90	1,88	- 1,05	- 53,46

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 30 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	109,50	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,50	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	107,75	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	108,14	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	113,45	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	107,25	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,35	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,35	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	111,50	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,67	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	105,49	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	111,09	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	106,60	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	105,69	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,88	[illegible]
EDF 8,6%92-04 #	107,80	[illegible]
Em.Etat10,26%86-96	—	[illegible]
Emp.Etat 6%7/93-97	99,84	[illegible]
Finansder 9%91-06#	110,14	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	107,90	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	2,717
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,72	7,487
OAT 8,5% 87-97CA#	103,83	3,842 d
OAT 9,90%85-97 CA#	107,40	8,815
OAT 88-98 TME CA	—	5,388
OAT 9/85-98 TRA	—	0,615 o
OAT 9,50%88-98 CA#	107,92	3,400
OAT TMB 87/99 CA	99,46	5,282
OAT 8,125% 89-99 #	105,65	9,596
OAT 8,50%90/00 CA#	107,42	5,209
OAT 85/00 TRA CA	—	1,044
OAT 10%5/85-00 CA#	113,08	4,372
OAT 89-01 TME CA	101,20	5,980
OAT 8,5% 87-02 CA#	108,15	7,586
OAT 8,50% 89-19 #	106,50	0,289
OAT 8,50%92-23 CA#	106	3,499
PTT 11,2%85-95 CB#	107,10	9,472
SNCF 8,8% 87-94CA	105,70	6,508
Lyon.Eaux 6,5%90CV	891,10	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	237,80	239,80
Bains C.Monaco 2	665	670
B.N.P.Intercont.2	270	280
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2	7	7
Cambodge	701	750
Carbone Lorraine 2	545	533
CBC 1	89,50	93,80
Centenaire Blanzy ◆	269	269
Ceragen Holding ◆	28	28
Champex (Ny) ◆	18	18
CIC Un.Euro.CIP 1	336	340
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2590	2590
Cpt Lyon Alem.2	395	399
Concorde-Ass Risq2	607	580
Gpe Valfond ex.CMP ◆	15,60	15,60
Credit Gen.Ind.	25	25
Darblay ◆	330	330
Didot Bottin	590	607
Eaux Bassin Vichy ◆	4099	4099
Ecia 1	561	571
Ent.Mag. Paris ◆	2793	2793
Eridania Beghin CI	780	785
Fidel 2	89,25	90
Finalens ◆	340	340
F.I.P.P. ◆	87	87
Fonciere (Cie)	496	495,10
Fonciere Euris ◆	153,20	153,20
Foncina #	420	419,90
France I.A.R.D.	908	905
France S.A 1	638	651
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1 #	288	290
Genefim	111,10	119
Gevelot ◆	1372	1372
G.T.I (Transport)2 ◆	345	345
Immobail 2	200,50	199
Immobanque 2	717	710
Im.Marseillaise 2	4690	4690
Invest.(Ste Cle.)	1350	1350
Lille Bonnieres	1411	1614
Locafinanciere ◆	410	410
Louvre 1	142	142
Lucia	65	65
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix ◆	160,30	160,30
Metal Deploye ◆	419,90	419,90
Mors 2 #	18	17,25
Navigation (Nle)	68	68
Paluel-Marmont ◆	333	333
Pap.Clairefont(Ny)	900	910
Parfinance 2	170	169
Paris Orleans	225	230
Piper Heidsieck	1260	1082
Porcher ◆	209,10	209,10
Promodes (CI) ◆	950	950
PSB Industries 2Ly	395	400
Rochefortaise Com. ◆	164,80	164,80
Rosario 2	195	195
Rougier #	558	560
S.A.F.I.C Alcan ◆	260	260
Saga	178	180
Salins du Midi 2	392	405
Savoisienne (M) ◆	124	124
Silic 2	673	677
S.I.P.H. ◆	143,50	143,50
Sofal ◆	165	165
Soffo ◆	354	354
Sofitam act.a reg. ◆	65,90	65,90
Sofragi	3556	3555
Soudure Autogene	1000	1000
Sovabail	400	400
Taittinger 1	1825	1880
Tour Eiffel ◆	287	287
Elyo 2	197	197,10
Vicat 2	475	470
Virax ◆	127,10	127,10

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	128,80	128,80
Commerzbank AG	1125	1125
Fiat Ord	14,70	15
Gevaert	261	261
Gold Fields South	127	127
Kubota Corp.	30,90	30,90
Montedison act.ep.	4,54	7,282 d
Olympus Optical	43,20	43,20
Ottomane(cie Fin.)	174	173,10
Robeco	332,40	332,70
Rodamco N.V.	138,10	136,50
Rolinco	351,10	350
Solvay SA	2500	2450
Wagons Lit	1586	1586

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 30 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	68	68,25
AFE 2 #	439,50	435
Aigle 2 #	228	229,90
Albert S.A (Ns)	144,90	145
Altran Techno 1 #	699	699
Montaignes P.Gest. ◆	450	450
Axime	382	380,90
B.A.C. ◆	23,70	[illegible]
Bque Picardie (Li)	525	529
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	188	188
Bque Vernes	635	635
Beneteau #	335,10	337
B I M P	67	67
Boiron (Ly) 1 #	514	514
Boisset (Ly)#	225	225
Bur S.A. 1	1275	1250
Cardif SA 1	441	452
CDA-Cie des Alpes2	148,10	149,50
C.E.E 2#	288,20	276,10
CEGEP #	156	156
Cermex 2 # (Ly)	246	233,70
CFPI	247	250
Change Bourse (M)	209	208
Christ.Dalloz 2 #	1150	1140
Cipe France Ly 2 #	290	290
CNIM CA#	150	150,80
Codetour	250	250
Comp.Euro.Tele-CET	252	252
Confiandey S.A.	280	280
C.A. de la Brie 2	345,80	345,70
C.A.Gironde (B)	444,40	444
C.A.Haute Normand.	376	376
C.A.Ille & Vilaine	337	337,50
C.A. Paris IDF 1	692	688
C.A.de l'Isere Ly#	394,90	393
C.A.Loire Atl.Ns #	363	364
C.A.Loire/H.Loire#	210	220
C.A.Morbihan (Ns)	346	346
C.A.du Nord (Li)	440	442
C.A. Oise CCI	254	254,10
C.A.Pas de Calais	414	414
C.A. Somme CCI 2	239,60	241
C.A.Toulouse (B)	352,10	356
CFJPE(exGAN part)#2	108	107,80
Chaine et Trame #	163,60	166
C.A. Midi CCI#(Ly)	250	250
Credit de l'Est ◆	426,10	426,10
Creeks ◆	45	45
Delta Prot.# C2 Ly ◆	301	301
Devanlay 2	416	415
Deveaux(Ly)	346	348
Devernois (Ly)	460	459
Ducros Serv.Rapide ◆	58,10	64,05
Ecco Trav. Tempo 1	310	305
Elysee Inv. 1 ◆	22	22
Emin-Leydier# (Ly)	481	481
Europ.Extinc.(Ly)#	250	251
Europ Propulsion 2	314	320
Expand 2	286,90	283,10
Factorem	501	500
Faiveley #2	309,90	309,20
Finabail 2	77,50	76,10
Finacor 2	92	91,50
Fininfo	449	449
Fructivie 1	502	502
Gautier France 2#	293	295
Gel 2000 2	78,80	73
GFI Industries #	397,10	400
Girodet # (Ly)	51	49
GLM S.A.	269,40	269,40
Grandoptic.Photo #	519	525
Gpe Guillin # Ly	165	157
Kindy #	150	148
Guerbet 2	346	349,90
Hermes internat.1#	877	879
Hurel Dubois	317	328
ICBT Groupe # 2	189	191
I.C.C. 2	126	128
Idianova ◆	59,25	59,25
Immob.Hotel. 2 #	67,20	67,95
Installux (Ly)2	498	498
Int. Computer #	130	130
Invest.Paris 1	130,50	132
IPBM 2	63,25	64,40
M6-Metropole TV 2	450	450
Manitou 2#	515	524
Manutan	569	570
Marie Brizard 2	1095	1109
Maxi-Livres/Profr. ■	384,50	387
Mecadyne	168	168
Mecelec 2 (Ly)	80	80
MGI Coutier 2	300	315
Michel Thierry# 2	700	700
Monneret Jouet # ◆	64,95	64,95
Naf-Naf 1#	65	65
Norbert Dentres.2#	532	530
N.S.C Schlum.2 Ny	940	948
OGF Omn Gest.Fin.1	950	950
Onet # ◆	750	758
Paul Predault #	167,50	167,50
P.C.W. 2 ◆	26,80	26,80
Petit Boy #	117	119,90
Pier Import ◆	70	77,15
Pochet 2	865	865
Poujoulat Ets (Ns)	215,10	215,20
Radiall 2#	510	510
Rallye(Cathiard)Ly	150	144
Reydel Indust.Li ●	1325	1325
Robertet #	980	994
Rouleau-Guichard 2	451,30	420
Securidev 2 #	85	83,98
Sediver 2 #	200	192,10
Seribo 2	240	235
Siparex (Ly) #	88,40	88,98
Smoby (Ly) 2	594	618
Sofco (Ly)	129,90	129,90
Sofibus ◆	418	418
Sogepag 2 #	117,90	120
Sogeparc (Fin) 1	637	637
Sopra 2	256,20	258,90
Steph.Kelian #	79,30	79,30
Sylea 2	358	358
Teisseire-France	210	215
TF1-1	510	500
Thermador Hold(Ly)	420	420
Trouvay Cauvin 2#	56,55	58,75
Unilog 2	334	334
Union Fin.France 1	367,80	369
Via Credit(Banque) ◆	134	134
Viel et Cie #	94	97
Vilmorin et Cie#2	342	346
Virbac	659	645

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 30 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde ◆	210	189
Nobel ◆	155	155
Mumm ◆	842	842
Générale Occidentale ◆	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 27 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	36010,71	36010,71
Actimonétaire D	32303,75	32303,75
Agipi Ambition (Axa) ◆	111,76	106,44
Amplia ◇	112961,38	112961,38
Amplitude Monde D. ◆	696,88	679,88
Antigone Trésorerie	831709	831709
Arbitr. Court Terme ◇	9195,66	9195,66
Arbitr. Première	8428,62	8385,17
Arbitr. Sécurité ◇	16810,67	16227,03
Asie 2000	630,71	612,34
Associa Première	36853,50	36853,50
Associc	1138,72	1138,72
Atout Amérique	109,70	107,02
Atout Asie	91,52	89,29
Atout Futur C	495,52	483,43
Atout Futur D	481,86	470,11
Aurecic	1311,42	1273,22
Avenir Alizes	1878,59	1840,35
Axa Valeurs PER ◆	137,14	134,15
Cadence 1	1043,44	1033,11
Cadence 2	1048,04	1037,66
Cadence 3	1036,36	1026,10
Capimonetaire	7819,32	[illegible]
Capiobli	8002,69	7925,46
Capitacic	1626,25	1602,22
Cicamonde	1147,83	1114,45
Coexis	1686,21	[illegible]
Comptavalor	2225,02	[illegible]
Converti CIC	327,90	325,05
Crédit Mutuel Capital	1591,23	[illegible]
Crédit Mutuel MID AF	103,11	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	827,13	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	87,39	85,05
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	84,61	82,35
Créd.Mut.Ep.J	21857,72	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.	209,75	204,64
Créd.Mut.Ep.Monde	1037,80	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1088,61	1059,47
Dieze	1653,58	1622,25
Ecocic	1214,86	[illegible]
Ecupar ◆	126,38	[illegible]
Ecur. Actions futur	182,94	177,61
Ecur. Distrimonétaire	10571,14	10571,14
Ecur. Expansion	310006,62	[illegible]
Ecur. Géovaleurs	2666,61	[illegible]
Ecur. Investissement	153,69	[illegible]
Elanciel D	111,82	[illegible]
Elicash ◇	896017,70	896017,70
Emergence Poste D	92,69	[illegible]
Eparcic	4611,70	[illegible]
Eparcourt-Sicav	195,91	[illegible]
Epargne-Unie	1434,74	[illegible]
Eurco Solidarité	1250,02	[illegible]
Eurocic Leaders	1308,39	[illegible]
Eurodyn	1493,15	[illegible]
Fonsicav	18520,29	[illegible]
France Obligations	466,36	[illegible]
Francic	464,84	451,30
Francic Pierre	105,58	[illegible]
Francic-Regions	1434,92	1393,13
Géobilys C	581,67	581,67
Géobilys D	567,17	[illegible]
Gestilion	19064,01	19064,01
HLM Monétaire	17763,54	17763,54
Indicia ◆	1043,02	1017,39
Intensys D	108,85	108,56
Interoblig	5956,01	5897,04
Intersélection Fce	510,38	500,37
Japacic	173,27	166,22
Jeunepargne ◇	357,97	352,68
Latitude C/D	141,20	140,99
Lion 20000	16332,76	16332,76
Lion Association	11316,07	11316,07
Lion Institution	39537,57	[illegible]
Lionplus	1286,15	[illegible]
Lion Trésor	2240,48	2218,30
Livret Bourse Inv.	556,58	540,37
Livret Portefeuil.	771,61	749,14
Méditerranée ◆	233,75	226,94
Mensuel CIC	10146,27	10045,81
Moneden	87049,26	87049,26
Moné-Dis ◇	10566	10566
Mone.J. ◇	11310,36	11310,36
Monévalor	52318,46	52318,46
Mutualité dépôts	17381,27	17346,58
Natio Court Terme	13368	13368
Natio Court Terme2	363163	363163
Natio Epargne	21671,36	21456,79
Natio Ep. Capital	14313,08	14171,37
Natio Ep. Croissance	1986,76	1942,80
Natio Ep. Obligations	209,42	205,31
Natio Epargne Retraite	121,50	119,12
Natio Epargne Trésor	9994,61	9974,66
Natio Epargne Valeur	485,75	476,23
Natio France Index	954,59	935,87
Natio Immobilier	1132,36	1110,16
Natio Inter	1768	1733,33
Natio Monétaire	5225,32	5220,10
Natio Opportunités	140,29	137,54
Natio Patrimoine	1371,63	1344,74
Natio Perspectives	1086,30	1065
Natio Placements	74603,55	74603,55
Natio Revenus	1047,81	1032,44
Natio Sécurité	11933,65	11933,65
Natio Valeurs	881,62	864,33
Nord Sud Dévelop. ◇	2008,73	2004,72
Oblicic-Mondial	3131,36	3085,08
Oblicic-Régions	1070,64	1054,82
Oblifutur	3622,09	3554,55
Oblig. ttes caté.	219,87	216,62
Oblilion	1727	1703,96
Oblisécurité Sicav	5491,23	5491,23
Oblitys D	545,77	537,70
Oraction	1411,87	1377,43
Patrimoine Retraite	285,60	280
Pervalor	578,03	566,70
Plénitude D	138,30	134,93
Poste Gestion C	42064,78	42064,78
Première Oblig. C	12415,33	12415,33
Première Oblig. D	10800,67	10795,27
Proficius	934,97	917,54
Rentacic	163,12	160,71
Revenus Trimestr.	5246,22	5194,28
Revenu-Vert	1148,23	1126,82
St-Honoré Pacifique	727,26	694,28
St-Honoré Réal.	9462,86	9425,18
Sécuricic ◆	2171,84	2171,84
Sécuritaux	1746,88	1746,88
Sensivalor	33718,47	33718,47
SEVEA ◆	103,62	101,09
S.G. France opport. C	1340,65	1314,36
S.G. France opport. D	1309,57	1283,89
S.G. Monde opport. C	964,76	945,84
S.G. Monde opport. D	964,76	945,84
Sicav Associations	2310,11	2310,11
Sicav 5.000	475,62	466,29
S.I. Est ◆	1122,80	1090,10
Slivafrance	755,37	740,56
Slivam	417,23	409,05
Slivarente	217,94	213,67
Slivinter	507,30	497,35
Sogenfrance C	1229,28	1205,18
Sogenfrance D	1149,07	1126,54
Sogépargne	296,27	293,34
Sogevar	1112,33	1090,52
Soginter	1597,52	1566,20
Solstice D	2291,23	2285,52
State Street Act. Eur ◆	12129,43	11893,59
State Street Act. France ◆	10298,85	10047,66
State Street Act. Japon ◆	1200	1170,73
State Street Act. Monde ◆	935,13	912,32
State Street Activ.Asie ◆	1366,25	1319,68
State Street Alloc.Franc ◆	1010,51	1000,50
State Street Amér.Latine ◆	674,19	651,17
State Street Emer. Mts ◆	1357,94	1311,57
State Street États-Unis ◆	1350,44	1317,50
State Street OAT Plus ◆	13579,18	13444,23
State Str. Oblig. Monde ◆	1026,54	1016,38
State Street Spinnaker2 ◆	1114,03	1086,86
State Street Trésorerie ◆	13102,32	13102,32
Stratégie Actions	865,47	832,18
Stratégie Rendement	1700,33	1646,83
Synthesis	14420,36	14137,61
Thésora C	848,99	840,58
Thésora D	806,96	798,97
Trésor Plus	1668,32	1651,80
Trésor Trimestriel	1021,44	1011,33
Trésoricic	166984,55	166984,55
Trésorys	251132,97	251132,97
Trilion	5135,07	5069,17
Uni-Associations ◇	124,38	124,38
Uni-Foncier	1135,82	1108,12
Unifrance	564,44	550,67
Uni-Garantie C	1560,57	1531,47
Uni-Garantie D	1354,63	1329,37
Uni Régions	1391,36	1357,42
Univar ◇	292,78	292,78
Univers Actions	1590,59	1551,74
Univers Obligations	2098,65	2059,52
Valorg ◆	2437,77	2401,74
Valreal	33667,01	33650,18
Winterthur St-Honoré	249,92	238,59

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

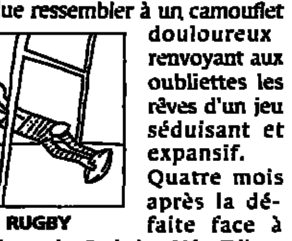
RUGBY À QUINZE **Les Néo-Zélandais ont écrasé l'équipe d'Italie (70-6), lors d'un test-match, samedi 28 octobre à Bologne. Les All Blacks sont arrivés en France, dimanche 29 octobre, pour une tournée de trois semaines et de six rencontres, dont deux test-matches face au XV de France. ● APRÈS LEUR DÉCEPTION de la finale de Coupe du monde perdue face à l'Afrique du Sud, alors qu'ils relevaient d'une intoxication alimentaire, les All Blacks, devenus professionnels, entendent démontrer qu'ils n'ont pas renoncé à leurs ambitions de rugby offensif et spectaculaire. ● LAURIE MAINS, qui dirige pour la dernière fois la sélection, a réitéré avant son arrivée à Toulon son opposition radicale aux essais nucléaires effectués par la France dans le Pacifique Sud. Dans un entretien accordé au *Monde*, il a réaffirmé qu'à ses yeux, la politique nucléaire française était pire que l'apartheid.**

Les Néo-Zélandais préparent le grand jeu pour leur tournée en France

Grâce au style qu'ils ont inauguré lors de la Coupe du monde en Afrique du Sud, les All Blacks ont écrasé les Italiens (70-6) avant leur arrivée en France pour six matches, dont deux tests, en trois semaines

BOLOGNE
correspondance

La Coupe du monde aurait pu leur servir de leçon et cette finale perdue ressembler à un camouflet douloureux renvoyant aux oubliettes les rêves d'un jeu séduisant et expansif.



RUGBY

Quatre mois après la défaite face à l'Afrique du Sud, les Néo-Zélandais commencent d'ailleurs à parler de drôles d'événements qui ont gâché cette fête, et notamment de la mystérieuse intoxication alimentaire qui les a décimés avant la finale. « *Nous voulions faire reporter le match mais nous pensions que ce n'était pas possible. Avec le recul, nous voyons que c'était une erreur et que nous aurions dû insister* », confie Laurie Mains, l'entraîneur des All Blacks, reprenant un sentiment déjà exprimé par le manager Colin Meads.

Le jeudi après-midi, avant-veille du match, vingt-sept des trente-cinq membres du squad néo-zélandais étaient tombés malades : diarrhée, vomissements, vertiges. En entrant sur le terrain, samedi 24 juin, la plupart d'entre eux n'avaient rien mangé depuis deux jours. « *Moi-même j'avais du mal à me concentrer*, se souvient Mains. *Cette intoxication nous a privés d'au moins 5 à 10 % de notre potentiel. Les Sud-Africains n'étaient pas bons au point de pouvoir nous empêcher de jouer comme nous l'avions fait depuis le début. Même si c'était accidentel, c'est une énorme tragédie qu'un événement pareil puisse être gâché.* »

Mais les All Blacks ne se complaisent pas dans l'évocation de ce mauvais souvenir. Malgré leur ressentiment contre cette rencontre en partie perdue avant d'avoir été jouée, les joueurs du capitaine Sean Fitzpatrick n'ont pas l'intention de changer de cap. Malgré l'échec de Johannesburg, ils arrivent en France plus que jamais attachés à l'idée d'un rugby fait de mouvement et de rythme.

Ce sont les Italiens – les mêmes qui ne se sont inclinés que sur un score de 34 à 22 face aux Français en Coupe latine – qui ont fait les frais de cette détermination, samedi 28 octobre à Bologne. Le XV transalpin s'est plutôt bien battu pendant une mi-temps mais, dépassé par le rythme, laminé par la puissance des impacts, le mur des Azzurri a cédé peu après la pause, encaissant la bagatelle de dix essais.

RÉVOLUTIONNER LE JEU

Cependant personne dans le camp italien ne s'est senti humilié. « *Ces joueurs débarquent d'une autre planète. Ils ont un potentiel physique et physiologique énorme*, s'exclamait Georges Costes, leur entraîneur français. *Ce que font les Néo-Zélandais est radicalement différent par rapport au passé. Ils jouent à cent à l'heure pendant toute la partie, imposant un rythme incroyable. Nous n'avons pas à rougir de notre performance face à une telle équipe.* »

Quant à Massimo Cutitta, le capitaine italo-sud-africain, il n'y avait pas de doute : les Blacks étaient clairement les meilleurs du monde. « *Pour moi*, dit-il, *leur défaite en finale n'est qu'un incident de parcours. Je n'ai jamais joué contre une équipe pareille. A mes yeux, ils méritaient plus que les autres de remporter la Coupe du monde, uniquement à cause de la qualité de leur jeu* ».

Quel est donc ce secret qui permet aux joueurs des antipodes non seulement de révolutionner le jeu en termes de spectacle, mais d'inscrire, en passant, 30, 40 ou 50 points, face aux meilleures équipes du monde ? Laurie Mains, homme secret, pour ne pas dire un brin paranoïaque, ne veut rien dévoiler de ses théories avant la fin de la tournée, mais on peut déjà lire entre les lignes. « *Ce que nous faisons n'est pas très compliqué*, explique-t-il. *Je dirais même que notre recette est très simple. Seulement voilà, nous avons atteint la perfection dans certains domaines clés et lorsque je regarde plusieurs équipes à travers le monde, elles pourraient faire exactement ce que nous accomplissons. Si elles avaient le courage de le tenter.* »

UN AILIER GAUCHE INCOMPARABLE

Mise à part la recherche d'un niveau de condition physique jamais atteint, les Néo-Zélandais se sont concentrés sur la précision des gestes, l'élimination des fautes de main qui permettent à la fois la maîtrise du ballon, sa conservation et reutilisation. Lorsqu'on ajoute tout cela aux vertus traditionnelles de discipline, de concentration et de technique collective, on se trouve avec une équipe dynamique, capable de déplacer le jeu à volonté et d'attaquer de n'importe quelle partie du terrain.

« *L'une des satisfactions de la Coupe du monde est que nous avons su pratiquer un style de jeu au niveau international que personne ne croyait possible* », explique Mains.

Certes, les All Blacks bénéficient de l'apport de l'incomparable Jonah Lomu, leur ailier gauche qui frise les 120 kilos et court le 100 mètres en moins de 11 secondes. Mais il n'y a pas que lui. Michael Jones a retrouvé son tout meilleur niveau. Jeff Wilson a fait un match époustouflant à l'arrière contre les Italiens, tandis que Eric Rush, longtemps considéré le meilleur spécialiste du monde du rugby à sept, semble lui aussi avoir franchi un nouveau palier dans le jeu.

Pour Laurie Mains, « *jouer à quinze* » n'est pas un vain mot. Il y a des piliers et deuxièmes lignes qui affectionnent les percées, un troisième ligne centre qui tente des drops et un talonneur qui marque en position d'ailier. « *Le public français peut s'attendre à voir chacun de nos joueurs en action. Le rôle d'un pilier n'est pas simplement d'accomplir les tâches ingrates de la mêlée, mais aussi de participer au jeu. Nous allons faire courir le ballon et si les équipes adverses respectent l'esprit du jeu, je suis sûr qu'on verra des matches divertissants et spectaculaires.* »

I. B.

Les dates de la tournée

● **Mercredi 1er novembre** à Toulon : All Blacks-Barbarians français.
● **Samedi 4 novembre** à Béziers : All Blacks-sélection régionale.
● **Mardi 7 novembre** à Bayonne : All Blacks-sélection régionale.
● **Samedi 11 novembre** à Toulouse : test-match France-Nouvelle-Zélande.
● **Mardi 14 novembre** à Nancy : All Blacks-sélection française.
● **Samedi 18 novembre** à Paris : test-match France-Nouvelle-Zélande.

Laurie Mains, entraîneur des All Blacks

« Notre opposition au nucléaire ne sera pas une motivation supplémentaire »

APRÈS QUATRE ANNÉES à la tête des All Blacks, Laurie Mains s'apprête à tirer sa révérence, épuisé par les exigences du poste d'entraîneur national en Nouvelle-Zélande. Il a hâte de reprendre les rênes de sa société de construction et de pouvoir s'adonner à son autre passion : la pêche. Elevé dans la province d'Otago, région bénie au sud de l'île du Sud, Laurie Mains, comme *la plupart de ses compatriotes*, voue un profond respect à la nature et à un environnement que l'homme, là-bas, n'a guère touché. C'est pour cela qu'il compte bien profiter de cette dernière tournée pour évoquer les soucis des Néo-Zélandais et leur opposition viscérale aux essais nucléaires.

« On a récemment lu en Nouvelle-Zélande que, d'après vous, faire des essais nucléaires aujourd'hui était pire que l'apartheid en Afrique du Sud. Est-ce vraiment ce que vous avez dit ?

– Oui, c'est exactement ce que j'ai dit. Mon souci principal, en ce qui concerne les essais nucléaires, est qu'ils servent surtout à développer des armes de destruction de masse. Que je sache, l'apartheid n'a jamais été capable de faire cela.

– Il y a d'autres raisons pour lesquelles vous êtes opposé à ces essais ?

– Disons que l'autre raison principale concerne la dégradation écologique infligée à notre planète. Je ne prétends pas être un expert, mais j'ai beaucoup lu et je me suis beaucoup documenté *sur le nucléaire, que ce soit* sur les essais, sur les déchets ou sur les retombées radioactives. Et je suis certainement convaincu que, à part ce que l'on fait sur ordinateur, aucun essai nucléaire ne peut être sûr à 100 %. Nous savons que, dans le passé, beaucoup d'habitants du Pacifique sud ont déjà subi les conséquences des essais nucléaires. Et il n'y a strictement aucune garantie que d'ici dix, vingt, quarante ou soixante ans ils ne seront pas de nouveau touchés.

– Est-ce que ce différend qui oppose actuellement les deux pays servira de motivation supplémentaire lors des matches ?

– Non, certainement pas. Nous n'avons pas besoin de cela. Toutefois, nous savons que bon nombre de joueurs français sont également contre les essais nucléaires. D'ailleurs, je crois savoir que la majorité des Français aussi. Et laissez-moi vous dire que j'ai un grand respect et une grande admiration pour le monde du rugby français. J'attends avec impatience de rencontrer le peuple français.

On dit que vous êtes aussi proche de l'organisation Greenpeace. Qu'en est-il précisément ?

– Oui, je soutiens Greenpeace : je leur envoie un chèque tous les ans pour leur programme de protection des baleines dans le Pacifique sud. Je dirai même que je ne suis pas d'accord avec certaines de leurs tactiques, mais que je soutiens à fond leur raison d'être et les principes qu'ils essaient de respecter. Je suis un grand amateur de la vie en plein air et j'ai un profond respect pour la nature telle qu'elle est. »

Propos recueillis par Ian Borthwick

Paul Vatine et Roland Jourdain gagnent au sprint la Transat en double entre Le Havre et la Colombie

CARTAGENA (Colombie)
de notre envoyée spéciale

Le mât de trente mètres, drapé de son immense voile blanche, a tout à coup surgi des étoiles, un fin croissant de lune à son sommet : le suspens était terminé, et le fort de San José, construit par les conquistadors



VOILE

au XVIe siècle pour défendre la baie de Cartagena des pirates anglais a lancé une salve multicolore de feux d'artifice. Le trimaran *Région-Haute-Normandie*, skippé par Paul Vatine et Roland Jourdain, venait de traverser la ligne d'arrivée, suivi de peu – 36 minutes – par *Banque-Populaire*, le multicoque de Francis Joyon et Jack Vincent, au terme de la Transat en double Jacques Vabre, qui s'est convertie en un duel acharné sur l'Atlantique.

Sur les quatorze jours de navigation entre la côte normande et la côte caraïbe colombienne – exactement 348 heures et 25 minutes pour le vainqueur –, les bateaux ont passé les cinq derniers jours à se disputer les premières places bord à bord, comme s'ils étaient en train de concourir dans une régate côtière. Les derniers milles ont été parcourus dans un vent faible de huit nœuds, les bateaux tirant des bords de vent arrière pour augmenter leur vitesse.

A l'arrivée, en pleine nuit (0 h 25 dimanche 29 octobre), la première question de Paul Vatine a été : « *Qui est devant ?* » Car jusqu'à ce que le noir de la nuit les enveloppe de ce double mystère – où est la ligne ? où est l'autre ? –, les deux navires ne s'étaient pas quittés de vue. Depuis l'île de la Barbade, trois jours auparavant, Roland Jourdain réveillait chaque matin Paul Vatine avec un angoissé « *Il est là* », indiquant la présence de *Banque-Populaire*, baptisé pour l'occasion *Banque-Populator II*. La tête de classement aura changé plus de dix-sept fois au cours de la course. *Primagaz* est arrivé troisième, six heures après le vainqueur. L'équipage, Laurent Bourgnon et Cam Lewis, avait choisi en début de course une autre option de route, plus au sud, qui ne lui a jamais permis de combler son retard.

LONGUE RÉGATE

La course, qui est aujourd'hui la plus longue des régates sur l'Atlantique, avec une distance théorique de 4 860 milles (les bateaux ont en réalité parcouru plus de 5 000 milles), aura été aussi, cette fois, l'une des plus rapides. La moyenne du vainqueur a été d'environ quinze nœuds (30 km/h), alors qu'au cours des précédentes traversées les bateaux n'atteignaient pas treize nœuds de moyenne. « *Il n'y a pas eu de round d'observation. La machine s'est emballée très vite* », constate Paul Vatine, qui, à peine le pied à terre, commentait la « *violence et la dureté* » de la Transat.

Après neuf jours de descente de l'Atlantique nord, le croisement des Açores et le passage des alizés, les bateaux se sont tous retrouvés, comme dans un entonnoir, au large de Saint-Barthélemy, *Région-Haute-Normandie* en tête. À la Barbade, *Banque-Populaire* est passée une heure avant. Ensuite, les bateaux devaient se croiser et se recroiser. « *La dernière après-midi avait des allures de mise à mort*, explique Vatine. *Le drame était noué.* »

La course aura montré que les moyens sophistiqués utilisés par les meilleures équipes rendent le palmarès de plus en plus serré. Les deux premiers bateaux auront suivi exactement la même route. *Région-Haute-Normandie*, un bateau de 7 millions de dollars (35 millions de francs), est le seul à s'offrir deux routeurs, qui se relaient 24 heures sur 24. C'était aussi le bateau le plus léger de la course. Son procédé de désalinisation de l'eau lui permet de s'alléger des 150 litres nécessaires à la traversée.

« *On paie des millions un mât en carbone*, explique Vatine, *on ne peut pas se permettre de risquer des écarts de poids. On emporte donc 40 kilos de nourriture lyophilisée, pas un gramme de plus.* » *Région-Haute-Normandie* est aussi le plus récent des trimarans de catégorie 60 pieds. Il a été construit en 1994, la même année que *Banque-Populaire*, qui, lui, bénéficie d'un plus petit budget.

La Transat Jacques Vabre est la première grande victoire en double de Paul Vatine. Il avait gagné la première édition de cette course, alors nommée Route du café et qui se courait en solitaire. Il était arrivé second à la dernière Route du rhum. Son équipier, Roland Jourdain, a la réputation d'être le meilleur régatier de sa génération.

Sur les onze bateaux partis du Havre le 14 octobre, trois ont abandonné, dont le monocoque *Casino-d'Etretat* d'Eric Dumont qui a dû affronter une tempête tropicale. Les derniers concurrents devraient rallier Cartagena d'ici à quinze jours. Ils connaîtront alors ce « *choc brutal* » qu'est le passage du monde de la course à la terre ferme, sans, comme le remarque Vatine, de « *sas de décompression* ».

Anne Proenza

Michael Schumacher offre à Benetton le titre des constructeurs

AU TERME d'une course parfaite menée quasiment de bout en bout, Michael Schumacher repart du Japon nanti d'un nouveau titre et d'un record, le champion du monde a offert la couronne des constructeurs à son équipe, Benetton-Renault, après avoir écarté avec désinvolture l'ultime



FORMULE 1

menace des Williams. Dès sa descente de voiture, armé du sourire habituel des jours de victoire, Schumacher est tombé dans les bras de Flavio Briatore, le « patron », celui qui le premier avait dépisté son talent, et avait mis à son service la formidable compétence d'une équipe tout entière dévouée à son pilote. Le champion du monde va mettre le cap sur Ferrari dès les lendemains du dernier grand prix de la saison, le 12 novembre, en Australie. Pouvait-il faire à son ingénieur, Pat Symonds, si efficace, à ses mécaniciens virtuoses des périlleux exercices des stands, plus beau cadeau d'adieu ?

Michael Schumacher a aussi pris le temps de penser à lui. A l'avant-dernière étape d'une saison qu'il qualifie lui-même de « *rêve* », il a accroché une énième breloque à sa combinaison déjà surchargée. Il a égalé le record de Nigel Mansell, celui de neuf victoires en une année de grands prix, et peut caresser l'espoir de l'améliorer dans deux semaines à Adelaïde, histoire de réaffirmer pour le compte qu'il est bel et bien le seul maître à bord, que l'ère Schumacher a pris la succession de l'ère Prost ou de l'ère Senna, marquée de la même impitoyable domination. Mansell, « *le vieux lion* », incapable de retrouver ses griffes lors d'une brève apparition chez McLaren-Mercedes au début de l'année, n'appartient désormais plus qu'au passé, en dernier témoin d'une époque révolue. Le présent est l'affaire de Schumacher, définitivement, et l'un des seuls intérêts du Grand Prix du Japon fut sans doute de soulever la question de son avenir.

CHASSÉ-CROISÉ

Dans une dramaturgie involontaire et presque impeccable, le plus beau duel de la course a mis aux prises les deux acteurs du grand chassé-croisé de la saison. Michael Schumacher, Benetton au futur Ferrari, et Jean Alesi, Ferrari au futur Benetton, se sont élancés côte à côte. *Pendant le premier tiers de la* course ils ne se sont quasiment pas lâchés. Le pilote de la Scuderia, malgré une pénalité de dix secondes pour départ volé, s'est accroché aux basques de la Benetton à coups de records du tour et de dépassements audacieux réussis sur une piste encore mouillée.

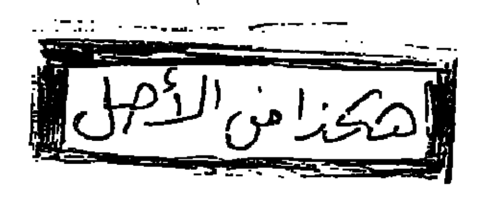
Au 24e tour, il a dû s'incliner, victime de la régularité du moteur Renault de son adversaire, et du manque de fiabilité de son propre V 12. La fumée qui sortait de sa voiture blessée, l'échappement régulier de celle du champion du monde qui s'envolait irrémédiablement, avaient soudain valeur de présage. Michael Schumacher pouvait s'inquiéter des faiblesses de sa future équipe et Jean Alesi se féliciter de l'étalage de force de la sienne.

Dans cet incident de course, le champion du monde jaugeait d'un coup la mesure des efforts à accomplir, et son rival français l'étendue de ses espoirs de victoires. Michael Schumacher s'est choisi une tâche qui ne lui laissera aucun repos. Car, en cette fin de saison, Ferrari s'est montrée avare de progrès. Le pilote allemand aura en 1996 à assurer le développement d'un nouveau châssis, et surtout celui d'un moteur dont on ignore encore les caractéristiques techniques. Sera-t-il aussi capricieux que le modèle 1995 ? Enfin, Schumacher devra s'accoutumer aux méthodes de la Scuderia, parfois entachées d'un manque de rigueur dont Jean Todt, le directeur sportif, s'attache à supprimer les néfastes effets. Bref, le double champion du monde descend d'une voiture presque parfaite pour monter dans une autre bardée d'incertitudes.

En regard de ce bilan en forme de point d'interrogation, Jean Alesi a de quoi afficher l'assurance tranquille qu'il montrait à Suzuka, en dépit de son abandon. Il trouvera pêle-mêle, dans l'escarcelle Benetton, le moteur Renault, le génie stratégique de l'écurie, une capacité extrême à se mobiliser autour de son pilote numéro un, et une voiture qui devra tirer bénéfice de sa seconde année d'association avec le motoriste français. Alesi a pu ajouter une autre satisfaction, née du double abandon des Williams-Renault sur une sortie de piste des pilotes. En cette fin de saison, les rivaux présumés les plus sérieux de Benetton ont perdu pied, comme s'ils avaient dû s'incliner devant la force morale d'une équipe qui semble avoir découvert le moyen d'apprivoiser la victoire.

Pascal Ceaux

■ **Damon Hill s'est vu infliger** une amende de 10 000 dollars (environ 50 000 francs) par les commissaires de course pour un excès de vitesse dans les stands (139,6 km/h au lieu des 120 km/h autorisés).



Dino Zoff défend la pérennité de la Lazio contre l'excès des passions romaines

L'ancien gardien de but préside le club qui reçoit Lyon en Coupe de l'UEFA

Trois clubs français jouent, mardi 31 octobre, les matches retour du deuxième tour de la Coupe de l'UEFA. A Rome, les Lyonnais tenteront de préserver l'écart acquis à l'aller (2-1) face à la Lazio qui a écrasé la Juventus (4-0) en championnat, dimanche 29 octobre. Auxerre, battu sur son terrain (0-1), se déplace chez les Anglais de Nottingham Forest, et Bordeaux, vainqueur (2-1) joue sur le terrain des Russes du Rotor Volgograd.

ROME
de notre envoyé spécial

On le retrouve aussi vigilant derrière son bureau qu'il l'était devant sa ligne de but. Entré, selon son expression, dans la *« troisième saison »* de sa carrière, Dino Zoff ne s'alanguit pas en cet automne de notable du football. Après un interminable printemps de gardien de but, après un été d'entraîneur, le voici, à cinquante-trois ans, président de club. Atypique dans cette fonction comme il était unique dans son maillot gris derrière les tuniques bleues d'une *squadra azzura* qu'il a défendue cent douze fois. Depuis un peu plus d'un an, Dino Zoff préside la Lazio de Rome sans en être le propriétaire. Les dangers de ce statut, rarissime en Italie, ne l'ont pas fait hésiter une seconde lorsque le poste lui a été proposé par Sergio Cragnotti, l'industriel qui a acheté le club en 1992.

FOOTBALL

Dino Zoff a accepté sans craindre que son image ne s'accorde pas avec celle du club qu'il doit gérer au quotidien. A première vue, il n'y a en effet pas grand-chose de commun entre ce natif du Frioul, qui a toujours gardé ce sceau de rigueur et d'austérité apposé par sa région du Nord, et l'équipe du Latium. Car la Lazio, c'est un peu plus que le *calcio* italien. C'est le football à Rome, qui trempe ses passions dans les excès de la ville. Les *tifosi* y glissent, plus vite qu'ailleurs, de l'enthousiasme aux critiques. Les dirigeants y ont érigé le caprice en mode de gouvernement. Il ne semblait pas non plus y avoir de rapport entre le détenteur du record d'invincibilité en sélection – 1143 minutes – et l'équipe la plus offensive du dernier championnat.

Pourtant, Sergio Cragnotti ne s'est pas trompé. *« Dans le football italien, tout le monde joue un personnage,* dit Paola Gottardi, rédactrice en chef du mensuel *Laziolita*, la revue officielle du club. *Dino Zoff a su rester une personne, un homme qui ne varie pas selon les événements. Et c'est exactement ce qu'il fallait au club. »* Le propriétaire du club a sans doute aussi compris que l'on pouvait facilement s'abriter derrière une statue vivante. Aux yeux de l'Italie, le gardien de but reste figé dans sa pose de dernier capitaine de l'équipe nationale, à avoir brandi la Coupe du monde, en 1982. Cette carrière de joueur, interrompue à quarante-deux ans et à laquelle Dino Zoff a également eu le bon goût d'ajouter un parcours irréprochable d'entraîneur, le préserve des clivages qui divisent son sport.

Mais Dino Zoff n'amène pas seulement à la Lazio l'unanimité qui s'est figée autour de son nom. Il semble user encore de son expérience de gardien de but pour défendre son club contre le tumulte qui la menace sans cesse. Il lui faut tout son sens du placement pour ne pas se laisser surprendre par les trajectoires de l'imprévisible Sergio Cragnotti, tout son sang-froid pour intervenir dans les situations les plus chaudes.

Ainsi, cet été, le propriétaire s'était-il décidé à céder son attaquant vedette, Giuseppe Signori, à Parme pour environ 80 millions de francs. Les *tifosi*, réputés aussi turbulents que le millionnaire de l'agroalimentaire, ne l'ont pas entendu ainsi. Ils ont multiplié les signes de mécontentement, organisé des manifestations jusque devant le domicile de Sergio Cragnotti. Dino Zoff a dû, une fois de plus, intervenir pour calmer le jeu en annonçant publiquement que Signori ne serait pas vendu, tout en retenant l'industriel qui, de dépit, avait laissé entendre qu'il céderait aussitôt le club.

LE SENS DU COLLECTIF

Dans un sport qui déborde de plus en plus des terrains, Dino Zoff a également appris qu'il lui fallait parfois sortir du champ sportif, comme naguère il s'éloignait de ses buts pour en congédier le danger. La semaine dernière, le président est allé spontanément se présenter au juge romain qui enquête sur l'évasion fiscale sur le produit de la vente des billets. Les fautes dont Zoff a tenu à s'expliquer avaient été commises par ses prédécesseurs. Mais l'homme a gardé le sens du jeu collectif. *« Le personnage le plus important du club demeure Sergio Cragnotti,* reconnaît-il sans sourciller. *C'est lui qui a le pouvoir. »* Métayer de luxe d'une exploitation qu'il cherche à faire tourner rond, l'ancien gardien de but s'interdit également tout empiètement sur les prérogatives de l'entraîneur, Zdenek Zeman. Le président ne veut pas se mêler des compositions d'équipes ou rectifier les stratégies risquées de son successeur sur le banc de la Lazio.

La seule limite qu'il fixe à ses scrupules est celle de l'honnêteté intellectuelle. Dino Zoff aimerait en finir avec cette réputation que sa place sur le terrain lui a valu par la suite. Loin de son étiquette d'entraîneur défensif, c'est lui qui a déclenché, pendant ses quatre années d'entraînement à la Lazio, la révolution culturelle qui a voué le club à l'offensive. C'est lui qui a lancé la génération d'attaquants. Ceux-ci ne lui marchandent pas, encore aujourd'hui, leur admiration. Dévoué à la Lazio, sans arrière-pensées ni calculs, Dino Zoff aimerait que le club ne se laisse pas détourner de cette voie par les passions qui l'entourent. Pour qu'un jour l'équipe romaine ait moins à rougir de la comparaison de son palmarès avec celui de son président.

Jérôme Fenoglio

Un seul titre de champion

Fondée en 1900, vingt-sept ans avant l'AS Roma, la Lazio est le plus ancien club de football de la capitale italienne. Ses couleurs, bleu et blanc, rendent hommage à la Grèce qui avait accueilli, quatre ans auparavant, les premiers Jeux olympiques modernes. La Lazio est traditionnellement soutenue par la bourgeoisie de la ville, par opposition à la Roma, au public plus populaire. Ses supporters ont longtemps été comptés parmi les plus dangereux du pays et lui ont valu une expulsion des coupes d'Europe dans les années 70.

Le club n'a remporté qu'un titre de champion d'Italie, en 1974. Six ans plus tard, il connaissait l'opprobre d'une rétrogradation en série B à cause de son implication dans le scandale du *Totonero*. L'Europe ne lui a pas souvent réussi. La Lazio, entraînée par Dino Zoff, n'a retrouvé la Coupe de l'UEFA qu'en 1993 après l'avoir quittée en 1978 sur un douloureux 6-0 à Lens.

Sept matches retransmis à la télévision

● **Mardi 31 octobre**, sur TF 1, Rotor Volgograd-Girondins de Bordeaux (Coupe UEFA), à 17 h 00 (direct) ; sur Canal Plus, Lazio Rome-Lyon (Coupe UEFA), à 20 h 25 (direct) et Nottingham Forest-Auxerre (Coupe UEFA), à 22 h 30 (différé).
● **Mercredi 1er novembre**, sur Canal Plus, Lens-Odessa (Coupe UEFA), à 17 h 25 (direct) ; sur TF 1, Aalborg-FC Nantes (Coupe UEFA), à 20 h 30 (direct).
● **Jeudi 2 novembre**, sur TF 1, Celtic Glasgow-Paris SG (Coupe des coupes), à 20 h 35 (direct) et Milan AC-RC Strasbourg (Coupe UEFA), à 00 h 00 (direct).

■ **CALCIO : plus de quarante personnes ont été blessées, et vingt autres arrêtées, lors d'échauffourées entre supporters après un match de troisième division italienne à Nocera près de Salerne, dimanche 29 octobre.** L'un des blessés a été atteint d'une balle. Des centaines de supporters du club Nocerina s'en sont pris à ceux de Savoia alors qu'ils quittaient le stade San Francesco après un match nul 0-0. Ils ont lancé des pierres, mis le feu à des poubelles et se sont violemment opposés aux policiers. – (*Reuter*.)

Premier titre en base-ball pour Atlanta

L'équipe de Ted Turner a battu les Indians de Cleveland, samedi 28 octobre, en finale des World Series

ATLANTA
de notre correspondant

Ted Turner n'oubliera jamais l'automne 1995. Mais les premiers souvenirs qu'il conservera de cette remuante saison ne seront peut-être pas ceux que l'on croit. Samedi 28 octobre, le patron de la chaîne CNN semblait se soucier infiniment plus de l'évolution du score de la sixième rencontre des World Series que de la vente, pourtant récente, de son groupe multimédia au géant Time Warner. Les Braves d'Atlanta rencontraient les Indians de Cleveland. Cette partie pouvait, en cas de victoire, assurer à la future ville olympique le premier titre de son histoire.

Un succès derrière lequel Ted Turner courait depuis ce jour de 1976 où il avait eu la curieuse idée de se porter acquéreur de l'équipe des Braves. A l'époque, l'Amérique avait commenté cet achat avec moquerie, puis avait franchement éclaté de rire lorsque l'homme d'affaires avait affirmé, le regard droit et la voix claire, que son « objectif [était] *de conduire ce club vers les sommets du base-ball et* [son] *rêve de remporter les World Series »*.

En avouant ainsi son rêve d'enfant, Ted Turner imaginait mal que le succès mettrait aussi longtemps à se dessiner. Mais c'est désormais chose faite. Dominant les Indians par quatre victoires à deux, les Braves se sont offerts leur premier titre depuis 1957, année de leur déménagement de Milwaukee à Atlanta. Un triomphe que la ville olympique a fêté jusqu'à fort tard dans la nuit. Alors que Ted Turner, lui, avait bien du mal à contenir une émotion qu'il expliquait n'avoir plus ressentie depuis 1977 et son succès à la barre du voilier *Courageous*, dans la Coupe de l'America.

Samedi 28 octobre, sa victoire dans les World Series a réveillé l'orgueil d'une ville étouffée par près de quarante années d'échecs et de frustration. Atlanta a su apprécier cette première récompense, mais la capitale de la Géorgie attend désormais beaucoup plus des prochains Jeux du centenaire, l'été prochain, et veut profiter des événements olympiques pour montrer au monde qu'elle n'est pas seulement la ville des Braves et de Ted Turner.

Alain Mercier

■ **RUGBY : Eric Morisse est mort des suites d'une crise cardiaque** qui l'avait terrassé lors du match de championnat de France (groupe A 2, poule 3) opposant son club, le Stade bordelais université club (Sbuc), à La Rochelle, dimanche 29 octobre. Le troisième ligne aile, âgé de vingt-huit ans, est décédé dans l'ambulance qui le transportait vers l'hôpital de La Rochelle. L'accident s'est produit à la 61e minute de jeu. A la suite d'un regroupement, Morisse s'est relevé, avant de s'effondrer sur le terrain.

■ **ATHLÉTISME : une affaire de dopage mettant en cause des responsables de l'équipe d'Angleterre** a éclaté à la suite des révélations d'un ancien sprinter écossais dans le *Sunday Times* du 29 octobre. Drew McMaster y affirme qu'il a pris des stéroïdes anabolisants à partir de 1977 sur les conseils de Jimmy Ledingham, médecin de l'équipe de Grande-Bretagne de 1979 à 1987, et avec l'aval de Frank Dick, directeur des entraîneurs de la fédération britannique jusqu'à l'an dernier. Dick, décoré de l'ordre de l'Empire britannique en raison de ses nombreux succès sportifs, a rejeté en bloc ces *« accusations haineuses »*. – (*AFP*.)

■ **AUTOMOBILISME : un pilote est mort des suites d'une crise cardiaque** lors de la 40e édition du rallye d'automne de La Rochelle, samedi 28 octobre. Jean-Yves Gadal, quarante-neuf ans, s'est brusquement effondré sur son volant alors qu'il venait de terminer la troisième épreuve spéciale de ce rallye, comptant pour le championnat de France de deuxième division.

■ **RUGBY À XIII : l'Australie est devenue championne du monde** en battant l'Angleterre 16 à 8 en finale, samedi 28 octobre à Wembley. Elle remporte ainsi son deuxième titre consécutif et le cinquième de son histoire. – (*Reuter*.)

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

GRAND PRIX DU JAPON

1. M. Schumacher (All., Benetton-Renault), les 310,792 km en 1 h 36 min 52 s 930 ; 2. M. Hakkinen (Fin., McLaren-Mercedes) à 19 s 337 ; 3. J. Herbert (G-B, Benetton-Renault) à 1 min 23 s 804 ; 4. E. Irvine (Irl., Jordan-Peugeot) à 1 min 42 s 136 ; 5. O. Panis (Fra., Ligier-Mugen Honda) à 1 tour ; 6. M. Salo (Fin., Tyrrell-Yamaha) à 1 tour.

Championnat du monde des pilotes : 1. M. Schumacher (All.), 102 pts ; 2. D. Hill (G-B), 59 ; 3. D. Coulthard (G-B), 49 ; 4. J. Herbert (G-B), 45 ; 5. J. Alesi (Fra.), 42.

Championnat du monde des constructeurs : 1. Benetton-Renault, 137 pts ; 2. Williams-Renault, 102 ; 3. Ferrari, 73 ; 4. McLaren-Mercedes, 27 ; 5. Jordan-Peugeot, 21.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE Pro A
8e journée

Montpellier-Villeurbanne	76-88
Levallois - Pau-Orthez	65-84
Dijon-Nancy	94-83
Besançon-Gravelines	106-89
Limoges-PSG Racing	71-68
Evreux-Lyon	84-81
Strasbourg-Le Mans	95-87
Cholet-Antibes	86-91

Classement : 1. Limoges et Pau-Orthez, 15 pts ; 3. Villeurbanne, 14 ; 4. Antibes, Nancy, Dijon et Montpellier, 13 ; 8. PSG-Racing et Evreux, 12 ; 10. Strasbourg et Besançon, 11 ; 12. Levallois, Le Mans et Gravelines, 10 ; 15. Cholet, 9 ; 16. Lyon, 8

BOXE

CHAMPIONNAT D'EUROPE

Légers
A. Mona (Fra.) b. O. Palomino (Esp.) aux points.
Mi-moyens
L. Szabo (Hon.) b. S. Galuer (Fra.) par KO (1re reprise.)
Mi-moyens
E. Daponte (Fra.) b. C. Terrones (Fra.) aux points.
Moyens
A. Galfi (Hon.) b. C. Basualdo (Esp.) jet de l'éponge 4e reprise.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D2
17e journée

Valence-Nancy	0-0
Charleville-Lorient	1-3
Sochaux-Alès	2-0
Le Mans-Laval	0-0
Epinal-Mulhouse	1-1
Angers-Toulouse	0-1
Louhans Cuiseaux-Caen	0-2
Amiens-Dunkerque	2-1
Niort-Poitiers	0-0
Châteauroux-Perpignan	2-0
Red Star-Marseille	2-2

Classement : 1. Caen, 36 pts ; 2. Sochaux, 29 ; 3. Laval, 29 ; 4. Red Star, 27 ; 5. Nancy, 27 ; 6. Toulouse, 27 ; 7. Lorient, 27 ; 8. Le Mans, 27 ; 9. Châteauroux, 26 ; 10. Valence, 25 ; 11. Perpignan, 25 ; 12. Marseille, 24 ; 13. Poitiers, 22 ; 14. Epinal, 22 ; 15. Amiens, 21 ; 16. Louhans-Cuiseaux, 20 ; 17. Charleville, 19 ; 18. Niort, 19 ; 19. Mulhouse, 17 ; 20. Dunkerque, 15 ; 21. Angers, 14 ; 22. Alès, 5

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE
11e journée

FC Cologne-Borussia Moenchengladbach	0-2
Karlsruhe-SC Fribourg	1-1
Fortuna Düsseldorf-Bayer Leverkusen	1-1
Hansa Rostock-Eintracht Francfort	1-1
FC Schalke 04-Borussia Dortmund	1-2
Werder Breme-FC St-Pauli	1-1
Bayern Munich-VFB Stuttgart	5-3
Hambourg SV-FC Kaiserslautern	1-0
Uerdingen-Munich 1860	2-0

Classement : 1. Bayern Munich, 27 pts ; 2. Borussia Dortmund, 24 ; 3. Bor. Moenchengladbach, 22 ; 4. FC Hansa Rostock, 17 ; 5. Bayer Leverkusen et VBF Stuttgart, 16 ; 7. Werder Breme et Schalke 04, 15 ; 9. Hambourg SV et Karlsruhe SC, 13 ; 11. Uerdingen et St-Pauli, 12 ; 13. FC Kaiserslautern, 11 ; 14. Fortuna Düsseldorf, Eintracht Francfort et Munich 1860, 10 ; 17. FC Cologne, 8 ; 18. SC Fribourg, 6.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
11e journée

Aston Villa-Everton	1-0
Blackburn-Chelsea	3-0
Leeds-Coventry	3-1
Liverpool-Manchester City	6-0
Manchester United-Middlesbrough	2-0
Queen's Park Rangers-Nottingham Forest	1-1
Sheffield Wednesday-West Ham	0-1
Wimbledon-Southampton	1-2
Tottenham-Newcastle	1-1
Bolton-Arsenal (lundi)	

Classement : 1. Newcastle, 28 pts ; 2. Manchester United, 26 ; 3. Liverpool, 23 ; 4. Arsenal, 21 ; 5. Nottingham Forest, 21 ; 6. Middlesbrough, 21 ; 7. Aston Villa, 20 ; 8. Leeds, 20 ; 9. Tottenham, 16 ; 10. Chelsea, 15 ; 11. Blackburn, 14 ; 12. West Ham, 13 ; 13. Sheffield Wednesday, 11 ; 14. Queen's Park Rangers, 10 ; 15. Wimbledon, 10 ; 16. Everton, 9 ; 17. Southampton, 9 ; 18. Coventry, 7 ; 19. Bolton, 5 ; 20. Manchester City, 2.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
10e journée

Albacete-Real Madrid	1-1
St-Jacques Compostelle-FC Barcelone	2-1
Séville-Deportivo La Corogne	0-0
Salamanque-Real Betis	2-1
Tenerife-Oviedo	3-3
Real Sociedad-Rayo Vallecano	2-1
Racing Santander-Real Saragosse	0-0
Atletico Madrid-Merida	1-1
Sporting Gijon-Valladolid	4-2
Espagnol Barcelone-Celta Vigo	2-2
Valence-Athletic Bilbao	3-1

Classement : 1. Atletico Madrid, 26 pts ; 2. FC Barcelone, 23 ; 3. Espagnol Barcelone, 21 ; 4. St-Jacques Compostelle, 19 ; 5. Valence, 17 ; 6. Sporting Gijon, 16 ; 7. Betis Séville, 16 ; 8. Real Madrid, 15 ; 9. Deportivo La Corogne, 14 ; 10. Real Saragosse, 14 ; 11. Athletic Bilbao, 13 ; 12. Tenerife, 13 ; 13. Real Sociedad, 13 ; 14. Merida, 11 ; 15. Albacete, 11 ; 16. Valladolid, 9 ; 17. Salamanque, 9 ; 18. Celta Vigo, 9 ; 19. Oviedo, 9 ; 20. Racing Santander, 9 ; 21. Séville, 7 ; 22. Rayo Vallecano, 7

CHAMPIONNAT D'ITALIE
8e journée

Atalanta-Udinese	0-0
Cagliari-AS Rome	0-2
Fiorentina-Bari	3-2
Lazio-Juventus	4-0
Naples-Cremonese	0-0
Padoue-Sampdoria	1-1
Parme-Piacenza	3-2
Torino-Vicence	1-0
Inter de Milan-Milan AC	1-1

Classement : 1. Milan AC et Parme, 17 pts ; 3. Lazio, 16 ; 4. Naples et Fiorentina, 15 ; 6. Juventus, 14 ; 7. Udinese, 12 ; 8. Vicence, 11 ; 9. Sampdoria, AS Rome, Atalanta et Inter Milan, 10 ; 13. Torino, 9 ; 14. Bari, 8 ; 15. Cagliari et Piacenza, 7 ; 17. Cremonese, 3 ; 18. Padoue, 2.

GOLF

MASTERS EUROPÉEN

Classement final : 1. A. Cejka (All.), 282 ; 2. C. Montgomerie (Eco.), 284 ; 3. S. Torrance (Eco.) et D. Gilford (G-B), 285 ; 5. J. Rivero (Esp.), B. Langer (All.), I. Woosnam (PdG), P. U. Johansson (Suè.) et A. Forsbrand (Suè.), 286

GYMNASTIQUE

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Messieurs
Seniors : 1. P. Casimir (Antibes), 55,125 pts ; 2. E. Poujade (Orléans), 54,400 ; 3. S. Dumont (Epinay), 53,525.
Espoirs : 1. F. Jerez (Avignon), 50,700 pts ; 2. A. Fosse (St-Pierre de la Réunion), 50,325 ; 3. G. Dupont (La Madeleine), 46,225.
Juniors : 1. E. Casimir (Antibes), 53,600 pts ; 2. L. Landi (Antibes), 52,300 ; 3. G. Stablo (Forbach), 51,850.
Dames
Seniors : 1. I. Severino (Garges-lès-Gonesses), 38,988 pts ; 2. C. Canqueteau (Marseille), 38,688 ; 3. O. Troscompt (Ind. St-Etienne), 37,838.
Espoirs : 1. N. Ramassary (St-Pierre de la Réunion), 36,050 pts ; 2. M. Delaporte (Créteil), 35,580 ; 3. C. Malatesta (Ajaccio), 35,325.
Juniors : 1. F. Generaux (Créteil), 35,813 pts ; 2. L. Payet (Meaux), 35,463 ; 3. J. Gatinois (Marseille), 35,200.

HANDBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE N° 1
9e journée

Villeneuve d'Ascq-Toulouse	21-19
Istres-Chambéry	21-18
Sélestat-OM Vitrolles	24-25
Ivry-Gagny	29-21
Bordeaux-PSG Asnières	27-32
Créteil-Dunkerque	27-18
Montpellier-Pontault-Combault	27-15

Classement : 1. OM-Vitrolles, 18 pts ; 2. Montpellier, 17 ; 3. PSG-Asnières, 14 ; 4. Créteil, 13 ; 5. Ivry, 11 ; 6. Istres, 9 ; 7. Dunkerque, 9 ; 8. Villeneuve-d'Ascq, 8 ; 9. Chambéry, 8 ; 10. Pontault-Combault, 8 ; 11. Bordeaux, 5 ; 12. Toulouse, 4 ; 13. Sélestat, 2 ; 14. Gagny, 0.

HOCKEY SUR GLACE

TOURNOI D'ASIAGO

1re journée	
Slovaquie-France	8-1
Canada-Italie	5-2
2e journée	
Italie-France	4-4
Slovaquie-Canada	4-2

Classement : 1. Slovaquie, 4 pts ; 2. Canada, 2 ; 3. Italie et France, 1.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE
6e journée
Groupe A1 (poule 1)

Stade Toulousain-Agen	33-26
Grenoble-Racing CF	18-6
Nîmes-Narbonne	19-15
Bayonne-Perpignan	32-29
Nice-Toulon	13-25

Classement : 1. Toulouse, 14 pts ; 2. Toulon, 14 ; 3. Grenoble, 14 ; 4. Nîmes, 14 ; 5. Perpignan, 13 ; 6. Narbonne, 12 ; 7. Nice, 11 ; 8. Bayonne, 11 ; 9. Racing CF, 9 ; 10. Agen, 8.

Groupe A1 (poule 2)

Brive-Pau	27-18
Dax-Rumilly	41-10
Montferrand-Montpellier	37-3
Castres-Colomiers	35-27
Begles Bordeaux-Bourgoin	28-8

Classement : 1. Begles-Bordeaux, 16 pts ; 2. Montferrand, 14 ; 3. Bourgoin, 14 ; 4. Dax, 12 ; 5. Brive, 12 ; 6. Pau, 12 ; 7. Castres, 12 ; 8. Colomiers, 10 ; 9. Rumilly, 10 ; 10. Montpellier, 8.

RUGBY À XIII

COUPE DU MONDE
Finale

Australie-Angleterre	16-8

TENNIS

TOURNOI D'ESSEN
Demi-finales
Simple messieurs
M. Washington (EU) b. A. Boetsch 7-5, 6-2 ; T. Muster (Aut., n° 3) b. P. Sampras (EU, n° 2) 7-6, 6-2
Finale
T. Muster (Aut., n° 3) b. M. Washington (EU) 7-6, 2-6, 6-3, 6-4

VOLLEY-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
4e journée

PSG Racing-Paris UC	0-3
Avignon-Strasbourg	3-0
Tourcoing-Poitiers	1-3
Nice-Sète	2-3
Montpellier-Cannes	2-3
Tours-Rennes	3-0

Classement : 1. Avignon et Cannes, 8 pts ; 3. Paris UC, 7 ; 4. Montpellier, 7 ; 5. Poitiers, 7 ; 6. Sète, 7 ; 7. Tourcoing, 6 ; 8. Strasbourg et Tours, 5 ; 10. Nice, 4 ; 11. PSG-Racing, 4 ; 12. Rennes, 4

VOILE

TRANSAT EN DOUBLE LE HAVRE-CARTAGENA

Classement des multicoques : 1. *Région Haute-Normandie* (P. Vatine-R. Jourdain) en 14 j 12 h 25 min ; 2. *Banque Populaire* (F. Joyon-J. Vincent) en 14 j 13h 01 min ; 3. *Primagaz* (L. Bourgnon-C. Lewis) en 14 j 16h 12 min.

Classement des monocoques : (05 h 01 heure française) 1. *Côte d'Or* (J. Maurel-F. Dahirel) à 1 480 milles de l'arrivée ; 2. *PRB Vendée* (Y. Hasselin-H. Besson) à 1 689 milles ; 3. *La Nova-Mer du Nord* (P. de Radigues-Y. le Cornec) 1 815 milles.

Mercredi 25 octobre 7h42

Un contrat de 200 millions de francs :
Alcatel CIT l'a signé.
Il s'agit d'installer 200 000 lignes
téléphoniques en Macédoine.
On peut le considérer comme le
premier contrat de l'après-guerre
dans l'ex-Yougoslavie.

(Source Europe 1)

Paris rend hommage à ses ingénieux ingénieurs

Une exposition fait sortir de l'anonymat les auteurs de ponts, réseaux, voieries et autres ouvrages d'art qui, eux aussi, ont façonné la capitale

SI PARIS n'existait pas, il faudrait l'inventer. La forme de la ville, l'harmonie de son plan, la régularité de ses boulevards, avenues, promenades, places et esplanades, les proportions raisonnables de ses quartiers, le soin qu'elle a pris de signaler un monument (Panthéon, Sacré-Cœur, palais de Chaillot), ses buttes et ses hauteurs, la manière équitable dont elle admet le partage du fleuve, la diversité et la grâce des ponts qu'elle a lancés pour joindre les rives, tout semble indiquer la force d'une pensée continue. De la suite dans les idées. Jusqu'au maillage régulier du métropolitain, l'invisible et le visible, qui donne une dernière touche de lisibilité à l'ensemble. Avec l'apothéose monumentale du parcours aérien, couronnant le tout, et soulignant de ses piliers de pierre et de ses charpentes métalliques, le tracé qui enveloppe la cité. A taille urbaine, à taille humaine.

Ce sera une autre histoire avec le périphérique du XX[e] siècle, pensé plutôt en termes d'évacuation d'une circulation excessive, encombrante et si bruyante que la ville doit maintenant se protéger de murs et de murailles. Tourner le dos, couper les ponts. Changement d'échelle et fatale perte de qualité « urbaine » qui apparaissent nettement – même en maquettes – au cours de la visite au pavillon de l'Arsenal.

L'exposition « Paris d'ingénieurs », préparée de longue main par Bertrand Lemoine et Marc Mimram, qui ont l'un et l'autre la double formation d'architecte et d'ingénieur, en collaboration avec les équipes permanentes de l'Arsenal, a d'abord pour elle de présenter du jamais vu : plusieurs maquettes de ponts extraites des caisses où reste entreposé depuis cinquante ans le contenu du mythique Musée des travaux publics (déménagé du palais d'Iéna qui avait été construit tout exprès) ; d'admirables dessins d'ingénieurs sortis des collections de l'École des ponts, où les teintes pastel et la finesse du trait servent une précision toute technique de croquis de chantier ; une belle série de photographies prises au tournant du siècle lorsque les nouveaux adeptes de la chambre noire s'essayaient à saisir dans leurs cadrages audacieux les moments les plus spectaculaires des chantiers issus d'une autre révolution technique, celle de la construction en fer. Le Grand Palais n'est jamais plus beau qu'inachevé, et il se trouve que la rue de Rivoli, où l'on refait les voûtes de la ligne de métro numéro 1, ressemble actuellement à ces clichés pris il y a bientôt cent ans.

> La gloire de Gustave Eiffel a fait de l'ombre à ses confrères. Qui connaît l'auteur du pont Alexandre-III et du pont Mirabeau ?

Le dessin, le calcul, parfois le modèle réduit (voir l'étonnant pont levant de la rue de Crimée), toujours l'expérience du chantier, sont les outils de réflexion de l'ingénieur. Avant que ne s'installe, au XX[e] siècle, l'opposition farouche entre deux familles d'esprit – ingénieurs *« sains et virils (...), moraux et joyeux »*, selon la formule provocatrice de Le Corbusier, qui voulait secouer ses confrères architectes –, ce qui apparaît d'abord, c'est plutôt la recherche de l'harmonie et d'une entente cordiale.

C'est à Paris que s'invente un métier qui obtient dès la fin du XVII[e] siècle ses lettres de noblesse. Paris où Navier sera le premier à calculer la résistance des matériaux. Paris où Perronet, auteur du pont de la Concorde et du pont de Neuilly notamment, crée l'Ecole des ponts et chaussées. Paris qui va devenir la capitale modèle du XIX[e] siècle, quand Haussmann et ses troupes lui impriment une armature neuve et quand *« derrière la violence des percements de voies nouvelles*, note Marc Mimram, *on veille à assurer une cicatrisation très fine et très attentive »*, lorsqu'Adolphe Alphand, qui n'est pas architecte mais ingénieur, se fait « grand jardinier » de l'empereur et donne à la capitale parcs et promenades. Paris qui fait travailler ensemble Louis Biette, l'ingénieur, et Camille Formigé, l'architecte, à la réussite du métro aérien. Paris, qui a adopté comme signe de reconnaissance le coup d'audace d'un ingénieur, objet tellement technique et strictement poétique, la tour Eiffel.

La gloire de Gustave Eiffel a fait de l'ombre à ses confrères. Qui connaît l'auteur du pont Alexandre-III et du pont Mirabeau ? Qui saurait attribuer l'étonnant viaduc d'Auteuil (dit aujourd'hui de Bir-Hakeim) et celui d'Austerlitz ? Et Bercy, à l'autre entrée fluviale de la ville, où le métro surpasse les autos ? Qui connaît les noms de Rasel, Biette et Bassompierre ? Contraints de servir dans l'ombre, les ingénieurs sont aussi les auteurs discrets et méconnus de la plupart des réseaux d'alimentation, les responsables de la fluidité des circulations, les animateurs – et réanimateurs – de la respiration générale. Leur heure de gloire, même si l'anonymat perdure, c'est le bien-nommé « ouvrage d'art ».

Paris n'est pas achevé. Contée dans le détail par Bertrand Lemoine dans le catalogue, même l'histoire des ponts de Paris n'a pas fini d'être écrite. Deux projets – l'un en cours de construction, l'autre sur le point d'être lancé – retiennent, ou vont retenir, l'attention.

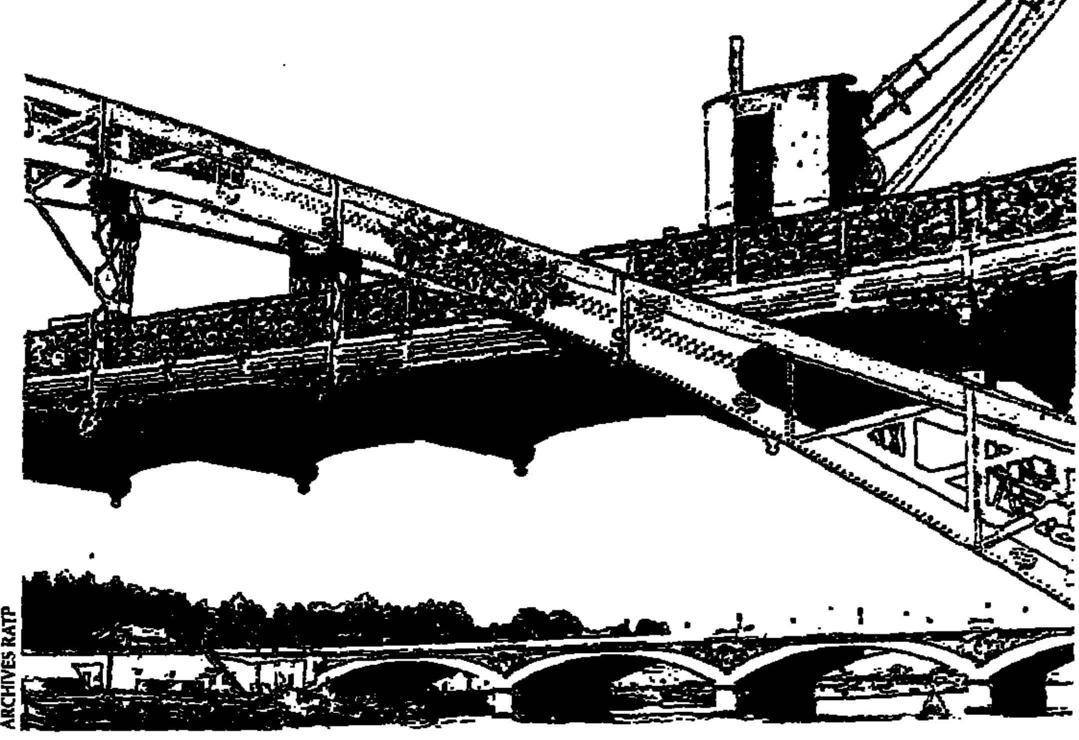
Le premier est le pont Charles-de-Gaulle, en chantier entre la gare de Lyon et la gare d'Austerlitz, et dont certains craignent que les prolongements routiers, rive gauche, menacent à terme l'intégrité de la gare d'Austerlitz. Une voûte métallique qui figure justement – à cause de sa très large portée – parmi les prouesses de cette architecture-là.

Le second est le résultat d'un concours, jugé en 1992, et qui tarde à être réalisé : la passerelle piétonne Solférino, qui doit relier les deux rives, des Tuileries au Musée d'Orsay, comme le faisaient un pont centenaire, démoli en 1961, et son remplaçant « provisoire », qui dura... plus de trente ans.

Si les crédits ministériels sont réunis, le chantier de cette passerelle panoramique – on pourra circuler dans la structure et pour la première fois admirer l'objet tout en l'empruntant – devrait commencer au début de 1996. Ce sera, sans doute, le dernier pont de Paris, un hommage de Marc Mimram aux pères-ingénieurs salués dans l'exposition qu'il a cosignée avec Bertrand Lemoine. Un signe de conciliation aussi entre les qualités des uns et des autres, architectes et ingénieurs. La guerre est finie : les contributions de Paul Chemetov (à qui l'on doit la cathédrale souterraine de la piscine des Halles) ou de Paul Andreu (grand manitou à Roissy, des aérogares et de l'étonnante gare TGV-RER), le rôle éminent joué par le regretté Peter Rice (du Centre Pompidou à l'Arche de la Défense en passant par les serres de La Villette) sont autant de témoignages récents que l'art des uns et la technique des autres ont de plus en plus l'occasion de concourir à une réussite commune.

Le métal et le verre, matériaux nouveaux du XIX[e] siècle triomphant, ne se cachent plus derrière des murs de pierre et des statues tutélaires. La vieille querelle qui opposait les artistes aux bâtisseurs a sans doute trouvé son point de non-retour sur le pont Alexandre-III, dont on admire aujourd'hui autant l'envers – une structure piranésienne – que l'endroit, avec ses lustres rococo et ses guirlandes dorées qui plaisent tant aux photographes de mode et à nos amis les touristes japonais.

Michèle Champenois


ARCHIVES RATP

Détail du viaduc d'Austerlitz, 1907.

★ Exposition au Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris 4[e], du mardi au samedi de 10 h 30 à 18 h 30, le dimanche de 11 heures à 19 heures. Entrée libre. Jusqu'à fin décembre.

★ Livre : *Paris d'ingénieurs*, 232 p., 204 ill. noir et couleurs. Editions du Pavillon de l'Arsenal et Picard. 290 F. Ouvrage collectif coordonné par Bertrand Lemoine et Marc Mimram. Avec des contributions d'Antoine Picon, Michel Vernes, Pierre Pinon, Bernard Landau, Annie Térade, Jean-Louis Cohen, Paul Chemetov et Paul Andreu.

AUTOMOBILE

La Mégane remplace la Renault 19

LA RENAULT MÉGANE est une automobile bien élevée. Cela tombe bien. Sur ce milieu de gamme, qui détermine largement les volumes de production et les profits des constructeurs, la clientèle est plutôt traditionnelle. Aussi, lorsqu'on se fixe comme objectif de conserver le « portefeuille » de la clientèle de la Renault 19 (près de trois millions d'exemplaires produits), dont la fiabilité lui a valu de remporter de jolis résultats, y compris sur le marché allemand, il ne faut heurter personne. D'où cette façade avant qui reprend le nouveau design Renault avec sa calandre en forme de bec plongeant. En revanche, le dessin tout en ellipses du pavillon de toit et celui du hayon comme des feux arrière procurent à cette voiture une personnalité un peu plus marquée.

Ni simple *remake* d'un produit à succès ni modèle foncièrement original, la Mégane est surtout une adaptation aux exigences de son temps. Outre la qualité de fabrication, l'effort a été mis sur la sécurité et le respect de l'environnement. Le SRP (système à retenue programmée), qui permet, grâce à une pièce en acier fixée à la base de la ceinture de sécurité, d'atténuer les charges imposées au cou et au thorax en cas de choc, équipe tous les modèles. D'ailleurs, pour la première fois, un témoin lumineux suffisamment bien placé dans le champ de vision du conducteur lui signale inlassablement qu'il n'a pas bouclé sa ceinture. Aux impératifs de sécurité, qui, avec les efforts d'insonorisation, ont contribué à augmenter de 70 kilos le poids de la voiture, s'ajoutent ceux que réclame le respect de l'environnement. Cette automobile est en effet recyclable à 85 %.

Plus courte de trois centimètres que la Renault 19, la Mégane (4,12 mètres) dispose pourtant d'un espace intérieur plus important à l'arrière et d'un coffre plus carré. Explication : la partie mécanique a été « comprimée », et l'angle des amortisseurs arrière modifié. La planche de bord, tout en rondeurs elle aussi, occupe l'espace avec une certaine harmonie. L'autoradio, articulé en deux parties avec un afficheur de fonctions situé dans le haut de la planche, fait aussi dans l'elliptique. Côté motorisation, un nouveau groupe propulseur de 1 600 centimètres cubes pour 90 chevaux est inauguré. Plus léger, il est presque aussi performant (en termes de couple) que l'ancien 1,8 litre et offre une consommation moyenne inférieure d'un litre au cent kilomètres par rapport à celui-ci.

Le résultat est encourageant sans être renversant. On appréciera néanmoins que ce moteur n'exige d'être révisé que tous les 15 000 kilomètres au lieu de 10 000. Pour les amateurs de diesel (60 % des ventes de Renault 19), il n'est pour l'instant prévu qu'un lymphatique 1,9 litre. Le turbo diesel n'arrivera qu'en février 1996.

UN COUPÉ AGILE

Si la berline Mégane est sage, sa version coupé, présentée simultanément, est beaucoup plus délurée. Ramassé et agréablement dessiné avec sa moue boudeuse à l'arrière, le coupé peut se prévaloir de réelles qualités de vivacité et de tenue de route. Homogène et agile, le cabriolet Mégane devient un véhicule vraiment sportif avec le moteur 2 litres (disponible en 16 soupapes et 150 chevaux) dérivé de celui de la Clio Williams. En version 1,6 litre, il n'est pas du tout ridicule.

Ces deux premières versions de la Mégane seront suivies, dans les dix-huit prochains mois, d'un monospace et d'un tricorps (avec un coffre arrière apparent donc), puis d'un cabriolet et vraisemblablement d'un break. La stratégie de la firme est claire : à la berline de confirmer, aux autres versions de conquérir de nouvelles clientèles. Malgré des tarifs assez supérieurs à ceux de nombreuses concurrentes étrangères et un niveau d'équipement proposé en série manquant encore de générosité.

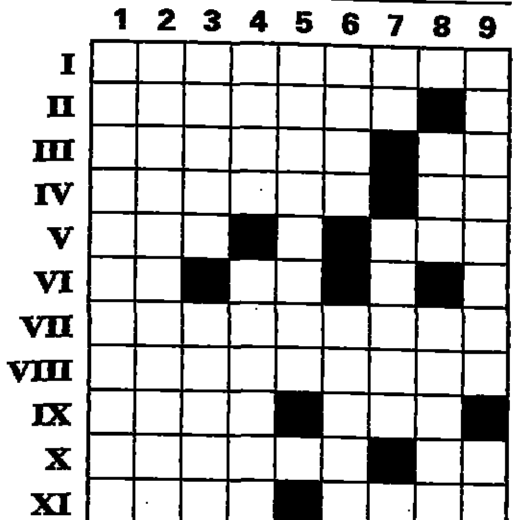
Jean-Michel Normand

★ Renault Mégane berline : de 87 300 à 135 600 F ; disponible à partir du 15 novembre. Le coupé (de 104 100 à 151 700 F) à partir du 1[er] décembre.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6681



HORIZONTALEMENT

I. Un qui est capable de soigner une fièvre de cheval. – II. Pas brillante. – III. Un homme qui n'arrête pas de fumer. Entre deux propositions. – IV. Très atteint. Demi-tour. – V. Marche à son pas. Son anagramme est un carré. – VI. Dieu. Symbole. – VII. Qualifie un personnage amateur de petites distractions. – VIII. Dans la littérature provençale. – IX. Parmi les légumes d'autrefois. Instrument de chasse. – X. Provoqua beaucoup de confusion. En France. – XI. Dans l'Orne. Invoqué quand il y a du tirage.

VERTICALEMENT

1. Des hommes parmi les simples. – 2. Façon de parler chez des voisins. – 3. Comme une montagne en Martinique. Une pièce très sombre. – 4. Certaines sont mères. Qui vont pouvoir manger le morceau. – 5. Dont on ne verra pas la fin. – 6. On y brûle de l'essence. Régnèrent en Amérique. – 7. Consolide un assemblage. Le bon côté des choses. – 8. D'un auxiliaire. Mettre plus d'espace. – 9. Les nouveaux venus. Quartier d'Utrecht.

SOLUTION DU N° 6680

HORIZONTALEMENT

I. Balthazar. Aleph. – II. Etirage. Endémie. – III. Atre. Iles. Avis. – IV. Ures. Sentiments. – V. Tissus. Ela. Coi. – VI. Es. Aramon. Niel. – VII. Tournant. Tu. Eu. – VIII. Ma. Tatou. Filets. – IX. An. EC. Aines. – X. Itération. Essai. – XI. Let. Assis. Ost. – XII. Unir. Emu. Cri. – XIII. Ordinaire. Réale. – XIV. Tues. Anse. Ger. – XV. Ses. Cécité. Mess.

VERTICALEMENT

1. Beauté. Maillots. – 2. Attristante. Rue. – 3. Lires. Etudes. – 4. Tressauter. Nis. – 5. Ha. Urraca. In. – 6. Agissant. Tarare. – 7. Zèle. Maoris. – 8. En. ONU. Oserai. – 9. Restent. Animent. – 10. Il. Fi I Su. Se. – 11. Adamantine. Ré. – 12. Levé. Iules. Ce. – 13. Emincé. Essorage. – 14. Pistolet. Asiles. – 15. Hé. Si. Usait. Ers.

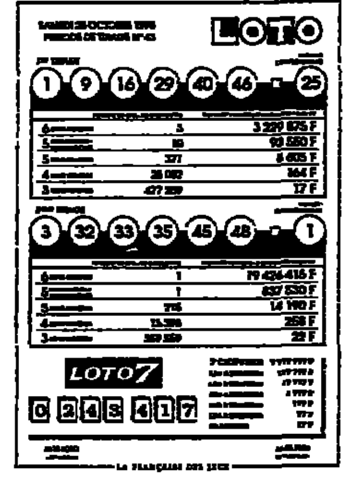
Guy Brouty

TOUSSAINT

Les services ouverts ou fermés

■ **Presse :** les quotidiens paraîtront normalement mercredi 1er novembre.
■ **Bureaux de poste :** ils seront fermés.
■ **Banques :** elles seront fermées.
■ **Grands magasins :** ils seront ouverts.
■ **Assurance-maladie, assurance-vieillesse, allocations familiales :** les centres d'accueil seront fermés au public du mardi après-midi 31 octobre au jeudi 2 novembre, à 8 h 30.
■ **Archives nationales :** Le Caran et le Musée de l'histoire de France seront fermés.
■ **Bibliothèque nationale :** les salles de lecture seront fermées. Le Musée des médailles et l'exposition « Jean de La Fontaine » seront ouverts.
■ **Hôtel national des Invalides :** les musées de l'Hôtel national des Invalides : armée, dôme royal (tombeau de l'Empereur), plans-reliefs et l'église Saint-Louis seront fermés.
■ **Institut de France :** l'institut sera fermé. Le château de Chantilly, le domaine de Chaalis (en face de la Mer de sable) et le château de Langeais (Indre-et-Loire) seront ouverts. Le château de Kerylos (à Beaulieu-sur-Mer) sera fermé.
■ **Musées :** la plupart des musées nationaux seront ouverts. **A Paris,** seront fermés le Musée du Moyen Age-Thermes de Cluny, le Musée Delacroix, le Musée Jean-Jacques Henner et le Musée du Louvre. **En région parisienne,** seront fermés le Musée de la céramique de Sèvres et le Musée des châteaux de Versailles et de Trianon. **En province,** seront fermés le Musée du château de Compiègne, le Musée africain de l'île d'Aix et le Musée Picasso, à Vallauris. Le Centre Georges-Pompidou, la Cité des sciences et le Palais de la découverte seront ouverts.

JEUX



LOTO SPORTIF N° 58
RESULTATS OFFICIELS
MATCHS DU JOUR :
NUMERO FACTICE : 1

PARIS EN VISITE

Mercredi 1er novembre

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (60 F), 10 h 30 et 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Bertrand Beyern).
■ **MONTMARTRE** (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie en haut à gauche du funiculaire (Claude Marti).
■ **FAUBOURG SAINT-ANTOINE :** cités artisanales (50 F), 14 h 30, 1, rue du Faubourg-Saint-Antoine (Paris pittoresque et insolite).
■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Réflexions sur un procès

UN RECUL de quelques semaines permet d'épiloguer avec plus d'objectivité sur le procès Laval, démonstration supplémentaire, s'il en était besoin, des mauvaises méthodes de la justice française. D'abord l'interrogatoire du président. Cet interrogatoire est la plus mauvaise pratique imaginable. Le juge est, par essence, un arbitre, et l'interrogatoire qu'il entreprend le transforme, qu'il le veuille ou non, en accusateur.

Au fur et à mesure que l'interrogatoire se poursuit, le juge ne serait pas un homme s'il ne s'échauffait, et il sort de son rôle, qui doit rester serein. Et puis, lorsque le président a affaire à forte partie, comme ce fut le cas au procès Laval, il lui arrive d'avoir le dessous, ce qui est fâcheux pour l'autorité du siège.

Pourquoi, comme en d'autres pays, ne pas charger de l'interrogatoire le ministère public ? Pourquoi ne pas donner à la défense la faculté de contre-interroger accusé et témoins sous le contrôle impartial de la cour ou du tribunal, afin d'éviter les abus auxquels risquerait de donner lieu cette pratique ? Voilà une réforme à la portée de notre main. Ensuite, ce procès, comme le procès Pétain, comme tant d'autres, a mis en lumière crue notre tendance au préjugé, plaie de nos mœurs nationales. Cette tendance consiste à tenir pour condamnés les inculpés avant qu'ils n'aient comparu en audience publique.

C'est un sérieux travers qui devrait être réprimé comme en Angleterre, où le fait de publier une opinion prématurée sur une affaire en cours constitue un délit. Sage disposition, qui a pour effet, non pas d'abolir les informations auxquelles le public a droit, mais de contraindre la presse à une juste mesure.

Jean Duhamel
(31 octobre 1945.)

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

MÉTÉOROLOGIE

A la suite de mouvements sociaux à Météo-France, nous sommes dans l'impossibilité de publier les prévisions météorologiques habituelles. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

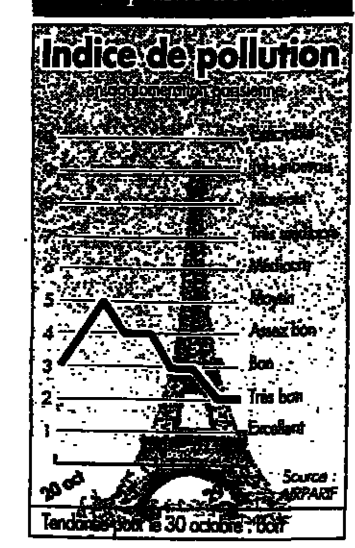
Brouillard

LES HAUTES PRESSIONS vont se renforcer un peu sur le nord de la France. La zone dépressionnaire au large du Portugal sera quasi stationnaire. Le flux de sud-est à est sera faible sur le pays et ce sont donc les phénomènes de basses couches qui seront prédominants. Les brouillards et les nuages bas alterneront sur l'Auvergne et la région Rhône-Alpes. Sur la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, l'Ile-de-France, le Centre, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, la Normandie, les Pays de la Loire, Poitou-Charentes et le Limousin, les brouillards seront nombreux et denses.

Le thermomètre indiquera le matin 4 à 7 degrés près des frontières belges, 8 à 11 degrés ailleurs du nord au sud du pays. L'après-midi, il fera 14 à 20 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air



SCÈNES La querelle récurrente entre théâtre privé et théâtre public a connu un nouvel épisode après la publication, par la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), d'une lettre ouverte au ministre de la culture accusant le Théâtre national de la Colline et celui de l'Odéon de casser les prix pour camoufler la désaffection de leurs publics. ● CETTE OFFENSIVE se déroule au moment où le théâtre public s'interroge sur sa mission. Après les années 80, qui ont marqué le triomphe du marketing, la situation sociale du pays mène à une réflexion nouvelle sur les moyens à mettre en œuvre pour attirer un nouveau public au spectacle vivant. ● DÉJÀ CERTAINES TROUPES, comme le Théâtre du Hasard de Blois, se mobilisent pour amener pénétrer le théâtre dans les quartiers difficiles et faire du spectacle et de ses métiers un moyen de réinsertion dans la vie de la nation.

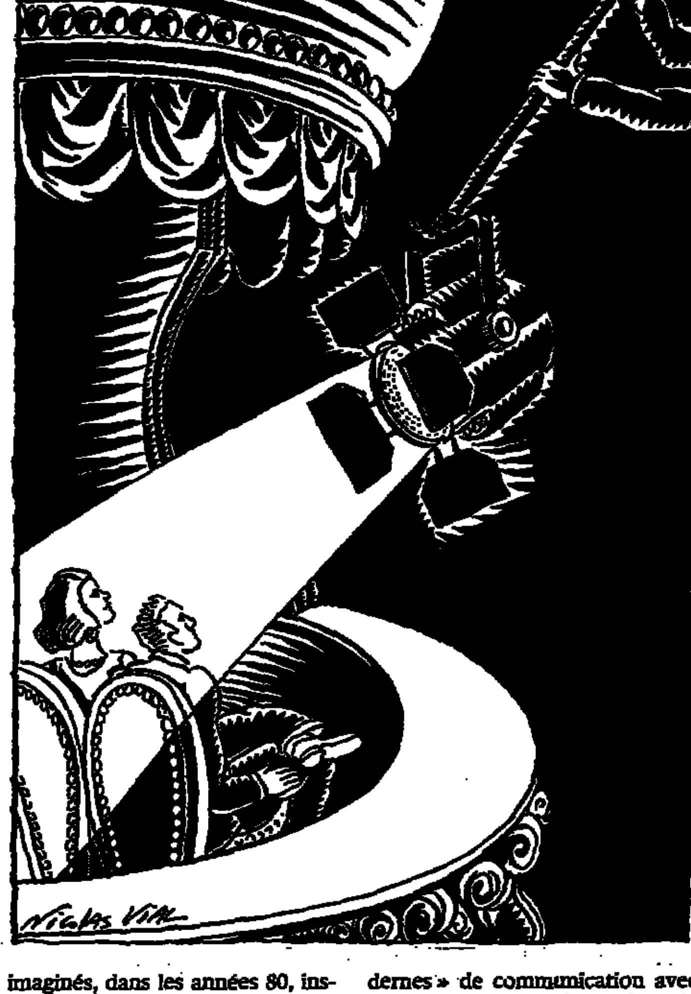
Le théâtre s'interroge sur son rôle et cherche de nouveaux spectateurs

Le spectacle vivant n'attire qu'un Français sur sept. Sur fond de querelle public-privé, il réfléchit aux moyens de renouer avec le rôle pédagogique et social que le marketing des années 80 avait fait oublier

IL Y A DEUX théâtres en France, non pas le bon et le mauvais, mais le théâtre public, subventionné par l'Etat et les collectivités locales, et le théâtre privé, essentiellement parisien, qui, malgré les apparences, ne l'est pas complètement, recevant lui aussi des subventions par l'entremise d'un fonds de soutien. L'un et l'autre se livrent aujourd'hui à un nouvel épisode du combat récurrent qui les oppose. L'offensive a été lancée par les représentants du privé accusant les scènes publiques de pratiques tarifaires déloyales pour attirer vers elles un public qui se serait écarté de leurs productions « *somptuaires* » et par trop « *intellectuelles* ».

C'est la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), association à but non lucratif – mais néanmoins prospère – qui a servi de relais à cette offensive. Elle a publié dans les éditions du 27 septembre dernier du *Monde* et de *Libération* deux spectaculaires pages de publicité sous forme de lettre ouverte au ministre de la culture pour vilipender le Théâtre national de la Colline et celui de l'Odéon qui casseraient les prix pour camoufler la désaffection de leurs publics. Philippe Douste-Blazy a répondu sèchement au metteur en scène Marcel Bluwal, président de la SACD *(lire ci-contre)*.

Cette attaque en règle est déclenchée justement au moment où le théâtre public s'interroge sur ses missions et les moyens de raffermir ses liens avec les différents spectateurs de théâtre dont on estime qu'il ne séduit qu'un Français sur sept chaque année. Se souvenant du combat des Pottecher à Bussang, tout au long du siècle (*Le Monde* du 9 août), de celui de Copeau battant les campagnes, de Vilar construisant sur la colline de Chaillot la première des « *cathédrales de la culture* » qu'André Malraux appellera de ses vœux au milieu des années 60, les servants des scènes publiques se sont réunis à Rouen, du 19 au 21 octobre, pour réfléchir à la position du spectateur aujourd'hui. Six cents responsables de salle, metteurs en scène, chorégraphes, acteurs et universitaires ont débattu des moyens de fidéliser des spectateurs sollicités comme jamais par les formes audiovisuelles de diffusion de la culture.



ÉVOLUTIONS

« *On était un peu trop devenu les curés de gauche du théâtre ; notre génération a voulu se recentrer sur la dimension artistique* », confesse Jacques Blanc, directeur du Quartz de Brest. Rêvant pourtant comme leurs devanciers d'un théâtre populaire, les artisans du théâtre public ne s'étaient pas vraiment rendu compte des évolutions sociologiques de leur audience. Les efforts entrepris tout au long des années 70, qui relevaient alors de l'action culturelle, puis ceux imaginés, dans les années 80, inspirés plus directement des lois du marketing, ont éloigné du théâtre le public populaire pour le rapprocher des classes moyennes, pilotées d'une main plus ou moins ferme par les enseignants. Les subventions augmentant rapidement à partir de 1982, les bailleurs de fonds exigent plus de professionnalisme. L'ère Jack Lang se veut celle de l'excellence artistique relayée par des formes « modernes » de communication avec le public – publicité, services de presse... « *Le terme d'animateur culturel est devenu un gros mot* », ironise le metteur en scène Robert Cantarella. Des postes de relations publiques ont été créés dans toutes les institutions. A présent, ils sont convertis en « *relations avec le public* ». Nuance. A mesure du maillage du territoire par un réseau de lieux nouveaux, le nombre de spectateurs progresse plus dans les villes moyennes que dans les grandes ; celui des abonnés diminue dans les grands théâtres parisiens. Le spectateur se fait zappeur, ses goûts sont éclectiques.

Deux réponses sont désormais envisagées. Outre les techniques de séduction qui sont partout mises en œuvre, les directeurs artistiques veulent modifier le contenu même de leurs productions pour marquer la différence du spectacle vivant.

PARLER ET FAIRE PARLER

« *Le public nous convoque pour que nous lui parlions du monde. Mais il n'y a plus d'image globale et cohérente de ce monde que nous ne savons pas représenter* », affirme le metteur en scène Stéphane Braunschweig. « *Il faut repartir au charbon, faire comme Armand Gatti* », estime le chorégraphe François Raffinot qui met l'accent sur la recherche de nouveaux publics – lycéens, ruraux, RMistes. « *Parler de la ville, la faire parler : c'est essentiel* », plaide Francis Peduzzi, directeur de la scène nationale de Calais. « *Nous sommes là pour rappeler que, dans les quartiers, la République existe aussi. Quand elle n'y est plus, c'est le Front national qui s'y installe.* » D'autres sont à la recherche du spectateur éclairé, connaisseur averti, à grand renfort de pédagogie, de lectures, de débats. « *Il faut résister à la tendance populiste actuelle, qui voudrait que les salles de spectacle résolvent tous les problèmes de société* », proteste Dominique Jambon, directeur de la scène nationale de Chambéry. Pédagogie ? Selon Jacques Blanc, elle consiste d'abord à montrer au public « *le grand théâtre – Kantor, Wilson...* » Chiffres à l'appui, il martèle qu'une programmation de haut vol n'est pas incompatible avec un large public. « *Il est faux d'opposer l'exigence artistique, qui viderait les salles, à la médiocrité, qui les remplirait. A Brest, une pièce de théâtre fait plus d'entrées qu'un concert de Johnny Hallyday !* »

Il n'y aurait donc pas plus de fin du spectateur que de fin de l'histoire. Christine Buci-Glucksman, professeur d'esthétique à l'université Paris-VIII, analyse « *la crise du modernisme en art comme un lieu de naissance possible d'un nouveau spectateur* ». Le renouvellement des formes – comme les croisements danse-arts plastiques, théâtre-chant-vidéo – est une voix possible. Cet éclatement des frontières « *n'est pas absence du regard, mais amorce de pratiques et de perceptions fructueuses.* » Christine Buci-Glucksman soutient qu'un artiste comme Robert Wilson en dessine les contours : ses œuvres favorisent le « *toucher-voir, le toucher-entendre* » que seul le théâtre peut offrir. C'est donc par l'excellence de ses novations et leur explication attentive que le théâtre, serait-il menacé, se sauverait lui-même.

Catherine Bédarida

La réponse du ministre

Par retour du courrier en date du 26 octobre, le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy répondait en ces termes à la lettre ouverte publiée sous forme de publicité dans *Le Monde* et *Libération* par la SACD :

« *La tâche primordiale du ministère de la culture est de faire en sorte que tous nos concitoyens sans exclusive puissent accéder à la création artistique. Il va de soi que les politiques tarifaires mises en œuvre par les établissements publics ont pour mission d'aller en ce sens et je les soutiens (...) Tout en évoquant, sans preuve d'ailleurs, une rupture entre les spectateurs et certains théâtres nationaux,* ajoute le ministre, *vous prétendez leur interdire de façon caricaturale tout effort en leur faveur. Ce faisant, vous n'hésitez pas à laisser entendre que la présence du public n'est pas pour le président de la SACD une priorité.* »

Pratiques culturelles

● **Sorties** : 14 % des Français de plus de quinze ans (soit un sur sept) se sont rendus à un spectacle de théâtre joué par des professionnels au cours des douze derniers mois. 14 % ont vu un spectacle joué par des amateurs. En comparaison, 49 % sont allés au cinéma, 45 % dans une fête foraine, 30 % au musée, 28 % à un match sportif payant, 21 % à une exposition de peinture, et 13 % à un concert rock ou jazz. Source : *Les Pratiques culturelles des Français* (ministère de la culture-Documentation française).

● **A lire** : *Le Prix des places de spectacle*, ministère de la culture, département des études et de la prospective, 2, rue Jean-Lantier, 75001 Paris. *La Position de spectateur aujourd'hui*, actes du colloque de Rouen, à paraître en mars 1996 dans la revue *Du Théâtre*, chez Actes Sud Papiers.

Tarifs : priorité aux jeunes et aux abonnés

SEULS les jeunes spectateurs ont droit à des prix vraiment réduits. Scolaires ou non, ils bénéficient dans les théâtres publics de tarifs vraiment bas – 30 F à 50 F contre 60 F à 100 F pour les adultes abonnés et jusqu'à 180 F au plein tarif. En outre, ils ont parfois droit à des brochures spécifiques de présentation des spectacles, avec une maquette et un style rédactionnel différents.

Les théâtres proposent souvent à leurs abonnés des avantages pécuniaires et des services. Les formules classiques comptent quatre spectacles, dont deux sont imposés et deux autres au choix de l'abonné.

AVANTAGES

Le fait d'imposer des choix de programmation aux abonnés est « *certainement la question la plus débattue dans les institutions actuellement* », note une étude récente du ministère de la culture (*Le Prix des places de spectacle*), au terme d'une enquête auprès de deux cents théâtres publics. La tendance est à l'assouplissement des formules d'abonnement, qu'on préfère appeler « *carte complice* », « *carte passion* », « *carte plus* ».

Les théâtres les plus novateurs s'adaptent à la vie chaotique des citadins – les dates peuvent être changées à tout moment – et à leur besoin d'émotion – les abonnés peuvent retourner voir gratuitement un spectacle qu'ils ont aimé.

Plus une programmation compte de créations, et donc de risques pour les spectateurs, plus les avantages consentis sont importants. Les abonnés ont souvent droit à une priorité de réservation, une réduction pour leurs amis, des tarifs préférentiels sur des stages payants de pratique artistique pour enfants ou adultes amateurs. Ils peuvent parfois régler le montant de l'abonnement en deux fois, sont invités à une présentation de la saison ou à des rencontres avec les artistes et les techniciens d'un spectacle. Les spectateurs occasionnels profitent d'autres services, de plus en plus répandus dans les théâtres publics : réservations facilitées, informations sur Minitel, librairie et bar-restaurant ouverts avant et après le spectacle, parking surveillé...

La sortie au spectacle devient un moment de plaisir à partager avec des amis. Les groupes de dix personnes accèdent aux mêmes réductions que les comités d'entreprise et autres collectivités. Autant la part des billets vendus par ces derniers diminue, autant celle des groupes d'amis augmente. Certains théâtres ont déjà pris en compte cette évolution, en offrant un avantage supplémentaire au responsable de l'abonnement du groupe amical (invitation à des spectacles ou des soirées spécifiques, réduction plus importante).

Les recettes de la billetterie ne représentent guère plus du quart du budget des théâtres publics, précise l'enquête du ministère de la culture, l'essentiel provenant des subventions. Les institutions cherchent donc à augmenter leurs ressources propres, pour gagner en autonomie. Les tutelles veulent tout connaître des « résultats », depuis les statistiques brutes jusqu'aux analyses géographiques ou sociologiques. L'informatisation de la billetterie, qui se généralise rapidement, permet de compter le nombre de places vendues dans chaque tarif et de mieux connaître le public. Elle facilite la gestion d'un fichier de spectateurs et permet l'expédition de lettres d'information circonstanciées qui, visant à l'efficacité des mailings commerciaux, s'en distinguent par leur forme et bien sûr leur contenu.

C. B.

Invitations et premières à moitié prix

Sylvie est au chômage à la sortie d'une école de photo parisienne. Elle a eu quelques contrats courts dans un laboratoire photo, mais peu à peu les employés en congé n'ont pas été remplacés et on n'a plus fait appel à elle. Aujourd'hui, elle vit avec le RMI et conserve de fortes aspirations culturelles. Elle sort beaucoup, dans les meilleures salles. Son secret ? Les nombreuses invitations distribuées par France-Culture, France-Musique, Radio-Nova, etc.

L'augmentation du chômage, y compris parmi les diplômés, a créé une population de jeunes cultivés, dépourvus de pouvoir d'achat. Quand ils ne « squattent » pas les invitations, ils profitent des premières à moitié prix. A l'imitation de Londres et de New York, la plupart des théâtres parisiens finissent de rôder leurs créations devant les spectateurs en échange de réductions avantageuses.

La Compagnie du Hasard en avant-garde dans les quartiers

BLOIS

de notre correspondant

« *C'est le rôle des hommes et des femmes de culture de faire de la résistance contre l'exclusion et la discrimination* » : à peine installé rue de Valois, Philippe Douste-Blazy annonçait une série d'initiatives « *sur vingt sites expérimentaux situés dans les quartiers les plus difficiles* » (*Le Monde* du 24 juin). Dans la ville de Jack Lang, Nicolas Peskine et la Compagnie du Hasard sont prêts. Cette troupe professionnelle, installée à Blois depuis dix-huit ans, y dispose d'un petit théâtre. Mais le nomadisme est sa raison de vivre : le Hasard, ses caravanes et ses tréteaux se sont posés à Saint-Pétersbourg, à Berlin, à Ouagadougou et aussi à Candé-sur-Beuvron, à Dunkerque, à Saint-Florent-sur-Cher...

Depuis 1992, la compagnie dispose d'un théâtre mobile de quatre semi-remorques, qui déploient un théâtre à l'italienne de 400 places avec baignoires, paradis, chêne et velours. Nicolas Peskine, directeur, auteur et metteur en scène, a vite pris la dimension de la « fracture sociale » : « *Il n'est plus nécessaire d'aller à Moscou ou Lima. L'exclusion, la souffrance, elles sont autour de nous.* » Dans une ZUP de Verdun et un bourg du Berry, les comédiens sont passés. Ils ont fait des animations scolaires, des répétitions publiques, des petites fêtes avec la fanfare du cru ou les gamins du quartier. Et ça marche. A Onzain, 3 200 habitants, on a compté un millier de spectateurs en quinze jours. Dans la banlieue de Tours, le Hasard se terrait entre deux parties d'immeubles. A Bourges, il s'était planqué en contrebas de la maison de la culture.

A Blois, cet automne, il constituait le cœur d'un village d'artistes installé sur une friche industrielle. Jusqu'à la veille de Noël, avec le public des comités d'entreprise, des associations, des écoles, et même celui de la scène nationale de la ville, il propose théâtre, cinéma, salle d'expositions... Et la ville tout entière se déguise avec les guirlandes et banderoles de *Christmas Pudding*, le nouveau spectacle de la compagnie.

A FLEUR DE CRISE

Annie Chaplin, la dernière fille de Charlot, y est Suzanne, qui danse et chante. Elle a joué avec Altman et Béjart. Karim Azougach est Hassan, le petit rocker. Lui, il vient des Cornillettes, un quartier défavorisé de Blois. Il a rencontré le Hasard l'été 1994 quand la troupe de Nicolas Peskine avait décidé d'inviter les foyers de SDF, les groupes d'alphabétisation et de femmes en difficulté à la première d'un spectacle « *à fleur de crise* », *Les Roses blanches*. Des rencontres régulières, un atelier de théâtre, des parades de rue, sont nés de ce jour-là. Et six mois plus tard, Jacques Lang applaudissait Karim et les autres dans leur premier vrai spectacle, *Aboulabal*, qui pourrait ouvrir la saison de Dreux, en janvier 1996.

Dreux, symbole de toutes les exclusions et dérives, figure parmi les « sites prioritaires » du ministère de la culture. Sans attendre un feu vert officiel, Nicolas Peskine et sa compagnie travaillent depuis trois mois sur leur projet pour la ville : neuf mois de présence continue dans l'un des quartiers périphériques. En ouverture, dans le théâtre mobile installé pour trois semaines, *Aboulabal* et *L'Opéra de travers*, un spectacle lyrique et magique avec vingt-cinq comédiens et musiciens. « *Il s'agit d'éveiller une fièvre du théâtre dans le quartier* », explique Peskine. De février à août, des ateliers hebdomadaires seront ouverts aux jeunes des ZUP et aux lycéens et collégiens de la ville, avec stages de trois jours et de courtes interventions à la gare, dans des salles de quartier ou des cafés. Trois spectacles professionnels invités s'inscriront au programme.

« *Les jeunes du quartier seront les témoins et les complices de l'activité générale. Autour de la troupe, il faut créer des cercles d'engagement impliquant ceux qui le désirent, autant qu'ils le désirent. Et surtout,* insiste Nicolas Peskine, *il faut associer toutes les initiatives et les associations. Construire sans rien détruire.* » Les premières rencontres avec Dreux, ses élus et ses associations ont été très positives.

A l'automne 1996, le théâtre mobile reviendrait un mois et demi pour une conclusion en forme de petit festival : un mois pour concevoir un spectacle, quinze jours pour le jouer. « *En neuf mois, l'objectif devra être atteint : un groupe de jeunes du quartier aura pratiqué le théâtre, d'autres auront aidé dans l'ombre, un plus grand nombre encore seront devenus spectateurs. Tous pourront utiliser leur expérience comme un moyen de réalisation personnelle.* » Manière d'illustrer le propos de Philippe Douste-Blazy : « *L'idéal serait que, lorsque ces professionnels partiront, les jeunes aient acquis une véritable autonomie d'action.* »

Jacques Bugier

L'Américain Jack Valenti soudain favorable aux quotas

Aux rencontres cinématographiques de Beaune ce revirement du porte-parole d'Hollywood n'a pas convaincu une assistance sceptique

BEAUNE
de notre envoyé spécial

Tous les ans depuis cinq ans, un peu avant la Toussaint, l'association Auteurs, réalisateurs, producteurs (ARP) réunit ses membres et ses invités pour un week-end de débats à Beaune (Côte-d'Or). Le succès de cette manifestation en a fait l'un des principaux rendez-vous des gens de cinéma, ou ayant affaire avec lui – jusqu'au ministre de la culture, depuis 1993. Les professionnels du cinéma français (et européen) y ont l'habitude de pratiquer l'art qu'ils connaissent le mieux : dire du mal des Américains. Claude Lelouch, nouveau président de l'ARP, et Pascal Rogard, délégué général, ont choisi cette année de modifier ce scénario… en invitant les Américains eux-mêmes. Il fallut aux Rencontres cinématographiques toute leur première journée, celle du vendredi 27 octobre, pour inventer une dramaturgie tenant compte de ces nouveaux acteurs.

Cette première journée a permis de retrouver les bons vieux dualismes création/commerce, art/dollar, toujours affirmés comme symétriques de l'opposition Europe/Hollywood – approche simpliste qui mène à la victoire du plus fort, si aucune voie n'est trouvée pour dépasser ces oppositions. Dans cette prévisible partie de ping-pong, les représentants américains de la création (cinéastes, scénaristes, producteurs indépendants) se firent donc volontiers les plus ardents contempteurs de leur propre système.

ISSUE FUNESTE

Il semble pourtant qu'il fallait en passer par ce dialogue de sourds, pour permettre, au cours de la deuxième journée, des échanges plus techniques, mais plus fructueux. Ainsi de Joseph Farrell, président du Research Group – qui compile à longueur d'année des statistiques pour aider les majors américaines à sortir leurs films dans les meilleures conditions. Il mit en évidence les mécanismes et le coût de la distribution (quand on sait que la mise sur le marché américain d'un film de studio coûte en moyenne 18 millions de dollars, on mesure mieux la difficulté d'y imposer des productions étrangères). Ainsi de Jean-François Boittin, qui fut l'un des principaux négociateurs français au GATT, qui a dépeint la place centrale du l'audiovisuel dans l'économie de l'avenir et rappela que les Américains sont favorables aux quotas lorsque cela les arrange, par exemple à propos des automobiles japonaises.

Marc Tessier, le nouveau directeur général du Centre national du cinéma, a souligné que le débat européen ne laissant le choix qu'entre l'alignement sur la France et une totale dérégulation, posé en des termes trop simplistes, menait à une issue funeste. Aline Paillet, député européen, témoignait de l'intensité du lobbying des Américains auprès des instances européennes, preuve de l'importance qu'ils accordent aux mesures de protection qui pourraient être prises. Du face-à-face franco-américain, on passait aux possibilités – ou du moins à l'ardente nécessité – du développement des cinématographies européennes.

Ensuite, le porte-parole des studios hollywoodiens, Jack Valenti, s'en vint tout à la fois déclarer son amour sans limite pour la patrie de Voltaire, rappeler que les Américains avaient libéré la France en 1944, et affirmer qu'il était favorable aux quotas et à toute mesure que prendraient les autorités européennes : exercice de diplomatie en forme de show sentimental qui inspira un parfait scepticisme à la salle. Claude Lelouch annonça le *« passage à l'action »* de l'ARP avec trois mesures : l'ouverture au printemps 1996 de trois salles programmées par l'ARP à Paris, place Clichy, pour montrer les films français et offrir un lieu d'échanges à ceux qui les font ; le projet d'achat de deux cinémas, l'un à New York l'autre à Tokyo, afin de fournir une vitrine aux productions nationales ; la création d'une émission de télévision mensuelle consacrée chaque fois à un réalisateur français, au cours de laquelle des billets seraient prévendus aux téléspectateurs. Sollicité pour soutenir ces initiatives, le ministre de la culture n'a pas dit non. Philippe Douste-Blazy réaffirma son engagement aux côtés des cinéastes français. A défaut d'annonces très concrètes, il reçut l'ovation des professionnels pour sa prestation enjouée et décontractée.

Après que M. Valenti eut été intronisé par la confrérie des Grumeurs de Santenay, les Américains sont repartis, laissant les Européens entre eux pour le débat consacré à l'état des négociations sur deux dossiers cruciaux : le plan Média 2 et la directive Télévisions sans frontières. Média 2 définit l'action des Quinze en faveur du cinéma : après Média 1 (1991-1995) qui a réparti en dix-neuf domaines ses 260 millions d'écus (environ 1 690 millions de francs), le nouveau plan quinquennal doit concentrer ses ressources (310 millions d'écus, ou un peu moins de 2 015 millions de francs) sur des enjeux plus ciblés, la formation, le développement et – surtout – la distribution des films européens dans les pays autres que celui d'origine. Média 2 interviendra selon des procédures elles aussi centralisées, ce qui n'a pas manqué d'inquiéter certains des professionnels présents.

GARANTIES

A propos de la directive Télévisions sans frontières, dont la renégociation vise notamment à renforcer les fameux quotas de diffusion, le producteur René Cleitman a souligné qu'elle ne concernait que marginalement le cinéma. Il insistait sur le rôle que joue ce dernier – grâce à la célébrité de ses auteurs et de ses acteurs et à sa nature évidemment culturelle – comme moyen de pression au sein d'un dossier qui concerne la production audiovisuelle au sens large. C'était d'ailleurs le sens du vibrant plaidoyer de Catherine Trautmann, présidente de l'intergroupe cinéma au Parlement européen, appelant les professionnels du grand écran à se mobiliser en faveur d'une initiative sur laquelle les Français apparaissent aujourd'hui totalement isolés.

La résolution finale publiée par l'ARP à l'issue des rencontres a répondu à son appel, en faisant de la directive un enjeu majeur pour tous les gens d'image, insistant pour qu'elle soit recentrée sur les œuvres de création (à l'exclusion des émissions de plateau), et réclamant des garanties contre la délocalisation permise par les nouvelles techniques de diffusion, en particulier par satellite.

Jean-Michel Frodon

Lire notre éditorial page 15

L'Egypte célèbre dans la nostalgie le siècle du cinéma

L'Institut du monde arabe présente à Paris une centaine de films pour cet anniversaire

Le cinéma égyptien, menacé par la télévision, la vidéo et la censure, n'aura sorti en 1995 qu'une quinzaine de films. A Paris, l'Institut du monde arabe (IMA) n'en célèbre pas moins les cent ans d'une industrie cinématographique qui fut l'une des plus prolifiques du monde. Célébration un peu nostalgique des années 40-60, quand l'Egypte imposait ses vedettes au monde arabe.

CENT ANS DE CINÉMA EN EGYPTE, exposition-spectacle et rétrospective. Jusqu'au 25 février 1996. Catalogue, éditions Plume, 320 p., 250 F. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris. Tél. : 40-51-38-38.

LE CAIRE
de notre envoyé spécial

Le premier de tous les cinémas arabes va mal. Cent ans après la première projection (au Caire ou à Alexandrie, selon qu'elle fut privée, publique ou payante), le cinéma égyptien, qui avait connu son âge d'or dans les années 40 à 60, n'aura produit qu'une quinzaine de films cette année, contre une soixantaine les années précédentes. Il ne reste plus que cent soixante salles (trois fois moins qu'à Paris), pour un pays peuplé comme la France. Leur rénovation luxueuse a transformé la grande récréation populaire en une sortie coûteuse. Le temps des comédies musicales, qui avaient imposé leurs vedettes au monde arabe, est clos. *« Elles coûtaient trop cher, et il n'y a plus de chanteurs de la taille d'Oum Khalsoum »*, souligne Youssef Chérif Rizkallah, directeur du Festival du Caire.

Pourtant, le cinéma égyptien demeure l'objet de multiples tentatives de contrôle. A défaut de vedettes, les productions reposent sur les ventes de vidéos dans les pays du Golfe, qui n'apportent leurs capitaux et leur publicité (incorporée dans les cassettes vendues) qu'en exerçant leur propre censure préalable. Une pression supplémentaire qui attise la colère envers les Saoudiens, accusés de coloniser l'Egypte, de financer les intégristes, d'infiltrer la presse, la télévision et le cinéma. *« L'Arabie saoudite nous gouverne, nous ruine »*, déplore le critique Raffiq El Sabban, qui note comme effet de leur mainmise *« ces films où les femmes se baignent habillées, alors que dans les années 50 elles étaient en maillot de bain »*, et la production d'images au kilomètre pour alimenter les magnétoscopes et les antennes paraboliques.

Le ministre de la culture, Farouk Hosni, paraît à cent lieues de ces problèmes. D'ailleurs, le cinéma n'est plus de son ressort, mais de celui de son homologue de l'industrie et du commerce. C'est en pur esthète qu'il démarche en Europe pour financer le tournage de cet *Akhenaton* dont feu Chadi Abdel Salam avait laissé le découpage détaillé, accompagné de dessins.

LA CENSURE ET LA RUSE

« La crise du cinéma est une crise du marché, affirme-t-il. *En sortir dépend des cinéastes. C'est à eux de conquérir de nouveaux territoires, dans le monde arabe, en Afrique noire et jusqu'en Amérique latine. »*

Tout film continue de passer par la censure préalable, sur scénario. Mais le ministre se veut rassurant : *« Il n'y a pas d'interdiction politique. Nous veillons simplement sur ce qui touche aux religions* (il insiste sur le pluriel) *et à la vie sexuelle. »* Et si la populaire pièce de théâtre *On a besoin d'une Constitution* a été interdite deux ou trois jours, ce n'est pas parce qu'elle s'en prenait à lui, mais *« à cause de ses excès de langage, dénoncés par une campagne de presse »*.

« La censure, c'est comme une maladie avec laquelle vous vivez. On se débrouille très bien avec elle, elle oblige à rester rusé, dit Yousri Nasrallah, le jeune et brillant réalisateur de *Mercédès* (diffusé le 6 novembre à 22 h 05 sur Arte). *Aujourd'hui, j'ai le sentiment qu'on peut tout discuter en Egypte. Les procès contre* L'Emigré, *de Youssef Chahine, montrent que la bataille pour la laïcité, qui n'avait pas été menée jusqu'au bout, peut l'être maintenant, même si le gouvernement est exécrable. Cette lutte est nouvelle : sous Nasser, l'Etat était trop puissant. Aujourd'hui, il y a une vraie société en Egypte, qui se pose les questions que je me pose en tant que cinéaste, et le cinéma fait partie de la bataille actuelle. »*

En signifiant la fin du cinéma épique, *Mercédès* manifeste l'effondrement des certitudes, le triomphe de la confusion des valeurs, hors celles de l'esthétique. Comme si, désormais, les fresques et le traitement social pouvaient être abandonnés à la télévision, comme l'a montré le populaire feuilleton *La Famille*, et comme devrait le faire au prochain ramadan *Ma tante Sophie et le Monastère*, qui fait retour aux années 60 pour prêcher la bonne entente entre chrétiens et musulmans.

Mais le cinéma n'a pas abdiqué toute volonté d'intervention. En quatre films, une équipe dont on a pu voir en France *Terrorisme et Kébab* (1992), celle du réalisateur Chérif Arafa et d'Adel Imam, petit quinquagénaire au visage mobile, l'unique et incontestée star du pays, qui remplit à coup sûr les salles, a inventé un cinéma tragi-comique qui répond à l'appétit politique des Egyptiens.

Le dernier film de cette équipe, *Les Oiseaux de nuit*, sorti il y a deux mois dans vingt-cinq salles (énorme pour le pays), a encaissé l'équivalent des deux tiers de son coût dès la première semaine ! Trois amis que leurs vies séparent : un honnête homme, un corrompu-corrupteur et un intégriste. Ce dernier, un lâche qui veut faire raser tous les cinémas, organise des attentats, tandis que le corrompu sauvera l'honnête homme de la misère. L'intégriste et le corrompu se retrouvent à la fin dans la même prison. L'ultime séquence les voit rivaliser pour shooter dans un ballon de football qui retombe à la façon d'une bombe sur Le Caire, brisant l'écran, comme un miroir, en mille morceaux.

Cette conjonction de volontés destructrices évoque celle à laquelle a été confronté Youssef Chahine avec *L'Emigré* (son premier grand succès, surtout auprès des jeunes).

Après procès et appels, son film est toujours projeté dans une petite salle cairote. *« On ne peut pas dire que la justice ne soit pas infiltrée*, dit le cinéaste. *Le premier qui m'a condamné avait une barbe comme ça* (geste). *Et l'avocat qui a engagé le procès se prenait pour le représentant de Joseph, si ce n'est Joseph lui-même. Mais il ne faut pas mélanger intégrisme et terrorisme. Beaucoup de barbus étaient communistes avant. Face à la corruption, je me trouve dans les mêmes tranchées qu'eux. Quand je filme un quartier mal fichu, sans eau, je dénonce. Eux aussi. Le but est différent. Ils veulent le pouvoir. Pas moi. La classe moyenne commence à disparaître. Une partie devient très riche, une autre intégriste. Les Egyptiens résistent par l'humour, par les boutades. »* Et lorsqu'il ajoute : *« On ne fête pas cent ans de cinéma, mais des funérailles ! »*, sur quel ton le prendre ?

Jean-Louis Perrier

Douze titres...

L'Institut du monde arabe présente une centaine de films sélectionnés parmi les trois mille tournés en Egypte depuis 1923. Douze d'entre eux pourraient les résumer :

– *La Volonté* (1939), de Kamal Selim
– *Défense d'aimer* (1942), comédie musicale de Mohamed Karim
– *Madame la diablesse* (1949), film dansé de Henri Barakat, avec Farid El Atrache et Samia Gamal
– *Nos plus beaux jours* (1955), de Helmi Halim, avec Faten Hamama et Omar Charif
– *Le Costaud* (1957), de Salah Abou Seif
– *Gare centrale* (1958), de Youssef Chahine
– *Les Révoltés* (1968), de Tewfik Saleh
– *Le Facteur* (1968), de Hussein Kamal
– *La Momie* (1970), de Chadi Abdel Salam
– *L'Innocent* (1986), d' Atef Al Tayeb
– *Les Rêves de Hind et Camélia* (1988), de Mohamed Khan
– *Mercédès* (1993), de Yousri Nasrallah

Un parcours dans l'histoire

Une colonne de dromadaires passe devant le Sphinx et la pyramide de Khéops. L'image qui ouvre l'exposition-spectacle de l'IMA a été filmée par l'équipe Lumière à la fin du siècle dernier. Elle a cette évidence qu'on ne peut pas mettre la caméra ailleurs, et que l'histoire du cinéma ne pourra que la répéter. Seule menace : la progression de la ville, qu'annonce l'ambiance sonore. Chaque extrait jalonnant l'histoire du cinéma égyptien est ainsi mis en situation : le cinéma épique (*Saladin* de Chahine) dans un désert de synthèse, les comédies musicales dans un studio ou un café. Le parcours s'achève naturellement dans la salle hypostyle de l'IMA, associant l'Egypte des temples aux derniers films produits, dans un curieux effet d'enfermement. Celui du pays ou de son cinéma ? Une pause en forme de tête-à-tête télévisé avec Chadi Abdel Salam, Henri Barakat, Youssef Chahine, Salah Abou Seif et – scénariste de nombre de leurs films – l'irremplaçable Naguib Mahfouz répond à cette question.

Mercredi 25 octobre 12h30

Le groupe Havas prend le contrôle de l'Express et du Point, propriété d'Alcatel-Alsthom, par l'intermédiaire de sa filiale CEP-Communication.

(Source Europe 1)

Entre Téhéran et Paris, les doutes d'un maître de la musique traditionnelle iranienne

Virtuose des instruments à cordes classiques, Dariush Tala'i est pour un soir au Théâtre de la Ville

Les rapports entre l'islam et la musique ont toujours souffert d'ambiguïtés. A l'heure où l'enseignement de la musique aux enfants vient d'être interdit à Téhéran, Dariush Tala'i, éminent joueur de tar et de setar, les luths de la tradition iranienne, donne un concert à Paris. Il se produit en compagnie de deux virtuoses de premier ordre, Mohsen Keramati au chant et Madjid Khaladj au zarb.

DARIUSH TALA'I. Musique traditionnelle d'Iran. Théâtre de la Ville, place du Châtelet. M° Châtelet. Lundi 30 octobre, 20 h 30. 80 F.

La musique a la vie rude en Iran, passant de l'éclaircie aux turbulences, toujours à la merci d'un décret islamique. En 1979, au lendemain de la révolution, l'imam Khomeiny préconisait son élimination. Puis en 1988, il acceptait la vente des instruments et par là même, la pratique musicale. En 1991 une myriade d'artistes iraniens se produisaient au Festival d'Avignon. Aujourd'hui, la musique semble à nouveau dans le collimateur des autorités. Prétextant une prolifération des synthétiseurs dans les lycées, elles ont décidé d'interdire les cours de musique aux enfants. Décision qui peut paraître paradoxale au moment où le gouvernement envoie aux Etats-Unis une importante délégation de musiciens.

« *Dès lors qu'elle est mal servie, la musique apparaît en Iran comme quelque chose de néfaste pour l'âme* », explique Dariush Tala'i, illustre interprète du *radif* – l'ensemble du répertoire de la musique savante persane. « *Le but des autorités n'est pas de l'interdire, mais d'éviter les débordements. En fait, la question de la perception de la musique par l'islam existe depuis des siècles. Elle n'a jamais été vraiment clarifiée et a toujours souffert d'ambiguïtés.* » Homme posé et discret, Dariush Tala'i fait montre d'une grande sensibilité et d'une extrême invention dans son interprétation du répertoire classique iranien. Un répertoire qui lui a été transmis par les maîtres de la tradition, tels Ali Akbar Shanâzi, Nur Ali Borumad ou Abdollâh Davâmi. Tala'i est aujourd'hui lui-même considéré comme un maître, bien qu'il s'en défende, et fait figure d'autorité musicale aussi bien aux Etats-Unis qu'en France et en Iran.

L'Iran, il l'avait quitté en 1979, au moment du renversement du chah, choisissant Paris comme terre d'exil. Voilà un peu plus d'un an, il est retourné s'y installer. « *J'avais besoin de retrouver ma famille, mes amis, la musique, la lumière, la terre... ce pays auquel je me réfère sans cesse culturellement. Je savais très bien que je n'allais pas là-bas pour faire des concerts, mener une carrière artistique, avoir une vie musicale publique.* » En Iran, toute la vie musicale passe par le Centre des chants révolutionnaires qui gère l'organisation des concerts, une ou deux fois par mois, salle Vahdat, à Téhéran, et organise les tournées à l'étranger. Pour sortir une cassette, son agrément est nécessaire, tant sur le choix de la jaquette que sur celui du répertoire. Cet environnement, Darius Tala'i ne peut s'y fondre totalement. Il a gardé un pied-à-terre à Paris, et envisage de venir à nouveau enseigner en France, à l'issue de son contrat à l'université de Téhéran, où les professeurs n'ont pas l'autonomie idéale pour transmettre leur savoir. « *Mais y a là-bas beaucoup d'autres choses intéressantes à faire. J'ai par exemple sorti un livre sur le* radif, *une transcription complète du répertoire, les 250 modèles mélodiques qui servent de base à la musique improvisée et aux compositions.* » Cet ouvrage, édité en Iran, bientôt publié aux Etats-Unis, est en fait la version papier, notée en partitions, de la somme enregistrée sur CD – cinq heures de musique ! – par Darius Tala'i pour le label Al Sur et sortie en 1994. « *Ce livre m'a demandé deux années de travail acharné,* poursuit-il. *J'avais délaissé concerts et enregistrements. J'ai envie maintenant de remettre tout ça en route.* »

Trois précieux interprètes

Au Théâtre de la Ville, Dariush Tala'i a convié deux artistes qu'il avait déjà invités en 1993, lors d'un concert de Radio France. Egalement peintre et calligraphe en Iran, Mohsen Keramati est un disciple de l'illustre maître de chant Mohamed Reza Shadjarian. D'une humilité absolue, chanteur exceptionnel à la voix pure et tendue, il est très rare à la scène. Le joueur de zarb Madjid Khaladj vit en France depuis quinze ans. Il s'est imposé comme l'un des percussionnistes les plus talentueux dans la musique savante persane.

Patrick Labesse

★ Dariush Tala'i : *Radif : intégrale de la musique savante persane.* 5 CD Al Sur 116/120. Distribués par Média 7. Vendus séparément. Dariush Tala'i : *Iran : les Maîtres de la musique traditionnelle* (vol. 1 avec Musavi et Kiâni – vol. 3 avec Nâzeri). 2 CD Ocora C 560024 et C 560026. Distribués par Harmonia Mundi. Madjid Khaladj : *Iran : l'art du tombak (zarb).* 1 CD Buda Records 92594-2. Distribué par Adès-Musidisc

Le Hot Brass de La Villette vibre sous le signe du jazz new-yorkais

Jean-Paul Bourelly s'y est distingué à la guitare

PHOTOGRAPHIÉ de dos, un trompettiste joue vers la ligne bleue de Manhattan. En lettres majuscules le slogan « New York is Now » vient faire de l'oeil à quelques-unes des révolutions du jazz (Charlie Parker, Sonny Rollins, Ornette Coleman...) : le Hot Brass a ainsi affiché, durant quelques jours, l'annonce de son festival dans les couloirs du métro parisien.

Pour le club situé dans le parc paysager de La Villette, cela représente un effort financier important, mais tout le monde le dit – alors que, cet été, le discours était plus euphorique –, la seule curiosité du public du jazz ne suffit plus à remplir les salles.

Du 14 octobre au 2 novembre, la programmation thématique du Hot Brass est à la fois audacieuse et dans l'air du temps. New York, aujourd'hui, le jazz qui ne se reconnaît plus sous son intitulé – ça ne date pas d'hier –, qui écoute le funk, le rap, les musiques du monde, mais aussi celui qui a ses entrées dans le bop actuel.

Le Hot Brass balance de manière assez futée entre la Knitting Factory, club des avants-gardes new-yorkaises, et quelques poids moyens de la vague des tournées de l'automne (Steve Turre, Greg Osby, Buckshot LeFonque...). Ces derniers font aisément danser le club. Parallèlement, une combinaison de soirées devait favoriser la découverte, du Very Very Circus d'Henry Threadgill (14 et 15 octobre), Graham Haynes (20 et 21) et Jean-Paul Bourelly and the Bluewaves Bandits (26 et 27). Le premier est abonné depuis trente ans à la catégorie « prestigieux et historique avant-gardiste », le second est présenté depuis 1980 comme « jeune talent en devenir », le troisième tient de l'« inconnu pour carré des fidèles ».

Threadgill, saxophoniste, flûtiste et compositeur, a essayé de nombreuses combinaisons orchestrales, pour la plupart non conventionnelles. Son Very Very Circus – deux tubas, deux guitares, une batterie, un cor – est une de ses étapes qui va avoir du mal à embarquer son monde. Threadgill, qui dit se méfier du répertoire, traite pourtant son orchestre de chambre comme un orchestre de répertoire : le sien, complexe, peu complaisant mais qu'il fige dans la recréation impossible d'une musique pourtant très lisible sur disque.

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Cette impossibilité, Graham Haynes va la vivre à son tour. Il loupe sa première soirée comme on loupe un premier set. Franchement. Haynes passe un temps à côté de sa musique. Le trompettiste cherche, rattrape son orchestre lâché dans la nature, transforme au final l'ébauche en mouvement d'ensemble. Ces concerts-là donnent de belles suites. Le lendemain, Haynes renaît.

Et puis il y a Jean-Paul Bourelly, pour la première fois en France en leader. Dès la première note, il est dans son jeu, comme Peter Brötzmann, ou Larry Ochs (en septembre à Mulhouse), David S. Ware (le 17 octobre au festival de Nancy), ou encore Outlaws in Jazz (dix jours plus tard, aux Instants chavirés), versant hexagonal du free qu'il aurait été culotté de programmer dans ces nuits new-yorkaises.

Jean-Paul Bourelly, guitariste, se lance dans son concert d'un coup. Il est déjà très loin dans la musique et il ira encore plus loin. CV impressionnant : Pharoah Sanders, Steve Coleman, Kip Hanrahan, Defunkt, un tour chez Miles Davis... Un son façon Jimi Hendrix, sans en faire des tonnes, et derrière cette référence des intervalles harmoniques et une technique peu communs pour les guitaristes.

Il a aussi une voix, quelque chose d'indéfinissable entre Richie Havens, Curtis Mayfield ou Marvin Gaye, sensuel, chaud, fort. Il est à la fois avant-gardiste et dans l'héritage du blues, il joue avec le funk en inventant de nouveaux codes, les siens, que la prochaine génération viendra un jour copier. Les curieux avaient eu le nez fin.

Sylvain Siclier

★ Prochains concerts : Buckshot LeFonque, les 30 et 31 octobre et les 1er et 2 novembre. Tél. : 42-00-14-14.

« Noces de Figaro » juvéniles à l'Opéra de Rennes

LES NOCES DE FIGARO de Mozart. Raphaëlle Farman (la Comtesse), Margot Pares-Reyna (Susanne), Delphine Haidan (Chérubin), Mary Saint-Palais (Barberine), Françoise Martinaud (Marcelline), Franck Le Guérinel (le Comte), Nicolas Cavallier (Figaro), Mario Hacquard (Bartolo)... Chœur de l'Opéra de Rennes, Orchestre de Bretagne, Jean-Yves Ossonce (direction), Christian Gangneron (mise en scène), Claude Masson (costumes), Yves Bernard (décors). Opéra de Rennes, le 26 octobre.

Les Noces de Figaro, faut-il le rappeler, sont sous-titrées « La folle journée ». Et nombreux sont les metteurs en scène à s'être engouffrés dans un parcours trépidant. Mais Christian Gangneron a conçu un déroulement subtil : tout avance sans précipitation, et derrière la façade du *giocoso* la mélancolie point.

Le plus étonnant, dans cette direction d'acteur, est le traitement du personnage chanté par Frank le Guérinel. On a l'habitude de voir dans le Comte Almaviva un hobereau rageur ; Guérinel, qui semble d'abord un peu malhabile et sans réelle consistance « machique », finit par composer un personnage attachant dont les repères vacillent. Dans son récitatif et air « *Hai gia vinta la causa* », d'habitude chanté *furioso*, le jeune baryton français fait entendre la faillite du personnage, et ce dès avant la scène finale.

Nicolas Cavallier (Figaro) est un acteur-né qui occupe l'espace avec une aisance confondante. Et il possède cette qualité qu'avait Richard Fontana dans la version théâtrale de Beaumarchais montée par Vitez : une virilité agile et naturelle.

Les femmes ne sont pas en reste : soeurs de lait ou presque, Suzanne, la camériste, et Rosine, la comtesse, complotent de connivence. L'une et l'autre sont exquises, surtout Margot Pares-Reyna, l'une des plus tendres et mutines Suzanne qu'on ait vues.

Vocalement, la partie est moins facilement gagnée : Nicolas Cavallier aurait intérêt à raffiner son chant, parfois un peu gros de trait, malgré une voix large au timbre riche. Franck Le Guérinel est un baryton plus clair, mais jamais sa vaillance n'est mise en défaut. C'est assurément le plus mucicien des hommes de la distribution, surtout si on le compare à un Bartolo, pour qui le solfège semble une notion lointaine.

MÉLANCOLIE DÉSESPÉRÉE

Margot Pares-Reyna était en convalescence, d'où une voix qui n'était pas à son meilleur. Passant difficilement l'orchestre au premier acte, elle s'est progressivement chauffée, pour parvenir à un beau moment de poésie dans son dernier air. Raphaëlle Farman semblait nerveuse : son chant est un peu métallique et fait entendre des couleurs nasales trop appuyées. Elle esquive le fameux contre-ut amené par un redoutable chromatisme, dans le trio suivant la scène du cabinet, et ses deux airs manquent de cette sensualité un peu lasse qui fait toute leur beauté.

Delphine Haidan est un Chérubin délicieux et preste, à la voix corsée et sonore (une nature à suivre assurément, dans le jeune chant français) ainsi que Mary Saint-Palais dans le rôle de Barberine, le plus bel air des *Noces*, dans lequel Mozart semble avoir concentré toute la mélancolie désespérée de l'adolescence amoureuse. Marcelline, Don Curzio et Don Basilio sont impeccablement tenus.

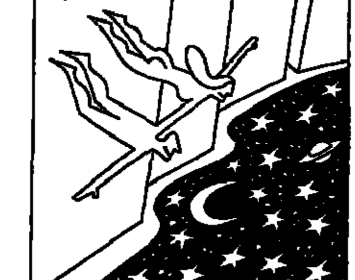
L'un des intérêts de ce spectacle franco-français (un courage du directeur Daniel Bizeray qu'il faut saluer, dans la lignée de la production de Jean-Pierre Vincent à Lyon, puis aux Amandiers de Nanterre (*Le Monde* du 17 décembre 1994) est de permettre de découvrir, pour notre part, le jeune chef d'orchestre français Jean-Yves Ossonce, dont les premiers disques parus chez Hypérion et Naxos (des Chabrier et des Massenet excellents à la tête d'orchestres étrangers, qui l'invitent désormais régulièrement) laissent entendre un vrai talent.

Il dirige les *Noces* vite, trop parfois (le duo de la lettre, le dernier air de Suzanne manquent de poésie et de suspension), mais obtient de l'Orchestre de Bretagne une lecture souvent nerveuse du discours mozartien. On constatait de très nombreux décalages entre la scène et la fosse, mais dus de manière évidente au manque de souplesse de certains chanteurs, lesquels traînent et compromettent la lisibilité des ensembles. Ossonce a certainement raison de vouloir tenir ses mouvements, mais on regrette qu'un ou deux spectacles supplémentaires n'aient pu permettre aux chanteurs et à leur chef de retravailler l'agilité rythmique et de s'accorder sur les tempos. Malgré la chaleur insupportable de l'Opéra de Rennes (à quand une climatisation ?), on sort de ce spectacle rafraîchi et heureux.

Renaud Machart

Les frasques de Phinéas

Reprise d'un « Barnum » de bonne facture dans une Mutualité rénovée



LA « MUTU », après trois étés de travaux soignés, a retrouvé son lustre de l'entre-deux-guerres, et surtout la capacité de recevoir dignement de vraies productions de théâtre. Coup d'envoi avec *Barnum*, comédie musicale qui enflamma Broadway et a connu à Lyon, lors de sa création l'hiver de 1993, *un succès mérité*.

Malheureusement, pour cette reprise, Michel Dussarat a rendu son fouet de M. Loyal, mais presque tous les autres sont là qui, en dansant, chantant, jouant la comédie, ont restitué quelques-unes des frasques du célèbre Barnum, de la fondation de son cirque à ses emballements politiques.

Sur son chemin s'entrechoquent les fantasmes de l'impossible « rêve américain » et les phénomènes de music-hall les plus farfelus, comme le général Tom Pouce et la cantatrice Jenny Lind, légendes mondiales de la fantaisie. Dans le rôle-titre, le metteur en scène du spectacle, Jean-Paul Lucet, compense ses insuffisances vocales par une présence constante à la vivacité contagieuse.

★ Grand Théâtre de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris 5e. Me Maubert-Mutualité. Jusqu'au 31 décembre. Tél. : 40-46-14-80. De 100 F à 250 F.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 30 OCTOBRE

Ensemble Contrechamps
Ganru : *Gu Yue*. Dun : *In Distance, Eight Colors, CAGE, Memorial 19 Fucks*. Xiaosong : *Yi 2*. Wu Man (pipa), Margaret Leng Tan (piano), Ensemble Contrechamps, Tan Dun (voix, percussion, xun, direction).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Me Bastille. 20 heures, le 30. Tél. : 44-73-13-00. De 75 F à 95 F.

MARDI 31 OCTOBRE

Stéphane Tran Ngoc (violon)
Œuvres de Bach et Paganini.
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 1er. Me Cité, Saint-Michel, Châtelet. 19 heures, le 31. Tél. : 48-01-91-35. Location Fnac, Virgin. 100 F.

JEUDI 2 NOVEMBRE

Les Docteurs Miracle
Musique de Bizet et Lecocq. Edwige Bourdy (Laurette), Christine Gerbaud (Véronique). Lionel Peintre (le podestat), Yves Coudray (Sylvio), Erika Guiomar (piano), Mireille Larroche (mise en scène).
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes, Paris 10e. Me Jaurès, Louis-Blanc. 21 heures, les 2, 3, 4, 9, 10 et 11 novembre ; 17 heures, les 5 et 12 novembre, jusqu'au 1er janvier. Tél. : 43-49-08-15. De 100 F à 120 F.

VENDREDI 3 NOVEMBRE

Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny
de Weill. Trudeliese Schmidt (Leokadja Begbick), Robert Wörle (Fatty), Franz Hawlata (Dreieinigkeitsmoses), Marie McLaughlin (Jenny Hill), Kim Begley (Jim Mahohey), Andreas Jäggi (Jack O'Brien), Chœurs et orchestre de l'Opera de Paris, Jeffrey Tate (direction), Graham Vick (mise en scène), Sean Walsh (chorégraphie).
Opera-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Me Bastille. 19 h 30, les 3 et 7 novembre ; 15 heures, le 5 novembre. Tel. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

Chœur et Orchestre philharmonique de Radio-France
Kodaly : *Danses de Galanta*. Bartok : *Cantate profane*. Tchaïkovski : *Symphonie n° 6 « Pathétique »*. Denes Gulyas (ténor), Czaba Airizer (baryton), Pinchas Steinberg (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Me Ternes. 20 heures, le 3 novembre. Tél. : 45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

Pascal Gallois (basson), Garth Knox (alto)
Campana : *D'un geste apprivoisé*, création. Ligeti : *Sonate pour alto*. Boulez : *Dialogue de l'ombre double*, création. Hersant : *Huit duos pour alto et basson*, création.
IRCAM, 1, place Igor-Stravinsky, Paris 4e. Me Rambuteau. 20 heures, le 3 novembre. Tél. : 44-78-48-16. 75 F.

Orchestre du Gewandhaus de Leipzig
R. Strauss : *Métamorphoses*. Beethoven : *Symphonie n° 3 « Héroïque »*. Kurt Masur (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Me Alma-Marceau. 20 h 30, le 3 novembre. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 450 F.

SAMEDI 4 NOVEMBRE

Marielle Nordmann (harpe)
Œuvres de Krumpholtz, Nadermann, Parish-Alvars, Fauré, Debussy.
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Me Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 4 novembre ; 15 heures, le 5 novembre. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.

Rhonda Bachmann (soprano), Peter Gellhorn (piano)
Schubert, Beethoven, Schumann, Liszt : *Lieder*. Charpentier, Duparc, Fauré : *Mélodies*.
Musée Montmartre, 12, rue Cortot, Paris 18e. Me Abbesses, Anvers. 17 h 30, le 4 novembre. Entrée libre.

Eugène Onéguine
de Tchaïkovski. Anthony Michaels-Moore (Onéguine), Solveig Kringelborn (Tatiana), Gerlinde Lorenz (Larina), Randi Stene (Olga), Franco Farina (Lenski), Kurt Moll (Gremine), Orchestre et Chœurs de l'Opéra de Paris, Alexander Anissimov (direction), Willy Decker (mise en scène), Athol Farmer (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Me Bastille. 19 h 30, les 4, 9, 11, 14 et 17 novembre, jusqu'au 22 novembre. Tél. : 44-73-13-00. Location Fnac. De 60 F à 590 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Ibert : *Symphonie concertante*. Français : *Petite Valse européenne, Sérénade*. Mozart : *Sérénade KV 320 « Cor de postillon »*. Jacques Vandeville (hautbois), Victor Letter (tuba), Armin Jordan (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Me Passy. 20 heures, le 4 novembre. Tél. : 42-30-15-16. 100 F.

Orchestre national de France
Berlioz : *Benvenuto Cellini, ouverture*. Fauré : *Elégie*. Saint-Saëns : *Concerto pour violoncelle et orchestre*. Messiaen : *Les Offrandes oubliées*. Honegger : *Pacific 231*. Schmitt : *La Tragédie de Salomé*. Mstislav Rostropovitch (violoncelle), Georges Prêtre (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Me Alma-Marceau. 20 heures, le 4 novembre. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 250 F.

Orchestre lyrique de région d'Avignon
Mozart : *Concerto pour violon et orchestre KV 219, Concerto pour cor et orchestre KV 417, Concerto pour flûte et orchestre KV 314, Concerto pour clarinette et orchestre KV 622*. François Sluszmis (clarinette), Odile Bruckert (flûte), Eric Sombret (cor), Cordelia Palm (violon), François-Xavier Bilger (direction).
Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Me Tuileries, Pyramides. 20 h 30, le 4 novembre. Tél. : 42-77-65-65. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 100 F.

DIMANCHE 5 NOVEMBRE

Michèle Leclerc (orgue)
Œuvres de Couperin.
Eglise des Billettes, 24, rue des Archives, Paris 4e. Me Hôtel-de-Ville. 10 heures, le 5 novembre. Entrée libre.

Nathalie Stutzmann (contralto), Kim Kashkashian (alto), Inger Södergren (piano)
Brahms : *Lieder, Fantaisie pour piano op. 116*. Hindemith : *Sonate pour alto op. 11 n° 5, passacaille*.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Me Alma-Marceau. 11 heures, le 5 novembre. Tél. : 49-52-50-50. Location Fnac. 100 F.

Ensemble Guillaume de Machaut
Musique à la cour de Chypre. Jean Belliard (direction).
Musée national du Moyen Age-Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris 5e. Me, RER Cluny-la Sorbonne. 18 h 30, le 5 novembre. Tél. : 46-34-51-17. Location Fnac. De 80 F à 100 F.

Itzhak Perlman (violon), Bruno Canino (piano)
Mozart : *Sonate pour violon et piano KV 454*. Fauré : *Sonate pour violon et piano op. 13*. Poulenc : *Sonate pour violon et piano*.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Me Ternes. 20 h 30, le 5 novembre. Tél. : 45-61-53-00. De 50 F à 350 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Compagnie Blanca Li
Blanca Li : *Salomé ou la Séduction*.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Me Rambuteau. 20 h 30, les 30 et 31 octobre et les 1er, 2, 3 et 4 novembre ; 16 heures, le 5 novembre. Tél. : 44-78-13-15. 90 F.

Compagnies Anne Dreyfus, l'Arrache-cœur et Serge Ricci
Anne Dreyfus : *Divine fois 4*. Régis Huvier : *Cherche pas, y a moi*. Serge Ricci : *Educere*.
Colombes (92). MJC Théâtre, 96, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 30. Tél. : 47-82-42-70. 75 F.

Jean-Christophe Bocié
Jean-Christophe Bocié : *Avant-Mémoires*.
Théâtre contemporain de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4e. Me Saint-Paul. 19 heures, le 31 octobre et les 1er, 2 et 3 novembre. Tél. : 42-74-44-22.

Compagnie Jean-Michel Othoniel
Jean-Michel Othoniel : *Ballet de l'innommable*.
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Me Raspail. 20 h 30, le 2 novembre. Tél. : 42-18-56-72. 30 F.

Compagnie Jérôme Bel
Jérôme Bel : *Jérôme Bel*.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Me Bastille, Voltaire. 21 heures, les 2, 3 et 4 novembre. Tél. : 43-57-42-14.

Retenez vos places

● **Tchaïkovski** : ***Eugène Onéguine***. Anthony Michaels-Moore (Eugène Onéguine), Solveig Kringlebotn (Tatiana), Franco Farina (Lenski), Kurt Moll (Prince Grémine), Rita Gorr (Filiplevna), Orchestre et Choeurs de l'Opéra de Paris, Alexander Anissimov (direction). Mise en scène de Willy Decker. Opéra Bastille, du 4 au 22 novembre à 19 h 30. De 60 F à 590 F. Tél. : 44-73-13-00.

● **Orchestre du Festival de Budapest.** Ivan Fischer (direction), Zoltan Kocsis (piano). Bela Bartok : *Concerto pour piano n° 1, Le Château de Barbe-Bleue* (le 6), *Esquisses hongroises, Concerto pour piano n° 2, Le Prince de Bois* (le 7), *Suite de danses, Concerto pour piano n° 3, Le Mandarin merveilleux* (le 8). Théâtre des Champs-Elysées, les 6, 7 et 8 novembre à 20 h 30. De 50 F à 330 F. Tél. : 49-52-50-50.

● **Gustav Mahler Jugendorchester.** Claudio Abbado (direction). Suzanne Otto (soprano), Waltraud Meier (mezzo-soprano), John Shirley-Quirk (récitant). Schoenberg : *Friede auf Erden op. 13, Un survivant de Varsovie, Gurrelieder* (extraits). Mahler : *Adagio* de la *Symphonie n° 10*. Nono : *Caminantes... Ayacucho*. Théâtre du Châtelet, le 7 novembre à 20 heures. De 70 F à 230 F. Tél. : 40-28-28-40.

● **Arnold Schoenberg** : ***Moïse et Aaron***. Aage Haugland, Philip Langridge, Reinhard Hagen, Hanna Schaer, Orchestre Philharmonia, Christoph von Dohnanyi (direction). Mise en scène de Herbert Wernicke. Théâtre du Châtelet, du 8 au 18 novembre à 19 h 30. De 70 F à 530 F. Tél. : 40-28-28-40.

● **Orchestre national de France.** Evgueni Svetlanov (direction). Miaskovski : *Symphonie n° 25*. Tchaïkovski : *Manfred*. Théâtre des Champs-Elysées, le 9 novembre à 20 heures. Tél. : 49-52-50-50.

UNE SOIRÉE À PARIS

Beau Dommage
*Dans les années 70, leurs chro*niques douces-amères de la vie montréalaise en avaient fait le plus populaire des groupes québécois. Après dix-sept ans de séparation, Michel Rivard et ses camarades se sont retrouvés.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Me Voltaire. 20 h 30, le 30. Tél. : 47-00-55-22. 165 F.

Buckshot LeFonque
Dirigé par le saxophoniste Branford Marsalis, Buckshot LeFonque veut passer en revue toutes les musiques populaires américaines avec une nette plongée dans son versant *blues, soul et funk. L'envie de danse* qui devrait venir avec le répertoire trouvera sur la piste du Hot Brass suffisamment d'espace.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Me Porte-de-Pantin. 21 heures, les 30 et 31 octobre et les 1er et 2 novembre. Tél. : 42-00-14-14. De 70 F à 120 F.

Lila Green
On la connaissait dans les années 80 faisant tandem avec Mark Tompkins. Après une longue absence, Lila Green revient, mais avec du théâtre : *La pupille veut être tuteur*, une pièce de Peter Handke qui a la particularité d'être sans paroles, laissant ainsi le champ libre au corps.
Ménagerie de Verre, 12-14, rue de Léchevin, Paris 11e. Me Parmentier. 20 h 30, jusqu'au 4 novembre, sauf dimanche et lundi. Tél. : 43-38-33-44 (de 14 à 18 heures). De 40 F à 80 F.

Cypress Hill
On ne sait jamais très bien à quoi s'attendre lors des performances *live* des rappeurs américains, fête extatique ou arnaque en play-back ? Le concert de Cypress Hill, star afro-cubaine du hip hop new yorkais, devrait célébrer les fréquences basses et les joies de la fumette.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Me Porte-de-Pantin. 20 heures, le 31. Tél. : 42-08-60-00.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection, des films en exclusivité et les reprises

NOUVEAUX FILMS

DRAGON BALL Z (à partir de mardi 31 octobre)
Dessin animé japonais de Shigeyasu Yamauchi, Mitsuo Hashimoto, (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e 37-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

LE GARÇU (à partir de mardi 31 octobre)
Film français de Maurice Pialat, avec Gérard Depardieu, Géraldine Pailhas, Antoine Pialat, Dominique Rocheteau, Fabienne Babe, Elisabeth Depardieu (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC-Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, *dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; ré*servation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC-Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont-Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Escurial, 13e (36-68-48-24) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

MORTAL KOMBAT
Film américain de Paul Anderson, avec Christophe Lambert, Linden Ashby, Cary-Hiroyuki Tagawa, Robin Shou (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

THE GARDEN
Film britannique de Derek Jarman, avec Roger Cook, Tilda Swinton, Johnny Mills, Kevin Collins, Phillip MacDonald, Spencer Leigh (1 h 32).
VO : Accatone, 5e (46-33-86-86).

3 STEPS TO HEAVEN
Film britannique de Constantine Giannaris, avec Katrin Cartlidge, Frances Barber, James Fleet, Con O'Neil, David Cardy (1 h 30).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6e (36-68-48-24) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10).

UNDERGROUND
Film européen d'Emir Kusturica, avec Miki Manojlovic, Lazar Ristovski, Mirjana Jokovic, Slavko Stimac, Ernst Stötz*ner (2 h 47).*
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, *dolby, 3e (36-68-69-23)* ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, dolby, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

WATERWORLD
Film américain de Kevin Reynolds, avec Kevin Costner, Dennis Hopper, Jeanne Tripplehorn, Tina Majorino, Michael Jeter (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; *Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réser*vation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; *réservation* : 40-30-20-10).

SÉLECTION

A LA VIE, A LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e *(43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-*20-32-20).

LES ANGES GARDIENS
de Jean-Marie Poiré,
avec Gérard Depardieu, Christian Clavier, Eva Grimaldi, Yves Rénier, Alexandre Eskimo, Olivier Achard.
Français (1 h 50).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA CÉRÉMONIE
de Claude Chabrol,
avec Isabelle Huppert, Sandrine Bonnaire, Jacqueline Bisset, Jean-Pierre Cassel.
Français (1 h 51).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-*69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-*25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE CONFESSIONNAL
de Robert Lepage,
avec Lothaire Bluteau, Patrick Goyette, Kristin Scott-Thomas, Jean-Louis Millette.
Canadien-britannique-français (1 h 40).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

DOLLAR MAMBO
de Paul Leduc,
avec Dolores Pedro, Roberto Sosa, Raul Medina, Litico Rodriguez, Tito Vasconcelos, Eduardo Lopez Rojas.
Mexicain (1 h 20).
Latina, dolby, 4e (42-78-47-86).

L'ENFANT NOIR
de Laurent Chevallier,
avec Baba Camara, Madou Camara, Kouda Camara, Moussa Keita, Koumba Doumbouya, Yaya Traoré.
Franco-guinéen (1 h 32).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Le République, 11e (48-05-51-33).

LA FLEUR DE MON SECRET
de Pedro Almodovar,
avec Marisa Paredes, Juan Echanove, *Imanol Arias, Carmen Elias, Rossy De* Palma, Chus Lampreave.
Espagnol (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, *Rosana Pastor*, Iciar Bol*lain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frede*ric Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

NELLY ET M. ARNAUD
de Claude Sautet,
avec Emmanuelle Béart, Michel Serrault, Jean-Hugues Anglase, Claire Nadeau, Françoise Brion, Michèle Laroque.
Français (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; *Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39* ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LE REGARD D'ULYSSE
de Théo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

TROIS JOURS
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Rima Latypova, Audrius Stonys, Arunas Sakalauskas.
Lituanien (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

REPRISES

CHAUSSURES À SON PIED
de David Lean,
avec Charles Laughton, John Mills, Brenda De Banzie, Daphne Anderson, Prundella Scales, Richard Wattis.
Britannique, 1954, noir et blanc, copie neuve (1 h 45).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24).

DRÔLE DE DRAME
de Marcel Carné,
avec Françoise Rosay, Michel Simon, Louis Jouvet, Jean-Pierre Aumont, Jean-Louis Barrault, Nadine Vogel.
Français, 1937, noir et blanc (1 h 45).
VO : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48). Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

LAURA
de Otto Preminger,
avec Gene Tierney, Dana Andrews, Clifton Webb, Vincent Price.
Américain, 1944, noir et blanc (1 h 28).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

PEE WEE BIG ADVENTURE
de Tim Burton,
avec Pee Wee Herman, Elisabeth Dailly, Mark Holton, *Diane Salinger*, Judd Omen, Daryl Roach.
Americain, 1986 (1 h 30).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

هكذا من الأصل

« Libération » prévoit un déficit de 110 millions

Le groupe Chargeurs est prêt à soutenir le quotidien à condition qu'une restructuration du journal permette d'abaisser ses coûts

UN PEU PLUS D'UN AN après le lancement de sa nouvelle formule, *Libération* se prépare à une restructuration sévère, aux niveaux social, rédactionnel et financier. L'urgence est de mise, puisque Serge July, directeur de la publication, écrit dans une note à la rédaction que, *« pour la première fois depuis 1981, l'existence de* Libération *est en danger »*. Le quotidien devrait perdre plus de 110 millions de francs en 1995, pour un chiffre d'affaires d'un peu plus de 400 millions. Pour Serge July, *« l'échec de la recapitalisation de l'été 1994 et l'échec de la relance à l'automne 1994 ont mis les finances sous perfusion »*.

Depuis la fin des années 90, *Libération* était en léger déclin. Son lectorat vieillissait et il touchait de moins en moins les jeunes générations. Sa diffusion a baissé au deuxième semestre 1993, comme au premier semestre 1994, notamment à Paris. La nouvelle formule a permis de terminer l'année 1994 avec une diffusion légèrement en hausse et d'afficher une augmentation de 2,8 % sur les huit premiers mois de l'année, par rapport à la même période de 1994. Mais la maquette rénovée et les pages consacrées à la région Ile-de-France n'ont pas permis d'enrayer la baisse des ventes dans la capitale. Elles sont en baisse de 5 % sur les neuf premiers mois de l'année. Enfin, ce nouveau journal, généreux en pagination et cahiers supplémentaires, a aussi coûté très cher.

Avec la crise des années 90, la situation de *Libération* se dégradait, comme celle de la plupart des quotidiens. Il a perdu 73 millions de francs en 1994, mais le déficit aurait été, selon la direction, de 38 millions de francs sans les frais supplémentaires engendrés par la nouvelle formule. Les études prévisionnelles réalisées à l'occasion du plan « Libération 3 » prévoyait une perte de 120 millions de francs en 1995, ramenée à 75 millions au printemps.

PARTENAIRE A LONG TERME

Les mesures prises alors – réduction de la pagination et des effectifs – n'ont pas suffi. Le résultat sera finalement supérieur à 110 millions de francs, mais devrait comprendre des provisions importantes, notamment pour financer le plan social, prévu à la fin du mois de novembre. L'arrivée comme directeur général et cogérant de Pierre-Jean Bozo, un ancien du groupe Hersant qui est passé par *L'Union* (Reims) et *Paris-Normandie* (Rouen), marque la volonté de rendre plus efficace la gestion du journal.

Une réorganisation de la rédaction est en cours pour ramener les structures imposées par un quotidien de 80 pages à un journal de 44 ou 48 pages. Une nouvelle organisation qui devrait se traduire par une réduction d'effectifs de 80 à 120 personnes, sur un nombre de salariés d'un peu plus de 400.

Cette restructuration en profondeur est une condition posée par le groupe Chargeurs de Jérôme Seydoux à une poursuite de son soutien à *Libération*. *« Chargeurs s'engagera publiquement si le plan permet d'atteindre un équilibre structurel d'exploitation à horizon rapproché »*, explique Serge July. En 1994 et 1995, Chargeurs a investi 100 millions de francs : 25 millions dans le cadre de l'augmentation de capital et 75 millions sous forme d'obligations convertibles en actions.

La conversion de ces obligations permettront à Chargeurs de devenir l'actionnaire principal du journal – ce qu'il est déjà en fait –, à condition que la société modifie ses règles. Une clause prévoit en effet qu'un actionnaire ne peut avoir plus de 20 % du capital. Ces statuts adoptés avant la nouvelle formule de *Libération* prévoyaient l'entrée dans le capital du journal de plusieurs actionnaires, qui n'ont finalement jamais souscrit.

L'autre principal actionnaire, Danone, n'ayant pas souhaité aller au-delà des 12,5 % qu'il détient, Chargeurs doit franchir cette base de 20 % pour rester celui que Serge July appelle le *« partenaire prêt à nous accompagner à court, à moyen et à long terme »*. Une opération vitale pour le président de la société Investissement Presse : *« Sans capitaux nouveaux, pas de soudure à la fin de l'année, mais surtout pas de restructuration (...), pas de sortie de crise et surtout pas de redéploiement. »*

Alain Salles

La CLT s'implante en Grande-Bretagne

Le cinquième réseau hertzien a été attribué à un consortium associant autour du groupe luxembourgeois des financiers et l'éditeur Pearson

AVEC QUELQUES SEMAINES de retard, le cinquième réseau de télévision britannique a été attribué par l'Independant Television Commission (ITC), commission de contrôle de la télévision en Grande-Bretagne. L'élu est Channel 5 Broadcasting, un consortium regroupant la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et le groupe financier MAI, pour 29 % chacun, le groupe Pearson, propriétaire du *Financial times* et du quotidien *Les Echos* (24 %) et Warburg Pincus, société américaine de capital risque (18 %).

Malgré une enchère fixée à 36,2 millions de livres (environ 288 millions de francs), contre seulement 22 millions de livres (environ 170 millions) pour Channel 5 Broadcasting, l'offre concurrente du consortium UKTV, réunissant le canadien CanWest, l'australien Network 10 et Scandinavian Broadcasting System, n'a pas été retenue par l'ITC (*Le Monde* du 4 mai). La commission de contrôle avait précédement indiqué qu'elle se déterminerait en fonction du prix offert, de la qualité des programmes proposés et des garanties financières apportées. Il semble que les garanties présentées par Channel 5 Broadcasting en matière d'informations ont convaincu la commission de contrôle. L'échec de UKTV pourrait être dû, aussi, aux tracasseries boursières dont fait l'objet Select TV, seul partenaire britannique du consortium. En 1992, une première tentative d'attribution avait échoué faute de candidat. Seule en lice, Thames TV, avait vu sa candidature repoussée par le gouvernement. A Londres, on explique ainsi l'âpreté de la compétition et la multiplicité des postulants : *« Le gouvernement a accordé des fréquences supplémentaires »* au cinquième réseau.

Channel 5 Broadcasting disposera d'une autorisation d'émettre de dix ans. Mais la date de démarrage à été fixée, au plus tard, au 1er janvier 1997. Seuls 70 % des 23 millions de foyers britanniques pourront avoir accès à ce nouveau réseau. Très disputée, cette nouvelle chaîne nécessite pourtant de lourds investissements. Aux 150 millions de livres prévus (environ 1,1 milliard de francs), les gagnants devront aussi débourser 80 millions de livres supplémentaires (620 millions de francs) pour mettre le réseau aux normes techniques. Les nouveaux opérateurs devront faire modifier gratuitement près de 5 millions de magnétoscopes actuellement syntonisés sur la fréquence attribuée à la cinquième chaîne.

Channel 5 Broadcasting, qui espère obtenir entre 8 % et 15 % de parts de marchés en cinq ans, devra affronter la concurrence des autres chaînes hertziennes (BBC1, BBC2, ITV et Channel 4) mais aussi celle du satellite et, à un degré moindre, du câble. Contrairement à NBC Super Channel qui, en cas de victoire, souhaitait proposer un programme de divertissement, ou de Virgin qui voulait consacrer 1,6 milliard de francs pour lancer More Entertainment, la CLT, MAI et Pearson pourraient être tentés de s'inspirer de Channel 4. Toutefois, la CLT pourrait infléchir la grille vers plus de divertissement.

De son côté Pearson, producteur du quart des émission de BBC Prime, chaîne de divertissement diffusée par satellite, risque de s'associer à cette démarche. Le groupe Britannique a déjà prévu de fournir 30 millions de livres de programmes par an (232 millions de francs). Le groupe pourrait mettre à profit la nouvelle loi sur la presse en Grande-Bretagne pour porter à 25 % sa participation dans la capital de Channel 5.

Guy Dutheil

Un seul bouquet numérique européen

Présente en Allemagne, au Benelux et en France avec les chaînes RTL, la CLT s'implante en Grande-Bretagne au moment où elle restructure son capital. L'opération a pour but de financer des bouquets de programmes numériques par satellite concurrents de celui de Canal Plus en France et de Bertelsmann en Allemagne (*Le Monde* daté 29-30 octobre).

Cette montée en puissance ne va pas sans quelques craintes chez des actionnaires de la CLT. Dans un entretien au *Journal du dimanche* du 29 octobre, Pierre Dauzier, président d'Havas, actionnaire du groupe luxembourgeois et de Canal Plus, assure qu'*« il ne peut pas y avoir deux bouquets européens »*. Et menace : *« Je ne financerai un bouquet qu'à une seule condition : être persuadé de sa réussite. »*

LUNDI 30 OCTOBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Salut les Muscles ; Clip ; Jeux.
17.20 Série : La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Cinéma : Y a-t-il un flic pour sauver le président ? ■ Film américain de David Zucker (1991). Avec Leslie Nielsen, Priscilla Presley, George Kennedy.
22.25 Magazine : Comme un lundi. Presenté par Christophe Dechavanne Peut-on encore faire confiance à la médecine traditionnelle ? Est-elle depassee ?
0.15 F1 Magazine. Spécial Grand Prix du Japon
0.50 Sport : Football. 14e journée de la Ligue des champions
1.25 Journal, Météo.
1.35 Magazine : 7 sur 7. Invités : Edouard Balladur et Nathalie Baye (rediff.).
2.25 Programmes de nuit. TF 1 nuit (et 3.30, 4 05, 4.45) ; 2.35, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 3 40, Intrigues ; 4.15, Histoires naturelles (et 5 10) ; 4 55, Musique

FRANCE 2

12.59 Journal, Transat, Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Derrick.
14.55 Série : Soko.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.00).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.20 Série : Les Premières Fois.
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.05).
19.15 Bonne nuit les petits. Dessine-moi un mouton.
19.20 Studio Gabriel (et 1.20).
19.59 Journal, l'Open de tennis de Bercy, Météo.

20.55 Téléfilm : L'Affaire Dreyfus. [1/2] D'Yves Boisset, avec Thierry Frémont, Laura Morante. *Le 20 juillet 1894, le commandant français Esterhazy offre ses services à l'etat-major allemand... Diffuse le 18 mai sur Arte, ce téléfilm en deux parties est une adaptation du livre de Jean-Denis Bredin : « L'Affaire ».*
22.45 Documentaire : Du côté de chez nous. [6/10] Fevrier-mars, de Daniel Karlin.
23.45 Transat, Journal, Météo.
0.05 Les Films Lumière.
0.10 Sport : Tennis. Open de Bercy.
1.55 Programmes de nuit. Garibaldi [5/6] ; 3 30, 24 heures d'infos, 3 45, Jeu : Pyramide ; 4.10, Nomades a la verticale ; 4 35, D'un soleil à l autre (redif.) ; 6.00, Dessin anime

FRANCE 3

12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.35 Sport : Tennis. 10e Open de Paris au Palais omnisports de Paris-Bercy
17.10 Les Minikeums. Le Cahier de Taz ; Batman.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Venise la nuit*, de Luca Campigotto.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 La Dernière Séance.
20.55 1er film : Les Cow-Boys. ■ Film américain de Mark Rydell (1972) avec John Wayne, Roscoe Lee Browne, Bruce Dern.
23.10 Météo, Journal.
23.40 Dessins animés. Northwest Hounded Police ; The Peachy Cobbler, de Tex Avery
0.00 2e film : La Prisonnière du désert. ■ ■ ■ Film américain de John Ford (1956) avec John Wayne, Jeffrey Hunter, Vera Miles (v.o.)
2.00 Court métrage : Libre court. La vie est vraiment mal faite, de Patrice Pass, avec Perinne Delost et Yannick Debain.
2.10 Feuilleton : Dynastie.
2.55 Musique graffiti. Jazz : *C'est si bon*, par le Bireli Lagrene Trio (15 mn)

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Une mère courageuse. De John Patterson, avec Alfre Woodward, A.J. Johnson. *Une femme noire qui élève seule ses huit enfants s'inquiète pour son fils aine, dont les résultats scolaires sont en baisse et les fréquentations de moins en moins recommandables.*
15.05 Boulevar des clips (et 5.25).
16.30 Variétés : Hit Machine.
17.00 Série : Classe mannequin.
17.30 Dessin animé : Tintin. [1/2] L'Oreille cassée.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.50 Sport : Voile.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Ciné 6.

20.45 Cinéma : DARYL □ Film britannique de Simon Wince (1985). Avec Barret Oliver, Mary Beth Hurt, Michael McKean.
22.40 Cinéma : Les Chiens. ■ ■ Film français d'Alain Jessua (1978). Avec Victor Lanoux, Gérard Depardieu, Nicole Calfan.
0.25 Culture pub. Presenté par Christian Blachas.
0.55 Jazz 6 (et 4.00). Présente par Philippe Adler. Tommy Flanagan et Benny Carter.
1.50 Documentaire : Saga de la chanson française. Serge Gainsbourg.
2.40 Rediffusions. La Tête de l'emploi ; 3.05, Culture rock (La saga Sting) ; 5.00, Fanzine.

CANAL +

EN CLAIR JUSQU'A 13.45
12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.40 Magazine : Le journal de l'emploi.
13.45 Téléfilm : La Maison de verre. De Rainer Bar, avec Katja Riemann, Hansa Czypionka.
15.05 Surprises (et 17.45, 0.45).
15.20 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. Monstres et dinosaures, de Lise Romanoff et Steven Rocha.
15.45 Cinéma : Jurassic Park. ■ Film américain de Steven Spielberg (1993). Avec Sam Neill, Laura Dern, Richard Attenborough
17.55 Dessin animé : Les Multoches. Le Départ du 100 mètres.
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
18.30 Magazine : Cyberflash.
EN CLAIR JUSQU'A 20.35
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jerôme Bonaldi ; à 19.10, par Philippe Gildas, Bruno Gaccio et Valérie Payet.
19.30 Flash d'informations.
19.40 Magazine : Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.
20.30 Magazine : Le Journal du cinéma.

20.35 ▶ Documentaire : Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. De Brian Lapping.
0.45 Cinéma : Les Gens de la rizière. ■ Film franco-cambodgien de Rithy Panh (1992, v.o., 125 min). Avec Peng Phan, Mom Soth

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Les Merveilles de l'univers.
13.27 Le journal du temps (et 18.57).
13.30 Cinéma : La Nuit de l'iguane. ■ ■ Film américain de John Huston (1964, N.). Avec Richard Burton.
15.30 Qui vive ! La Génétique...
15.45 Allô ! La Terre. Les Volcans [1/5].
16.00 ▶ La Preuve par cinq. La Zone Asie [1/5].
16.30 Région. Midi Pyrénées 2.
17.00 Rintintin. La Flèche empoisonnée
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Cogito. Bachelard.
18.15 Les Grandes Inventions.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : Ivanhoé [16/25] Le Cirque.
19.30 Documentaire : La Légende du sport. La Volonté de vaincre [5/12]. Mythe et réalité [1/2], de Tony Laryea. *Pour certains, la domination des Noirs dans certaines disciplines sportives est liée à des facteurs d'ordre génétique. Sur quoi se fonde une telle croyance ?*
20.00 Magazine : Reportage. L'Argent n'a pas d'odeur ou comment blanchir l'argent sale, de Gerhard Maier.
20.30 8 1/2 Journal.

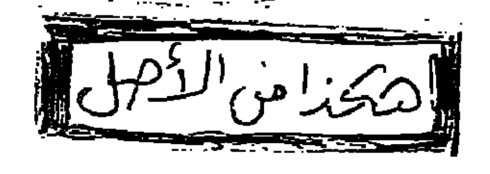
20.40 ▶ Cinéma : A nos amours. ■ ■ ■ Film français de Maurice Pialat (1983).
22.25 ▶ Cinéma : Passe ton bac d'abord. ■ ■ Film français de Maurice Pialat (1978).
23.50 Court-circuit : courts métrages. How I got Rhythm, de Michael Gutmann (1993, 14 min) The Big Swinger, de Declan Recks (1989)
0.20 Documentaire : Cinéma de poche. [2/2] Le Temps des cinéphiles *Claude-Jean Philippe et Helene Mochiri racontent l'histoire de ceux qui ont brulé pour le septieme art les passionnés des salles obscures.*
1.10 Documentaire : Lumumba, la mort du prophète. Film haïtien de Raoul Peck (1992 rediff., 69 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumieres. 19.25 Meteo des cinq continents (et 21.55) 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20 00 Thalassa. 21 00 Enjeux-Le point. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Surprise sur prise. 23.55 Ex Libris. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min)
PLANÈTE 19 40 Le Noir, le Jaune et le Rouge. De Richard Olivier. 20.05 Cameroun, la dégringolade. D'Alex Feuz. 20 35 Deux frères De Jean-Marc La Rocca. 22.05 Sports équestres. [8/8] Rodéo II, les cow-boys.De Roger Parson. 23.00 Des yeux plus grands que les oreilles. De Jean Arlaudet Annie-Helène Dufour. 23.35 Portraits d'Alain Cavalier. [5/24] La Brodeuse. 23.50 Des animaux et des hommes. [2/12] Touchez pas aux grizzlis.De Roger Jackman.
PARIS PREMIÈRE 19.00 Musiques en scènes. 19.35 Stars en stock. Paul Newman. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 La Dolce Vita. ■ ■ ■ Film italien de Federico Fellini (1959, N., v.o.). Avec Marcello Mastroianni. 23.50 Concert - Freak Power. 0.25 Paris dernière (55 min).
CANAL J 17.25 Comte Mordicus 17.50 Les Fables geometriques 18.00 Soiree Cajou. 18.05, Rébus ; 18 10, *Dodo, le retour* ; 18 15, BD lire : 18.20, Serie : Les Aventures de Black Beauty ; 18 50, Tip top clip ; 19.00, Regarde le monde ; 19.15, Jeux ; 19.20, E comme énergie ; 19.30, Série Mission top secret ; 19 55, Résultat des jeux et au revoir
CANAL JIMMY 20.00 Série : M.A.S.H. Tentative de suicide. 20 35 Souvenir Une heure avec Claude François. Diffusee le 14 mai 1975 21.35 Série : New York Police Blues. Episode n° 20. 22.20 Chronique de la combine 22.25 Un type comme moine devrait jamais mourir ■ ■ Film français de Michel Vianey (1976). Avec Jean-Michel Folon.
SÉRIE CLUB 19.00 Serie : Chapeau melonet bottes de cuir (et 23.15). Le Club de l'enfer. 19 50 Serie : Cher oncle Bill. Le Héros de la fête. 20.15 Série . Skippy le kangourou Follow my Leader. 20 45 Série : Sam Cade (et 0.10). Adieu au passé 21.35 Série : Les Espions. L'Epervier. 22.20 Le Club. 22.30 Série .200 dollars plus les frais. Pertes et profits.
MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45). Invitée : Julie Gayet. 19.15 Passion cinéma. 19.55 Mangazone (et 23.25). 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. Def Leppard. 22.30 Rebel TV. 23 00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove 0.00 Passengers 1.00 Clips non-stop (30 min).
MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Concert . Herbert Grönemeyer Enregistré le 15 mai 1994 a Berlin 22.00 Feuilleton .The Real World London. 22.30 Reject ! React ! Rebel ! 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Reggae Soundsystem. 0 00 The End ? (90 min).
EUROSPORT 19.30 Tennis. En direct. 10e Open messieurs de Paris-Bercy. 21.30 Eurosportnews (et 1 00) 22.00 Eurogoals. 23 00 Catch. 0.00 Eurogolf (60 min).
CINÉ CINÉFIL 18.45 L'Amour d'une femme. ■ ■ ■ Film français de Jean Grémillon (1953, N.) Avec Micheline Presle 20.30 La Route Napoléon. ■ Film français de Jean Delannoy (1953, N.). Avec Pierre Fresnay 22 00 La Mauvaise Graine. ■ ■ Film américain de Mervyn LeRoy (1956, N., 130 min).
CINÉ CINÉMAS 18.50 L'Indic. ■ Film français de Serge Leroy (1982). Avec Daniel Auteuil. 20.30 Health. ■ ■ Film americain de Robert Altman (1979, v.o.). Avec Glenda Jackson. 22.05 Les Joyeux Débutsde Butch Cassidy et le Kid. ■ Film américain de Richard Lester (1979, v.o.). Avec Tom Berenger. 23.55 Fantastica. Film franco-canadien de Gilles Carle (1980, 110 min). Avec Carole Laure.

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique :Le Rythme et la Raison. Tout un monde sonore inoui. 1. Timbre et morphologie. Œuvres de Schoenberg. Varèse, Penderecki, Schaeffer, Cage. 20.30 Art brut, Ecrits bruts. A l'occasion des 24 heures du livre, au Mans 21.30 Fiction. Cinquantième anniversaire de la Série Noire. 5. Pas de grisbi pour les nantis. 22.40 Accès direct. Marie-Laure Bernadac et Bernard Marcadé, commissaires de l'exposition Masculin Féminin, au Centre Georges-Pompidou. 0.05 Du jour au lendemain. Paul Haim (Marchand de couleurs). 0.50 Musique : Coda. Schoenberg et les autres 1. Quelques propos de Schoenberg sur Bach. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Festival de Hollande. Donné le 11 juin 1994, en l'église Oude d'Amsterdam, par le Chœur de chambre néerlandais et l'Ensemble Huelgas, dir. Paul Van Nevel : Les Larmes de Saint-Pierre, de de Lassus. 22.00 Soliste. Thomas Hampson, baryton. Sechs frühe Lieder op. posthume et autres Lieder, de R. Schumann. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 *Musique pluriel*. Via Crucis pour chœur mixte et dix instruments (extraits), de Lendvay ; Three Sketches op 14, de Ferguson. 23.05 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes n° 17 La Chasse, de Mozart, par le Quatuor Amadeus ; Trio pour violon, violoncelle et piano n° 2, de Mendelssohn, par le Beaux-Arts Trio. 0.00 La Rose des vents Inde du Nord (style hindoustani). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirees de Radio-Classique Johann Nepomuk Hummel. Symphonie n° 26, de Mozart, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Josef Krips ; Concerto n° 3, de Hummel, par The English Chamber Orchestra, dir. Bryden Thomson, Stephen Hough, piano ; La Création, extrait, de Haydn, par les Solistes, le Chœur Arnold Schoenberg et l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt ; La Bataille de Victoria, de Beethoven, par l'Ensemble Octophoros, dir. Paul Dombrecht ; Quatuor n° 1, par le Quatuor Delmé ; Infelice, de Mendelssohn, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur, Edda Moser, soprano ; Trio, op. 35, de Hummel, par le Trio Parnassus. 22.30 Les Soirées... (Suite).



La Cinquième joue avec les peurs animales

Du 30 octobre au 3 novembre, la chaîne du savoir cherche à mieux comprendre les phobies qu'engendrent cinq espèces répulsives

VICTORIA plonge dans les eaux du Pacifique, à la recherche de la pieuvre géante. La rencontre s'effectue à quelques brasses de profondeur. Sans agressivité, le céphalopode enveloppe l'« étrangère » de tous ses tentacules : cette image fera sans doute frémir quelques lecteurs, au même titre que les téléspectateurs de *La Cinquième* puisqu'elle est extraite d'un documentaire de la série « Peurs animales ». La chaîne du savoir, qui, dès sa création, a réservé un espace important au « Monde des animaux » (du lundi au vendredi, à 8 heures et à 18 heures), essaie, en diffusant cette série britannique, d'enrayer les aversions instinctives.

Partant du principe que la peur est en partie liée à l'ignorance, La Cinquième propose d'entrer dans l'univers des dragons (varans), pieuvres, scorpions, rats et autres vampires (chauves-souris) afin d'en mieux connaître les caractéristiques. Naissance, reproduction, mort, tous les stades de la vie sont étudiés. Et comme si les renseignements donnés ne suffisaient pas pour écarter les peurs, le ton des commentaires tend à rendre plus amicales ces cinq espèces animales. De quelle manière ? Tout simplement en inversant les rôles et en précisant à chaque épisode que l'homme est leur plus dangereux prédateur.

Les documentaires n'ont à aucun moment recours aux scénarios catastrophes. Même si l'on précise que le scorpion résiste à une explosion nucléaire, que le rat apprend à survivre à tous les vaccins, c'est uniquement à titre informatif. En revanche, les images s'attardent sur une pieuvre déjà presque inanimée, dont le commentaire explique qu'*« après son unique reproduction elle se laisse littéralement mourir de faim »*. Dans sa description des comportements animaux, les réalisateurs n'hésitent pas à introduire une dimension presque humaine. Tout en donnant des informations, ils suscitent la compassion.

Pourtant, cette sorte d'apitoiement n'est en aucun cas un remède aux frayeurs. Les principaux responsables en sont les légendes, les mythes, les rumeurs... Ce sont eux qui ont laissé une trace indélébile dans les sociétés et dans les mémoires : les histoires de varans mangeurs d'hommes et autres vampires suceurs de sang humain sont nées d'imaginations tortueuses. Elles ont, en filigrane, une part de réalité.



ANCRÉ DANS LES CROYANCES

Est-ce cela qui fait leur force ? Même si l'on n'y croit que partiellement, on se les raconte de génération en génération, telle une perpétuelle redondance. On se fait peur. Prenant le relais, le cinéma et la littérature fantastiques ne font que reprendre à leur compte une image de l'animal déjà « abîmée » par les multiples interprétations.

Les sociétés sont parfois paradoxales. L'animal est aussi un symbole dans toutes les cultures : comme le scorpion, synonyme de sexualité et de mystère. Les hommes, impressionnés par un être doué de vie, de mouvement, d'instinct, l'utilisent à tout instant dans leur interprétation du monde et lui donnent sa place à tous les niveaux de leur vie spirituelle, car il apparaît comme intermédiaire avec le monde surnaturel. Qu'il soit familier ou répulsif n'a que peu d'importance, l'animal reste ancré dans les croyances : il est parfois dieu, attribut de dieux anthropomorphes ou, dans l'astrologie chinoise, symbole des années.

Comprendre ces contradictions se révélerait complexe. Les cinq documentaires se veulent plus modestes dans leur réalisation et ne font que mettre en opposition réalité et imaginaire. L'antonymie est suffisante pour s'apercevoir que les animaux répulsifs sont loin d'être ces monstres terribles et effrayants rencontrés dans *Vingt Mille Lieues sous les mers*, de Jules Verne, ou dans les *Dracula* de Bram Stocker, Ted Brownig ou Francis Ford Coppola.

K. B.

★ « Le Monde des animaux : peurs animales ». La Cinquième, du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre à 8 heures.

Accents toniques

par Luc Rosenzweig

CETTE AFFAIRE québécoise a fini par devenir passionnante. Au début de la campagne du référendum pour ou contre la souveraineté de la Belle Province, les cousins de France ne s'étaient pas laissé détourner de leurs préoccupations hexagonales et européennes. La culture politique française n'exerce pas spontanément de « solidarité ethnique » à l'égard de ceux qui s'en réclament hors des frontières : c'est le territoire qui fait la nation avec les gens qui l'habitent et non le contraire. Et pourtant, plus les passions montaient entre Montréal et Chicoutimi, plus on se prenait de sympathie pour les aspirations « souverainistes » des amis de Lucien Bouchard et Jacques Parizeau. Les images jaunies des livres d'histoire réapparaissent dans notre mémoire, comme celle de la tragédie du marquis de Montcalm mortellement blessé en 1759 en défendant Québec. D'ailleurs, la perfidie britannique a traversé les siècles, comme en fait preuve la fourbe manœuvre à laquelle la reine Elizabeth II était prête à se livrer, piégée par un animateur de radio québécois...

L'accent chantant des québécois aura bercé nos oreilles pendant quelques semaines, nous rappelant que le français ne se résume pas à la manière dont on le parle à l'Ecole nationale d'administration. La dispute politique en franco-bûcheron d'Amérique a quelque chose de rafraîchissant. Qu'on ne voit pas là une quelconque condescendance vis-à-vis de nos amis québécois. Leur verdeur de langage dans la controverse, où il peut arriver qu'un leader invite son adversaire à *« aller se faire cuire un œuf »*, nous changeait agréablement de l'unilangue politico-technocratique illustrée une fois encore par Edouard Balladur lors de son passage chez Anne Sinclair dimanche soir.

Des accents, il y en avait encore à foison dans l'émission « Capital » d'Emmanuel Chain sur M 6. Consacrée à la bouffe dans tous ses états, de la cantine scolaire d'Haubourdin (Nord) jusqu'aux trois étoiles Michelin, elle nous montrait des « vedettes » des fourneaux et des zincs de bistrot qui font de leur accent bannière. Jacques Veyrat, le Haut-Savoyard au chapeau noir et au parler traînant des Alpes du Nord en fait certes un peu trop dans le genre « le terroir d'abord », mais il est pardonné à la première bouchée de sa cuisine aux herbes de la montagne de Manigod.

En revanche, les lamentations des Aveyronnais, même proférées avec le parler rocailleux de l'Aubrac avaient du mal à susciter la compassion. La tribu post-celtique des bougnats, devenue maîtresse de la plupart des cafés-tabacs-brasseries dans les vingt arrondissements de la capitale, nous chante aujourd'hui la complainte du tavernier écrasé par les charges, saigné à blanc par les impôts... On en viendrait presque à doubler sa consommation de petit noir au comptoir pour éviter à ces travailleurs sociaux la douleur de puiser dans un bas de laine bien garni !

MARDI 31 OCTOBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.45 Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Dallas.
15.30 Série : La loi est la loi.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.20 La Philo selon Philippe.
17.50 Sport : Football. En direct. 16e de finale de la Coupe de l'UEFA, match retour : Rotor Volgograd (Russie)-Girondins de Bordeaux ; 18.00, Coup d'envoi ; 18.45, Mi-temps ; 19.00, 2e période.
19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo et Trafic infos.

20.50 Cinéma : Le Cercle des poètes disparus. ■■ Film américain de Peter Weir (1989). Avec Robin Williams, Robert Sean Leonard, Ethan Hawke.
23.05 LMI, le magazine info. Présenté par Guillaume Durand. Invité : Roger Hanin.
0.20 Tiercé.
0.25 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Alexandre Couvelaire (Euralair).
0.45 Journal, Météo.
1.00 Programmes de nuit. Reportage (rediff.) ; 1.25, TF 1 nuit (et 2.35, 3.35, 4.10) ; 1.35, Histoires naturelles (et 4.20, 5.05) ; 2.45, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 3.45, Intrigues ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

12.59 Journal, Transat, Point route, Météo.
13.45 Série : Derrick.
14.50 Série : Soko.
15.40 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.00). Les années Bécaud.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.20 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.15 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 4.00).
19.15 Bonne nuit les petits. Nicolas zappeur.
19.20 Studio Gabriel (et 2.15).
19.59 Journal, l'Open de Bercy, Météo.

20.50 Téléfilm : L'Affaire Dreyfus. [2/2] D'Yves Boisset, avec Thierry Fremont, Philippe Volter.
22.40 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Comédiens populaires : acteurs pour de rire ?
0.40 Les Films Lumière.
0.45 Transat, Journal, Météo, l'Open de Bercy.
2.45 Programmes de nuit. Taratata (rediff.) ; 4.25, 24 heures d'infos ; 4.40, Urti ; 6.00, Dessin animé.

FRANCE 3

12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.35 Sport : Tennis. (et 16.05). 10e Open de Paris, en direct du Palais omnisports de Paris-Bercy.
14.45 Le Magazine du Sénat.
14.55 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
17.10 Les Minikeums. Le Cahier de Taz ; Batman.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Hémisphère Nord*, de Patrick Roegiers.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Spectacle : Cirque. 19e Festival international du cirque de Monte-Carlo. Présenté par Sergio.
22.20 Météo, Journal.
22.50 Décrochage régional : Couleur pays. Programme des treize télévisions régionales.
0.20 Sagacités (rediff.).
0.50 Sidamag (rediff.).
1.05 Feuilleton : Dynastie.
1.50 Musique Graffiti. *Symphonie du Nouveau Monde, 1er mouvement, de Dvorak, par* l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Libor Pesek (15 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Haut comme le ciel. De James Whitmore Jr, avec Damon Martin, Anthony Rapp.
15.05 Boulevard des clips (et 1.30, 6.05).
16.30 Variétés : Hit Machine.
17.00 Série : Classe mannequin.
17.30 Dessin animé : Tintin. [2/2] L'Oreille cassée.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : E = M 6 junior. Présenté par Mac Lesggy et Caroline Avon. Le Mont-Saint-Michel. Le vent, ennemi des ponts suspendus.

20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin. [1/2] et [2/2] Cooper contre Quinn. C'est quoi, l'amour ? Avec Jane Seymour, Joe Lando.
23.40 Magazine : Capital (rediff.) Présenté par Emmanuel Chain. Restaurants : des recettes en or
2.30 Rediffusions. Culture pub ; 2.55, Starnews ; 3.20, Jazz 6 ; 4.15, Black Ballad ; 5.10, Culture rock (La Saga Sting).

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille. Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.40 Le journal de l'emploi.
13.45 Cinéma : L'Etoffe des héros. ■■ Film américain de Philip Kaufman (1983). Avec Sam Shepard.
16.50 Documentaire : Etat d'apesanteur. De Maciej Drygas.
17.45 Surprises.
17.55 Dessin animé : Les Multoches. La Nouvelle année.
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
18.30 Magazine : Cyberflash.
En clair jusqu'à 20.30
18.40 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi ; à 19.10, par Philippe Gildas, Bruno Gaccio et Valérie Payet.
19.30 Flash d'informations.
19.40 Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.

20.25 Sport : Football. En direct. Lazio Rome-Lyon. Match de 2e tour retour de la Coupe de l'UEFA ; 20.30, Coup d'envoi.
22.30 Sport : Football. En différé. Nottingham Forest-Auxerre. Match de 2e tour retour de la Coupe de l'UEFA.
0.20 Série : Babylon 5 [17/22] Une faute habilement rachetée.
1.05 Cinéma : Le Syndicat du crime. ■ Film chinois (Hongkong) de John Woo (1986, v.o.). Avec Ti Lung.

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Détours de France. Les Potasses d'Alsace.
13.27 Le journal du temps (et 18.57).
13.30 ▶ Le Sens de l'Histoire. De Gaulle et les gaullistes (rediff.).
14.30 Défi. Les Olympiades [2/2].
15.30 Qui vive ! La Génétique.
15.45 Allô ! la Terre. Les Volcans [2/5].
16.00 ▶ La Preuve par cinq. [2/5].
16.30 Va savoir. L'Assemblée nationale.
17.00 Rintintin. Omere le Magnifique.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Eco et compagnie.
18.15 Cinq sur cinq.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : Ivanhoé [17/25] Evasion, d'Arthur Crabtree.
19.30 Documentaire : Leonard Berstein, concert pour les jeunes. [5/8] Qu'est-ce qu'une forme sonate ? Avec l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Transit. Présenté par Pierre Thivolet. La Marée nationaliste. Québec ; Minorités hongroises en Slovaquie ; La Corse, le chant nationaliste ; Komotini, entre ciel et terre. Avec Dietmar Loch.
21.50 ▶ Soirée thématique : Halloween. Proposée par Christoph Jörg.
21.51 Documentaire : Halloween Cavalcade De Philippe Truffaut (et 23.00, 0.50).
22.20 Documentaire : Le Retour des esprits. De Thomas Johnson.
23.20 Cinéma : La Nuit des morts-vivants. ■■ Film américain de George A. Romero (1968, v.o.). Avec Judith O'Dea, Russel Streiner, Duan Jones.
1.10 Velvet Jungle. Les Who Louise, d'Olivier Legan, avec The Whuck ; The Who : Thirty Years of Maximum R&B ; Série : Les Zombies de la stratosphère, de Fred C. Brannon, [4/12] Contraband Cargo, avec Judd Holdren, Aline Towne (v.o.) ; Close Up : Brigitte Fontaine, par Annie Amsellem (rediff., 100 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. 20.35 Les Amants de Nazareth. De Dominique Torres. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. 23.50 Viva. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min). 1.15 Surprise sur prise. 2.55 Ça colle et c'est piquant.
PLANÈTE 19.15 Les Passeurs. De Valérie Denesleet Anne Peyrègne. 20.05 L'Everestdes droits de l'homme. De Bernard Germain 20.35 Smoothie. De Jean-Henri Meunier. 21.50 Le Noir, le Jaune et le Rouge. De Richard Olivier. 22.20 Cameroun, la dégringolade. D'Alex Feuz. 22.45 Deux frères. De Jean-Marc La Rocca. 0.20 Sports équestres. [8/8] Rodéo II, les cowboys. De Roger Parson (55 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Eco, écu et quoi ? 19.30 Stars en stock. Deborah Kerr. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.25 Et vogue le navire. ■■■ Film italien de Federico Fellini (1983, v.o.). 0.30 Paris modes (55 min).
CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, C'est la vie ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Des souris et des Rom ; 19.15, C'est la vie ; 19.30, Série : Mission top secret ; 19.55, Bricolage et au revoir ; 20.00, Tarmac ; 20.30, Cajou l'invité.
CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstresnouveaux sont arrivés. Drac l'éventreur. 21.30 Série : Lucky Luke. Magie indienne. 22.20 Chronique bakélite. 22.25 Série : Les Aventuresdu jeune Indiana Jones. Prague, août 1917. 23.15 Rock Stories. [1/2] Yes Years. 0.15 Série : Bottom. Accident. 0.50 Top bab (40 min).
SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melonet bottes de cuir (et 23.25). Les espions font le service. 19.50 Série . Cher oncle Bill. L'Enfant clandestin. 20.15 Série : Skippy le kangourou. Tex le forestier. 20.45 Série : Les Chevaliers de la nuit (et 0.20). The Knights Before Christmas. 21.40 Le Club. 21.50 Série : Les Espions. Lori. 22.40 Série : 200 dollars plus les frais. Souffler n'est pas jouer (45 min).
MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45). Invité : Renaud Hantson. 19.15 Rave On. 19.55 Mangazone (et 23.25). 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. Def Leppard. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 Passion cinéma. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 La Nuit gore (150 min).
MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Feuilleton : The Real World London. 0.00 The End ? (90 min).
EUROSPORT 19.30 Tennis. En direct. 10e Open messieurs de Paris-Bercy. 21.30 Eurosportnews (et 1.00). 22.00 Football. En différé. Coupe de l'UEFA : 16e de finale. Matches retour. 0.00 Echecs. Championnats du monde 1995 (60 min).
CINÉ CINÉFIL 18.45 Le Dernier Voyage. ■ Film britannique de Vincent Sherman (1949, N., v.o.). 20.30 Esa pareja feliz. ■ Film espagnol de Luis Garcia Berlanga et Juan Antonio Bardem (1951, N., v.o.). 21.50 Le Passage du Rhin. ■ Film français d'André Cayatte (1960, N.). Avec Charles Aznavour. 23.50 Le Grain de sable. ■ Film franco-italo-allemand de Pierre Kast (1964, N., 100 min). Avec Pierre Brasseur.
CINÉ CINÉMAS 18.55 Amelia Lopez O'Neill. Film franco-hispano-suisse de Valeria Sarmiento (1990, v.o.). Avec Franco Nero 20.30 Hélas pour moi. ■■ Film franco-suisse de Jean-Luc Godard (1992). Avec Gérard Depardieu. 21.50 Chaplin. ☐ Film américain de Richard Attenborough (1992, v.o.). Avec Robert Downey Jr. 0.10 Patton. ■ Film américain de Franklin J. Schaffner (1970, 165 min). Avec George C. Scott.

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Tout un monde sonore inouï. 2. Le solfège et au-delà. Œuvres de Teruggi, Vinao, Risset, Nilini. 20.30 Archipel médecine. Les Médicaments. 2. L'homéopathie. 21.28 Poésie sur parole. Célébration du cheval (2). 21.30 Les historiens racontent. L'Héritage au risque de la haine (2). 22.40 Les Nuits magnétiques. Les neveux du roi. L'enfance du septième art ou quelques enfants du cinéma. 0.05 Du jour au lendemain. Silvia Baron-Supervielle (Nouvelles cantates). 0.50 Musique : Coda. Schoenberg et les autres. 2. Quelques propos de Schoenberg sur Brahms. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné le 5 mai, salle de la Philharmonie de Munich, par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Myung-Whun Chung : Offrandes oubliées, de Messiaen ; Symphonie nº 4 Italienne, de Mendelssohn ; Symphonie nº 6, de Chostakovitch. 22.00 Soliste. Thomas Hampson, baryton. Les Noces de Figaro (final du 2e acte), de Mozart, par l'Orchestre Royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Nikolaus Harnoncourt. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Canciones pour douze voix mixtes : Herida nº 2, Esposo nº 4, Lamparas de juego nº 5, Paz nº 6, de Canat De Chizy, par l'Ensemble Musicatreize, dir. Roland Hayrabedian ; Sonate pour violon et harpe nº 1, de Ferguson. 23.05 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes nº 1, de Tchaïkovski, par le Quatuor Borodine ; Trio pour violon, violoncelle et piano nº 1, de Lalo, par le Barbican Piano Trio. 0.00 La Guitaredans tous ses états. Œuvres de Bach (Grèce), Rak (République tchèque), Dyens (Allemagne). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Eduard Hanslick : Du beau dans la musique. Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg, extraits, de Wagner, par le Chœur et l'Orchestre du Deutsche Oper de Berlin, dir. Eugen Jochum, Placido Domingo (Walther), Dietrich Fischer-Dieskau (Hans Sachs), Roland Hermann (Beckmesser), Concerto nº 1, de Brahms, par l'Orchestre de Cleveland, dir. George Szell, Rudolf Serkin, piano ; Scherzo de l'octuor, op. 20, de Mendelssohn, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Claudio Abbado, Le Clavier bien tempéré, extrait, de Bach, Bob van Asperen, clavier ; Symphonie nº 54, de Haydn, par la Cappella Coloniensis, dir. Ferdinand Leitner ; Orphée et Eurydice, extraits, de Gluck, par l'Orchestre de l'Opéra de Vienne, dir. Charles Mackerras, Maureen Forrester, contralto ; Sonate WoO 23, de Spohr, Marielle Nordmann, harpe, Andras Adorjan, flûte. 22.15 Les Soirées... (Suite). 0.00 Les nuits de Radio-Classique.

Le Monde

MARDI 31 OCTOBRE 1995

Le Meccano à Nanard

par Pierre Georges

C'EST un petit jeu. Mais il est amusant. Bernard Tapie qui ne se tait jamais qu'en présence de ses juges – et encore ! – vient de reprendre la parole. A sa manière, gouailleuse et imagée.

Donc, les choses étant ce qu'elles sont, Bernard Tapie vient de décider la construction d'une machine de guerre. N'y manquent plus qu'une pièce maîtresse et quelques boulons. « *Avec Jack Lang à Radical, on va pouvoir monter un Meccano.* » Et de fournir la notice de montage à *Info-Matin*.

Bernard Tapie qui n'est un « *couillon* » qu'à audience fixe et repentir variable a tout prévu. Pièces et main-d'œuvre. D'un côté, il y a lui. Et lui, c'est « *moi* [qui] *parle aux ouvriers* ». De l'autre, il y aura Jack. Et Jack se chargera « *des intellos parigots qui ne viennent pas à mon anniversaire* ».

Voilà une machine qu'elle serait belle comme une horloge radicale ! Nanard et Jack, rois du pétrole. Tout le monde serait d'accord. Même les pas d'accord. Tout le monde serait content. Même les pas contents. Tout le monde, à Radical, penserait que ce serait « une bonne idée ». « *Même Crépeau qui ne pense plus.* »

Ainsi parle le « *tricard* » Tapie, prince de la politique en kit et phénix de ces lieux. Un beau et solide Meccano rien que pour soutenir et enquiquiner Jospin. Une belle machine infernale, prolos-intellos-parigots, lancée dans les pattes de celui dont il conviendrait d'urgence, selon le radical inventeur, de dégonfler l'ego. A propos de Jospin : « *Il va bien falloir qu'il arrête de croire qu'il représente 47 % des Français. Il a fait 23 % au premier tour. C'est une catastrophe, un score de merde.* »

Qu'en termes élégants... Donc, la gauche non communiste aura besoin de ses deux pôles pour marcher, le PS et Radical, le PS et le Meccano. « *Faire un tandem avec Jack Lang, pour peser de nouveau, c'est pour pouvoir dire à Jospin : « Ou bien tu nous prends en considération. Ou bien tu vas te faire foutre.* »

Sic. Comme dirait l'oracle : « *Moi, Jospin, je ne l'aime pas, mais je bosserai pour lui.* » Contrairement à d'autres, suivez son regard, qui font semblant et déjà dégainent. Sûr, Arthur, que la « *grand-messe socialiste, ça va pas durer deux ans. Bon, bref. Ils vont se chicorer* ».

Bon, bref, Bernard Tapie demeure égal à lui-même. Camelot et ancien ministre. Tricard et stratège. Vulgaire et séducteur. A peine tombé de cheval, déjà en selle. Mais reste à savoir ce que fera l'ami des intellos parigots. Jack Lang viendra-t-il apporter sa science et sa contribution à l'élaboration de cette machinerie de rêve ? Sous peine d'avoir à se « chicorer » très vite avec l'ami des ouvriers ? Tant, d'évidence, il ne saurait y avoir deux ingénieurs dans le même Meccano !

La réponse viendra très vite – lundi, l'intéressé faisait savoir qu'il ne sentait pas une âme d'OS, fût-ce pour Tapie. Mais, si la machine à trancher du Jospin commençait à se construire, on ne saurait trop conseiller aux deux joyeux inventeurs d'aller effectuer un petit stage chez Citroën. La firme automobile dont le but évident est de faire marcher la machine vient d'innover. Elle s'est dotée d'un logiciel de formation pour ses techniciens-experts. Celui-ci recense les bruits anormaux des véhicules. Sifflements, craquements, grincements, rien n'échappe au Meccano informatique. L'ordinateur au service de l'oreille, voilà de la belle et bonne invention. On imagine ce que pourrait être le logiciel Radical, quand il s'agira d'huiler le Meccano à Nanard !

Sarah, la jeune employée philippine dans les Emirats, échappe à la peine de mort

En appel, elle est condamnée à un an de prison et à cent coups de fouet

LA COUR D'APPEL d'El Aïn, dans les Emirats arabes unis, a condamné, lundi 30 octobre, la jeune Philippine Sarah Balabagan, accusée du meurtre de son employeur, à cent coups de fouet – selon le droit coranique, le bourreau garde un livre sous l'aisselle en flagellant pour éviter que les coups soient violents –, et à une peine d'un an de prison, ont annoncé ses avocats. Mais, alors que ces derniers ont estimé que la jeune fille devait être incessamment libérée puisqu'elle a déjà effectué quinze mois de détention préventive, le juge, Cheikh Baya Ben Salik, a affirmé que « *la peine d'un an est valable à partir d'aujourd'hui* ».

Sarah a aussi été condamnée à payer 150 000 dirhams (200 000 francs environ) de dédommagements à la famille de la victime. Selon un diplomate philippin, Danilo Cruz, cette somme, réunie aux Philippines, est à la disposition de la Cour.

« DÉDOMMAGEMENT »

Condamnée une première fois à la prison, échappant ensuite à une sentence de mort, Sarah était accusée de meurtre avec préméditation. La défense soutenait qu'elle avait agi en légitime défense, son employeur, Mohama Balouchi, l'ayant violée. L'affaire traîne depuis des mois devant les tribunaux des Emirats, où les faits n'ont jamais été établis avec certitude, ni même l'âge de la victime – 70 ou 85 ans – ou celui de la meurtrière – elle avoue 16 ans, mais son passeport lui en donne 28.

Le procès a suscité une vive émotion aux Philippines où l'opinion publique était déjà traumatisée par l'exécution, le 17 mars, à Singapour d'une compatriote, Flor Contemplacion. Le président Fidel Ramos a demandé la grâce de la jeune fille. Un « *Comité pour sauver Sarah* » s'est créé en France, où Jacques Chirac a tenté de calmer le jeu et demandé d'attendre que la justice des Emirats suive son cours.

Pour ses avocats, lorsque Sarah a tué Mohamad Balouchi de trente-quatre coups de couteau, le 19 juillet 1994, elle ne faisait que se défendre. Le tribunal islamique d'El Aïn retient la thèse du viol et, en juin, la condamne à sept ans de prison et 200 000 francs de dommages et intérêts. En revanche, elle obtient 135 000 francs de « dédommagement » pour avoir été violée.

Le jugement est ensuite annulé par les autorités des Emirats pour des raisons qui n'ont jamais été rendues publiques. Lors du procès en révision, des experts affirment que la jeune fille n'a pas été violée. Le tribunal rend alors une sentence de mort.

Le procès en appel s'ouvre le 9 octobre et, le 14, Faraj Balouchi, le fils de la victime, annonce qu'à la demande du président des Emirats, Cheikh Zayed Ben Sultan Al Nahyane, la famille renonce à la peine de mort et accepte la « *diya* » de 150 000 dirhams. Le « *prix du sang* ». – *(AFP.)*

Un Australien élu secrétaire général de la Commission du Pacifique sud

Robert Dun devra résoudre la crise financière de l'organisation regroupant 27 Etats et Territoires

NOUMÉA
de notre correspondant

Inauguré, comme il convient dans cette région, par des discours, des chants, des prières et une cérémonie coutumière, le nouveau siège de la Commission du Pacifique sud (CSP) à Nouméa, qui accueillait jusqu'au vendredi 27 octobre la 35e conférence de l'organisation, a vu, jeudi, la désignation comme secrétaire général d'un Australien, contrairement à une pratique d'un quart de siècle qui voulait que le poste revienne à un petit pays insulaire. Le vote n'a été acquis qu'à l'issue de deux tours de scrutin qui ont mis Robert Dun en compétition, notamment, avec un Néo-zélandais : du jamais vu, là encore, dans un organisme où l'on a toujours pratiqué le choix consensuel, « à l'océanienne ».

Le changement survenu à Nouméa illustre la volonté des grands payeurs de mettre fin à la crise financière qui agite cet organisme d'assistance technique et de coopération régionale. La CPS, fondée en 1947, regroupe vingt-sept Etats et Territoires du Pacifique sud. Son budget s'élevait à 143 millions de francs en 1994. La commission est très active dans les domaines de la pêche, de la santé et de la formation. Ses prestations intéressent vingt-deux petits Etats insulaires, polynésiens, micronésiens et mélanésiens, peuplés de sept millions d'habitants, dont elle a accompagné la montée vers l'indépendance depuis les années 60.

GESTIONNAIRE RIGOUREUX

L'Australie, la Nouvelle-Zélande, la France et les Etats-Unis sont les principaux bailleurs de fonds, mais la CPS éprouve des difficultés croissantes à financer ses programmes. Cette année est marquée par deux nouvelles préoccupantes : le départ, pour cause de rigueur budgétaire, du Royaume-Uni, qui versait 13 % des contributions statutaires, et l'annonce par les Etats-Unis d'une substantielle réduction de sa quote-part pour 1996.

Dans ce climat, M. Dun, 65 ans, un scientifique devenu spécialiste du développement, présenté par Canberra comme un gestionnaire rigoureux (il fut notamment directeur, de 1983 à 1993, du Bureau de coopération internationale, AIDAB), est apparu comme l'homme de la situation face à deux adversaires dotés pourtant d'atouts solides : le Fidjien Jioji Kotovabalu, un haut fonctionnaire diplômé d'Oxford, et le Néo-Zélandais d'origine maorie, Tia Barrett, ex-haut-commissaire aux Salomon.

Cette élection a satisfait Paris, qui, à l'instar de ses Territoires de Polynésie, Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna, ne présentait pas de candidat : « *Ce renouveau était souhaité par tous, nous voulions un consensus pour éviter la fracture* », expliquait après le vote Alain Jouret, représentant permanent adjoint de la France. Par ailleurs Gordon Bilney, ministre australien des affaires du Pacifique, a déclaré, en français et en anglais, que « *le Pacifique sud n'est en aucun cas un lac anglophone et que la tradition et la culture françaises font partie intégrante de la région* ».

Franck Madœuf

Un membre du groupe Carlos arrêté en Italie

LA CITOYENNE ALLEMANDE Margot Christa Fröhlich, cinquante-trois ans, ancien membre de la Fraction armée rouge (RAF), ralliée au groupe du terroriste vénézuélien Illitch Ramirez Sanchez, dit Carlos, a été interpellée, samedi 28 octobre à Rome. Elle fait l'objet d'un mandat d'arrêt international délivré par le juge français Jean-Louis Bruguière, chargé de l'enquête sur les attentats commis en France par Carlos. Une demande d'extradition devrait être rédigée prochainement. Margot Fröhlich est soupçonnée d'avoir loué l'Opel Kadett qui avait explosé, le 22 avril 1982, rue Marbeuf à Paris, devant le siège du journal arabe *Al Watan al Arabi*, tuant un passant. En 1983, elle avait été condamnée en Italie à six ans d'emprisonnement pour détention d'explosifs et libérée en 1986.

■ **Les assises nationales de la Fédération protestante de France** (FPF) ont demandé, dimanche 29 octobre, à leur président, le pasteur Jacques Stewart, qu'il « *intervienne auprès du président de la République pour lui demander de renoncer à la poursuite des essais nucléaires en Polynésie* ». A la suite du troisième essai, le soir du vendredi 27 octobre à Mururoa, la FPF, réunie du 27 au 29 octobre à Toulouse, a également adressé un « message fraternel » à l'Eglise évangélique de Polynésie française.

■ **Selon *L'Humanité* du 30 octobre, l'essai nucléaire** du vendredi 27 octobre représente « *un nouveau gâchis d'un milliard* » de francs « *au moment où Jacques Chirac affirme faire la chasse* [aux] *déficits* ». Samedi, à Strasbourg, Francis Wurtz, membre du bureau national du Parti communiste, a estimé que « *les menaces qui pèsent aujourd'hui sur la sécurité de la France et du monde ne seront pas écartées, au contraire, par l'accumulation et la sophistication des armes nucléaires* ».

Dans « Le Monde de l'éducation » de novembre

DANS SON NUMÉRO de novembre *Le Monde de l'éducation* publie notamment : une enquête sur la réussite scolaire des enfants d'origine étrangère ; deux entretiens, l'un avec le secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur, Jean de Boishue, qui précise ses intentions sur le futur « statut étudiant », l'autre avec le secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement scolaire, Françoise Hostalier, qui expose ses priorités ; un reportage sur les écoles du Pérou ; un dossier, comprenant de nombreux conseils, sur « les séjours à la carte » à l'étranger ; une étude des méthodes de travail en seconde ; une nouvelle rubrique, « L'espace-orientation », au service des lecteurs, etc. La vente de ce numéro est couplée avec celle du palmarès 95 des IUT.

★ En vente 35 F chez tous les marchands de journaux.

SOMMAIRE

INTERNATIONAL

FRANCE

SOCIÉTÉ

HORIZONS

ENTREPRISES

AUJOURD'HUI

CULTURE

SERVICES

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 30 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17337,20	−2,20	−11,22
Honk Kong Index	9680,75	−0,96	+18,18

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 27/10	Var. en % 26/10	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1742,38	−0,67	−7,38
Londres FT 100	3491,50	−0,80	+13,89
Zurich	—	—	+14,08
Milan MIB 30	—	—	−10,63
Francfort Dax 30	2099,17	−1,53	−0,35
Bruxelles	1413,05	−0,75	+1,68
Suisse SBS	—	—	+31,33
Madrid Ibex 35	—	—	+2,79
Amsterdam CBS	—	—	+6,79

DEMAIN dans « Le Monde »

LE DIPLOMATE-BULLDOZER DES BALKANS : architecte de la *Pax americana* qui se dessine dans l'ex-Yougoslavie, Richard Holbrooke est l'un des vingt-cinq adjoints du secrétaire d'Etat américain. S'il réussit, une voie royale s'offre à lui.

Tirage du *Monde* daté dimanche 29-lundi 30 octobre : 522 901 exemplaires